



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Ludovic IDZIAK

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMÉZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Laurent DUPORGE, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Frédéric MELCHIOR, M. François LEMAIRE, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Marine LE PEN, M. Michel MATHISSART, Mme Maryse POULAIN, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Cécile YOSBERGUE.

Absent(s) : M. Michel DAGBERT.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX - ANNÉE 2023

(N°2024-398)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3121-21 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du rapport d'activité des services départementaux pour l'exercice 2023, ainsi que du rapport financier correspondant, et de la tenue du débat prévu par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 2 :

Le rapport d'activité et le rapport financier visés à l'article 1 sont annexés à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 77 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-Inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 23 septembre 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

62

Pas-de-Calais
Mon Département



Solidarités humaines

Reussites citoyennes

Solidarités territoriales



SPECIAL
INONDATIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- ANNÉE 2023 -



Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Notre projet de mandat 2022-2027, intitulé « construisons notre Pas-de-Calais », s'est déployé en cette année 2023 au travers d'actions concrètes qui ont donné tout leur sens aux défis et ambitions contenus dans les pactes des solidarités humaines, des réussites citoyennes et des solidarités territoriales.

L'essentiel des délibérations structurantes devant décliner les pactes et redessiner ainsi le contenu de politiques départementales majeures, ont été adoptées.

Ainsi, le soutien aux personnes en difficultés, personnes âgées, porteuses de handicap s'est traduit dans les schémas sociaux et l'engagement handicap, acte fort du mandat. Les jeunesses ont été mises à l'honneur, donnant un nouvel élan au développement de l'engagement citoyen, renforçant la lutte contre les inégalités, et apportant une plus grande lisibilité des dispositifs déployés à leur intention, à travers les délibérations Objectif jeunesses 62 et la nouvelle politique éducative. Nous nous sommes également inscrits dans la dynamique des jeux olympiques et paralympiques de Paris, levier d'attractivité et de transformation de notre territoire et véritable vitrine pour notre département, au travers desquels l'institution incite les populations à la pratique sportive. Enfin, le climat a été placé au cœur de nos préoccupations, irriguant nos politiques en matière de biodiversité, de mobilités, d'aménagements, mais également de sensibilisation à ces enjeux dont nous voyons déjà les effets sur le territoire.

Nous sommes une fois encore « allés vers » les populations, dans tout le département, en poursuivant notamment notre « tournée des territoires ». Nous les avons accompagnés, à tous les âges de la vie, à la fois par l'animation de nos politiques publiques, mais aussi dans l'adversité.

L'adversité, les habitants du Pas-de-Calais l'ont fortement vécue, lors des inondations de fin d'année qui ont provoqué de lourds dégâts matériels et ont profondément marqué les populations par la récurrence et l'intensité des événements. Prenant la mesure de la situation, les élus départementaux se sont mobilisés auprès des habitants et ont décidé de déployer des fonds d'urgence afin de venir en aide aux sinistrés. Dans le même temps et avec un engagement qu'il faut souligner, les agents des services départementaux ont fait preuve d'une particulière réactivité dans le nettoyage et la réparation des espaces de circulation, dans l'assistance administrative et la mise en œuvre de la cellule départementale de relogement, en collaboration avec les services de l'État et les partenaires.

Je remercie les élus pour leur investissement constant en cette année riche d'événements majeurs. J'exprime ma reconnaissance aux agents départementaux qui ont pleinement accompli leur mission de service public et ont, avec énergie et dévouement, traduit en actes la volonté politique de notre institution.



Éditorial de la Directrice générale des services départementaux du Pas-de-Calais

L'année 2023 a marqué la mise en œuvre concrète des pactes constitutifs du projet de mandat du Conseil départemental, votés au dernier trimestre 2022. Et c'est dans l'ensemble des directions du siège et des territoires que l'administration départementale a déployé les ambitions déclinées dans chacun de ces trois pactes.

L'année écoulée a également été consacrée à l'évolution des pratiques à l'interne de notre collectivité.

Ainsi, afin d'aligner le fonctionnement de la collectivité sur les enjeux du projet de mandat mais aussi de répondre aux multiples défis de transformation dans un contexte de changements permanents impactant notre organisation, le projet collectif de l'administration a été réactualisé. Il couvre désormais la période 2023-2028 et s'inscrit dans une nouvelle dynamique à travers notamment la déclinaison de contrats d'objectifs, véritables feuilles de routes réalisées par l'ensemble des directions et services. Il s'agit pour chaque entité de s'engager dans des actions concrètes sur 3 grands axes : la mise en œuvre du projet de mandat, l'évolution des organisations et des pratiques ainsi que l'adaptation des fonctions managériales et de l'animation des équipes.

Parallèlement, au sein de notre administration, des chantiers relatifs aux conditions de travail, à l'animation du collectif des agents ou encore à la sécurisation des systèmes informatiques ont été réalisés. Ces actions permettent de renforcer la coopération et la transversalité et assurent la sécurisation juridique et financière, indispensables à une action publique efficiente. Nous avons également valorisé l'engagement, développé la convivialité et innové, pour permettre aux agents de cultiver leur sentiment d'appartenance à notre institution.

L'année 2023 a également montré une grande mobilisation de l'ensemble de l'administration, aux côtés des élus, lors des terribles épisodes d'aléas climatiques. Les populations de nombre de territoires du département, y compris nos agents, ont particulièrement souffert. Il s'agit ici de souligner la forte solidarité des agents des services départementaux envers nos concitoyens touchés par les inondations. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

Au-delà de ces faits inévitablement marquants dans les esprits, les interventions quotidiennes et la présence des services auprès des habitants et des territoires, tout au long de l'année, dans le domaine des solidarités territoriales, des réussites citoyennes comme en matière de solidarités humaines, nous permettent de constater que la grande chaîne du service public départemental montre son efficacité.

La seconde édition de la tournée des territoires en 2023 nous a montré que cet « aller vers » les habitants du Pas-de-Calais, pour promouvoir l'action du Département et renforcer la visibilité de notre institution était nécessaire. Les élus départementaux et les dizaines d'agents ambassadeurs, ont fait vivre les missions et les dispositifs du Conseil départemental, au long de ces 10 escalades dans les territoires.

La priorité de l'administration reste centrée plus que jamais sur la qualité à la fois du service rendu à l'utilisateur mais également de la relation aux habitants, en conformité avec la priorité voulue par nos élus de renforcer notre proximité auprès de la population.

Ce rapport d'activité annuel témoigne pleinement des réalisations de l'ensemble des services départementaux, à l'œuvre auprès des populations, des partenaires, des territoires, aux côtés des élus départementaux.

SOMMAIRE

6 Le Département du Pas-de-Calais

8 L'organisation politique

9 L'organisation administrative

10 La situation financière

11 Les temps forts dans le département

14 Les temps forts dans les territoires

LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Protéger, aider les populations à tous les âges de la vie

22 Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

26 Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

28 Le numérique, un outil au service des usagers

Servir les habitants au cœur des territoires

30 Cartographie des Maisons du Département Solidarité (MDS)

31 Les Maisons du Département Solidarité dans les territoires

LES RÉUSSITES CITOYENNES

Favoriser l'émancipation et l'accomplissement de tous

50 Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

52 Faire de l'éducation un levier d'égalité

54 Accroître l'accès à la culture

56 Favoriser les activités sportives

58 Préserver notre histoire et notre patrimoine

60 Lutter contre les discriminations

La citoyenneté au plus proche des territoires

63 Cartographie des structures et des professionnels au service des réussites citoyennes

Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses politiques publiques et conduire les missions de service public nécessaires au quotidien des habitants du Pas-de-Calais, le Département exécute un budget annuel de 2,015 milliards d'euros, décidé par les 78 élus qui composent l'assemblée départementale. La collectivité peut également s'appuyer sur les 7 000 agents qui la composent pour assurer une proximité de tous les instants, auprès de tous.

Le département du Pas-de-Calais est constitué de 7 territoires dont la diversité nécessite une réponse spécifique.

L'organisation territorialisée des services départementaux permet de conduire des missions de service public adaptées aux besoins des élus, des habitants et des partenaires des territoires.

En 2022, l'activité départementale s'est traduite en « temps forts » sur chaque territoire démontrant ainsi la capacité des services à apporter une réponse de proximité et cohérente face aux besoins.

En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département œuvre tous les jours à assurer toujours plus de justice sociale, de protection et d'aide aux populations. Il s'engage pour un accueil social de proximité et pour aller au-devant des personnes les plus vulnérables.

Ces politiques de solidarité s'appuient sur le renforcement de l'autonomie et de la santé de tous, afin que chaque habitant puisse s'épanouir pleinement. Les actions menées en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'accès à l'emploi et au logement, aux outils numériques et à leur utilisation, permettent de faire face aux problématiques socio-économiques de nos territoires. Enfin, l'attention toute particulière portée à la protection de l'enfance et plus largement de la famille, constitue un pilier majeur de l'action départementale.

Pour conduire ces actions, les services départementaux s'appuient sur les 9 Maisons du Département Solidarité (MDS), dont les différents sites apportent une réponse de proximité aux besoins de la population.

Le Département œuvre à l'émancipation et l'accomplissement des habitants, à tous les âges de la vie. Il conduit donc de nombreuses politiques volontaristes en matière d'éducation, de culture et de sport. Il accompagne les jeunes et leurs parents et mobilise ses ressources au service de l'émancipation de chacun. Les jeunes sont placés au cœur de l'action départementale. En valorisant leur engagement, en contribuant à l'éducation à la citoyenneté, en favorisant l'intégration et en luttant contre les discriminations, il s'agit de faire société. En favorisant la cohésion sociale et en soulignant les initiatives individuelles et collectives, le Département souhaite optimiser les conditions de la réussite et du bien vivre ensemble, à partager par le plus grand nombre, habitants des villes comme des villages.

LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Aménager au quotidien les espaces de vie

78 SPÉCIAL
Inondations Les inondations dans les territoires

79 Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

81 Aménager le territoire et préserver l'environnement

83 Optimiser la gestion du patrimoine départemental

85 Grand Site de France Les Deux Caps

87 Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Servir les populations des territoires

89 Cartographie des Maisons du Département
Aménagement et Développement Territorial

90 Les MDADT dans les territoires

Le Département partenaire du développement des territoires

104 Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels
pour les populations

107 Le canal Seine-Nord-Europe

109 Promouvoir l'économie sociale et solidaire

111 Des EPOA partenaires de l'institution

113 Le port d'Étapes-sur-Mer



Le Département est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. Il assure la mobilité de tous en entretenant un réseau routier de plus de 6000 km. Il contribue à préserver l'environnement en conduisant des politiques volontaristes dans le domaine. Le Département entretient un parc immobilier de près d'1 million de m² pour offrir des conditions d'accueil de qualité aux collégiens et usagers.

Acteur engagé auprès des territoires, le Département dispose de 7 Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT). C'est ainsi l'ensemble du département qui est maillé par ces structures et leurs centres d'exploitation routiers (CER), dont les agents assurent la sécurité de tous.

Le Grand Site de France Les Deux Caps, comme le port d'Étapes et la maison du port, constituent des valeurs sûres de l'attractivité du territoire. Le laboratoire départemental d'analyses, par sa qualification et son expertise est au service des populations. Il est un acteur de la vie économique du Pas-de-Calais.

Le Département est enfin un véritable partenaire pour accroître les services aux populations. Des contrats à passer avec les intercommunalités, les communes, les associations, aux partenariats avec l'Europe, au titre de l'économie sociale et solidaire (ESS), ou les établissements publics et organismes associés (EPOA), en passant par le canal Seine Nord, le Département négocie au mieux les intérêts des habitants des territoires.

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

116 Accompagner la conduite du changement pour
optimiser le service à tous les publics

*Des ressources au service des publics
et pour accompagner les directions*

117 Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service
des politiques publiques et des agents

122 Communiquer pour rendre lisible
l'action départementale



L'administration départementale s'appuie sur des directions et fonctions supports en charge d'accompagner les transformations et les directions, mais également de sécuriser l'action des services au regard des obligations réglementaires, administratives et financières qui s'appliquent au fonctionnement de la collectivité. Ces missions sont essentielles à l'exécution d'un service public adapté et de qualité. Enfin, la communication portée par les services de la collectivité permet d'assurer, auprès de tous, la bonne lisibilité de l'action départementale favorisant ainsi l'accès au droit et la citoyenneté.



- 6 Le Département du Pas-de-Calais
- 8 L'organisation politique
- 9 L'organisation administrative
- 10 La situation financière



Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses politiques publiques et conduire les missions de service public nécessaires au quotidien des habitants du Pas-de-Calais, le Département exécute un budget annuel de 2,015 milliards d'euros, décidé par les 78 élus qui composent l'assemblée départementale. La collectivité peut également s'appuyer sur les 7 000 agents qui la composent pour assurer une proximité de tous les instants, auprès de tous.



UNE PROXIMITÉ QUOTIDIENNE

39 cantons
7 territoires
890 communes

20 EPCI
1 472 000 habitants
6 200 km de routes départementales
157 collèges publics et privés



Une proximité quotidienne :

34 sites d'accueil répartis dans tout le Pas-de-Calais avec pour chaque territoire une Maison du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) en charge des questions relatives à l'aménagement, à la voirie et au développement du territoire intégrant le sport et la culture et une Maison du Département Solidarité (MDS) en charge des questions relatives aux solidarités (logement, emploi, enfance, famille, insertion...).





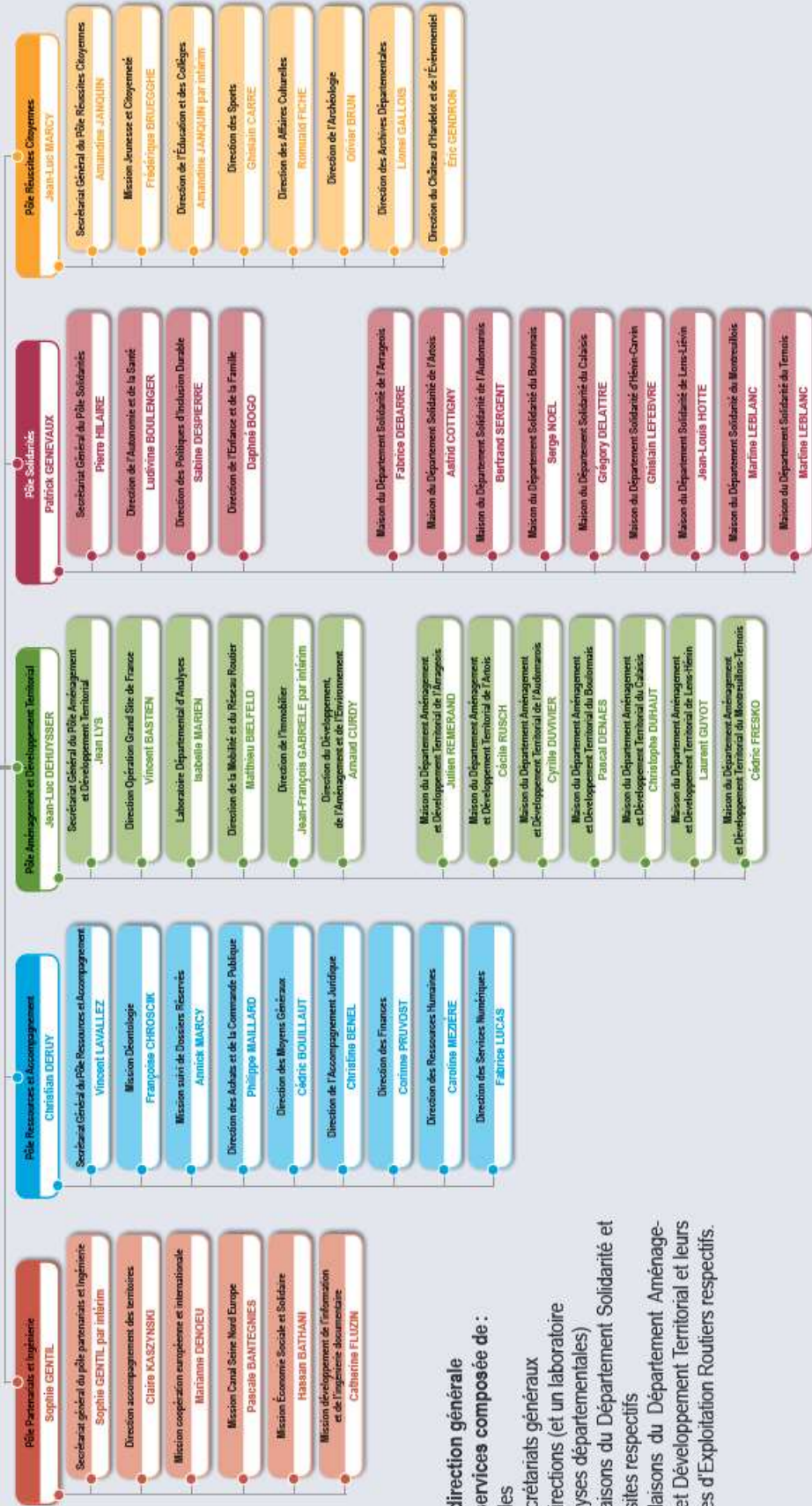
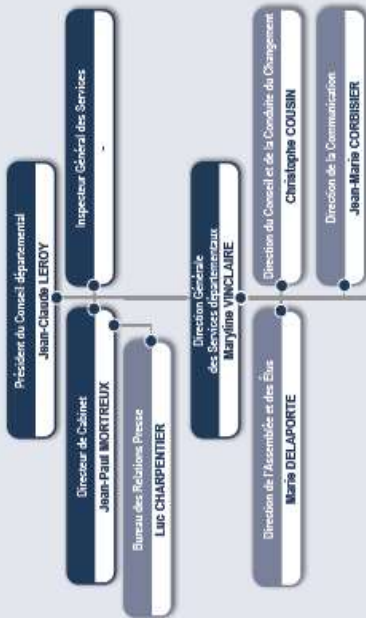
L'ORGANISATION POLITIQUE

(DÉCEMBRE 2023)

<p>ARRAS 1</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>1</p> <p>ARRAS 2</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>3</p> <p>ARRAS 3</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>4</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>5</p> <p>ARTOIS</p> <p>6</p> <p>AUXY-LE-CHÂTEAU</p> <p>MONTREUILLOIS-TERNOIS</p> <p>6</p> <p>AVIGNON</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>8</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>7</p> <p>AVIGNON</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>8</p> <p>AVIGNON</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>8</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>9</p> <p>BAPAUME</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>9</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>10</p> <p>BERCK-SUR-MER</p> <p>10</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>11</p> <p>BETHUNE</p> <p>ARTOIS</p> <p>11</p> <p>BOULOGNE-SUR-MER 1</p> <p>BOULONNAIS</p> <p>13</p> <p>BOULOGNE-SUR-MER 2</p> <p>BOULONNAIS</p> <p>14</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>15</p> <p>BREIÈRES</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>15</p> <p>BREIÈRES</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>15</p> <p>BREIÈRES</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>15</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>16</p> <p>BREIÈRES</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>16</p> <p>BREIÈRES</p> <p>ARRAGEOIS</p> <p>16</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>17</p> <p>BULLY-LES-MINES</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>17</p> <p>BULLY-LES-MINES</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>17</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>18</p> <p>CALAIS 1</p> <p>CALAIS</p> <p>18</p> <p>CALAIS 2</p> <p>CALAIS</p> <p>19</p> <p>CALAIS 3</p> <p>CALAIS</p> <p>20</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>19</p> <p>CALAIS</p> <p>CALAIS</p> <p>19</p> <p>CALAIS</p> <p>CALAIS</p> <p>19</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>20</p> <p>CALAIS</p> <p>CALAIS</p> <p>20</p> <p>CALAIS</p> <p>CALAIS</p> <p>20</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>21</p> <p>CARVIN</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>21</p> <p>CARVIN</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>21</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>22</p> <p>DESVRES</p> <p>BOULONNAIS</p> <p>22</p> <p>DESVRES</p> <p>BOULONNAIS</p> <p>22</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>23</p> <p>DOUVRIN</p> <p>ARTOIS</p> <p>23</p> <p>DOUVRIN</p> <p>ARTOIS</p> <p>23</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>24</p> <p>ETAPLES</p> <p>MONTREUILLOIS-TERNOIS</p> <p>24</p> <p>ETAPLES</p> <p>MONTREUILLOIS-TERNOIS</p> <p>24</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>25</p> <p>FRUGES</p> <p>MONTREUILLOIS-TERNOIS</p> <p>25</p> <p>FRUGES</p> <p>MONTREUILLOIS-TERNOIS</p> <p>25</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>26</p> <p>HARNES</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>26</p> <p>HARNES</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>26</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>27</p> <p>HÉNIN-BEAUMONT 1</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>27</p> <p>HÉNIN-BEAUMONT 1</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>27</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>28</p> <p>HÉNIN-BEAUMONT 2</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>28</p> <p>HÉNIN-BEAUMONT 2</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>28</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>29</p> <p>LENS</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>29</p> <p>LENS</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>29</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>30</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>30</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>30</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>31</p> <p>LILLERS</p> <p>ARTOIS</p> <p>31</p> <p>LILLERS</p> <p>ARTOIS</p> <p>31</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>32</p> <p>LONGUEUESSE</p> <p>AUDOMAROIS</p> <p>32</p> <p>LONGUEUESSE</p> <p>AUDOMAROIS</p> <p>32</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>33</p> <p>LUMBRES</p> <p>AUDOMAROIS</p> <p>33</p> <p>LUMBRES</p> <p>AUDOMAROIS</p> <p>33</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>34</p> <p>MARCK</p> <p>CALAIS</p> <p>34</p> <p>MARCK</p> <p>CALAIS</p> <p>34</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>35</p> <p>NEUXY-LES-MINES</p> <p>ARTOIS</p> <p>35</p> <p>NEUXY-LES-MINES</p> <p>ARTOIS</p> <p>35</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>36</p> <p>OUTREAU</p> <p>BOULONNAIS</p> <p>36</p> <p>OUTREAU</p> <p>BOULONNAIS</p> <p>36</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>37</p> <p>AUDOMAROIS</p> <p>AUDOMAROIS</p> <p>37</p> <p>AUDOMAROIS</p> <p>AUDOMAROIS</p> <p>37</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>38</p> <p>SAINTE-VALLE</p> <p>MONTREUILLOIS-TERNOIS</p> <p>38</p> <p>SAINTE-VALLE</p> <p>MONTREUILLOIS-TERNOIS</p> <p>38</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>39</p> <p>WINGLES</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>39</p> <p>WINGLES</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>39</p>	<p>ARRAGEOIS</p> <p>40</p> <p>WINGLES</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>40</p> <p>WINGLES</p> <p>LENS-HÉNIN</p> <p>40</p>
---	---	--	--	---	---	---	---	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE



Une direction générale des services composée de :

- 5 pôles
- 5 secrétariats généraux
- 21 directions (et un laboratoire d'analyses départementales)
- 9 Maisons du Département Solidarité et leurs sites respectifs
- 7 Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial et leurs Centres d'Exploitation Routiers respectifs.

LA SITUATION FINANCIÈRE

(issues du CA 2023)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette) :

214 M€

(en hausse de 28 M€ par rapport au CA 2022)



Les dépenses d'investissement ont permis de réaliser :

163 millions d'euros

relevant de la maîtrise d'ouvrage départementale

51 millions d'euros de subventions d'équipement versés aux partenaires.

La dette par habitant est de **488 euros**

pour une moyenne de 539 euros des autres départements millionnaires en habitants.



Montant total des Allocations Individuelles de Solidarité : **609 M€**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT
1790 M€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
1731 M€

ÉPARGNE BRUTE
59 M€



15) Les temps forts dans le département

18) Les temps forts dans les territoires



Le département du Pas-de-Calais est constitué de 7 territoires dont la diversité nécessite une réponse spécifique.

L'organisation territorialisée des services départementaux permet de conduire des missions de service public adaptées aux besoins des élus, des habitants et des partenaires des territoires.

En 2023, l'activité départementale s'est traduite en « temps forts » sur chaque territoire démontrant ainsi la capacité des services à apporter une réponse de proximité et cohérente face aux besoins.



LES TEMPS FORTS DANS LE DÉPARTEMENT EN 2023

JANVIER



9 janvier • Signature du contrat de plan État-Région - CPER 2021-2027
Partenariat unique en Hauts-de-France mobilisant l'État, la Région, les cinq Départements, la Métropole européenne de Lille et Amiens métropole



Le pacte des solidarités territoriales en action : le FARDA 2023, un nouveau programme d'aides départementales en faveur des territoires ruraux

30 janvier • Plan collèges - Adoption de la délibération en Conseil départemental - « *Construisons ensemble le collège de demain en Pas-de-Calais pour une égalité réelle des chances* »

30 janvier • Adoption de la délibération relative au plan vélo départemental

FÉVRIER



2 février • Réunion d'installation du premier comité départemental de protection de l'enfance



Les stations bébé mobile du Centre Pompidou : un déploiement dans le département, dans les bibliothèques, Centre d'Art et structures accueillant des tout-petits

Adoption du plan de développement de l'agriculture biologique en Hauts-de-France pour la période 2023-2027

MARS



27 mars • Adoption de la délibération du Conseil départemental - Lancement de la plateforme « Professions autonomie 62 » sensibiliser et accompagner aux métiers d'aide à domicile



27 mars • Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques en amateur

AVRIL



3 au 7 avril • 4^e édition « les clés pour réussir » organisée par le Département et Pôle Emploi sur tous les territoires. Semaine des métiers pour les bénéficiaires du RSA »

Spectacle en collèges - Ovaire the top dans le cadre de la saison culturelle départementale ce spectacle traite de l'égalité femme-homme, entre lecture, séance d'aérobic, réflexion sur les données et partage d'informations...

MAI



24 mai • Offrir un accompagnement aux jeunes en rupture ! Création de 14 postes de coach jeunesse dans les missions locales : une « maraude en rose »



13 et 14 mai • 20^e édition des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes, mise à l'honneur des artistes plasticiens du Pas-de-Calais et leurs créations



« Mai à vélo », promotion des mobilités douces



11 mai • Conseil départemental de l'économie sociale et solidaire avec la participation de l'association A Bouts de Films

JUIN



19 juin • Adoption de la délibération en Conseil départemental « *Bien grandir dans le Pas-de-Calais : schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023-2027* »



21 juin • Le Département comme modèle des solidarités humaines ! Rencontre avec une délégation de l'Agence pour une Vie de Qualité - Région wallonne, Belgique



19 juin • Adoption de la délibération en Conseil départemental - « *Le Département s'engage dans l'aventure Paris 2024* »



19 juin • Adoption de la délibération en Conseil départemental - « *Défi biodiversité 62, un plan d'actions pour la biodiversité ordinaire et extraordinaire du Département* »



Ados au micro : WRS62 sur les ondes - Quand les collégiens se transforment en journalistes, retrouvez les capsules WRS62 sur l'ENT « Collèges 62 »

LES TEMPS FORTS DANS LE DÉPARTEMENT EN 2023

JUILLET



8 juillet • Randonnée « Marchons sur le canal » : balade participative sur le projet du canal Seine-Nord Europe à Hermies

LA FRESQUE DU CLIMAT

Vous avez toutes les cartes en main

Des ateliers « fresque du climat » ont été animés par les agents départementaux pour l'ensemble des agents, dans tous les territoires, tout au long de l'année.



Des aménagements de mares et de noues qui participent au premier objectif de la délibération « DéfiBiodiv'62 » « donner de l'espace à la biodiversité »

AOÛT



12 août • Journée internationale de la jeunesse



Les mercredis de l'été • 3 mois pour se rendre sur les plages du Pas-de-Calais

SEPTEMBRE



25 septembre • Adoption de la délibération en Conseil départemental – « Faire du Pas-de-Calais un département inclusif et accessible à toutes et tous : l'Engagement handicap ». Le schéma « Garantir l'inclusion sociale, professionnelle et l'accès au logement des habitants du Pas-de-Calais »



16 au 22 septembre • Semaine européenne de la mobilité - Miamobilité62 se mobilise !



Mois des sports de nature



15 septembre • World cleanup day, un jour pour la planète

OCTOBRE



Signature du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité du Département du Pas-de-Calais. Les partenaires du Cd62 sont : la fédération des travaux publics, Route de France Hauts-de-France et le syndicat professionnel des terrassiers de France.

2 mois - 15 500 collégiens et 20 sites de sport et nature lors de la journée d'intégration des 6^e !



Congrès des maires : le Département présente les ingénieries à disposition des élus et sa politique en faveur de la biodiversité.



12 octobre • Comptoir des fondations et de la finance solidaire, destiné aux acteurs de l'économie sociale et solidaire

NOVEMBRE



28 novembre • Présentation de la labellisation de l'accompagnement RSA faite aux 120 partenaires, professionnels de la coordination et de l'accompagnement



29 novembre • Le Pas-de-Calais à l'honneur pour accueillir le club des territoires du Logement d'abord



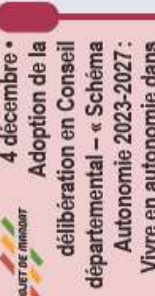
Mois du film documentaire - Projections - Débats dans les bibliothèques partenaires du Département



Accompagnement des structures candidates aux dispositifs 62 Coopération Mobilité européenne et internationale et jumelages innovants par la mission coopération européenne et internationale et ses partenaires.

Inondations de novembre 2023 • Les services départementaux au secours des habitants des territoires sinistrés !

DÉCEMBRE



4 décembre • Adoption de la délibération en Conseil départemental – « Schéma Autonomie 2023-2027 : Vivre en autonomie dans un département inclusif »

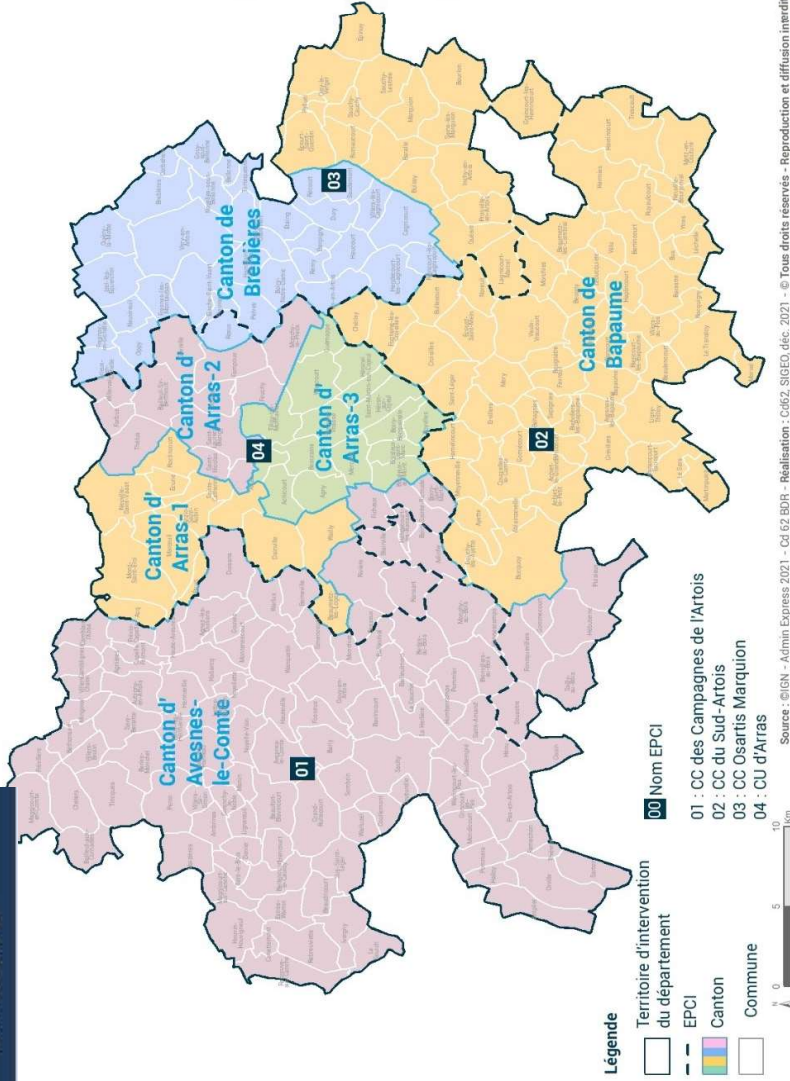
5 décembre • 1^{re} journée de rencontre des intervenants sociaux en commissariats et gendarmeries (ISCG), organisée par Département du Pas-de-Calais avec le soutien de l'ensemble des porteurs de poste et de l'Etat



12 décembre • 1^{er} Comité responsable du PDALHPD



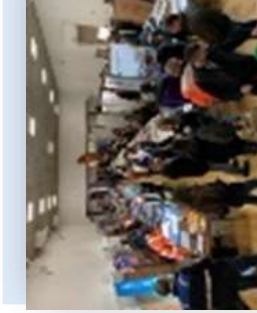
12 décembre • séminaire égalité fille-garçon avec les collèges publics du Pas-de-Calais et Edith Maruejouls, géographe du genre



- ⇒ 211 425 habitants (soit 14,53 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 1 984,8 km² (soit 29,6 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 106,5 habitants/km²
- ⇒ 255 communes
- ⇒ 240 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 4 EPCI : communauté urbaine d'Arras, communauté de communes des campagnes de l'Artois, communauté de communes Osartis-Marquion, communauté de communes du Sud-Artois
- ⇒ 60 bâtiments départementaux
- ⇒ 16 collèges
- ⇒ 1 450 kilomètres de voiries départementales



9 février - Journée de rencontre ESMS/SAAD – Rencontre des gestionnaires d'EHPAD, de résidences autonomie et des établissements et services pour adultes en situation de handicap puis des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). Près de 270 participants pour échanger sur les difficultés conjoncturelles des gestionnaires, la qualité de la prise en charge, les réformes nationales dans un contexte économique dégradé.



Février—Les métiers du Département expliqués aux collégiens de l'Arrageois. Une journée riche : les agents ont présenté les compétences du Département, leur métier, ils ont échangé avec les parents, les élèves. Les collégiens ont été sensibilisés aux différentes mesures proposées dans le cadre de la politique jeunesse permis citoyen, sac ados, les aides pour l'obtention du BAFABAFD ainsi que les missions possibles lors d'un engagement volontaire en service civique.



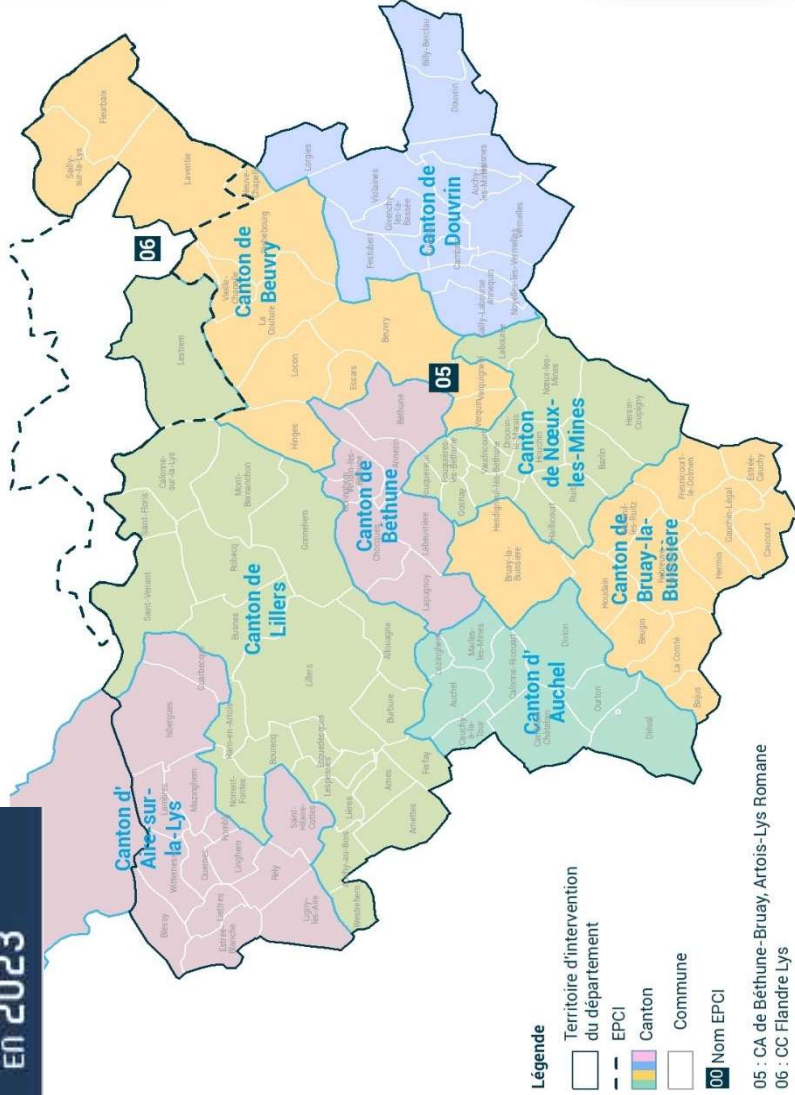
28 mars – Participation du Département à l'évènement « sud job Artois », forum de l'emploi, de la formation et de l'insertion, organisé par la communauté de communes Sud-Artois à Bapaume : le canal Seine-Nord Europe, vecteur d'emploi local.



Mars—Animation de la Ligue de Protection des Oiseaux à destination des agents départementaux occupant la MDADT de l'Arrageois, pour sensibiliser aux bons gestes, à la biodiversité et favoriser l'accueil des oiseaux.

Le jeu pour fédérer et informer—Des séances d'animation collective ont été organisées **toute l'année 2023** autour de trois thèmes : les aides au logement, l'éducation budgétaire et la sensibilisation à la précarité énergétique avec l'acquisition du jeu ECON'HOME. Après un travail avec le SLAI sur les publics BRSA, des animations se sont mises en place pour des majeurs protégés en fin de mesure de protection.





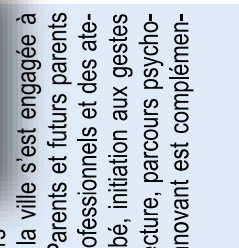
4 février - 6 et 7 avril - la MDADT était en représentation le 4 février à l'IUT de Béthune mais aussi les 6 et 7 avril au lycée professionnel de Bruay-la-Buissière. L'objectif de ces deux manifestations ? faire connaître les missions du Département aux jeunes, pari réussi ! En plus de présenter ses métiers, le Département a apporté son concours financier avec la mobilisation de la « TP mobile », outil de la Fédération Régionale des Travaux Publics, permettant aux visiteurs de s'essayer à la conduite d'engins de chantier via son simulateur.



23 mai : village de l'emploi pour les métiers du bâtiment et des travaux publics, à Bruay-la-Buissière. Organisé par le Conseil départemental, la commune, Maisons et Cités, le PLIE et le Pôle Emploi, ce grand événement avait pour objectif de faire découvrir et tester les métiers du bâtiment et des travaux publics aux personnes en recherche d'emploi pour anticiper les futurs recrutements nécessaires à la réalisation des travaux.



4 septembre - Océane Carnez, membre de l'équipe olympique et paralympique du Département est venue rencontrer les élèves du collège Anatole France de Noeux-les-Mines, classe qui porte son nom depuis la rentrée de 2023.



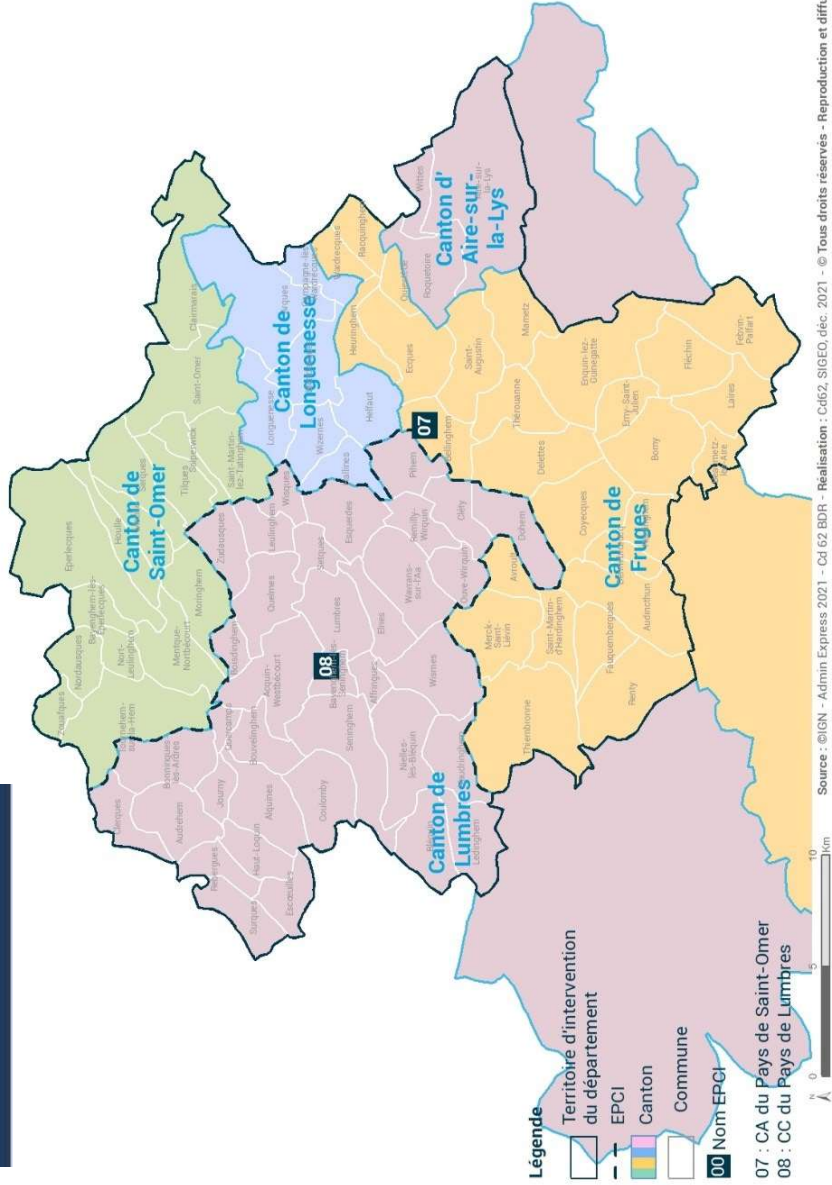
25 octobre - 1er forum des 1000 premiers jours, à Béthune. Démarche dans laquelle la ville s'est engagée à travers la labellisation « cité éducative ». Parents et futurs parents ont pu trouver des réponses auprès des professionnels et des ateliers proposés (portage bébé, massage bébé, initiation aux gestes de premiers secours du nourrisson, coin lecture, parcours psychomoteur pour le tout petit...). Ce dispositif innovant est complété par des lieux de soutien à la parentalité.

Noeux-les-Mines et Béthune - Récréations 62 ! ou l'amélioration du cadre de vie des collégiens, enseignants et personnels éducatifs, par la végétalisation des cours des établissements. Après l'état des lieux écologique, les préconisations avant la mise en œuvre. Les collèges Anatole France de Noeux-les-Mines et Verlainne de Béthune ont expérimenté cette coopération verte interservices !



10 novembre - Noeux-les-Mines - Le Département est impliqué depuis plusieurs années dans la lutte contre les violences faites aux femmes. La MDS de l'Artois participe activement au réseau VIF (violences intra familiales) initié par la sous-préfecture de Béthune et s'implique dans les différentes manifestations organisées dans ce cadre. En ce 10 novembre se tenait une conférence qui clôturait 3 jours de formation VIF à destination des élus du territoire. 40 référents municipaux ont été formés à la détection, la compréhension et l'orientation des

- ⇒ Plus de 288 000 habitants (soit 20 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ Plus de 700 km² (soit 11 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 310 habitants/km²
- ⇒ 104 communes
- ⇒ 62 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI : La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) et la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL)
- ⇒ 12 bâtiments départementaux
- ⇒ 25 collèges
- ⇒ 806 kilomètres de voiries départementales



- ⇒ 129 339 habitants (soit 8,8 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 690,3 km² (soit 10,3 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 187,4 habitants/km²
- ⇒ 89 communes
- ⇒ 77 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI : Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- ⇒ 10 bâtiments départementaux
- ⇒ 9 collèges
- ⇒ 801 kilomètres de voiries départementales

29 septembre - Découvrir le métier d'auxiliaire de vie de manière innovante pour mieux en faire la promotion, grâce à un escape game et la collaboration entre le service local allocation insertion (SLAI) de l'Audomarois et le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) !



En 2023, la maison de l'autonomie a organisé 7 sessions d'information par micro-territoires autour de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), en réponse à un besoin des maires et des CCAS de l'Audomarois. La démarche des professionnels de la maison de l'autonomie « d'aller vers » les partenaires pour échanger autour d'un sujet commun a permis de renforcer davantage les liens et de relancer la dynamique partenariale guichet intégré au bénéfice de l'utilisateur.



Organisé conjointement par Ingénierie 62, les MDADT et le CAUE62 : les maires de Vieille Eglise et Bellinghem ont accueilli ceux de Maresquel-Ecuemincourt, Zutkerque et Hames-Boucres pour un retour d'expérience et une visite de leur nouvelle école.

Novembre - Un territoire impacté par les inondations de novembre ! Des agents départementaux mobilisés ! Le collège François Mitterrand de Théroutanne s'est retrouvé sous les eaux et 15% du réseau des voiries départementales a été fermé à la circulation. 36 agents de la voirie ont été mobilisés H24. Les renforts du Calaisis et de l'Artois ont permis de nettoyer, sécuriser, curer, élaguer pour rendre les voies circulables.



6 décembre - Les producteurs locaux prennent leurs quartiers à Saint-Omer - Rencontres de la restauration collective au collège de la Morinie - 5 chefs cuisiniers du secteur y participent. Le bien-manger est une priorité du Département et de ses 117 restaurants collectifs de collèges.

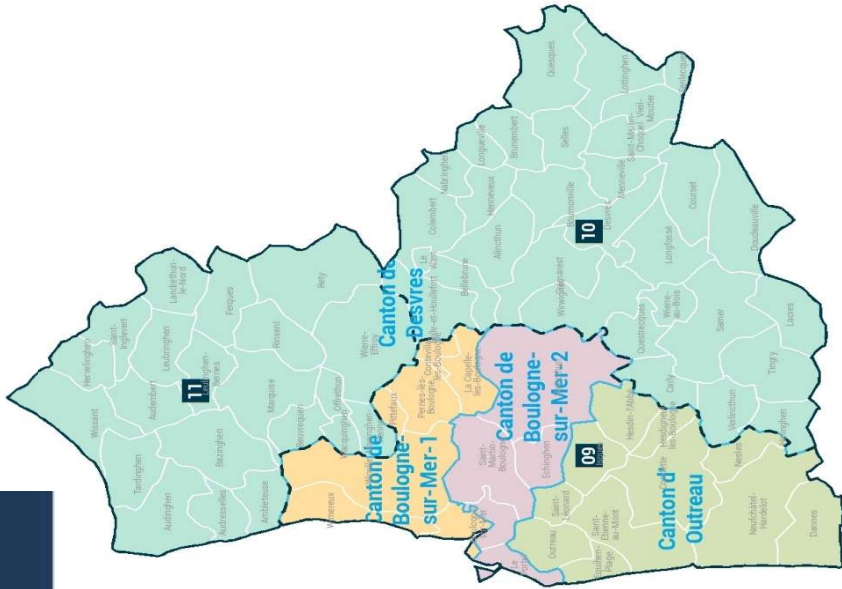


Ouverture d'une maison de santé intercommunale à Lumbres, pour pallier le déficit de soins dans le territoire. Cet équipement de 1,4 millions d'euros, labellisé par l'Agence Régionale de Santé, regroupe 5 cabinets de médecins généralistes, 1 cabinet infirmiers, 4 cabinets de spécialistes. Le Département a accompagné le projet, dans le cadre de la contractualisation, à hauteur de 200 000 euros.



15 décembre - 6^èe édition du Pas-de-Calais urban trail. 1 thématique « Les 4 éléments », 2 500 trailers qui ont profité de spectacles pyrotechniques, acrobatiques, aquatiques et rencontré d'étranges créatures souterraines.

... dans le Boulonnais



- Légende**
- Territoire d'intervention
 - du département
 - EPCI
 - Canton
 - Commune
 - Norm EPCI

09 : CA du Boulonnais
 10 : CC de Desvres-Samer
 11 : CC de la Terre des Deux Caps

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cf. G2 BDR - Réalisation : C6F2, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

- ⇒ 158 258 habitants (soit 10,8% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 480,6 km² (soit 7,2% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 329,3 habitants/km²
- ⇒ 74 communes
- ⇒ 58 communes rurales éligibles au FARDA
- ⇒ 3 EPCI : la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, la communauté de communes de la Terre des 2 Caps et la communauté de communes de Desvres-Samer
- ⇒ 18 bâtiments départementaux
- ⇒ 11 collèges
- ⇒ 573 kilomètres de voiries départementales



24 janvier - Podcast en faveur de la pratique sportive au féminin sur le boulonnais dans le cadre de la journée internationale du sport féminin par le Département aux parents et futurs parents

20 mars - Un collège en 4 mois à Marquise !

Depuis mi-novembre 2022, le fonctionnement du collège de Marquise était éclaté sur plusieurs sites. Grâce à la mise en place sur un terrain de foot adjacent, d'un chantier absolument hors normes dans son dimensionnement (jusqu'à 80 ouvriers sur place, 11 000 tonnes de remblais, 5,4 km de canalisation créés, 299 modules pour la construction de 13 modulaires...), le nouveau collège de Marquise a effectué une seconde rentrée le lundi 20 mars sous un format de 13 modulaires « Marinéo ».



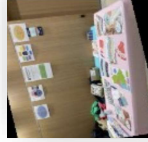
25 mai – Médiathèque de le Portel - Présentation du métier d'assistant familial au forum des métiers de l'aide à la personne dans le domaine sanitaire et social



22 juin - Inauguration de l'exposition « Le Pas-de-Calais, terre d'innovations » à Wimereux : « Le canal Seine-Nord Europe », un exemple d'innovation majeure.

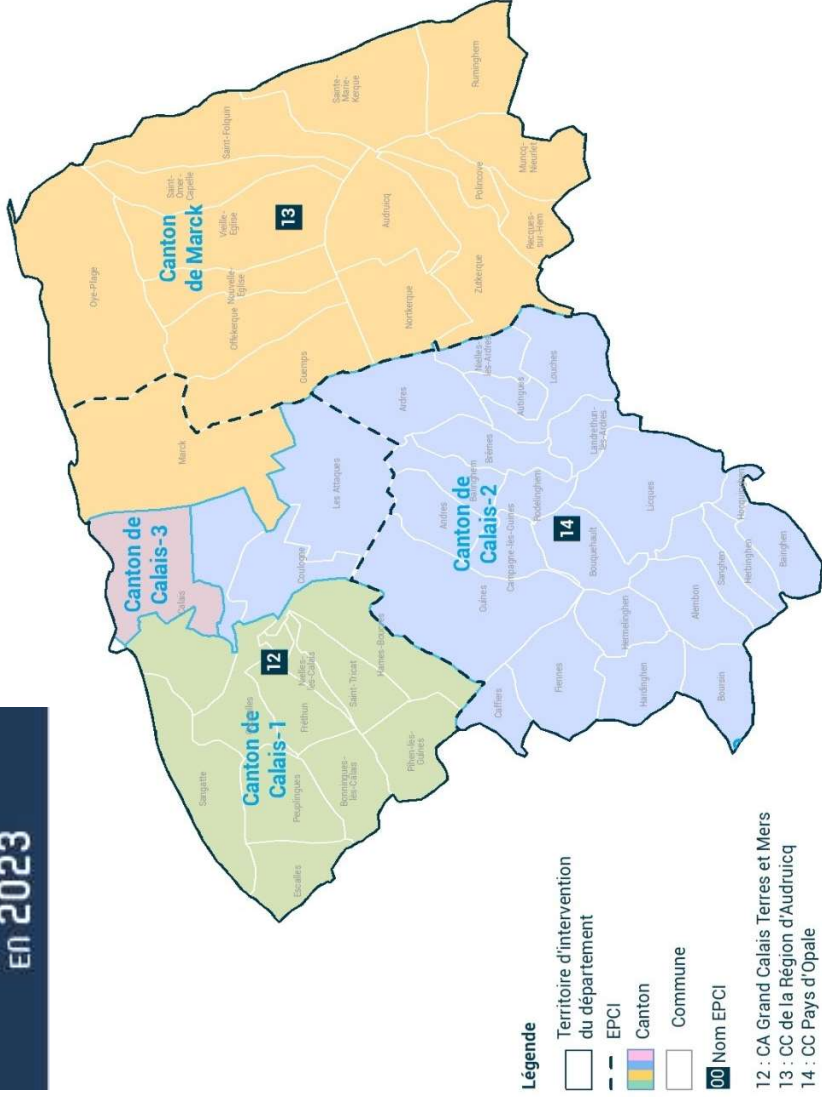
Contractualisation 2023-2026 - 2 intercommunalités ont fait le choix de travailler de concert autour de l'alimentation durable, en déclinant des axes communs dans le cadre de leur Plan Alimentaire Territorial (filière halieutique et agricole) et selon 3 orientations stratégiques : la santé des habitants, le respect du bon état écologique des sols, de la biodiversité et de l'environnement et l'équilibre économique de la relation producteurs/consommateurs.

24 juin – Un forum naissance pour présenter aux parents et futurs parents, l'ensemble de l'offre existante dans le Boulonnais en matière d'accompagnement à la parentalité :



accompagnement anténatal, visite à domicile en sortie de maternité, conseils et accompagnement à la parentalité, suivi médical du jeune enfant - Clinique de la Côte d'Opale à Saint-Martin-Boulogne, en partenariat avec de nombreux professionnels de la petite enfance et organisé par la CAF

FARDA 2023-2026 - les secrétaires de mairie des communes rurales éligibles au FARDA et aux bourgs-centres du territoire ont été conviés à une présentation technique et détaillée des différents dispositifs existants. Ce temps fort a permis de souligner l'engagement du Département envers les collectivités rurales du territoire.



Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cf. G2 BDR - Réalisation : Cif2, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

- ⇒ 157 185 habitants (soit 10,7 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 401 km² (soit 6 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 392 habitants/km²
- ⇒ 52 communes
- ⇒ 42 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 3 EPCI : Grand Calais Terres et Mers, Communauté de communes de la Région d'Audruicq, Communauté de communes de Pays d'Opale
- ⇒ 23 bâtiments départementaux
- ⇒ 15 collèges
- ⇒ 450 kilomètres de voiries départementales

Avril 2023 - Objectif : préparation à l'autonomie ! C'est autour du jeu « Dilemme », organisé par le service logement, que 8 jeunes en décrochage scolaire dont 4 accompagnés par les services de l'ASE se sont mobilisés. Le budget est devenu un jeu au sein des locaux du SAS Coluche (Dispositif de remobilisation socio-professionnelle).



Juin - Pleine réussite de l'édition 2023 « Du stade vers l'emploi ». Les valeurs du sport comme tremplin et accélérateur de recrutements ont bien été défendues au stade de l'Epopée. 90 jeunes ont participé à cet événement innovant et qui répond à nos objectifs d'« Accompagner autrement ». Bel exemple de réussite collective pour favoriser l'insertion professionnelle.



Juin : Un premier forum logement jeunes réussi ! Les acteurs locaux (ADIL, bailleurs, CAF...) et les collègues du SLSL œuvrant autour de la réponse logement ont répondu à l'invitation du partenaire HAJ pour un forum dédié à un public 16-25 ans. Des jeunes accompagnés par l'ASE, la Fabrique Défi, le SAS Coluche, ont pu bénéficier de conseils et d'accompagnements adaptés à leur situation.



Octobre - Un musée mobile pour partager une expérience artistique et esthétique sur les territoires ! Le MuMo a sillonné le territoire et proposé une exposition "Ça carbure !", en résonance à la 2ème édition de la triennale Art & Industrie : Chaleur humaine



Du 1^{er} novembre au 31 décembre, entre les fermetures de routes départementales, la tempête Ciaran qui a provoqué des chutes d'arbres et le soutien aux communes sinistrées, les équipes de MDADT du Calaisis ont enregistré nombre de sorties quotidiennes de jour comme de nuit !



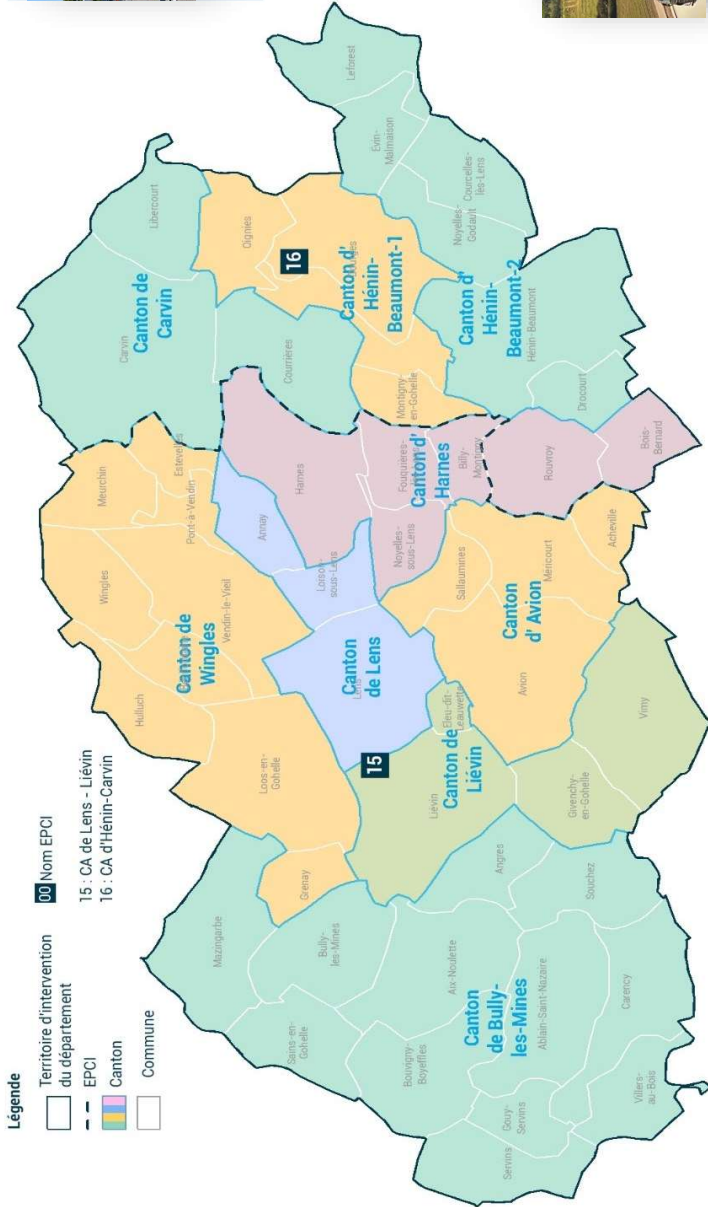
Zoom sur un chantier de renforcement de berges par technique de génie végétal à Zutkerque (RD 226) Dans le cadre de la gestion concertée et différenciée des accotements routiers dans une démarche écologique, un chantier de renforcement de berges, de 90 mètres linéaires a été réalisé.



LES TEMPS FORTS AU COEUR DES TERRITOIRES EN 2023

... à Lens - Hénin

11 mai : 13 collèges d'Hénin-Carvin et Lens-Liévin et 1163 jeunes rassemblés pour la 8^e course contre la faim pour soutenir les programmes de lutte contre la sous-nutrition au Cameroun!



7 juin – Au cœur de la grande résidence de LENS

Le service de PMI et le service social ont participé au "forum partenaires" en présence de nombreuses structures associatives et organismes : CAF, EPDEF, Droit au Travail, la Mission locale. L'occasion de présenter les services et les missions du site de Lens1 au cœur du quartier lensois, et aussi de découvrir et redécouvrir réciproquement les partenaires. Usagers et professionnels étaient au rendez-vous.



22 juin – MDS Hénin-Carvin - Le 22 juin l'heure du bilan a sonné sur un projet qui a duré 9 mois entre la MDA et la MDS d'Arras sud. En effet, 27 assistants familiaux ont pu bénéficier de 10 séances d'échanges avec les professionnels de la maison des adolescents de l'Artois : sur différentes thématiques comme le développement de l'adolescent, les émotions, la sexualité, les consommations, le harcèlement, les Réseaux sociaux et le numérique, l'autonomie...



Réalisation du 1^{er} tronçon du contournement de courrières inauguré en **juillet** et réalisation du pont au-dessus de la Souchez, moments phares pour le territoire.



La 4^e génération de contractualisation a permis d'engager les contrats pour les communautés d'agglomérations (CALL et CAHC) ainsi que le cofinancement de projet par le fonds d'innovation territorial (FIT), pour la commune de Leforest et la Banque Alimentaire 62, **fin septembre**.

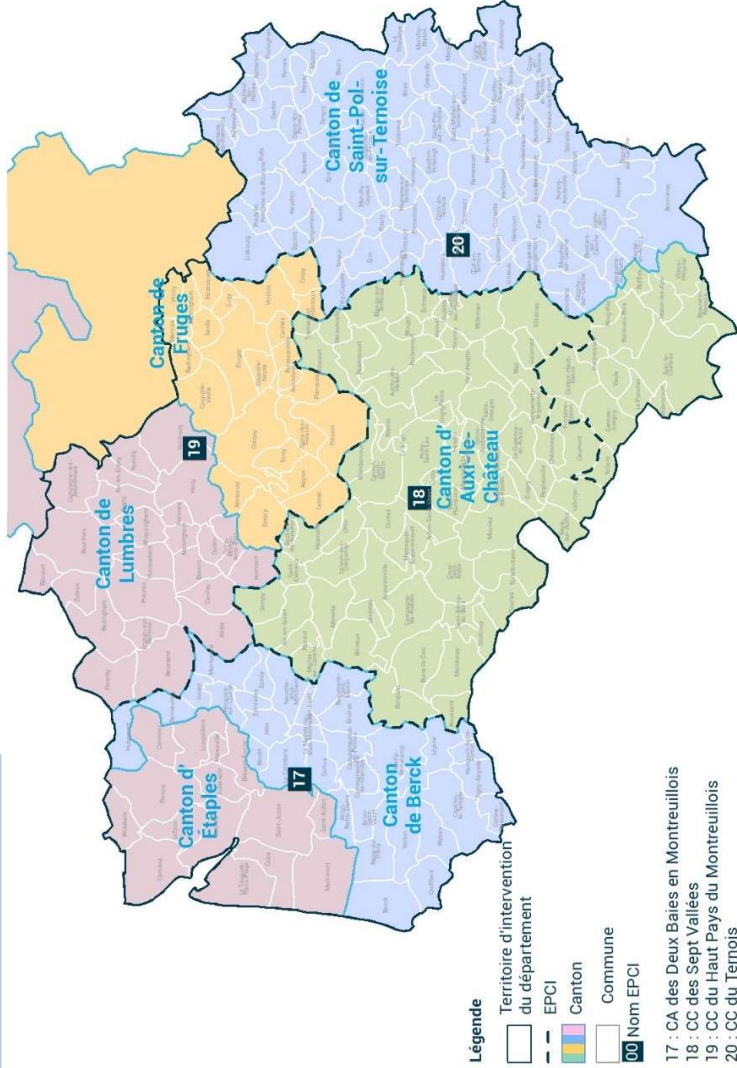


16 et 19 octobre - Les clefs pour réussir - L'équipe du service local allocation insertion a organisé avec le pôle emploi de Carvin, d'Hénin-Beaumont deux événements sur Libercourt et Noyelles-Godault dans le cadre du dispositif « les clefs pour réussir » intitulés: « Intérimerez-vous ». Au total plus de 130 bénéficiaires du RSA ont été reçus par 14 entreprises, intervenants sur le territoire Hénini/Carvin, qui ont pu proposer leurs offres d'emploi.

- ⇒ 368 000 habitants (soit 25 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 353 km² (soit 5,3% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 1043 habitants/km²
- ⇒ 50 communes
- ⇒ 8 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI à fiscalité propre : CALL, CAHC.
- ⇒ 20 bâtiments départementaux
- ⇒ 35 collèges
- ⇒ 325 kilomètres de voiries départementales

Source : IGN - Admin Express 2021 - Cf 62 BDR - Réalisation : CIBC2, SIGECO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

... dans le Montreuillois - Ternois



- ⇒ 149 549 Habitants (soit 10,2% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 2 018,6 Km² (soit 30,1% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 74,1 Habitants/km²
- ⇒ 266 Communes
- ⇒ 252 Communes éligibles au FARDA
- ⇒ 4 EPCI : Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois, Communauté de Communes des Sept Vallées, Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois, Communauté de Communes du Ternois
- ⇒ 28 Bâtiments départementaux
- ⇒ 14 Collèges
- ⇒ 1 796 kilomètres de voiries départementales

Juin - Semaine des maternelles - Cette année encore, les enfants attendaient la venue de Nana dans leurs écoles et n'étaient pas en reste pour lui restituer tous les contenus des vidéos « Nana tu as eu des poux » « Nana tu as fait de la soupe de carottes avec ta maman » « Nana tu as mis les chaussures trop grandes de ta sœur » etc... Avec les parents, une belle occasion d'échanger autour du bien-être de l'enfant.



6 octobre - « Pas sans les 11 millions d'aïdants (es) » - Lors de la journée nationale consacrée aux aidants, dans le Montreuillois, différents événements se sont déroulés autour de cette date : forums, portes ouvertes... avec plusieurs partenaires du territoire.

20 octobre - Prévention des chutes à Frévent – Le public a apprécié la conférence et les conseils donnés par l'ensemble des partenaires pour le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions.



Après la tempête Ciaran du **2 novembre**, le Montreuillois-Ternois a également été frappé par les crues historiques de la Canche et nombre de ses affluents, l'Aa et la Lys ainsi que des phénomènes d'érosion exceptionnelle entraînant des coulées de boue. La vie des services de la MDADT a été rythmée par les alertes inondations et la gestion de leurs dégâts (mise en sécurité, travaux à réaliser). Fin décembre, 37 communes étaient impactées dont 24 classées en état de catastrophe naturelle. 240 km de routes départementales, talus, bassins, et fossés ont été touchés pour une estimation globale à l'époque de près de 7 millions d'euros de travaux.



Décembre - salon WE TECH Côte d'Opale du Touquet – Projet inter-territoires « Innovation et numérique – Découverte par les collégiens du territoire des outils numériques.



Décembre - « Mille et un Livres » se poursuit dans le Montreuillois - Après un an et demi de mise en place, l'action lecture destinée aux tout-petits s'est invitée pour les fêtes de Noël au sein du site de Berck de la MDS du Montreuillois pour favoriser un temps convivial parents et enfants.

La contractualisation de 4^e génération - L'année 2023 a permis d'adopter les premiers contrats sur le territoire : les collaborations avec la Société Nationale des Sauveteurs en Mer, le club de voile de Berck, la communauté de communes des 7 Vallées ou encore la communauté de communes du Ternois ont abouti sur des engagements concrets se traduisant par un soutien départemental global exceptionnel de 802 860 €.



LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Protéger, aider les populations à tous les âges de la vie

- 28 Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité
- 30 Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
- 26 Le numérique, un outil au service des usagers

Servir les habitants au cœur des territoires

- 34 Cartographie des Maisons du Département Solidarité (MDS)
- 35 Les Maisons du Département Solidarité dans les territoires



En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département œuvre tous les jours à assurer toujours plus de justice sociale, de protection et d'aide aux populations. Il s'engage pour un accueil social de proximité et pour aller au-devant des personnes les plus vulnérables. Ces politiques de solidarité s'appuient sur le renforcement de l'autonomie et de la santé de tous, afin que chaque habitant puisse s'épanouir pleinement. Les actions menées en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'accès à l'emploi et au logement, aux outils numériques et à leur utilisation, permettent de faire face aux problématiques socio-économiques de nos territoires. Enfin, l'attention toute particulière portée à la protection de l'enfance et plus largement de la famille, constitue un pilier majeur de l'action départementale. Pour conduire ces actions, les services départementaux s'appuient sur les 9 Maisons du Département Solidarité (MDS), dont les différents sites apportent une réponse de proximité aux besoins de la population.



Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de l'autonomie et la santé

- Budget de 500.09 M€** dont :
- ◆ 296.27M€ pour les personnes âgées
 - ◆ 203.67M€ pour les personnes handicapées
 - ◆ 15 000€ pour la santé
 - ◆ 130 000€ pour le dispositif CESU
 - ◆ 720 000€ pour les centres de santé (hors budget DAS)
 - ◆ 32705 demandes de prestations instruites :
 - ◆ 21291 demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et 1039 APA U
 - ◆ 5041 cartes mobilité inclusion.
 - ◆ 419 demandes d'APA en établissement (hors département).
 - ◆ 3018 demandes d'aide sociale à l'hébergement (ASH)
 - ◆ 636 demandes d'aide ménagère et frais de restauration
 - ◆ 2300 demandes d'accueil de jour et d'hébergement temporaire
 - ◆ 29035 bénéficiaires de l'APA à domicile
 - ◆ 8467 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH)
 - ◆ 1006 bénéficiaires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP)
 - ◆ 7301 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH)
 - ◆ 107 actions financées dans le cadre de la conférence des financeurs à hauteur de 1071265M€
 - ◆ 13 inspections réalisées en EHPAD conjointement avec l'ARS dans le cadre du programme national de contrôle 2022-2024.
 - ◆ 12 habitats inclusifs et 90 bénéficiaires

Le schéma « vivre en autonomie dans un Département inclusif » 2023/2027, fixe le cadre d'intervention des services départementaux dans le domaine des compétences confiées à la collectivité au titre de l'action sociale. Les 4 engagements de ce schéma s'inscrivent pleinement dans les orientations fixées par le pacte des solidarités humaines du projet de mandat.

Le Département agit pour prévenir et retarder la perte d'autonomie

Conscient que la prévention reste la meilleure réponse pour retarder la perte d'autonomie, le Département s'organise grâce à ses différents sites d'accueil du public mais également à son réseau de partenaires, pour assurer le repérage et l'évaluation de l'ensemble des besoins le plus en amont possible. Cette organisation permet ensuite de rechercher et structurer le développement de réponses de prévention de la perte d'autonomie.

Le Département répond aux besoins des personnes vivant à domicile et à celles qui les accompagnent

Le soutien à domicile est une priorité de l'action départementale au regard des enjeux démographiques, de l'évolution des besoins et des attentes des personnes en perte d'autonomie. Celle-ci s'articule, par ailleurs, avec une action particulièrement volontariste à destination des aidants qui contribuent largement à la réussite du maintien au domicile des personnes en perte d'autonomie. Enfin, en développant des offres d'habitats inclusifs, le Département innove dans ses réponses à ces enjeux.

Le Département assure l'évolution et l'adaptation de l'offre d'accueil

Le vieillissement de la population génère des nouveaux besoins en matière d'offre d'accueil. Pour y répondre, le Département investit pour construire, entretenir et rénover les établissements d'accueil sur tout son territoire. Il veille par ailleurs à garantir des conditions d'accueil de qualité pour tous dans ces établissements.

Le Département veille à la coordination des acteurs

Le Département assume son rôle de chef de file et d'assembler au service de la coordination des acteurs et d'une meilleure lisibilité de l'action pour l'usager. Il s'agit notamment d'engager et de soutenir les ressources nécessaires pour relever collectivement les défis du schéma autonomie.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité
Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures



Une forte mobilisation des acteurs de l'autonomie pour répondre aux inondations

Suite aux événements climatiques de novembre 2023 et janvier 2024, le Département a décidé de soutenir les sinistrés devant être relogés dans un établissement médico-social. (EHPAD ou résidence autonomie). Par ailleurs, les services d'aide et d'accompagnement (SAD) localisés dans les secteurs sinistrés ont également bénéficié d'un financement exceptionnel pour les heures qui n'ont pu être réalisées au domicile des bénéficiaires.

Adoption du schéma départemental de l'autonomie, « VIVRE DANS UN DEPARTEMENT INCLUSIF »

L'assemblée départementale a adopté le 5 décembre 2023, le schéma départemental de l'autonomie 2023-2027 « Vivre dans un département inclusif », déclinaison sur le champ des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap du pacte des solidarités humaines. Les orientations de ce schéma sont définies sur une logique de parcours de vie de la personne et se déclinent autour de 4 engagements : agir auprès de la population pour prévenir et retarder la perte d'autonomie, répondre aux besoins des personnes vivant à domicile et à ceux qui les accompagnent, assurer l'évolution et l'adaptation de l'offre d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap, garantir la mobilisation et la coopération avec les acteurs pour répondre autant aux enjeux du quotidien qu'aux ambitions du schéma. 11 fiches actions concrétisent les ambitions de ce schéma. Comme le prévoit la loi, ce dernier a reçu un avis favorable du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), ainsi que de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Lancement de la plateforme « professions autonomie 62 »

Le Département, lauréat de l'appel à projets de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a effectué le lancement du dispositif le 17 mars 2023, journée nationale des aides à domicile. Cette rencontre rassemblant les services d'autonomie à domicile (SAD) du département a permis d'illustrer les missions principales de la plateforme qui est de valoriser et sensibiliser aux métiers du secteur, d'accompagner les parcours d'orientation et de formation, de favoriser le recrutement et d'accompagner les embauteurs. Les différents témoignages d'usagers, de responsables de structure, d'intervenants à domicile, de professionnels de l'accompagnement ont porté sur des sujets variés (risques professionnels, équipe autonome, maintien dans l'emploi, quotidien des intervenants...). La journée s'est clôturée sur une présentation des défis à mener et des perspectives à venir.

Evaluation des haltes répit

Depuis 2013, le Département soutient le développement de haltes répit, offre de répit non institutionnelle pour les aidants. Des disparités de fonctionnement ayant été repérées et la crise sanitaire ayant également entraîné une baisse de leur fréquentation, ce dispositif a alors fait l'objet d'une évaluation en 2023 concernant 10 porteurs. Des axes d'amélioration ont été soulevés portant notamment sur les modalités de fonctionnement, sur les aspects financiers et organisationnels ainsi que sur la coordination des acteurs. Fort de cette évaluation, le cahier des charges a été rénové et un nouvel appel à candidatures a été lancé en octobre 2023 afin de renforcer l'accès à cette solution de répit et favoriser le parcours de l'aidant.

Le Département se mobilise dans le cadre du plan national de contrôle des EHPAD

Dans le cadre du plan national de contrôle des EHPAD 2022-2024, le Département s'associe systématiquement à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la réalisation des inspections sur site, sous forme d'inspection globale ou ciblée qui va concerner environ 1/3 des structures : 11 en 2022, 13 en 2023 et 13 à venir en 2024.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de l'insertion et du logement

316,5 M€ pour l'allocation RSA

Foyers RSA :

46 686 foyers RSA dont 63% de femmes, 56% dans le dispositif depuis + de 5 ans.

98 343 personnes couvertes

51 406 bénéficiaires soumis droits et devoirs

Orientations: 8,4.M€ pour l'accompagnement

51 311 orientations réalisées : 45,53 % sphère solidarité, 22,03 % sphère professionnelle , 32,44 % vers Pôle emploi

Aides financières : 2,1 M€

6 144 secours d'urgence (SU) : 1,5M€

747 aides financières personnalisées (AFP) : 0,3M€

228 fonds d'aide aux jeunes (FAJ) : 0,1M€

115. coups de pouce compétence (CPC) : 0,2M€

Logement : 10M€ dont 5,9M€ pour le Fonds Social Logement (FSL)

4 420 accords FSL

Accompagnement social FSL : 2800 ménages accompagnés en ASLL dont 1 330 nouvelles mesures, 199 AML dont 73 nouvelles mesures et 610 ménages accompagnés au titre du FAL

Insertion & emploi : 25 M€ dont 7,6M€ de contrats aidés

Actions d'insertion : 5 240 participants BRSA et jeunes de moins de 26 ans (mobilité, ISIP, 100% insertion...)

Emploi : 9140 bénéficiaires

4 001 participants en insertion par l'activité économique

947 contrats aidés (CDDI / PEC/ GIE)

895 retours à l'emploi facilités par la mission insertion par l'emploi

3297 accès à l'emploi via les clauses sociales

Adopté en 2023, le schéma « garantir l'inclusion sociale, professionnelle et l'accès au logement » décline de manière opérationnelle et pour la période 2023/2027 l'action du Département dans l'exercice de sa compétence en matière d'inclusion. Il s'inscrit dans les grandes orientations fixées par le pacte des solidarités et se décline en 5 engagements qui constituent donc désormais le cadre d'intervention des services départementaux en la matière.

Le Département favorise l'accès aux droits

Le Département s'engage à assurer, à tous, un accueil social de qualité. Chaque habitant, rencontrant une difficulté, peut bénéficier d'un accueil, qu'il soit physique, téléphonique ou numérique, qui lui permette d'être pris en compte, peu importe sa situation, écoulé, informé et orienté. Cela suppose de garantir un accueil de qualité au sein des services, principalement en Maisons du Département Solidarité (MDS) ; mais également de s'assurer, en tant que chef de file de l'action sociale, de la coordination des partenaires de l'accueil social.

Le Département investit dans des missions de prévention

Il est capital de pouvoir agir en amont afin d'éviter que ne s'aggravent les situations de précarité et leurs conséquences dans la vie des ménages à travers une approche résolument préventive. Le Département se mobilise pour prévenir les situations d'expulsion locative, les difficultés d'insertion professionnelle et sociale et, finalement, les situations, voire de marginalité totale.

Le Département aide et soutient dans les moments difficiles

Face à la pauvreté et aux problèmes financiers rencontrés par une partie de la population, le Département met en place plusieurs aides individuelles. Qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel ou d'une aide pour surmonter les accidents de la vie, le Département s'engage à apporter une réponse adaptée pour prévenir les ruptures.

Le Département construit des parcours intensifs d'insertion

De nombreux emplois sont, malgré les difficultés, à pourvoir dans le Pas-de-Calais. Le Département se mobilise donc pour permettre aux publics accompagnés d'accéder à ces emplois et de s'y maintenir. Des parcours d'insertion sont donc adaptés aux réalités des besoins des acteurs économiques et des publics accompagnés pour y arriver.

Le Département fédère les acteurs

Le profil des bénéficiaires du RSA a fortement évolué ces dernières années rendant plus difficile la mise en œuvre des parcours d'insertion et le retour à l'emploi. De nouvelles problématiques sont apparues telles que des difficultés psychologiques ou de santé, qui, par ricochet, peuvent engendrer d'autres freins tels que le manque de confiance en soi et le renforcement de l'isolement. Le Département assume donc pleinement un rôle de fédérateur des différents acteurs de l'insertion, pour renforcer l'efficacité des actions.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
Le numérique, un outil au service des usagers



SPECIAL INONDATIONS

Les réalisations majeures

Suite aux inondations, installation de la cellule relogement

Les services du Département se sont mobilisés depuis novembre 2023 et continuent de l'être pour mettre en place aux côtés de l'Etat, une démarche spécifique visant à accompagner le relogement des ménages sinistrés sur les territoires impactés. Les services locaux d'insertion sociale et logement (SLISL) des 4 territoires concernés (Montreuillois, Calaisis, Boulonnais et Audomarois) participent à cette cellule dite de « relogement », en réalisant des diagnostics sociaux permettant de connaître les situations des ménages et leurs besoins de relogement.

Adoption du schéma départemental de l'inclusion 2023-2027

Ce schéma est la déclinaison opérationnelle du pacte des solidarités humaines dans le champ des politiques d'accès et de maintien dans le logement, d'insertion et de lutte contre les exclusions. Il s'articule autour de 5 engagements : favoriser l'accès aux droits, investir dans les missions de prévention, construire des parcours intensifs pour favoriser l'accès à l'emploi, aider et soutenir dans les moments difficiles. Il a été adopté le 25 septembre 2023.

Déploiement du dispositif « Logement d'Abord »

Tous les territoires, sauf le Calaisis et l'Arrageois /Ternois sont couverts par des plateformes « Logement d'Abord ». Afin d'entamer notamment le recrutement de 2 nouveaux coordinateurs sur ces territoires, une réflexion a été entreprise pour recourir aux crédits Fonds Social Européen + (FSE+).

Restitution de l'enquête de l'entreprise Exaeco « Mieux comprendre pour mieux agir »

Entre 2020 et 2022, EXAECO a mené, à la demande du Conseil départemental et de la CAF du Pas-de-Calais, une recherche action sur les bénéficiaires du RSA, appelée «mieux comprendre pour mieux agir»; Il s'agissait de comprendre la manière dont on pouvait entrer dans le dispositif du RSA et la raison pour laquelle certains bénéficiaires y restaient longtemps, ou encore appréhender le mode de fonctionnement des phénomènes de reproduction sociale.

La formation des référents RSA

Pour proposer des accompagnements de qualité des Bénéficiaires du RSA, le Département soutient les professionnels dans la mise en œuvre des dispositifs à travers la réalisation d'un plan de formations, d'informations et d'interconnaissances. A ce jour 230 professionnels réalisent l'accompagnement du public. En 2023, c'est plus de 40 formations qui se sont déroulées sur l'ensemble des territoires.

Escape game à Calais

Au travers d'un parcours dans la ville durant toute la journée, plus de 200 jeunes ont pu découvrir, sous forme de jeux, différentes thématiques en faveur de leur autonomie et des professionnels pouvant les accompagner dans chaque étape. Parmi ces jeunes, 15 étaient en situation de handicap.

L'accueil des agents en situation d'insertion professionnelle : une mission transversale des services !

Le 25 janvier dernier le service accompagnement des métiers de la direction de l'éducation et des collèges et le service insertion et emploi de la direction des politiques d'inclusion durable réunissaient une vingtaine de personnes pour échanger autour de la question de l'accueil et de l'intégration des agents en situation d'insertion professionnelle dans les collèges du Pas-de-Calais.

Des coach jeunesse pour éviter les ruptures de parcours et s'engager avec le jeune dans un projet de vie

Financement de 14 postes de coach jeunesse dans les missions locales : co-construire avec le jeune une réponse globale et adaptée, afin de sécuriser son parcours (santé, social, logement, scolarité, formation, emploi, ressources...) autour d'un accompagnement de proximité et innovant.



Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité
Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de la protection de l'enfance et de la famille

- 26 578** enfants de 0 à 5 ans révolus ont bénéficié d'une consultation
- 14 486** enfants ayant bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle
- 9 225** consultations médicales en centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF)
- 2 611** jeunes accompagnés par les maisons des adolescents
- 37** adoptions dont 28 adoptions tardives
- 1 569** aides financières aux familles
- 8 500** informations préoccupantes et signalements reçus en 2023
- 1 115** actions éducatives à domicile dont 137 renforcées
- 3 536** actions éducatives en milieu ouvert dont 642 renforcées
- 6 954** mesures d'accueil dont 934 concernant les mineurs non accompagnés (MNA) et les JMNA
- 717** contrats Jeunes Majeurs
- 308.2 M€** de dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2023

Le schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023/2027 « bien grandir dans le Pas-de-Calais » constitue également le cadre d'intervention de l'action départementale dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'accompagnement familial. Les 4 engagements de ce schéma structurent donc désormais le fil conducteur de la mobilisation des services départementaux en charge de cette politique publique.

Le Département acteur majeur du service public de la petite enfance

La protection maternelle infantile mène des actions de prévention, d'écoute et de conseils auprès des 30 000 parents qui accueillent chaque année un nouvel enfant dans le Pas-de-Calais. Elle assure par ailleurs le suivi des 1 000 premiers jours, allant de la grossesse aux deux ans de l'enfant.

Le Département aux côtés des jeunes en difficulté

Chef de file de la protection de l'enfance, le Département est en première ligne face aux situations de précarité et de vulnérabilité des familles et de leurs effets sur les enfants, de surexposition aux écrans et aux réseaux sociaux, de mal-être des adolescents et des conséquences des violences intrafamiliales. Le Département porte des actions d'évaluation et des dispositifs de prévention et d'accompagnement des enfants confrontés à des difficultés.

Le Département au service de l'amélioration du cadre de vie des enfants accueillis en protection de l'enfance.

Le Département assure la protection de près de 7000 enfants qui lui sont confiés au titre de l'aide sociale à l'enfance. A ce titre, il s'appuie sur un réseau de près de 1 700 assistants familiaux, des établissements familiaux, des établissements et structures spécialisés qui accueillent ces enfants afin de leur offrir les conditions d'épanouissement nécessaires.

Le Département en soutien des jeunes pour une vie d'adulte autonome.

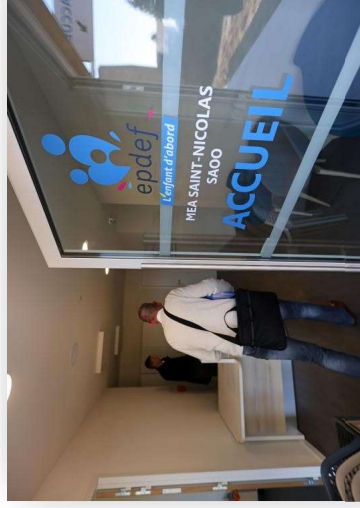
Le Département prend en charge chaque année près de 900 jeunes adultes qui ont connu un parcours en protection de l'enfance. Le Département mobilise une large palette de solutions dans le domaine du logement, de l'insertion ou de la santé sexuelle, afin de permettre à ces jeunes de mener une vie autonome, en évitant la reproduction des schémas familiaux.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures

Création d'une nouvelle offre d'accueil

Ouverture en février 2023 du service Ulysse situé au Portel : géré par l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) ce service de 8 places propose des séjours de répit à des jeunes de 10 à 18 ans déjà accueillis en maison d'enfants ou en famille d'accueil et des séjours de pause pour des jeunes sans lieu d'accueil pérenne.

Ouverture en avril 2023 du service d'accueil d'observation et d'orientation (SAOO) à Saint-Nicolas-Arras : également géré par l'EPDEF, cet établissement de 20 places propose des accueils en urgence de primo-arrivants, une évaluation pluridisciplinaire de la situation des jeunes accueillis (de 6 à 18 ans) afin de proposer l'orientation la plus adaptée à leurs besoins.

Qualité de prise en charge au sein des établissements et services de protection de l'enfance

- ◆ Signature de 2 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les associations Cazin-Perrochaud et Le Regain.
- ◆ 179 signalements d'événements indésirables en établissement ont été traités.
- ◆ 3 inspections ont été réalisées.
- ◆ Déménagement des 80 places de mise à l'abri des mineurs non accompagnés (MNA) sur deux sites, l'un à Longuenesse, l'autre à Arras. Les nouveaux lieux d'accueil offrent des conditions d'hébergement de qualité.

Accompagnement financier des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)

Intégration dans la tarification des ESMS de mesures nouvelles destinées à compenser les effets de l'inflation et des revalorisations salariales mais également à améliorer la qualité de prise en charge des enfants accueillis : taux d'évolution des dépenses (3%), revalorisations SEGUR, revalorisation du coût des places d'accueil d'urgence (+30%), renforts ponctuels en personnel pour situations complexes...

Signature de 3 conventions d'aide à l'investissement destinées à accompagner financièrement les projets immobiliers des ESMS pour un montant total de 10,6 M€.

159 nouvelles places d'accueil et d'accompagnement créées en 2023

45 places d'accueil classique, 24 places d'accueil immédiat, 74 places de dispositif de maintien à domicile/dispositif d'accompagnement au retour en famille, 8 places de répit, 8 places d'accueil de jour et 5 places d'accueil familial spécialisé. 305 nouvelles mesures d'interventions à domicile ont été créées (aides éducatives à domicile, aides éducatives en milieu ouvert, dont 155 mesures renforcées).

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité
Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés du numérique

4 095 pass numériques distribués dans l'ensemble du territoire départemental pour 410 bénéficiaires

MonJob62 :

13 940 personnes inscrites sur MonJob62

7300 personnes inscrites avec au moins 1 CV en ligne

33 380 offres d'emploi déposées depuis le lancement avec une majorité de CDI qui relèvent principalement des 3 secteurs d'activité suivants : service à la personne, transport & logistique et construction / bâtiment / travaux publics

Néogestion :

500 utilisateurs au quotidien dont 40 % sont des bénéficiaires du RSA

87 demi-journées de formation organisées en 2023 par les services pour former les collaborateurs internes, les plateformes d'orientation et les référents RSA...

Les services numériques constituent désormais des outils indispensables dans la relation entre les administrations et leurs usagers. Ils offrent de nouvelles possibilités en matière d'accessibilité et de rapidité de la prise en charge des demandes. Ils sont, cependant, des freins pour les personnes exclues des usages et des ressources numériques. Face à ce constat, l'une des ambitions du pacte des solidarités humaines consiste à faire du numérique une opportunité. Cet engagement vient confirmer la mobilisation des services départementaux dans le déploiement de nouvelles solutions numériques adaptées et inclusives.

Le Département aide aux usages du numérique

Avec un taux d'illectronisme de près de 20%, la population du Pas-de-Calais est particulièrement exposée à la « fracture numérique ». C'est conscient de cet enjeu que le Département déploie, en propre, ou avec l'appui de partenaires des accompagnements à destination des personnes les plus éloignées des usages du numérique. C'est également dans cette même logique d'aide aux usages du numérique que des initiatives en matière de sensibilisation aux risques (cyberharcèlement, exposition aux écrans, ...) sont également proposées.

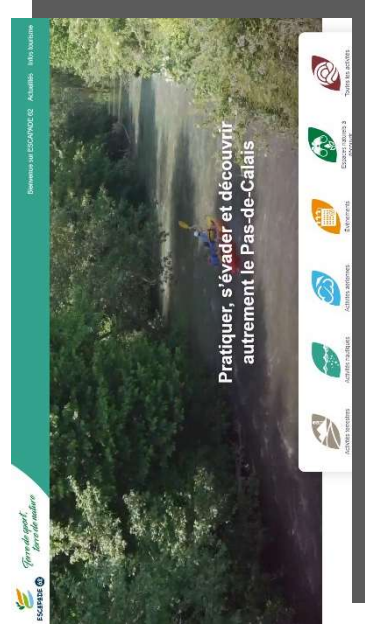
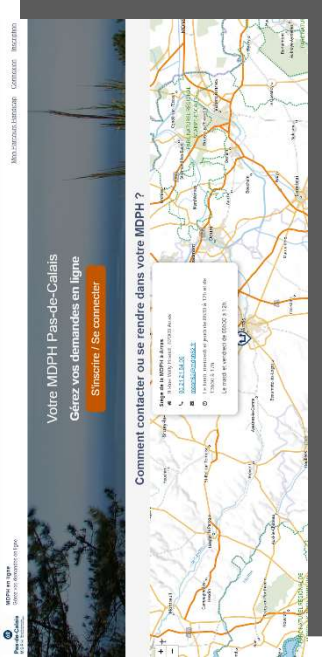
Le Département adapte ses outils aux évolutions technologiques

Le secteur du numérique est sans doute un des domaines qui connaît les plus fortes et rapides évolutions technologiques. Ces dernières constituent indéniablement de véritables opportunités pour améliorer le service rendu à l'utilisateur. C'est pourquoi le Département fait régulièrement évoluer ces services numériques à destination des usagers ou des services, à l'interne. Il s'agit par ailleurs de veiller à ce que ces services maintiennent le plus haut niveau de sécurité possible.

Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé
L'insertion sociale et professionnelle, le logement
La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures

Mise en place d'outils facilitateurs pour les usagers !

- ◆ Les flux numériques entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales et le Département ont été automatisés pour permettre la réduction du délai moyen de traitement, passant, pour les avis de grossesse de 29 jours à 8 jours.
- ◆ Une plateforme service en ligne MDPH a été mise en oeuvre. En collaboration avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, une plateforme « service en ligne MDPH – SEL MDPH62 : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/62> », permet aux usagers de formuler une demande de prestations auprès de la MDPH62.
- ◆ La mise à disposition d'une plateforme numérique / Ouverture du centre de santé de Oye Plage, permet d'assurer la prise de rendez-vous. Les médecins utilisent une plateforme numérique de gestion du dossier médical des patients et la facturation des consultations.
- ◆ Du 15 octobre 2022 au 15 janvier 2023 une plateforme de réservation en ligne a été mise en place pour l'Egyptobus. Plus de 5500 réservations ont été réalisées via internet.
- ◆ La Médiathèque Numérique 62 : programme Bibliothèque Numérique de Référence. « Le Circuit » est un laboratoire d'innovation numérique et de design pour les bibliothèques et les territoires. Ce projet contribue à l'inclusion numérique sur les territoires, propose un nouveau service à l'utilisateur et favorise l'accès aux pratiques numériques pour tous.
- ◆ Escapade62 . Le projet Escapade62 a fait l'objet d'un cadrage et d'un suivi pour une mise en production en juin 2022. C'est une plateforme ouverte aux usagers qui regroupe les informations sur les sports de nature qu'il est possible de pratiquer dans le Pas-de-Calais.
- ◆ La solution rdv solidarités qui permet une prise en ligne de certains rendez-vous sociaux a été déployée sur tous les territoires en 2023.
- ◆ Plus de 4000 PASS numériques ont été distribués qui ont permis à plus de 400 personnes de disposer d'une formation aux usages du numérique en 2023.

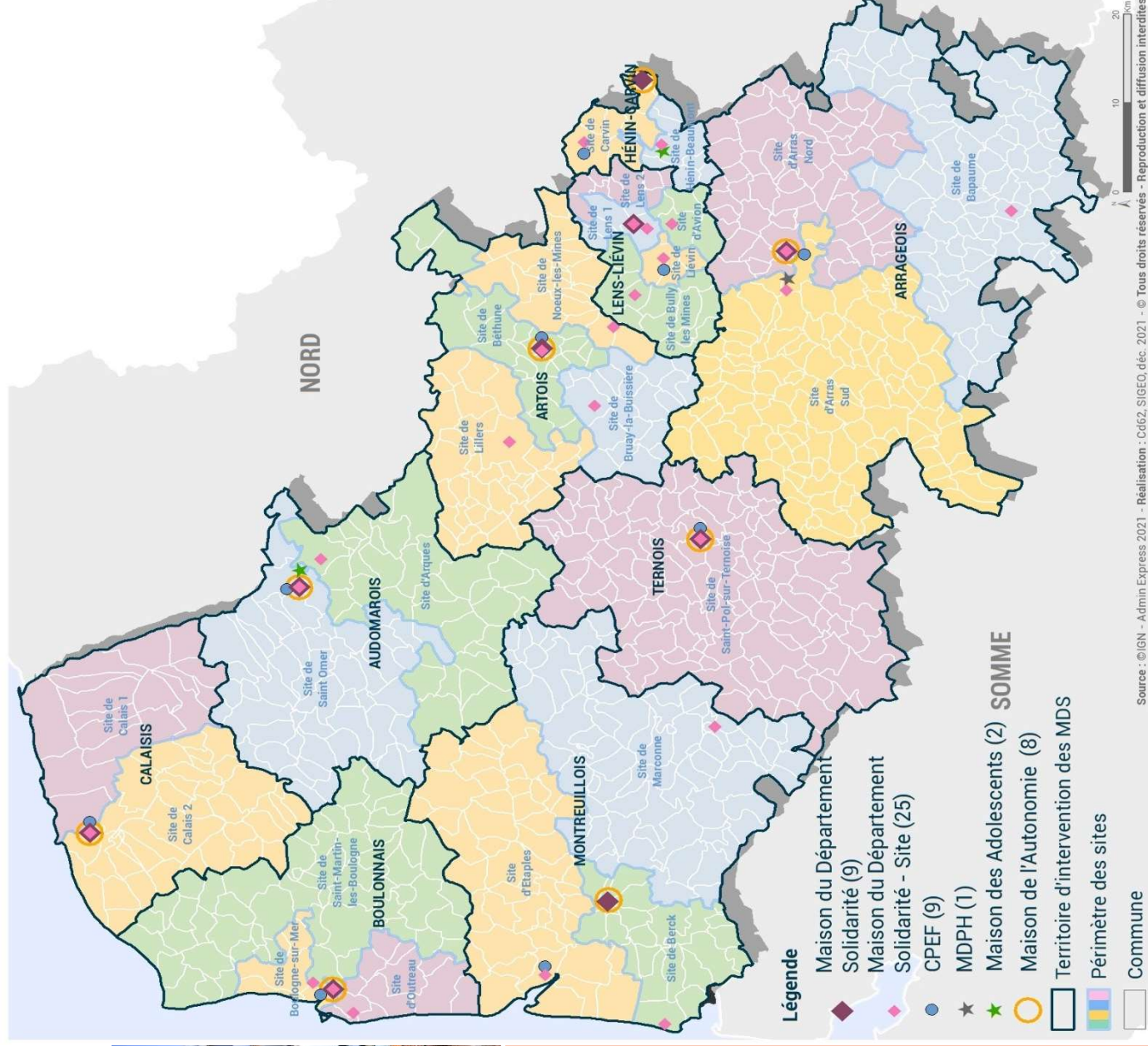
Servir les territoires, au plus proche des populations Les Maisons du Département Solidarité



Les 9 Maisons du Département Solidarité (MDS) participent à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques départementales de solidarité et de développement social : politiques dédiées à l'insertion sociale, dénommée « inclusion sociale » et professionnelle, au soutien des enfants et des familles, des personnes âgées, en situation de handicap, en situation de vulnérabilité et aussi de politiques transversales à tout public relatives à la santé, au logement.

Elles sont chargées d'accueillir les publics, d'écouter leurs besoins et attentes, de les orienter, les accompagner, les conseiller et, le cas échéant, les protéger. En proximité immédiate des 1 453 934 habitants (Source : INSEE, estimation 1^{er} janvier 2023), les agents de la MDS exercent leurs missions, en tant que de besoin, au domicile des personnes, au sein des 25 sites, des 2 maisons des adolescents (MDA), des 9 antennes de Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) et des 371 points d'accueil hors sites.

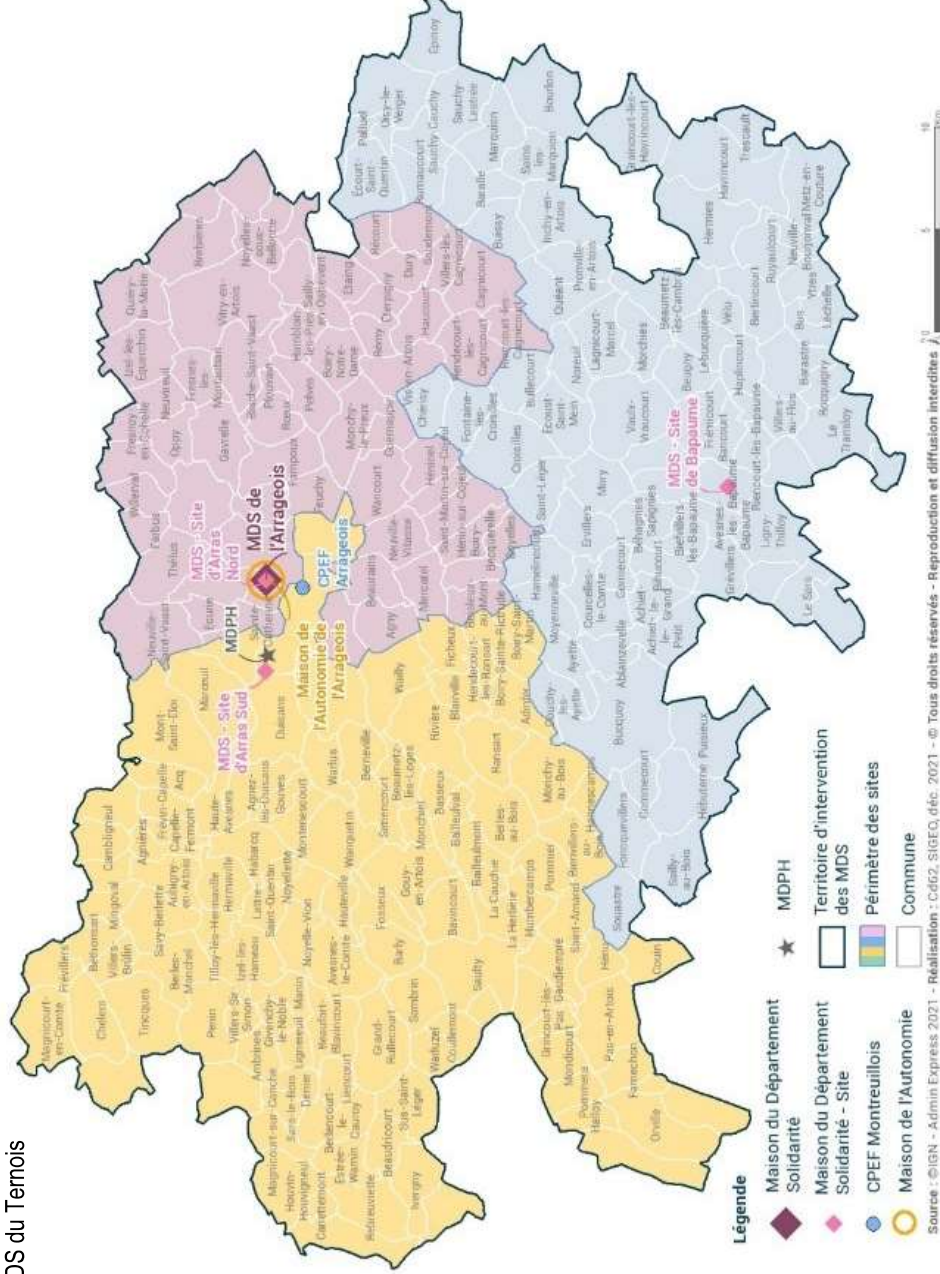
Les MDS organisent également les commissions consultatives d'attribution des aides et prestations individuelles, sous la présidence d'un élu, ainsi que les instances techniques locales de travail pour organiser la pluridisciplinarité des approches et des expertises dans les réponses de proximité.



Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- **MDS de l'Arregeois**
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 4406 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Electricité tél)	437
Aides recevables (accès à un logement non identifié)	360
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	192
Secours d'Urgence (SU) accordés	606
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	28
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	34
Enfance - Famille	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	717
Actions Educatives à domicile, en Milieu Ouvert administratives et judiciaires	358
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	640
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	4900
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	1187
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	4450
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques,	14364
Accueils téléphoniques	44388
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	170
Equivalents Temps Plein (ETP)	163.53

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- **MDS de l'Arrageois**
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Dans le champ de l'accueil social inconditionnel de proximité

Dans le cadre de la contractualisation et des échanges avec les 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire, les services ont ré-impulsé la dynamique et les enjeux autour de l'utilisation de l'outil « WIKISOL 62 » et la mise en place en 2024 de nouvelles sessions de formations et d'informations inter institutionnelles.

Dans le champ de l'enfance et de la famille

En matière de violences intrafamiliales, les services ont accompagné le renouvellement du poste de travailleur social en commissariat et gendarmerie pour la communauté urbaine d'Arras (CUA) et le projet de création d'un poste de travailleur social en gendarmerie (TSG) pour la communauté de communes d'Osartis-Marquion. Le territoire de l'Arrageois compte désormais 4 TSG, soit 1 par établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Dans le Sud Artois également, les services ont participé à l'écriture d'une convention territoriale globale (CTG).

Dans le champ de l'insertion et de l'inclusion durable

Des passerelles, entre le secteur économique et celui de l'insertion, ont été renforcées au sein du territoire, afin d'accompagner le projet de Canal Seine Nord Europe, notamment dans les communautés de communes du sud Artois et d'Osartis-Marquion. Cet accompagnement a pris la forme d'actions multiples d'information à la population et aux partenaires et de mobilisations des publics jeunes et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Des parcours de découverte des métiers, de formations et de qualification ont, d'ores et déjà, été engagés en lien également avec les centres de formation du bâtiment et des travaux publics. 75 000 heures de clauses d'insertion ont été réalisées sur le territoire et ont concerné 238 personnes, majoritairement bénéficiaires du RSA et jeunes de moins de 26 ans, auxquelles s'ajoutent plus de 15 000 heures et 135 emplois pour le Canal Seine Nord-Europe. En matière de logement et d'habitat, les services ont participé aux travaux de renouvellement de l'expérimentation du logement d'abord au sein de la CUA, tandis qu'il a ré-impulsé la mise en œuvre de groupes de résolutions des situations particulières (GRSP) et l'utilisation de la fiche de repérage de la précarité dans le logement sur les autres EPCI du territoire. En outre, les services ont participé à la réflexion pour la mise en œuvre du logement d'abord sur les 3 EPCI du territoire non-couverts jusqu'à présent.

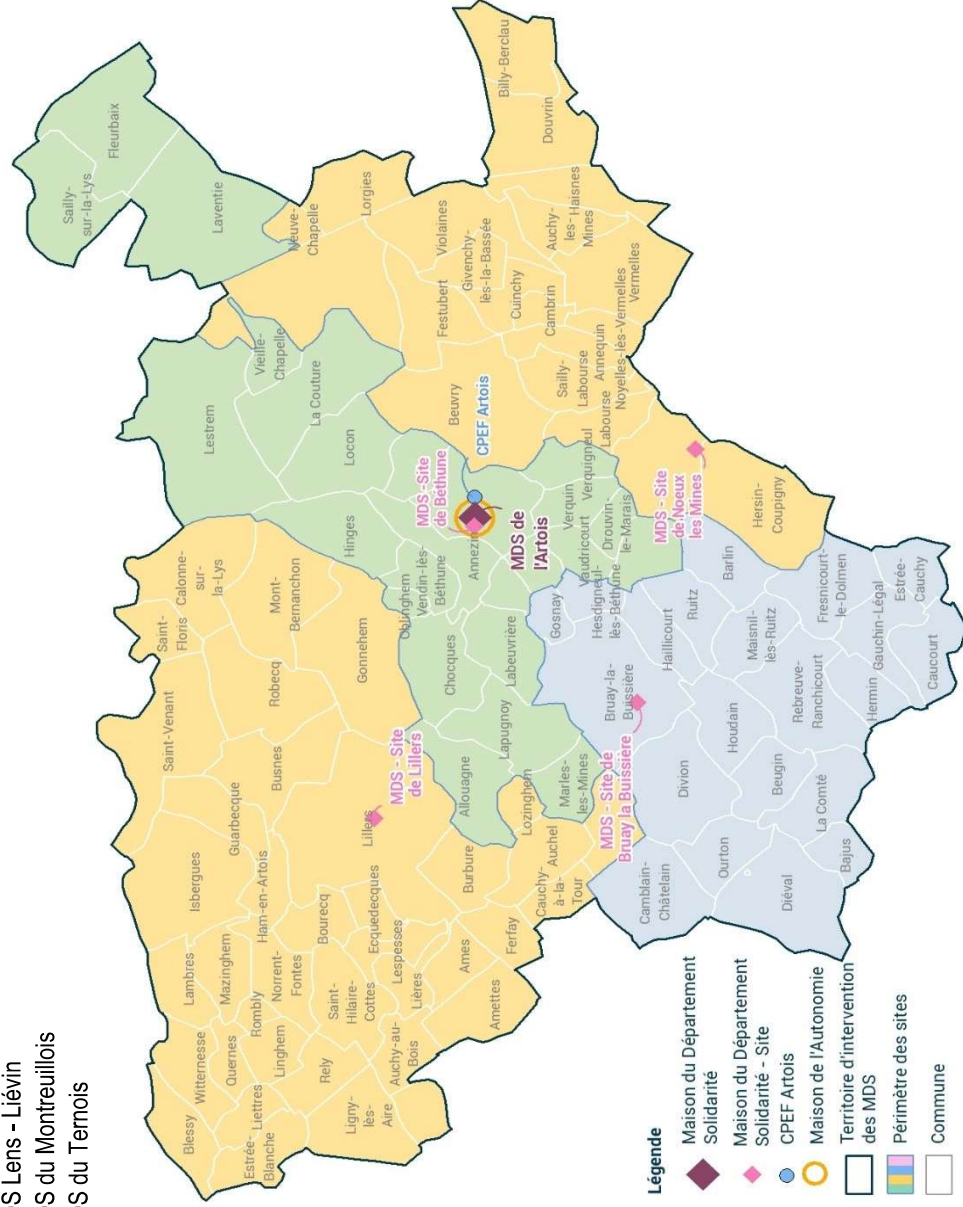
Dans le champ de l'autonomie et de la santé

Un réseau local de prévention de la perte d'autonomie des seniors a vu le jour sur le territoire et a permis de proposer des ateliers d'accompagnement collectif sur le sujet. Les services ont participé à la réécriture du projet territorial d'aide aux aidants 2023-2026 avec les partenaires de la plateforme mais également aux travaux de déploiement de la maison des aidants sur la communauté de communes d'Osartis-Marquion et en particulier dans les communes de Brebières, Izel-les-Equerchin et Ecourt-Saint-Quentin. Les services ont participé également à l'élaboration et à la réécriture d'un contrat local de santé (CLS) de la communauté urbaine d'Arras et à son écriture pour la communauté de communes des Campagnes de l'Artois.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarais
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénilin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



- Légende**
- ◆ Maison du Département Solidarité
 - ◆ Solidarité - Site
 - CPEF Artois
 - Maison de l'Autonomie
 - Territoire d'intervention des MDS
 - ▨ Périmètre des sites
 - Commune

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : C6G2, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites 7

INCLUSION SOCIALE ET LOGEMENT	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 9143 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	1005
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	438
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AF ASE) accordées	208
Secours d'Urgence (SU) accordés	1222
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	83
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	39
ENFANCE - FAMILLE	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	1334
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	942
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	974
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	5200
AUTONOMIE	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	1480
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	6081
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	24050
Accueils téléphoniques	74217
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	259
Equivalents Temps Plein (ETP)	250.19

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Artois
- **MDS de l'Artois**
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin—Carvin
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

En 2023, le « aller vers » et le « accompagner autrement » ont continué d'être le fil rouge du territoire de l'Artois. Le développement de l'interconnaissance, le déploiement d'outils renforçant la qualité de l'accueil, mais aussi la mise en place de personnes ressources favorisant l'approche globale des situations participent à l'ambition d'amélioration de la qualité de service rendue à l'utilisateur.

Dans le champ de la prévention

Les services de la Maison du Département Solidarité (MDS) ont été partenaires des 2 projets territoriaux « Maisons des 1000 premiers jours » qui favorisent l'accompagnement des futurs et jeunes parents. Ainsi la protection maternelle et infantile (PMI) de l'Artois a participé, à Béthune, au premier forum des « 1000 premiers jours », démarche dans laquelle la ville s'est engagée à travers la labellisation « cité éducative ». Parents et futurs parents ont pu trouver des réponses à leurs nombreuses questions auprès des professionnels mais également grâce aux divers ateliers proposés (portage bébé, massage bébé, coin lecture, parcours psychomotricien pour le tout petit...). Ce forum était une première étape du projet préfigurant l'ouverture d'une maison des 1000 premiers jours.

Dans le champ de l'enfance

Actions individuelles et actions collectives sont mises en œuvre au service des jeunes et de leurs familles pour renforcer le lien parent-enfant, ou pour favoriser l'autonomie des jeunes confiés à l'aide sociale enfance (ASE). Favoriser la participation de familles aux rencontres internationales des cerfs-volants de Berck-sur-Mer, mobiliser des familles pour préparer un « séjour vacances en famille », organiser un atelier budget pour les futurs jeunes majeurs confiés à l'ASE, autant d'actions qui ont permis aux enfants, jeunes et parents de rêver, de s'émerveiller ensemble, de découvrir des possibles, de développer des compétences et de favoriser leur autonomie.

Dans le champ de l'insertion et de l'inclusion durable

Le territoire fait face à de forts besoins de main d'œuvre, notamment dans les domaines du bâtiment, de la restauration, des métiers de la santé et des services à la personne. L'ensemble des services et notamment le service local allocation et insertion (SLAI) s'est fortement mobilisé pour valoriser ces métiers : orienter les usagers vers ces secteurs en tension et susciter des vocations (participations au premier salon des métiers du bâtiment et au salon des métiers de la santé et des services à la personne, informations collectives sur les métiers d'assistant familial et assistant maternel, ...).

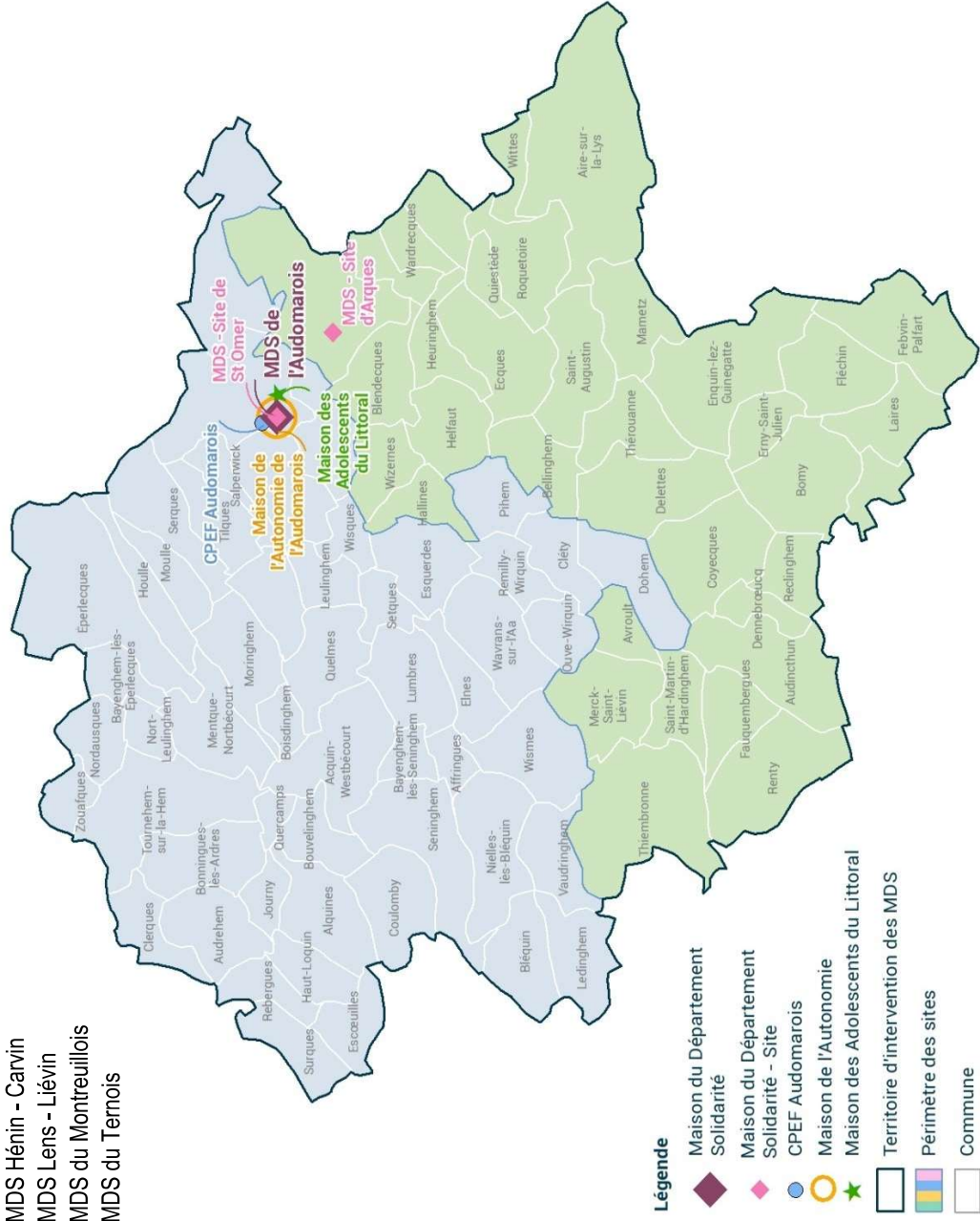
Dans le champ de l'autonomie

Utiliser les compétences de chacun pour renforcer le partenariat, mieux communiquer avec ses pairs, s'épanouir en découvrant les ressources du territoire, c'est le challenge qu'a relevé la maison de l'autonomie de l'Artois. C'est ainsi que la Comédie de Béthune a permis à des étudiants de travailler sur l'accessibilité de la structure aux personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs accueillants familiaux, et de découvrir l'offre culturelle. Aussi, les accueillants familiaux, accompagnés par les services de la MDS, ont participé au salon des métiers de la santé pour promouvoir leur métier et la maison de l'autonomie a participé, avec la MDPH, à Isbergues au salon « Handiscuter » qui réunissait 60 partenaires du champ du handicap.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arageois
- MDS de l'Artois
- **MDS de l'Audomarois**
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Source : © IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : C462, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites N°0

Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 3258 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	283
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	181
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	127
Secours d'Urgence (SU) accordés	412
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	65
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	24
Enfance - Famille	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	459
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	275
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	346
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	2771
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	550
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	2035
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	9 675
Accueils téléphoniques	32 392
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	134
Equivalents Temps Plein (ETP)	127 55

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arageois
- MDS de l'Artois
- **MDS de l'Audomarois**
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin—Carvin
- MDS Lens—Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

L'Audomarois, touché par les inondations

80 communes de l'Audomarois ont été reconnues au titre des catastrophes naturelles après les différents épisodes d'inondation. Tous les services de la Maison du Département Solidarité (MDS) ont été mobilisés pour soutenir les assistantes familiales, accueillantes familiales, assistantes maternelles, référents RSA, structures de petite enfance, maisons d'enfants à caractère social (MECS)...et pour accueillir les usagers. Un maillage fort entre les communes et les intercommunalités a permis le repérage des personnes touchées par ces inondations. Au-delà des habitants, les professionnels ont également été impactés et ont fait preuve d'agilité pour assurer avec engagement leurs missions.

La culture au service de l'éveil des tout-petits

Les services de protection maternelle et infantile (PMI) de St-Omer et Arques ont œuvré de concert avec la direction de la culture et de la médiathèque départementale pour proposer des activités d'éveil autour de la lecture et de l'éveil des sens, avec deux actions phares en 2023. L'exposition « tout un petit monde pour lire », initiée par la médiathèque départementale du Pas-de-Calais, et un espace de lecture itinérant dédié à l'éveil artistique des tout-petits et de leurs accompagnants. Enfants, parents et professionnels ont pu s'installer dans un décor "marin" pour profiter d'une séance de lecture, puis d'une séance d'éveil à travers des temps de jeu, de créativité et de découvertes sensoriels. Ces ateliers ont permis aux jeunes enfants de partager un moment privilégié avec leurs parents ou avec les professionnels accompagnants. L'exposition « station bébé mobile » a permis aux services de PMI de mener une action de prévention au service de l'éveil des tout-petits. En février, les enfants âgés de 0 à 2 ans ont pu découvrir ce parcours sur le corps à travers une dizaine d'ateliers co-animés par la médiathèque d'Arques et les services de PMI. Au programme : lectures sur le thème du corps, peintures mains-pieds, éveil au son, détente bébé... Le lancement de cette action a permis de découvrir en toute simplicité et dans la bonne humeur, la facilité avec laquelle les enfants s'approprient des « guirlandes d'intestins », une bouche géante, de gros yeux ballons, des colliers de dents rugueuses.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de l'Audomarois rejoint les locaux de la maison des adolescents de l'Audomarois

Le 22 mars 2023, l'équipe du point information jeunesse (PIJ) a intégré les locaux de la maison des adolescents de l'Audomarois au 32 rue Wissocq à Saint-Omer, ce qui permet de mutualiser les compétences, d'élargir et de rendre davantage lisible l'offre de services destinée aux adolescents et jeunes adultes du territoire. Le PIJ accueille les jeunes de 13 à 30 ans afin de leur proposer des services pratiques (aide au CV, jobs d'été, aides diverses...), de répondre à leurs préoccupations sur diverses thématiques (information jeunesse, mesures coup de pouce...) et de les orienter plus facilement vers les collègues de la maison des adolescents.

Pour croquer les soucis des petits !

Les enfants accompagnés par les services de la MDS ont parfois bien des soucis qui pèsent sur leur cœur, mais ce n'est pas toujours facile de s'exprimer auprès d'un adulte. Le club de couture « au fil des liens » de Munca-Nieurlet a fait don de 22 croque-soucis cousus mains, pour aider les enfants accompagnés par les services à partager leurs émotions. Ces jolis petits monstres doudous dévoilent les soucis qui leur sont confiés sur papier (un petit mot pour les plus grands, un dessin pour les plus petits) grâce à une poche ventrale magique. Ils serviront de supports de médiation aux professionnels pour faciliter les entretiens et seront offerts aux enfants qui en ont le plus besoin.

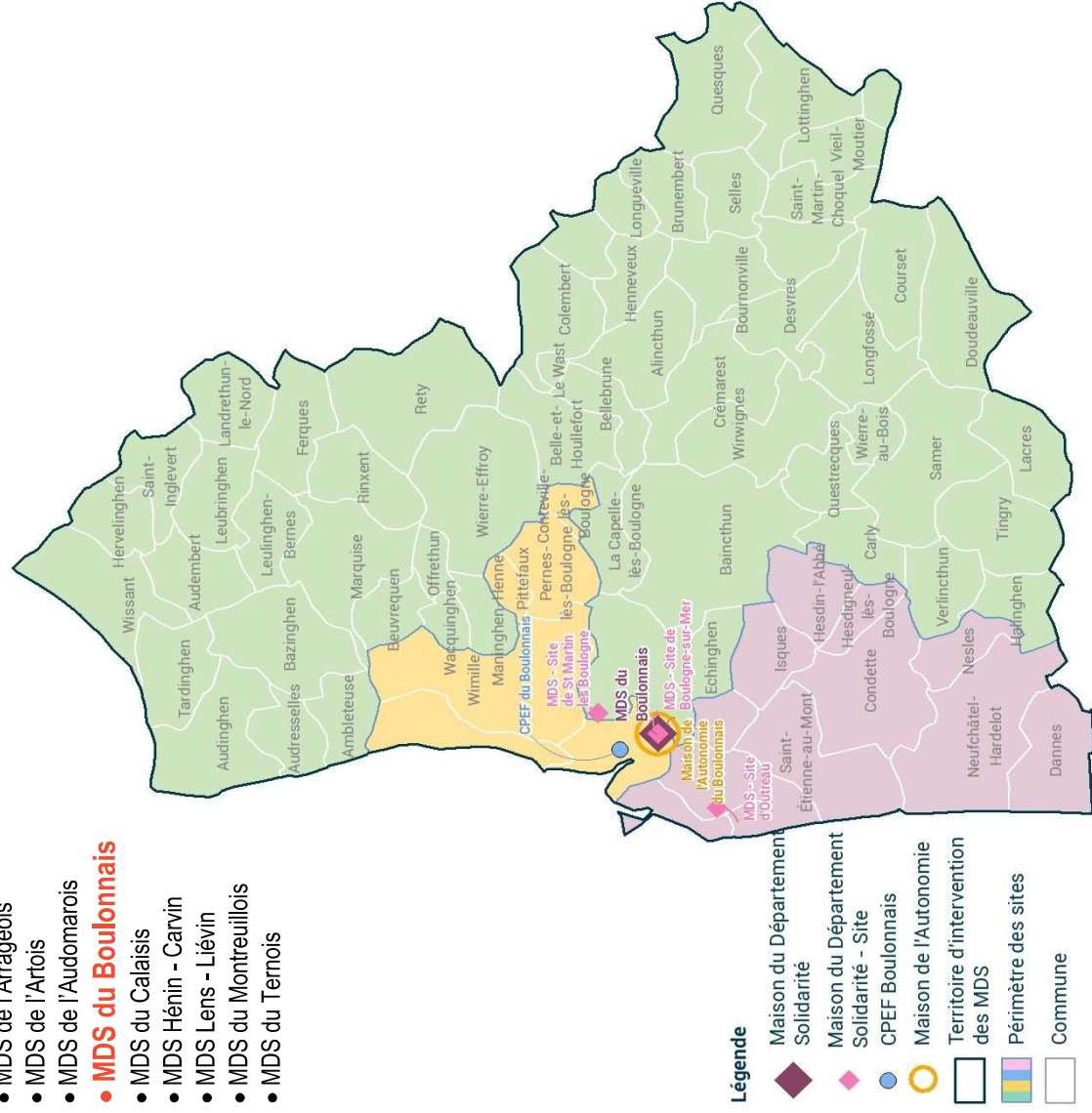


Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites

des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- **MDS du Boulonnais**
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Légende

- ◆ Maison du Département Solidarité
- ◆ Maison du Département Solidarité - Site
- CPEF Boulonnais
- Maison de l'Autonomie
- ▭ Territoire d'intervention des MDS
- ▭ Périmètre des sites
- ▭ Commune

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites 0 4 8 km

Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 4922 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	420
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	231
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	169
Secours d'Urgence (SU) accordés	749
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	67
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	54
Enfance - Famille	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	846
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	548
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	473
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	1602
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	978
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	3784
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	16191
Accueils téléphoniques	58417
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	182
Equivalents Temps Plein (ETP)	174 33

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- **MDS du Boulonnais**
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin—Carvin
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Les CTEC de l'Arageois-Ternois et du Boulonnais ont eu lieu les 19 et 23 janvier. Mais qu'est-ce qu'un CTEC ?

Un CTEC, c'est un comité territorial d'échange et de concertation : instance de gouvernance pour la mise en œuvre du plan logement-hébergement, piloté par le Département et la préfecture du Pas-de-Calais. Le CTEC se réunit 2 fois par an, pour rendre compte des besoins du territoire, partager les initiatives locales et proposer des solutions concertées. Le CTEC se décline en groupes de travail pour avancer plus concrètement sur certains enjeux, tels que l'habitat indigne, la précarité énergétique ou encore les expulsions locatives. Le CTEC du Boulonnais s'est réuni le 23 janvier à Wimille, présidé par madame Mireille Hingrez-Cereda, Vice-présidente du Conseil départemental élu du canton de Boulogne-sur-Mer, et madame Martine Nougarede, secrétaire générale de la sous-préfecture représentant M. le Sous-préfet. Ce fut aussi l'occasion de dresser le bilan des ateliers menés dans le cadre du précédent plan logement-hébergement, tout en mettant en avant les projets initiés depuis, comme le « logement d'abord » ou encore le « plan pauvreté-précarité ». S'en est suivi un focus sur les difficultés d'accès au logement sur le territoire.

Le Boulonnais en action... Les olympiades de l'emploi... une belle aventure !

Du 09 au 13 octobre 2023, dans le cadre de l'action « les clés pour réussir », le service local allocation insertion (SLAI) de Boulogne-sur-Mer, en partenariat avec le Pôle Emploi de Saint-Martin, ont continué d'agir ensemble sur le territoire au bénéfice des demandeurs d'emploi allocataires du RSA. Durant 5 jours, ils ont bénéficié d'un parcours jalonné d'ateliers sur la mobilité, le sport, la santé et la découverte d'une zone d'activité économique.

10 employeurs ont ouvert les portes de leurs entreprises à l'occasion d'un jeu de piste réalisé dans la zone de l'Inquétirie de Saint-Martin Boulogne.

Des séquences de débriefing collectives ont été organisées avec chaque participant autour des informations capitalisées suite aux échanges avec les professionnels : secteurs d'activité de chaque entreprise, compétences et savoir-être attendus.

La mise en place d'ateliers de simulation d'entretiens de recrutement : les conseils apportés par les équipes, le dynamisme des participants et les mises en situation ont permis à chacun d'identifier les bonnes pratiques afin de mettre en avant ses compétences et ses savoir-être.

Un job dating a clôturé cette belle semaine avec des emplois à la clef, ainsi que des immersions professionnelles.

Au terme de ces olympiades, des diplômes ont été remis à l'ensemble des participants pour souligner leur mobilisation et les encourager. L'aventure n'est pas finie : les participants sont unanimes pour que des suites de parcours soient engagées avec les conseillers. A vos marques, prêts ? partez !!

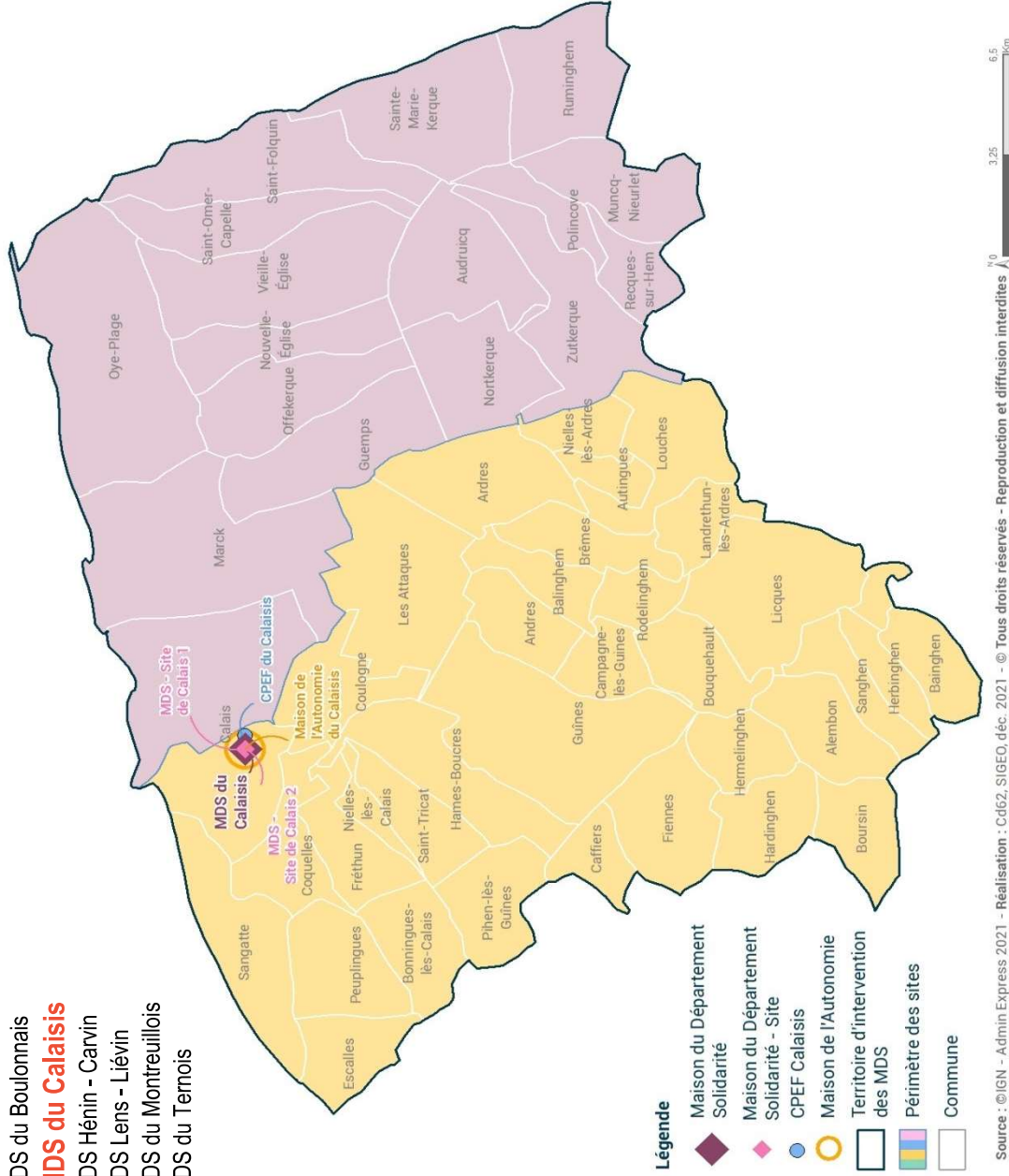
Une nouvelle étape pour la maison des adolescents du Boulonnais !

La maison des adolescents a emménagé au 178 rue Faidherbe et cohabite maintenant avec le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF). C'est dans ce nouveau lieu que l'équipe continue d'accueillir les adolescents, leurs parents ainsi que les professionnels, pour répondre à toutes leurs questions ou toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Pour l'année 2023, c'est plus de 700 jeunes, de 10 à 20 ans, qui ont poussé la porte de la structure ; une fréquentation en perpétuelle augmentation depuis sa création.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- **MDS du Calaisis**
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 5705 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	372
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	194
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	267
Secours d'Urgence (SU) accordés	489
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	117
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	7
Enfance - Famille	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	881
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	498
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	505
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	2831
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	733
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	2801
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	10921
Accueils téléphoniques	36018
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	161
Equivalents Temps Plein (ETP)	154.80

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- **MDS du Calaisis**
- MDS Hénin—Carvin
- MDS Lens Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures



Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Suite aux inondations, la mobilisation des professionnels a plus particulièrement visé à accompagner, avec nos partenaires locaux, les situations les plus complexes, à épauler les services d'aide à la personne, puis à réaliser les diagnostics en vue de proposer des relogements aux personnes sinistrées ; sans oublier d'accompagner les professionnels eux-mêmes victimes, donnant tout son sens au mot solidarité. Deux actions fortes ont été réalisées pour les jeunes (notamment ceux confiés ou sortants de l'aide sociale à l'enfance) : un premier forum logement jeunes salle du Minck à Calais et un escape game géant porté par La Fabrique Défi. Ce dernier a réuni en juin environ 200 jeunes et leur a permis d'obtenir de nombreuses informations sur les thématiques du logement, de la santé et de la mobilité, sous une forme ludique, très adaptée à ce public. Les jeunes les plus chanceux ont remporté les superbes lots offerts par le Département (trottinette électrique, etc.)

Pour une société qui reconnait la place de chacun

A travers la dimension du « aller-vers », le service local de l'inclusion sociale et du logement (SLISL) s'est associé aux bailleurs locaux, le 10 octobre, pour réaliser une action innovante au pied des immeubles de la résidence Chanzy. Une cinquantaine de résidents ont pu échanger autour des stands tenus par les professionnels pour exposer leurs difficultés, obtenir des réponses à leurs questions ou tout simplement s'informer. Durant les échanges, le centre social « Espace Centre » prenait en charge les enfants, permettant aux parents de profiter pleinement de ce temps. Cette action, plébiscitée tant par les professionnels que par le public, sera renouvelée en 2024.

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et dans l'accompagnement

Les différentes rencontres organisées avec les bailleurs sociaux, à l'image de celle réunissant la maison de l'autonomie et Terre d'Opale Habitat en octobre, ont permis de sensibiliser les acteurs à la prévention de la perte d'autonomie. L'adaptation du logement est un sujet important au regard du vieillissement de la population sur le territoire et de la volonté des habitants à rester dans leur domicile aussi longtemps que possible. Cette rencontre a permis d'envisager les collaborations pour mieux accompagner les publics. Le 23 octobre 2023, 30 places de cirque ont été distribuées aux familles accompagnées, illustrant la qualité des relations partenariales avec le CCAS de Calais. 2023, le lancement de l'action APPI (ateliers de parentalité pédagogique et inclusifs), portée par les services de protection maternelle et infantile (PMI), les sages-femmes et les psychologues, vise à travailler les compétences parentales au bénéfice des futurs parents en situation de handicap. L'utilisation du « facile à lire et à comprendre (FALC) » a permis d'intégrer plus d'une dizaine de parents, permettant notamment de mieux prévenir les placements précoces à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

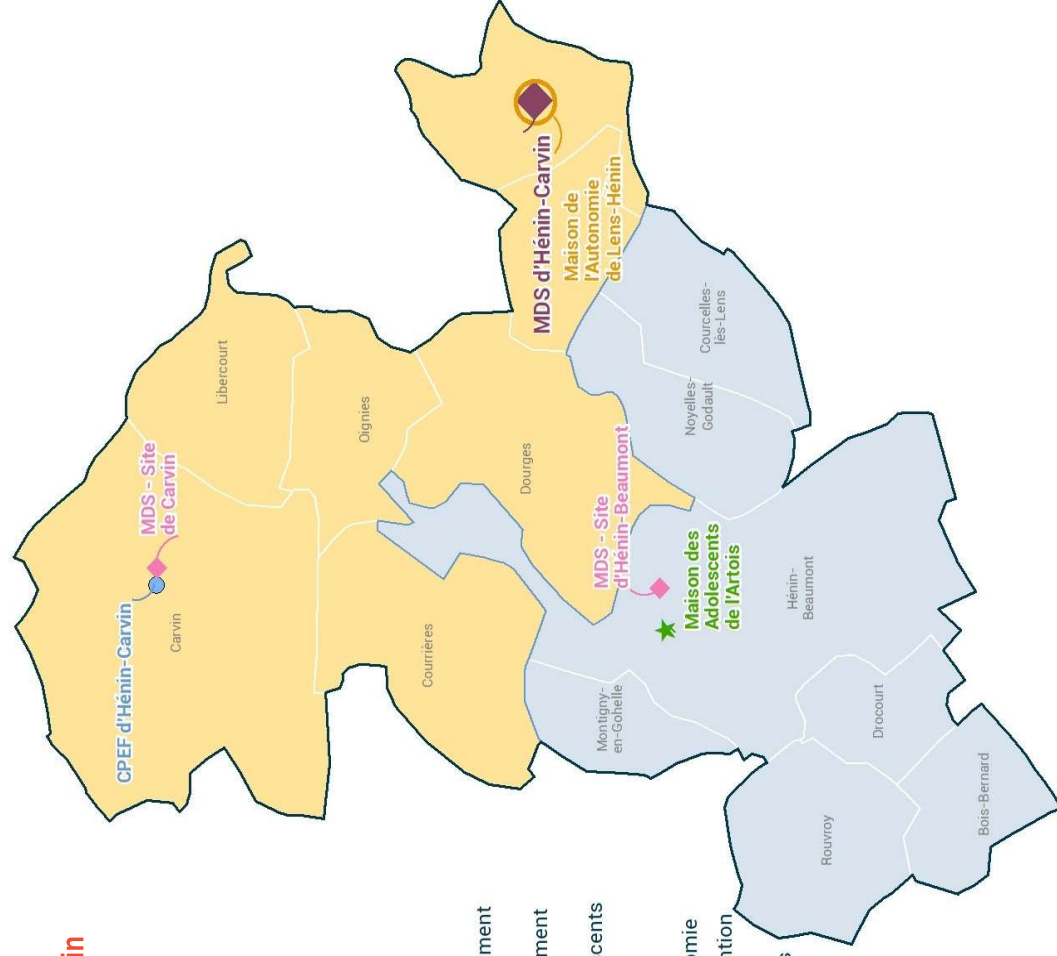
Fédérer pour développer les solidarités, l'aide aux aidants !

L'aide aux aidants illustre parfaitement les objectifs d'association des populations à la construction des actions ou dispositifs qui les concernent. Les habitants du territoire ont été associés à l'élaboration d'un nouveau projet à travers des questionnaires réalisés sur les marchés sur les 3 intercommunalités. Une démarche ambitieuse et fédératrice au service des aidants du Calaisis.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- **MDS Hénin - Carvin**
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Légende

- ◆ Maison du Département Solidarité
- ◆ Maison du Département Solidarité - Site
- ★ Maison des Adolescents de l'Artois
- CPEF Ternois
- Maison de l'Autonomie
- Territoire d'intervention des MDS
- Périmètre des sites
- Commune

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Réalisation : Cdg2, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites N 0 1,75 3,5 (km)

Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 5043 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Maintien / Eau Électricité Tél)	538
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	223
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	273
Secours d'Urgence (SU) accordés	941
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	63
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	22
Enfance - Famille	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	614
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	342
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	283
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	984
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	910
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	2574
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	11125
Accueils téléphoniques	38683
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	180
Equivalents Temps Plein (ETP)	175 13

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calais
- **MDS Hénin - Carvin**
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois

Les réalisations majeures

37 partenaires au rendez-vous du forum de l'autonomie pour les jeunes !

Le 31 mai, la maison des adolescents de l'Artois a mis en place la 2ème édition du forum de l'autonomie, l'occasion pour les jeunes, leurs parents et les professionnels de découvrir les ressources qui s'offrent à eux pour promouvoir leur autonomie sur des champs divers (logement, insertion, loisirs, culture...) et échanger sur leurs projets. 37 partenaires ont répondu présents pour tenir un stand dont des professionnels départementaux de différents services, tels que les conseillers insertion du service local allocation insertion (SLAI), une conseillère conjugale du centre de planification familiale (CPEF), la mission jeunesse et citoyenneté, une chargée d'emploi du service recrutement mobilité formation du pôle solidarité, la mission de pilotage du RSA et inclusion des jeunes avec la présence des coaches jeunesse. 137 personnes ont été reçues sur ce forum dont 94 adolescents, 11 parents et 32 professionnels.

La maison de l'autonomie à la rencontre des 110 partenaires du territoire, des services départementaux au rendez-vous et une belle interconnaissance !

Le 6 avril se tenait le comité territorial de l'autonomie de Lens Hénin où l'équipe de direction de la maison de l'autonomie a pu exposer aux 110 partenaires du territoire présents l'évolution de ses missions et ses instances d'animation partenariale, ainsi qu'un focus sur l'habitat inclusif et un point d'actualité sur l'offre médico-sociale du territoire.

Les assistants familiaux avaient besoin de connaître les missions du CPEF pour qu'ils puissent orienter au mieux les jeunes accueillis. Des ateliers de connaissance autour des émotions et la sexualité ont été mis en place et proposés à l'ensemble des assistants familiaux du territoire sous la forme d'une demi-journée par groupe.

Des référents de l'aide sociale à l'enfance (ASE) se sont également joints à ces ateliers. Ces professionnels ont eu des temps de partage et d'échange autour de la sexualité des jeunes, dans un cadre différent. Ces temps de partage, permettant de se connaître autrement, ont été bénéfiques pour la relation référent et assistants familiaux.

Le service enfance famille (SEF) d'Hénin-Beaumont a accompagné 12 enfants, âgés de 8 à 13 ans, à la station touristique du Val Joly, pour 4 jours du 10 au 13 juillet 2023. Les jeunes ont profité d'une session biathlon, accrobranche, piscine, visite d'une ferme, pédalo et des jeux de société. Un séjour qui s'est achevé avec la création d'une vidéo, remise à chacun des enfants, de manière individuelle. Une aventure riche pour petits et grands ! Et de bons moments partagés.

La parent'ART'ilité : Un voyage au Burkina Faso pour les familles accompagnées par le SEF Prévention d'Hénin-Carvin

Les familles accompagnées ont pu assister à une représentation musicale au 9-9 bis de Oignies. Le spectacle intitulé "une journée à Takalédougou" a permis aux 10 enfants (entre 4 mois et 5 ans) et leurs parents de découvrir le Burkina Faso. Une première pour toutes ces familles !

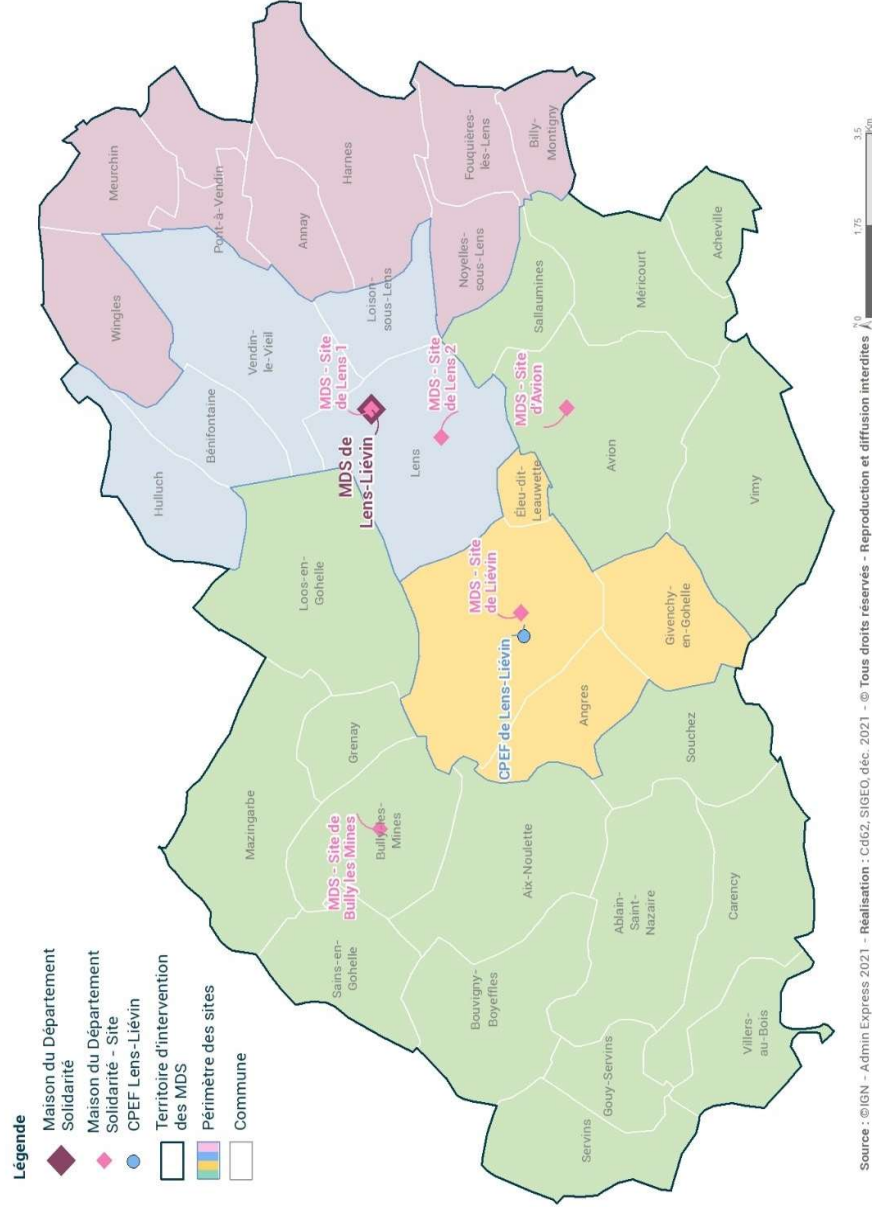
Cette découverte a permis à chacun de partager un moment en famille. Les objectifs pour les professionnels étaient de favoriser le lien parent-enfant, d'accompagner les familles vers l'extérieur, d'accéder à la culture, de vivre une expérience nouvelle et commune. Enfants et parents étaient captivés, bougeant des épaules ou tapant dans les mains au rythme des percussions, musique électronique, chants et kora (instrument de musique à cordes originaire du Mali). Les étoiles dans les yeux et le rythme dans la peau, le bilan de ce premier projet est positif pour chacun, induisant une volonté de réitérer. Certains envisagent désormais de faire des sorties avec leurs enfants de façon autonome.



Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- **MDS Lens - Liévin**
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Source : © IGN - Admn Express 2021 - Réalisation : C662, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 10 933 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Main-tien / Eau Électricité Tél)	1109
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	576
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	189
Secours d'Urgence (SU) accordés	1268
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	207
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	40
Enfance - Famille	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	1379
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	812
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	849
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	5994
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	1848
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	3591
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	20 245
Accueils téléphoniques	63 561
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	237
Equivalents Temps Plein (ETP)	228 90

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- **MDS Lens - Liévin**
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

De nombreuses rencontres et des échanges riches pour la journée logement de la MDS !

Le 28 mars dernier, la MDS de Lens-Liévin réunissait à la maison des associations de Bully-les-Mines l'ensemble des professionnels œuvrant dans la vie sociale du territoire, pour une journée consacrée au logement.

L'occasion pour les acteurs accompagnant des personnes aux difficultés diverses de rencontrer et d'échanger avec tous les membres du réseau partenarial, réunis sous la forme de stands et d'ateliers. Des thématiques variées ont pu être abordées: les leviers pour accéder à un logement, les aides pour s'y maintenir et prévenir les expulsions locatives, les accompagnements et aides financières pour lutter contre la précarité énergétique, etc.

Cette journée fut une réussite, avec plus de 200 personnes présentes tout au long de l'événement.

Des professionnels venant d'horizons divers : de l'insertion professionnelle, des CCAS, du secteur de la santé, des structures d'hébergement et de logement adapté...

Cet engouement a démontré les besoins d'informations et de création d'un réseau partenarial renforcé autour de la thématique du logement.

Journée dédiée aux professionnels de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA de Lens-Liévin

Le service local allocation insertion (SLAI) de Lens Liévin organisait ce mardi 17 octobre 2023, au Trait d'Union à Vendin-le Vieil, une journée dédiée aux professionnels de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA du territoire de Lens-Liévin.

L'objectif de cette journée était de permettre aux professionnels de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA de s'informer sur l'offre de service insertion du territoire, tant celle du Département que celle de nos partenaires.

Sous la forme d'un forum, cette journée a permis d'aborder différentes thématiques telles que l'allocation, l'insertion, le logement, la santé, le numérique, la mobilité, le handicap, l'insertion par l'activité économique et la jeunesse.

De nombreux acteurs étaient présents: les services du Département mais aussi les partenaires du Département comme par exemple la Mission Locale, le Pôle Emploi, l'association Le Cheval Bleu, la communauté d'agglomération Lens-Liévin ou encore la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Remerciements, félicitations et... transmission aux assistants familiaux

Tel était le ton donné lors du moment convivial organisé par l'équipe du service local de l'accueil familial de Lens-Liévin.

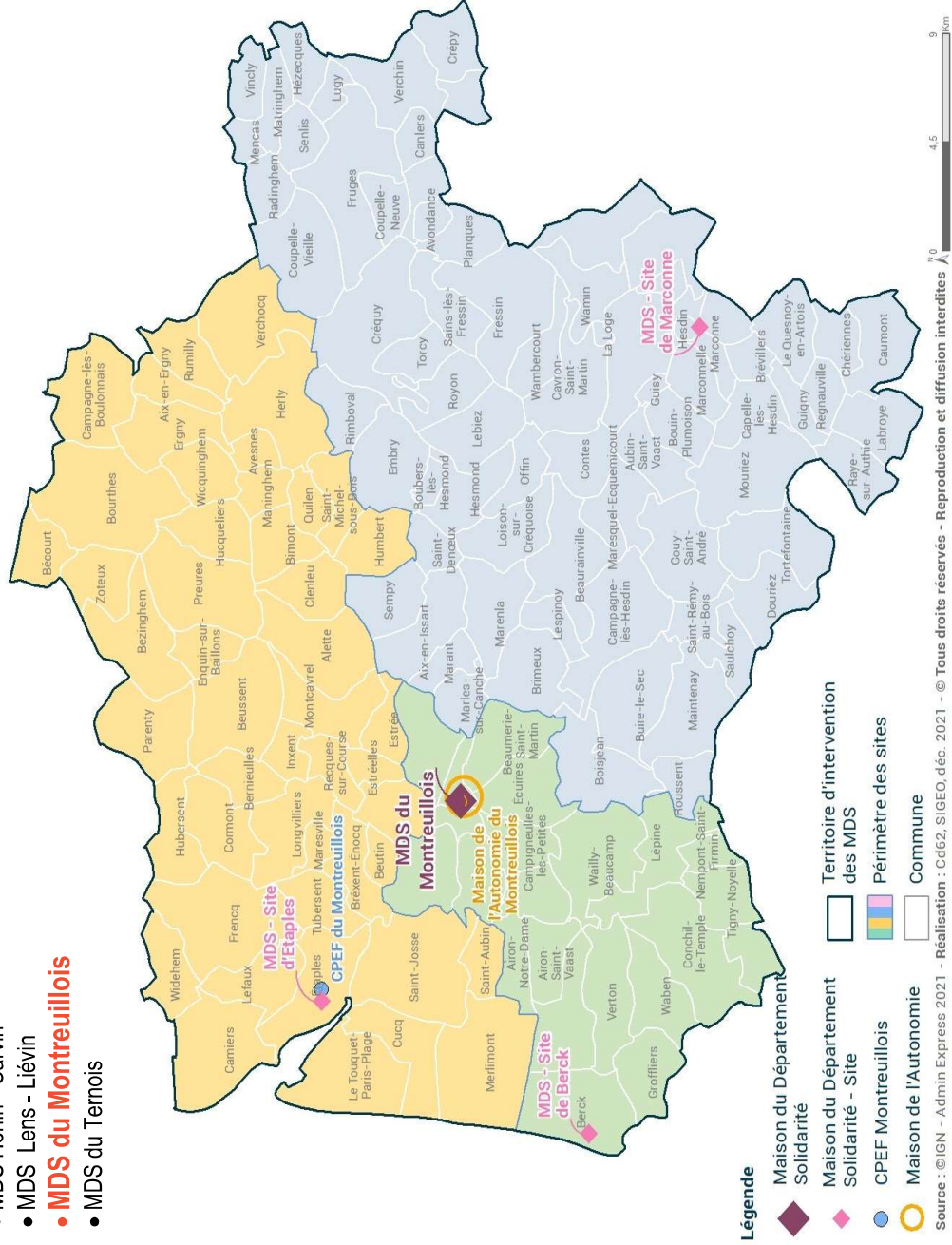
Objectif atteint : remercier nos retraités assistants familiaux 2022/2023, féliciter nos diplômés du DEAF (diplôme d'Etat d'assistant familial) et permettre les échanges transgénérationnels d'une grande richesse !

Un moyen également pour promouvoir ce métier particulier porteur de grandes valeurs humaines.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- **MDS du Montreuillois**
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 2123 allocataires du RSA	
Le Fonds de Solidarité Logement	
Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Main-tien / Eau Électricité Tél)	187
Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)	157
Les aides financières	
Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées	96
Secours d'Urgence (SU) accordés	217
Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées	66
Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	8
Enfance - Famille	
L'Aide Sociale à l'Enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)	490
Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires	241
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	314
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	1511
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	499
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile	2751
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	9977
Accueils téléphoniques	35747
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	116
Equivalents Temps Plein (ETP)	108 78

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- **MDS du Montreuillois**
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures



Inondations, la MDS aux côtés des sinistrés

Au moment des inondations de novembre, le service logement de la MDS s'est engagé auprès de la DDETS, de la sous-préfecture et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour répondre au mieux aux demandes de relogement des personnes sinistrées, chacun dans son champ de compétences.

Ce partenariat solidaire et inédit témoigne de la réactivité et de l'adaptabilité des différents services du territoire, soucieux d'accompagner au mieux les sinistrés dans ce contexte exceptionnel. Durement éprouvés, tout a été mis en œuvre pour les aider à faire face : aides financières, accompagnement dans les démarches administratives, orientations vers les bons interlocuteurs.

De la médiation animale pour retrouver confiance en soi et aux autres

Comment fédérer 7 jeunes âgés de 10 à 16 ans qui grandissent à travers les écrans et qui ont un besoin de réassurance ? Mission accomplie sur le site de Berck grâce à un travail avec des ânes et des chèvres, organisé par le service social départemental (SSD) et un agriculteur - éleveur de chèvres et d'ânes, spécialisé dans la médiation avec ces animaux. Les jeunes ont travaillé sur la notion du partage, de la confiance en soi et aux autres, de l'estime de soi, du dépassement de soi, du respect et du bien-être. Cette belle aventure a fait l'objet d'un film que les adolescents ont souhaité visionner ensemble, sur le site, en y conviant parents et professionnels. Un beau moment de fierté pour chacun d'entre eux et leur famille.

L'industrie recrute, une belle opportunité d'insertion professionnelle pour les bénéficiaires du RSA

En lien avec RANDSTAD, agence d'intérim, une nouvelle méthode de recrutement a été engagée pour l'entreprise VALEO implantée à Etaples. 7 sessions ont été organisées sur le territoire pour les publics bénéficiaires du RSA et les jeunes. Un recrutement innovant : présentation de l'entreprise VALEO, tests collectifs et débriefings individuels. Pour 2023, une quarantaine de contrats ont été signés (jeunes et/ou BRSA).

Marchons ensemble ! Référents et assistants familiaux

Une marche organisée le 12 octobre a réuni une cinquantaine de professionnels des Maisons du Département Solidarité (MDS) et des assistants familiaux pour un moment d'échanges « autrement », de rencontres autour de la marche. Quelques retours à l'issue de la journée : « ça nous a fait du bien de nous retrouver autrement, on a pu connaître des professionnels du site avec qui on ne travaille pas, bon moment de rire et partage... »

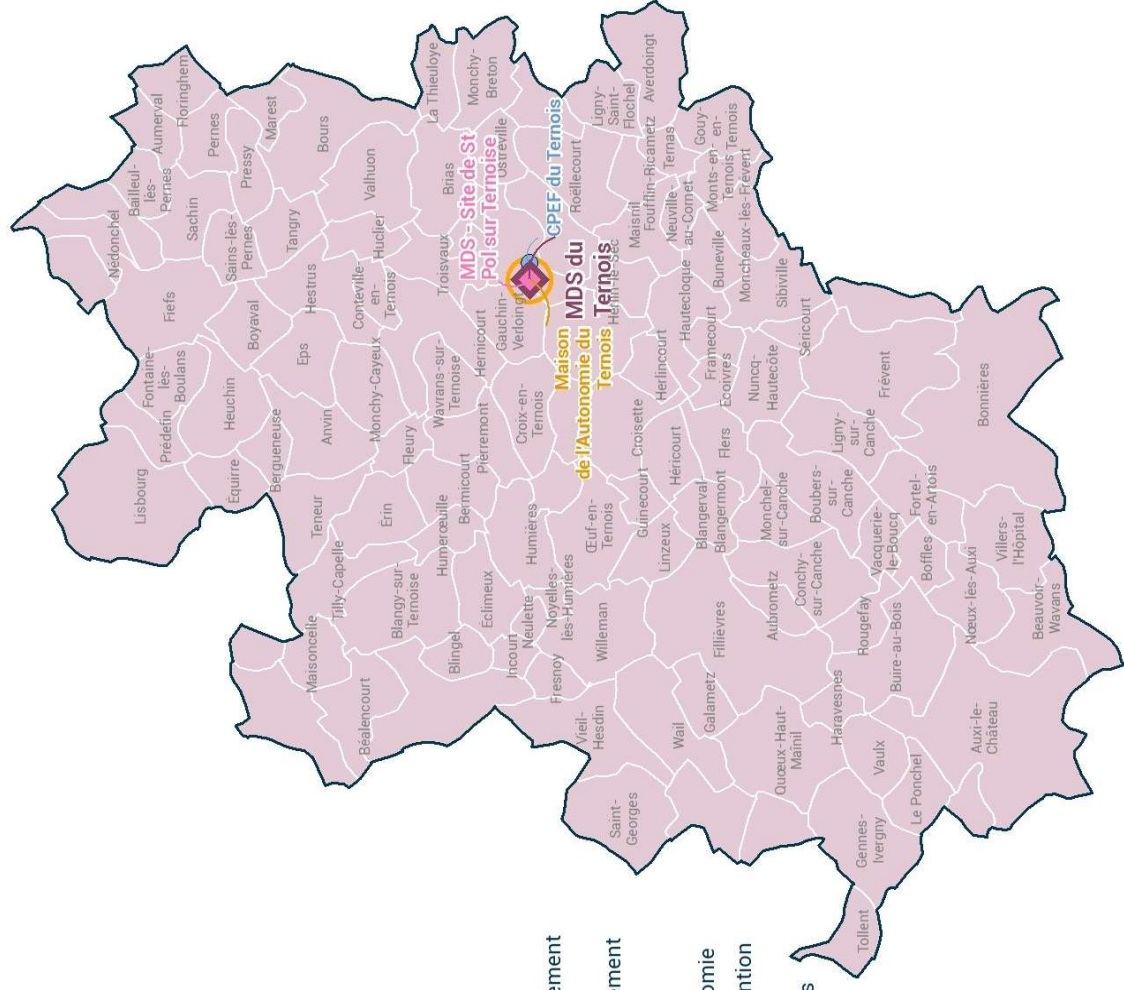
Les retrouvailles des partenaires autour du thème de l'autonomie

Le comité territorial de l'autonomie (CTA) du Montreuillois s'est réuni le 21 mars et a accueilli plus de 100 personnes, professionnels du Département, partenaires du sanitaire, du médico-social, du social et associations. Ce comité a permis de présenter l'évolution des missions de la maison de l'autonomie et l'ensemble des travaux qui ont accompagné cette évolution. Ce fut également un temps d'échanges très riche et constructif avec les participants autour des dynamiques à l'œuvre sur le territoire : habitat inclusif, conférence des financeurs, plateforme territoriale des aidants.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Argeois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisais
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- **MDS du Ternois**



Légende

- Maison du Département Solidarité
- Maison du Département Solidarité - Site
- CPEF Ternois
- Maison de l'Autonomie
- Territoire d'intervention des MDS
- Périmètre des sites
- Commune

Inclusion sociale et logement

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : 956 allocataires du RSA

Le Fonds de Solidarité Logement

Aides accordées (Accès à un Logement Identifié / Main-tien / Eau Électricité Tél)

Aides recevables (Accès à un Logement Non Identifié)

Les aides financières

Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance (AFASE) accordées

Secours d'Urgence (SU) accordés

Aides Financières Personnalisées (AFP) accordées

Accords du Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)

Enfance - Famille

L'Aide Sociale à l'Enfance

Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance adm)

Actions éducatives à Domicile, en Milieu Ouvert Administratives et Judiciaires

L'aide et l'accompagnement des familles

Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Enfants vus en consultation PMI

Autonomie

Personnes en situation de handicap

Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Personnes âgées

Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

Accueil sur les territoires

Accueils physiques

Accueils téléphoniques

Les moyens humains sur les territoires

Agents territoriaux

Equivalents Temps Plein (ETP)

62

23

40

107

22

0

234

127

120

832

217

939

4756

17049

49

47 27

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- **MDS du Ternois**



Les réalisations majeures

Convention territoriale globale du Ternois : Un bilan riche et de belles perspectives !

Ils sont nombreux à avoir répondu présents le 6 juin, à Saint-Pol-sur-Ternoise, pour ce temps fort dédié au bilan de la première CTG du Ternois et dessiner les perspectives de demain.

Durant deux heures, un tour d'horizon, présenté par les acteurs eux-mêmes, a permis de mettre en exergue tout le travail accompli depuis 5 ans. Valoriser les actions mises en place mais aussi travailler collectivement à l'écriture de la 2ème CTG : logement, petite enfance, insertion, aide à la parentalité, ASIP (accueil social inconditionnel de proximité) sont autant de sujets sur lesquels les participants ont pu s'exprimer et démarrer ainsi l'écriture de la prochaine convention.

Madame Evelyne Nachel, Vice-présidente enfance, famille, protection maternelle et infantile du Conseil départemental, a salué les actions mises en place.

Archéologie et solidarité : deux mots qui vont très très bien ensemble

Lors des travaux de reconstruction de la Maison du Département Solidarité du Ternois (MDS), les archéologues du Département ont engagé des fouilles dans la cour du bâtiment, rue des Procureurs.

Une belle occasion pour mener avec succès plusieurs actions de médiation avec les riverains mais aussi avec les personnes accompagnées par les services de la MDS.

Grâce au savoir-faire de la médiatrice du patrimoine archéologique et la mobilisation des collègues de la MDS, le projet a mobilisé des enfants et leurs parents, des adultes en situation de handicap accueillis en famille autour du thème « ma ville au Moyen Âge ».

À quoi correspondent tous ces murs découverts par les archéologues ? Quels sont les matériaux de construction ? Comment s'est construite la ville de Saint-Pol au fil du temps ? Autant de questions « fil rouge » des différentes séances.

Une belle expérience humaine et une magnifique exposition photos qui prendront place prochainement dans les nouveaux locaux de la maison du Département.

Forum « professions autonomie 62 » : une première réussie

Le mardi 12 décembre a eu lieu à Frévent le 1^{er} rendez-vous « Professions autonomie 62 ». Un forum qui a réuni, dans une ambiance conviviale, les acteurs de l'insertion et les acteurs du champ de l'autonomie pour agir ensemble afin de mieux faire connaître les métiers d'aide à la personne.

Ainsi, collègues, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, au travers des 18 stands, ont pu aller à la rencontre des professionnels des métiers d'aide à la personne, de l'emploi et de la formation. Les échanges étaient également facilités par des animations ludiques et interactives. L'enquête réalisée a révélé une satisfaction globale, tant au niveau des partenaires que des visiteurs.

Un travail collégial pluridisciplinaire entre les différentes directions concernées (direction autonomie santé, direction des politiques inclusion durable et MDS) a permis de renforcer les liens sur les thématiques autonomie/insertion.



LES RÉUSSITES CITOYENNES

Favoriser l'émancipation et l'accomplissement de tous

- 54 Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
- 56 Faire de l'éducation un levier d'égalité
- 58 Accroître l'accès à la culture
- 60 Favoriser les activités sportives
- 62 Préserver notre histoire et notre patrimoine
- 62 Lutter contre les discriminations

La citoyenneté au plus proche des territoires

- 64 Cartographie des structures et des professionnels au service des réussites citoyennes

Le Département œuvre à l'émancipation et l'accomplissement des habitants, à tous les âges de la vie. Il conduit donc de nombreuses politiques volontaristes en matière d'éducation, de culture et de sport. Il accompagne les jeunes et leurs parents et mobilise ses ressources au service de l'émancipation de chacun, de la lutte contre les déterminismes et de la valorisation de l'engagement citoyen.

En favorisant la cohésion sociale et en soulignant les initiatives individuelles et collectives, le Département souhaite optimiser les conditions de la réussite et du bien vivre ensemble, à partager par le plus grand nombre, habitants des villes comme des villages.



Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

- Faire de l'éducation un levier d'égalité
- Accroître l'accès à la culture
- Favoriser les activités sportives
- Préserver notre histoire et notre patrimoine
- Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés des jeunes au cœur de l'action départementale

- 2,4 millions** € consacrés aux mesures jeunes
- 4850** jeunes bénéficiaires d'un dispositif jeunesse dont :
 - 2600** permis citoyens financés
 - 1627** stages BAFA/BAFD financés
 - 601 packs** « Sac Ados » remis
- 22** projets portés par **35** jeunes soutenus avec la « bourse initiative jeunes »
- 8** associations jeunesse et d'éducation populaires, partenaires du Département
- 335** jeunes sont accueillis dans les services départementaux, du stage d'observation en 3^{ème} au master 2
- 100** jeunes en situation d'apprentissage dans les services et les collèges
- 16** jeunes en service civique ont réalisé une mission citoyenne et d'utilité sociale

Il ne suffit pas d'affirmer que nous avons confiance en la jeunesse, il faut lui en donner la preuve. C'est ce parti pris qui a conduit le Département à engager, depuis plus de dix ans, une politique volontariste en faveur de la jeunesse (pacte départemental pour la jeunesse de 2012, délibération annuelle sur l'évolution des mesures jeunesse...). Une ambition qui se décline dans ses différentes politiques sectorielles et au travers des mesures universelles qui s'adressent à tous les jeunes du Pas-de-Calais (mesure permis engagement citoyen, aide au BAFA/BAFD, bourse initiatives jeunes pour l'aide au projet et sac ados).

Le Département accompagne l'autonomie des jeunes

L'action départementale se veut en cohérence avec la réalité des parcours des jeunes dans leur construction et leur quête d'émancipation, car les besoins diffèrent en fonction de l'âge, du lieu de vie, ou des réalités personnelles et familiales. Le Département en lien avec ses partenaires, propose donc des dispositifs ou des actions à destination de jeunes inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle et/ou de jeunes ayant besoin d'un accompagnement spécifique, ponctuel ou inscrit dans la durée. Une attention toute particulière est portée en faveur des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance ou tout naturellement, les questions de la formation, du logement, de l'insertion restent prédominantes.

Le Département ouvre les champs des possibles

« Donner des perspectives, ouvrir le champ des possibles », est une volonté forte qui se traduit concrètement par l'accueil et le recrutement des jeunes au sein de la collectivité. L'apprentissage est un outil qui facilite l'épanouissement et l'insertion des jeunes. Avec plus de 95 % de taux d'obtention du diplôme pour les apprentis accueillis dans les services départementaux, il a fait la preuve de son efficacité. Dans cet esprit, il apparaît essentiel d'ouvrir encore davantage l'apprentissage à des métiers identifiés comme étant « en tension » et aux métiers liés aux compétences du Département. L'apprentissage est également un vecteur de lutte contre les stéréotypes professionnels de toute nature en favorisant, notamment, l'accès à l'emploi public des jeunes en situation de handicap ou encore en favorisant la mixité dans les métiers.

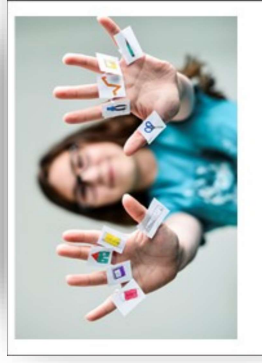
Le Département donne la parole aux jeunes

Pour répondre au besoin légitime d'expression des jeunes, le Département soutient le développement des initiatives jeunes sur les territoires qui favorisent la participation des jeunes. Il tend également à simplifier et à organiser la communication envers les jeunes, pour la rendre plus accessible notamment en matière d'accès aux droits.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

- Faire de l'éducation un levier d'égalité
- Accroître l'accès à la culture
- Favoriser les activités sportives
- Préserver notre histoire et notre patrimoine
- Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

Opération « SAFER » : les jeunes volontaires en service civique et apprentis du Département s'engagent

L'opération « SAFER », initiée au sein du Mainsquare festival à Arras en 2022 est reconduite et permet la participation de jeunes volontaires en service civique et apprentis du Département, en tant que bénévoles. SAFER est une application sur smartphone qui vise à lutter contre les agressions sexistes et sexuelles en milieu festif. La mission des jeunes est d'aller à la rencontre des festivaliers pour les informer de l'existence de l'application et répondre plus facilement aux personnes en difficulté : faire le lien entre les victimes, les témoins d'agression et les services de sécurité. Au total, 120 jeunes se sont mobilisés et ont œuvré lors du festival.

1^{ère} édition du budget participatif des collégiens

La concertation, engagée dans le processus d'élaboration du projet de mandat, a mis en exergue la volonté des collégiens d'être acteurs de leur lieu de vie et de travail au collège. Premiers usagers de ces espaces pendant 4 ans, les élèves expriment des souhaits, des propositions qu'ils ne peuvent pas toujours concrétiser, faute d'un cadre approprié. Afin de permettre aux jeunes, d'être en responsabilité, d'avoir davantage de prise sur ce qui les entoure et de développer concrètement leur citoyenneté, le Département entend valoriser l'engagement et éveiller chez les collégiens un sens de l'initiative citoyenne, en offrant la possibilité de s'impliquer concrètement dans la vie de leur collège et en décidant des projets qui seront financés et réalisés à partir de leur proposition. Ainsi, « les projets pensés, élaborés et réalisés par les collégiens et pour les collégiens » visent à améliorer le cadre de vie et de travail, par des initiatives solidaires, intergénérationnelles, des actions de sensibilisation et de prévention, des projets éco-citoyens et de développement durable... L'objectif est d'accompagner les collégiens dans leurs projets, leur donner confiance en eux, comme en l'avenir, les amener à se respecter, respecter les autres et leur environnement, les encourager dans leur prise de responsabilité en les rendant acteurs.

L'engagement, c'est mon affaire !

Sur le thème de l'engagement, une centaine de jeunes sont invités au Louvre-Lens pour réfléchir ensemble, à travers leurs expériences vécues. La rencontre a permis de mettre en exergue les défis relevés par les jeunes, souvent avec brio et de prendre conscience qu'il faut valoriser et/ou encourager davantage l'engagement des jeunes, que ce soit dans leurs projets personnels et dans leur cadre professionnel. Cette valorisation des jeunes s'appuie sur une reconnaissance des compétences, notamment avec l'utilisation des « open badges ».

Les collégiens en ordre de marche contre le gaspillage alimentaire

Dans le cadre du projet anti-gaspillage alimentaire, impulsé par le Département et la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane), les élèves des brigades anti-gaspi des collèges Jean Moulin de Barlin, Jacques Prévert d'Houdain et Maurice Piquet d'Isbergues, ont œuvré pour limiter le gaspillage alimentaire dans leurs restaurants scolaires. Après une année de coopération entre les élèves, les agents départementaux dans les collèges et les équipes pédagogiques, les résultats témoignent de l'efficacité de l'action : 23% de gaspillage alimentaire en moins ! Les collégiens ont participé à une journée de restitution au stade de Glisse de Nœux-les-Mines où ils ont présenté les actions engagées (un exercice parfait pour les préparer à l'oral du brevet des collèges) avant de bénéficier d'un moment convivial autour de la pratique du ski.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Le Département a la charge des collèges publics, dont il assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. Considérant cependant que l'éducation constitue un des piliers de l'émancipation et de l'égalité réelle, la collectivité porte également de nombreuses actions volontaristes visant à la réussite des collégiens.

Le Département œuvre avec la communauté éducative et les partenaires

Le Département s'est fortement engagé sur le champ de l'éducation et le collège reste un passage important dans un parcours scolaire. Afin d'aborder la vie de l'élève dans sa globalité et d'accroître les chances de réussites, le Département travaille, de manière concertée, avec l'ensemble des acteurs qui concourent à la formation et à la construction des adolescents, pour qu'ils puissent vivre pleinement leur citoyenneté et réussir leurs projets.

Le Département garantit l'égalité des chances au collège

Le collège, lieu de vie et d'apprentissage des collégiens, est un cadre privilégié pour concrétiser toutes les formes de réussite. Dans cet esprit, le Département met tout en œuvre pour que les collégiens y soient accueillis dans des conditions optimales et les accompagne dans leur parcours. Les 157 collèges publics et privés du Pas-de-Calais sont dotés des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement pour contribuer à la réussite des collégiens et bénéficient, depuis de nombreuses années, d'une politique volontariste ambitieuse permettant de soutenir les projets de la communauté éducative.

Le Département promeut l'égalité dans l'assiette au collège

L'alimentation est l'un des grands marqueurs des inégalités sociales en France et la politique en matière de restauration scolaire doit viser l'égalité réelle. Fort de cette ambition, le Département s'engage à aider les concitoyens en difficulté à faire face au contexte de crise et à faire de l'alimentation saine, locale et de qualité, un droit pour tous. Ainsi, dans le cadre de sa compétence en matière de restauration scolaire, il assume cette responsabilité de deux manières complémentaires. D'une part, en maintenant un service de restauration à un tarif adapté : il participe, auprès des parents, aux 2/3 du coût d'un repas et mène une politique volontariste d'aide à la restauration scolaire des collégiens boursiers demi-pensionnaires. D'autre part, en pilotant une démarche, avec l'appui des équipes des collèges, qui propose aux collégiens une alimentation de proximité et de qualité.

Le Département fait des collégiens des citoyens engagés sur les enjeux climatiques

Pour la génération qui se déclare inquiète du dérèglement climatique, le changement actuel est vécu comme une urgence. C'est une réalité que certains collégiens ont malheureusement vécu avec les inondations au sein même de leur foyer, ou de leur école. Le Département porte l'ambition, au-delà de la simple sensibilisation, d'initier et de porter des actions qui permettent de modifier les comportements, limitant ainsi les perturbations grâce à des actions individuelles et collectives.

Le Département accompagne les parents pour la réussite des collégiens

En tant que premiers éducateurs, les parents jouent un rôle déterminant dans le processus d'apprentissage des collégiens. Pour s'assurer d'une coéducation efficace, le Département est convaincu qu'il est nécessaire que les parents aient toute leur place. De ce fait, il convient de renforcer les liens entre le collège et les parents, et de les maintenir tout au long de l'année afin de leur donner les clés de compréhension des grandes étapes de la scolarité. Pour ce faire, le Département souhaite donc prendre davantage en compte la question de la parentalité en veillant notamment à réduire la fracture numérique et en intégrant dans ses projets, la place des parents.

Les chiffres clés de l'éducation

Dotations de fonctionnement des collèges :
30,2 millions € pour les collèges publics et
4,9 millions € pour les collèges privés (part matériel)

Nombre de collégiens : **75 517**
61 520 pour les collèges publics;
13 997 pour les collèges privés.

Ressources humaines consacrées à l'éducation : : **51 millions €**

Forfait d'externat (part personnel) : **6,5 millions €**

Insertion par l'emploi : **6,1 millions €**

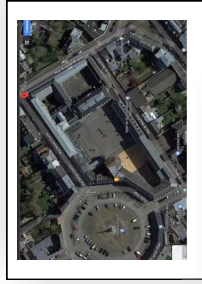
Aide à la restauration scolaire : **11426 boursiers demi-pensionnaires aidés**

Projets éducatifs : **1,8 millions €**

Partenariat numérique : **6 millions €**

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

Une alimentation saine et équilibrée : le réseau de professionnels s'y emploie

La volonté d'une restauration scolaire accessible et de qualité est une priorité départementale avec près de 6,8 millions de repas produits et délivrés chaque année dans les collèges publics ! Pour y répondre, la formation des équipes de restauration est un maillon essentiel qui se traduit par la rencontre régulière de l'ensemble des chefs de cuisine des 115 demi-pensions couvrant le territoire départemental. Ces échanges entre professionnels facilitent le partage d'informations et la mise en place des groupes de travail sur les thématiques telles que les achats locaux, la diversification des sources de protéines, l'élaboration de menus végétariens, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore l'expérimentation autour des matériels innovants.

Des élèves au cœur du projet pour la planète et leur quotidien

Pour un meilleur climat scolaire, pour protéger la planète, les éco-délégués du collège Jehan Bodel à Arras se sont mobilisés autour de l'aménagement des espaces extérieurs, en favorisant la participation de l'ensemble des élèves. A partir de différentes propositions, la cour de récréation est revisitée permettant d'identifier les différents espaces. En lien avec les services départementaux, les élèves ont choisi les mobiliers (tables, chaises, pot de fleurs, récupérateur d'eau de pluie, racks pour les vélos...) et réalisé les plantations avec l'accompagnement de leur professeur et des agents ATTEE maintenance.

Un partenariat éducatif départemental pour travailler sur l'égalité filles-garçons et l'ouverture à l'art.

12 collèges de l'Artois ont souhaité travailler sur le projet de citoyenneté autour de l'égalité filles garçons. Dans un contexte social où les emplois sont invariablement « genrés », typés « féminin » ou « masculin », un séminaire a permis d'aborder des thématiques sensibles en une question : *Comment lutter contre les préjugés genrés dans l'orientation et aider à l'épanouissement de tous les potentiels de réussite pour une carrière ambitieuse ?* La problématique a été déclinée en 3 axes : changer les représentations des métiers genrés pour une orientation choisie, s'armer contre les micro-violences sexistes dans le monde du travail et poursuivre le combat des femmes et leur émancipation par le travail. Les collégiens devaient réaliser une vidéo sur l'un des 3 axes de travail et réaliser une restitution commune.

Au collège de Saint-Etienne-au-Mont, c'est une résidence d'artistes qui a permis aux collégiens de s'ouvrir à l'art, avec un spectacle qui a pu aborder des thématiques complexes avec les adolescents. L'expérience de Saint-Etienne-au-Mont a démontré que le dispositif de résidence d'artistes décuplait l'impact de l'ouverture culturelle auprès des élèves, souvent très éloignés des salles de théâtre. En sortant de son quotidien, en accueillant des professionnels, le collège devient un lieu de vie et d'échanges stimulant.

L'inclusion numérique des parents, facteur de réussite des collégiens

L'espace numérique de travail (ENT), financé par le Département dans les 125 collèges publics, se veut être à la fois un outil de travail pédagogique pour les enseignants et les élèves, et un lien de communication entre les parents et le collège. Or, certains parents rencontrent des difficultés pour se connecter et accéder à cet outil. C'est pourquoi le Département met en place une démarche expérimentale, associant 6 collèges du territoire du Montreuillois avec 6 partenaires locaux, structures associatives ou publiques, œuvrant dans le champs de l'inclusion numérique et de la parentalité. A travers différentes rencontres et temps forts, ces professionnels accompagnent les parents à la première connexion et aux premiers usages de l'ENT. Cette action permet, par ailleurs, aux équipes de direction, de renforcer leur communication vis-à-vis des parents et de créer des passerelles avec les ressources numériques du territoire.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Le Département entend favoriser l'épanouissement de chacun et créer les conditions d'une citoyenneté active. Rendre accessible la culture est ainsi au cœur des préoccupations du Département tant le domaine de ses compétences obligatoires en matière de lecture publique ou d'enseignement et de pratique artistique que dans des actions plus volontaristes.

Les chiffres clés de l'accès à la culture

Soutien aux structures culturelles : **5,1 millions €** finançant **8** centres culturels de rayonnement départemental, **11** territorial, **21** local
Soutien aux artistes, créations et projets avec la population pour **2,6 millions €** pour **198** projets
Soutien à la diffusion culturelle : **76** aides à la diffusion de proximité, **7** saisons culturelles intercommunales
Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques : **82** écoles aidées soit **19 202** élèves concernés, **16** orchestres au collège, **119** aides aux sociétés musicales
Plan lecture publique : **1,8 millions €** d'aides (aménagement, informatisation, acquisition de documents pour les bibliothèques)
Près de **5000** collégiens ont bénéficié d'une initiation à l'archéologie et ses métiers.
1274 collégiens ont participé à une offre culturelle au château d'Hardelot
80 909 visiteurs et spectateurs sont venus au château d'Hardelot.
2500 élèves accueillis dans les **100** ateliers de médiation des archives départementales
18 000 visiteurs sur les expositions itinérantes des archives départementales

Le Département permet la participation à la vie culturelle

Pour permettre à chacun d'apprécier la diversité et la richesse patrimoniale, culturelle du Pas-de-Calais, le Département orchestre de nombreux rendez-vous pluridisciplinaires, proches des habitants et en relation avec les acteurs des territoires. A travers 145 représentations proposées dans le cadre de sa saison culturelle, avec plus de 150 partenaires et 80 actions de sensibilisations, le Département pose la culture comme l'un des piliers de l'émancipation et de l'égalité réelle.

Le Département co-construit les politiques culturelles avec les habitants

Les ambitions, portées par le Département, visent à accompagner le développement et l'aménagement des territoires, à favoriser l'épanouissement de tous par la culture. Pour y répondre, la collectivité pose le principe d'associer, tout au long du processus, les habitants afin que les plans d'actions culturelles répondent aux enjeux identifiés et s'inscrivent bien au cœur des préoccupations. La diversité des intervenants et leurs aspirations sont une véritable source de richesse. D'ailleurs, cette méthode est déjà appliquée dans sa politique en matière de lecture publique (compétence obligatoire transférée au Département depuis 1986), mais également dans celle de l'enseignement et de la pratique artistique amateur en musique, danse et art dramatique (compétence obligatoire transférée au Département en 2004).

Le Département promeut l'éducation artistique et culturelle au collège

Le Département renforce la présence artistique dans les collèges et promeut l'éducation artistique et culturelle comme tremplin vers une pratique régulière et une fréquentation des lieux culturels. Dans cet esprit, le partenariat éducatif, associé à la saison culturelle départementale, propose de nombreuses démarches qui favorisent l'expression, l'émancipation, le partage, la connaissance du monde culturel ou encore l'engagement collectif au service d'un projet.

Le Département propose une offre de qualité et en proximité

C'est par un maillage des équipements culturels adaptés et par une présence en proximité de ses services, que le Département agit envers ses habitants. La sensibilisation des habitants du Pas-de-Calais à la culture britannique et à l'histoire de la relation franco-britannique au château d'Hardelot en est l'illustration. Le site propose une programmation culturelle, historique, patrimoniale et vivante, rythmée de grands temps forts. C'est une offre culturelle pluridisciplinaire, accessible à tous, avec une attention particulière aux publics des solidarités et aux collégiens : visites guidées, ateliers de pratique, représentations de spectacle, bords plateaux, sensibilisation, masters-class, rencontres des équipes sont autant d'outils pour contribuer à l'éducation artistique et culturelle des différents publics.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

Un accès à la culture dès le premier âge

Rendre accessible la culture à tous est au cœur des préoccupations du Département, tant ces pratiques sont fondamentales pour découvrir des horizons qui peuvent parfois être éloignés du quotidien. C'est dans cet esprit que le service local de PMI d'Avion et la médiathèque d'Avion ont proposé une démarche de découverte à l'attention des parents et des jeunes enfants. Cette découverte a valorisé les ressources de la médiathèque et facilité les échanges sur les bienfaits du sommeil et sur la parentalité positive.

“To be or not to be”, ce n'est plus la question !

Lors du temps fort « les Shakespeare Nights », l'équipe du château d'Hardelot propose un espace spécifique avec le festival Shakespeare des collégiens qui permet aux élèves de découvrir les œuvres du grand maître, son histoire, ses thèmes de prédilection. Les collégiens créent, sur le temps d'une année scolaire, une pièce de théâtre autour de l'une de ses œuvres emblématiques et apprennent à la présenter devant un public. Le groupe bénéficie d'un apprentissage de qualité grâce à l'intervention d'artistes qui les accompagnent dans cet exercice. La restitution, événement fédérateur et émancipateur se déroule dans l'écrin du théâtre élysabéthain.

L'archéologie au cœur des migrations

Les collégiens ont appréhendé le vaste et complexe sujet des migrations en découvrant l'exposition "Migrations, une archéologie des échanges". Les familles ne sont pas en reste puisqu'elles sont également accueillies lors des temps spécifiques à la Maison de l'Archéologie où un programme varié et adapté à tous les âges est proposé. Les ateliers connaissent un véritable succès auprès des enfants, stimulant leur imagination, tout en leur faisant découvrir l'histoire de manière ludique.

Exposition « Le Pas-de-Calais, terre d'innovations »

Après le succès de l'exposition "Le Pas-de-Calais, terre de labeurs" en 2022, le Département propose une nouvelle exposition "Le Pas-de-Calais, terre d'innovations", permettant de découvrir l'histoire et l'actualité du département par la mise en valeur des nombreuses innovations qui ont vu le jour sur ses territoires. Cet événement propose aux habitants et aux visiteurs de passage d'apprécier, de manière illustrée (photographies anciennes et contemporaines, documents d'archives...), la capacité du Pas-de-Calais à créer et à se renouveler dans de multiples domaines : agriculture, industrie, environnement, nouvelles technologies mais aussi la culture.

Clap de fin pour les commémorations du centenaire de la convention franco-polonaise

L'année 2023 a constitué la dernière année des commémorations voulues par le Département pour le centenaire de la convention franco-polonaise d'émigration et d'immigration du 3 septembre 1919. Le cirque s'affiche ! Un regard sur l'affiche polonaise, exposition conçue conjointement avec la maison de l'art et de la communication de Sallaumines et accueillie par cette dernière (11 septembre-18 novembre 2023), a permis de mettre à l'honneur les collections confiées au fonds d'art contemporain de Sallaumines comme aux archives départementales par le musicien amateur de jazz Henri Juskowiak.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés de la politique sportive

- 8,3 millions €** de subvention aux équipements sportifs
- 61** équipements financés
- 43** partenaires siègent à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, répartis en 3 collèges (institutions, usagers et acteurs du développement durable)
- 27 226** connexions à « Escapade 62 »
- 69** sections sportives en collège financées
- 135** événements sportifs accompagnés sur le territoire (manifestations d'intérêt territorial, sportif ou départemental)
- 62** actions des comités départementaux soutenues.
- 71** clubs de haut niveau et clubs structurants
- 22** sportifs membres de l'équipe olympique et paralympique du Pas-de-Calais
- 223** aides apportées aux associations dans le cadre de l'achat de petits équipements à 500 €.

Tout comme la culture, le développement de la pratique sportive pour tous est également un enjeu d'émancipation et d'épanouissement de tous. Le sport est également vecteur de santé et de bien-être. Enfin, le Département exerce pleinement sa compétence en matière de développement maîtrisé des sports de nature

Le Département favorise le bien-être et la santé de tous par la pratique du sport

Une partie de notre équilibre repose sur une activité physique adaptée, gage d'un bien-être et d'une meilleure santé. Aussi, faire du sport près de chez soi, à son rythme, doit être possible pour tous. Le Département est sensible à l'accessibilité de l'offre sportive. Aussi, il accompagne les associations sportives qui favorisent l'accès à la pratique de ceux qui en sont éloignés, et finance des équipements de proximité au sein des communes.

Le Département favorise les liens entre sport santé, sport scolaire et sport en club

Le Département a fait le choix de participer au fonctionnement du sport scolaire dans les établissements publics et d'accompagner ceux-ci par son soutien aux fédérations sportives scolaires et aux sections sportives rectorales. À ce titre, sont ainsi soutenues les sections qui disposent d'un véritable partenariat avec une structure associative locale, gage d'un transfert optimal entre la pratique en milieu scolaire et celle dans le cadre associatif. Par ailleurs, considérant le sport comme un véritable élément structurant du développement des territoires, le Département a souhaité contractualiser avec les clubs sportifs en reconnaissant certains d'entre eux comme des acteurs à part entière favorisant le développement sportif, éducatif, social et culturel de notre population. L'accompagnement du Département permet d'identifier et de soutenir l'excellence sportive avec l'attribution d'un label « club d'excellence départementale », qui valorise les structures déployant des efforts envers la formation et l'animation sportive sur le territoire et pour le territoire.

Enfin, l'équipe olympique et paralympique est un dispositif qui accompagne tous les ans une vingtaine d'athlètes du Pas-de-Calais, afin de les aider à atteindre leurs objectifs de très haut-niveau et ainsi à faire rayonner nos territoires.

Le Département au service du développement maîtrisé des sports de nature

Le Pas-de-Calais dispose de très importants atouts en matière de sports de nature particulièrement prisés par de nombreux pratiquants. Le Département assume donc pleinement sa compétence en matière de développement maîtrisé de ces activités en animant la commission départementale des espaces sites et itinéraires (CDESJ), instance qui a la charge de classer les sites de pratiques afin de les préserver et de les promouvoir mais également de prévenir les conflits d'usage.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

La dynamique olympique et paralympique dans le Pas-de-Calais

Considérant le sport comme un véritable élément structurant du développement des territoires, le Département s'est fortement impliqué sur la question des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024. Pour que cet événement sportif soit une fête populaire, le Département du Pas-de-Calais a joué pleinement son rôle d'animateur en s'appuyant sur les 3 axes définis par le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques (COJOP) : l'engagement : conforter le leadership du Département, la célébration : 2024, le Pas-de-Calais orienté vers les JOP et enfin l'héritage : les JOP au service du développement de la pratique sportive. Parmi les nombreuses initiatives départementales, un appel à projet « insufflons l'esprit des jeux olympiques et paralympiques partout dans le département du Pas-de-Calais » a été lancé afin de soutenir les communes et les intercommunalités du territoire à mener des projets d'animation sportive territoriale autour des valeurs portées par le COJOP.

Escapade 62 : une première année de fonctionnement pleine de promesses

Saisissant l'opportunité d'un projet européen baptisé "EXPERIENCE", l'application Escapade 62 a connu en 2023 sa première année de fonctionnement. Fondée sur le concept de tourisme expérientiel, celle-ci a pour objectif d'inviter habitants et visiteurs à découvrir le Pas-de-Calais autrement, à travers le prisme des sports de nature. Ainsi, l'outil apporte de la lisibilité sur les espaces, sites, itinéraires et propose une variété de services ! En effet, les espaces naturels sensibles ouverts au public, le programme événementiel, ainsi que les points d'intérêts culturels et patrimoniaux sont autant de données complémentaires consultables sur Escapade 62. 27 226 visites ont été enregistrées en 2023, avec un taux d'interactivité significatif. Preuve que cette application a trouvé son public.

Le Département aux côtés des associations sportives

Le Département a renouvelé le dispositif d'accompagnement à l'acquisition de petits équipements sportifs dédié aux associations sportives affiliées à une fédération nationale. Ce soutien, largement reconnu par les partenaires pour son utilité, a vocation à aider les associations sportives à développer leurs activités et améliorer les conditions d'accueil et d'entraînement de leurs licenciés. 223 clubs sportifs départementaux ont bénéficié de ce coup de pouce en 2023.

La pratique sportive, vecteur de citoyenneté

Avec l'aide du Département, l'UFOLEP 62 développe un projet intitulé « multisports jeunes » pour répondre aux problématiques de santé, d'insertion, et d'éducation dans les quartiers prioritaires. Les différentes pratiques hebdomadaires associées à des événements trimestriels permettent de fidéliser les bénéficiaires, devenus aujourd'hui de nouveaux pratiquants réguliers. La mobilisation des partenaires est réalisée sur des thématiques de prévention et de promotion telle que la santé, le numérique, la citoyenneté ou encore le développement durable. Cette dynamique permet à certains jeunes de faire leurs premiers pas associatifs, de s'investir sur une manifestation et de faire émerger de nouvelles initiatives dans les quartiers.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Le Pas-de-Calais est un territoire riche d'un patrimoine dense, témoin d'une histoire particulièrement tumultueuse. C'est conscient des enjeux de préservation et de valorisation de cet atout, que le Département porte des actions particulièrement volontaristes en la matière.

Les chiffres clés de la politique mémorielle et patrimoniale

23 diagnostics et fouilles préventives réalisés sur près de 13 hectares

La maison de l'archéologie a accueilli **3600** visiteurs en 2023, dont **2500** visiteurs pour l'exposition temporaire « migrations, une archéologie des échanges »

La collection permanente du château d'Hardelot est composée de **650** œuvres dont 150 prêtées par des musées nationaux et régionaux. Elle a accueilli **37642** visiteurs en 2023.

Conseil et contrôle scientifique et technique de la direction des archives : **64** visites et inspections - **54** actions de formation, sensibilisation à l'archivage électronique et audit de projet de dématérialisation

Fonds des archives départementales : près de **37** km linéaires

La collection départementale des peintres de la côte d'Opale compte **373** œuvres

144 activités culturelles et pédagogiques organisées par les archives départementales dans ses locaux ou hors les murs

12156 documents issus des archives départementales consultés en 2023

Le Département valorise le patrimoine pour que les habitants s'approprient leur histoire

Parce que le patrimoine culturel est entendu comme un élément structurant des identités territoriales et comme un vecteur économique et touristique indéniable, le Département s'engage dans la restauration et la valorisation des biens culturels dans le cadre d'une politique patrimoniale volontariste. Dans cet esprit et à titre d'exemple, le château d'Hardelot est le fruit de cet engagement avec un lieu dédié à la culture, aux arts et à l'histoire où sa collection permanente narre l'histoire passionnée des relations franco-britanniques.

Le Département préserve le patrimoine archéologique

Le Département favorise l'accès au patrimoine archéologique au plus large public, grâce, notamment, aux expositions temporaires et aux projets pédagogiques menés dans les collèges. Il accompagne le développement et l'aménagement des territoires et apporte des réponses opérationnelles en archéologie préventive, adaptées aux projets stratégiques départementaux et territoriaux. La maison de l'archéologie conserve les objets archéologiques découverts dans le département au sein du centre de conservation et d'étude archéologiques, conventionné avec l'Etat. Cette structure accueille des étudiants et des chercheurs qui viennent consulter ce patrimoine unique.

Le Département entretient la mémoire

Par sa politique mémorielle volontariste, le Département associe étroitement l'ensemble des territoires et s'appuie sur des axes spécifiques annuels ou pluriannuels, définis en fonction du calendrier des commémorations. Au travers de ses archives départementales, qui cumulent les compétences d'un service administratif généraliste et celles d'un établissement culturel et scientifique, il permet en outre à chacun de connaître la diversité et la richesse historique du Pas-de-Calais, de répondre à la demande sociale d'information (familiale, citoyenne) et de partager avec tous les publics les fonds d'archives dont il est le dépositaire

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

Faire de l'éducation un levier d'égalité

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Lutter contre les discriminations

Les réalisations majeures

Une collection qui s'enrichit !

Le Département a acquis l'œuvre « Les cierges de Saint-Josse » du peintre Jules WENGEL lors d'une vente aux enchères à Munich en Allemagne. Le sujet de cette œuvre est lié à l'histoire du territoire de la Côte d'Opale. L'objectif de cette acquisition est de sauvegarder une œuvre, témoin important de l'histoire locale à savoir le culte de Saint-Josse. En effet, si la collectivité conserve des œuvres représentant le calvaire d'Étaples ou celui de Berck, Saint-Josse n'était pas représenté. Une fois acquise, l'œuvre est restaurée grâce à la contribution d'un mécène, qui n'est autre que l'arrière-petite-fille de Jules WENGEL, avant d'être découverte par un large public.

Benjamin Lacombe, un invité de prestige au château d'Hardelot

Après l'exposition « les mondes de Conan Doyle, à l'ombre de Sherlock Holmes » présentée en 2022, le château d'Hardelot poursuit son exploration de la littérature à travers le travail de l'auteur, illustrateur et peintre, Benjamin Lacombe, représentant phare de la nouvelle illustration française. L'exposition intitulée « Benjamin Lacombe et le victorien », a proposé un voyage historique, littéraire et graphique. L'artiste a investi l'ensemble du site par une approche artistique complète autour des romans de Lewis Carroll. Près de 16 200 personnes ont fréquenté cette exposition.

Sauvegarder la mémoire dans les communes victimes des inondations

Les archives départementales interviennent auprès de l'ensemble des producteurs d'archives publics, en particulier auprès des communes et établissements publics de coopération intercommunale, à la fois au titre de la mission d'ingénierie territoriale du Conseil départemental et au titre du contrôle scientifique et technique de l'État sur les archives publiques. Lors des épisodes de crues de la fin de l'année 2023 et du début de l'année 2024, ont ainsi été apportés aide et conseils aux organismes publics sinistrés : recensement des dommages, interventions spécifiques au sein d'une commune, d'un collège et d'un hôpital (conseils sur les premiers gestes à adopter pour sauver les archives qui pouvaient encore l'être et visas de destruction réglementaire des autres documents).

Insertion et archives, un projet pour l'avenir

Des opérations de dépoussiérage et de reconditionnement des archives encore en liasses, lancées en interne en 2022, se sont poursuivies en 2023. Pour en faciliter la mise en œuvre, il a été fait appel à un marché d'insertion pour traiter 8,7 km d'archives en deux ans avec l'aide de 11,5 ETP (accompagnés par un encadrant technique et un encadrant socio-professionnel à mi-temps), sur des contrats de 24 heures par semaine (20 heures d'activité et 4 heures destinées à la définition du projet professionnel et à la recherche d'emploi). 35 personnes ont bénéficié ainsi de ce chantier en 2023.

L'inscription des sites mémoriels de la Première Guerre mondiale sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

L'association Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre, constituée en juillet 2011 et associant les conseils départementaux du front, a porté pour la France le dossier de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale, front ouest (France et Belgique). Le 20 septembre 2023, lors de sa 45e session à Riyad en Arabie saoudite, le comité du patrimoine mondial a voté l'inscription de l'ensemble du bien. Le Pas-de-Calais est concerné par 14 des 139 sites.



Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés de la lutte contre les discriminations

L'équipe olympique et paralympique du Pas-de-Calais était composée de **22** athlètes dont **9** femmes.

10 clubs « féminins » sont soutenus financièrement.

86 collèges publics sont engagés avec le Département dans la démarche égalité femmes – hommes.

200 agents départementaux formés à la lutte contre les stéréotypes de genre et à la violence sexuelle

Chef de file des politiques de solidarités humaines, le Département agit en direction de publics vulnérables et susceptibles d'être victimes de discriminations. Lutter contre les discriminations, c'est permettre à chacun, d'avoir accès à l'éducation, à la culture et au sport. C'est également faire en sorte que les politiques éveillent les populations à la tolérance et au respect les uns des autres.

Le Département soutient l'égalité femmes - hommes

L'égalité des femmes et des hommes dans la vie quotidienne n'est toujours pas une réalité. En dépit de nombreux exemples d'une reconnaissance formelle et des progrès accomplis, les femmes et les hommes ne jouissent pas des mêmes droits dans la pratique. Droit fondamental pour toutes et tous, l'égalité entre les femmes et les hommes constitue pourtant une valeur capitale pour la démocratie. Parvenir à la diffuser et à l'ancrer dans la société requiert une attention dans tous les domaines. Cette volonté se traduit au sein même de la collectivité par une politique de ressources humaines qui permet d'ouvrir à tous des métiers parfois encore très genrés, ou de sensibiliser les agents aux stéréotypes de genre, ou à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Elle se décline également dans les politiques de réussites citoyennes : sensibilisation à l'égalité filles-garçons au collège, formation à l'égalité femmes-hommes, programmation culturelle équitablément répartie entre femmes et hommes, soutien à la pratique sportive féminine.

Le Département agit pour l'intégration des personnes en situation de handicap

Le Département agit quotidiennement auprès des personnes en situation de handicap, pour favoriser leur autonomie, leur permettre de faire leurs propres choix et de réaliser leur projet de vie, leur rendre accessibles tous les services proposés. Ainsi, l'éducation, la culture et le sport, sont des domaines essentiels auxquels les personnes en situation de handicap doivent avoir accès, afin de pouvoir être pleinement parties-prenantes de la société et exercer leur citoyenneté. Favoriser la mobilité des jeunes en situation de handicap, rendre toujours plus de collèges accessibles aux élèves en situation de handicap et leur offrir de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage, rendre le sport accessible à tous par l'aménagement des infrastructures et l'information auprès du grand public, ... autant d'exemples de leviers qui contribuent à donner toute leur place aux personnes en situation de handicap et que le Département s'emploie à mobiliser.

Les réussites citoyennes

- Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
- Faire de l'éducation un levier d'égalité
- Accroître l'accès à la culture
- Favoriser les activités sportives
- Préserver notre histoire et notre patrimoine
- Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

Un livret pour tous sans distinction

Considérant la culture comme un pilier de l'émancipation, de l'égalité réelle et de l'épanouissement des habitants, le Département propose des contenus exigeants et veille à les rendre accessibles à tous. C'est ainsi que la maison de l'archéologie propose un livret « facile à lire et à comprendre » pour chaque exposition. Conçu en partenariat avec des usagers de l'association de parents d'enfants inadaptés (APEI), il rend accessible les textes des expositions à tous (personnes handicapées, non-lectrices, allophones, jeunes enfants, personnes âgées).

Les professionnels du livre et de la lecture se mobilisent autour de l'accessibilité du livre

Mise en place dans le cadre du plan départemental de développement de la lecture publique, la démarche portée par la médiathèque départementale intensifie son soutien aux bibliothèques, en favorisant le développement de la pratique de la lecture auprès des publics éloignés du livre ou empêchés de lire. Elle s'intègre dans un cycle de rencontres professionnelles appelées « rendez-vous autour de la lecture » qui associe les acteurs des bibliothèques et le monde social, éducatif ou associatif intervenant auprès des différents publics.

La démarche égalité fille-garçon dans les collèges

A l'initiative du Département, les équipes éducatives, issues de 86 collèges publics travaillent sur la thématique de l'égalité filles-garçons, en lien avec le tissu associatif local autour des enjeux d'orientation professionnelle, de déconstruction des stéréotypes de genre, et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Edith Maruejols, spécialiste de l'aménagement non stéréotypé des cours de récréation, a présenté ses travaux de recherche et ses expérimentations réalisées dans de nombreux établissements scolaires. Elle a ainsi démontré la représentation géographique des enfants dans les cours de récréation et la réalité est quasiment toujours la même : les garçons occupent la grande majorité de la cour de récréation pour jouer au foot ou au basket quand les filles sont reléguées en périphérie. Ce constat en amène bien d'autres notamment sur l'occupation de l'espace public par les hommes et les femmes et l'utilisation genrée des équipements au cœur des villes.

Une formation club inclusif : une première dans la région des Hauts-de-France

La pratique sportive des personnes en situation de handicap reste largement sous représentée dans le paysage sportif français. Plusieurs leviers de développement de la pratique para sportive ont été identifiés : la formation, l'accessibilité des équipements, le transport et le développement de l'offre de pratique. En proposant la mise en place de la formation « club inclusif » dans le Pas-de-Calais, le Département contribue à améliorer à la fois le développement de l'offre de pratique ainsi que la formation des cadres /dirigeants du milieu sportif. La formation vise avant tout à « dédramatiser » l'accueil des personnes en situation de handicap au sein d'un club dit « valide ». La formation « club inclusif » est un moyen de démontrer que l'activité physique reste compatible avec le handicap et qu'il existe de nombreux moyens de compensation permettant une pratique sportive pour tous.

Les réussites citoyennes au plus proche des habitants et des partenaires,

L'ensemble des ressources mobilisé au service de l'émancipation de chacun, de la lutte contre les déterminismes et de la valorisation de ceux qui s'engagent.

Les femmes et les hommes oeuvrant aux réussites citoyennes, dans la diversité des compétences et des métiers, réunis autour de valeurs communes, contribuent aux services publics de l'éducation, de la culture et du sport.

Sur leurs 140 lieux de travail, au premier rang desquels les collèges, chez les partenaires, au sein des médiathèques ou lors des manifestations sportives, culturelles, des spectacles, concerts, évènements, expositions, ils sont dans la proximité avec l'utilisateur par les élus départementaux, ils créent chaque jour les conditions d'un épanouissement du citoyen et d'un mieux vivre ensemble.

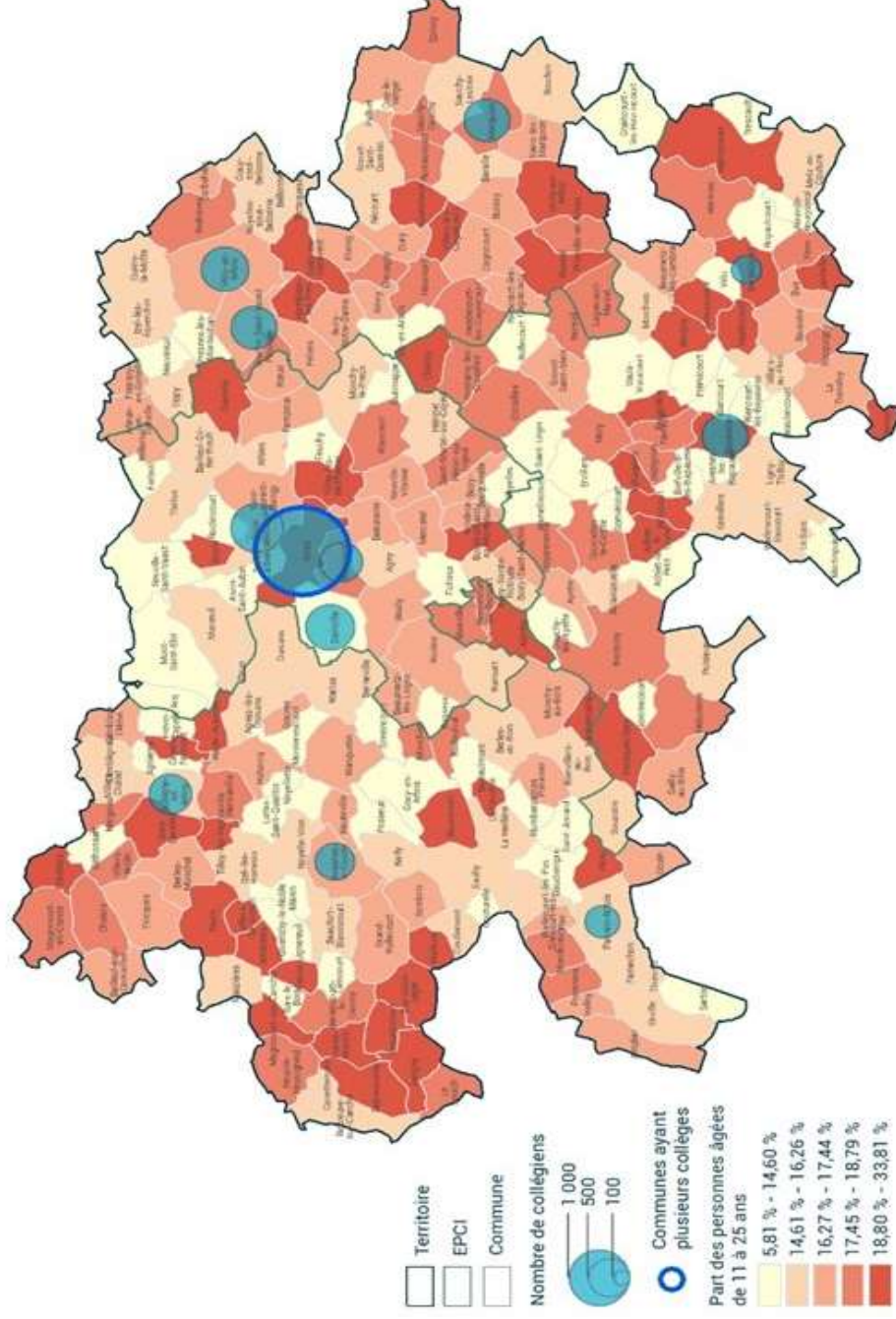
Le Département accompagne et soutient ainsi chacun des territoires, dans les projets relatifs à l'éducation, la culture et le sport.



La citoyenneté au plus proche des territoires

• Le territoire de l'Artois

- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarais
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien :

Culture

3 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont une scène nationale avec Tandem (hippodrome de Douai et théâtre d'Arras)

La scène nationale propose une programmation dense (54 spectacles programmés, 135 levers de rideaux) et éclectique, résolument tournée vers les écritures contemporaines, avec une représentation des grands courants artistiques ouverts sur le monde (30 % d'artistes internationaux par saison).

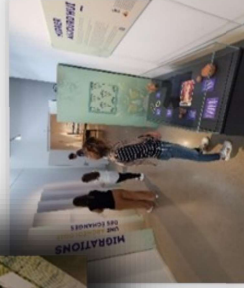
- ◆ 26 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- ◆ 14 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège de Bapaume

Sport

- ◆ 9 clubs de haut niveau aidés dont un club structurant
- ◆ 17 équipements financés au cours de l'année
- ◆ 23 événements sportifs accompagnés
- ◆ 31 associations accompagnées dans le cadre de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500€

La citoyenneté au plus proche des territoires

- **Le territoire de l'Arrageois**
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarais
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Avant la construction du collège, les archéologues départementaux en action !

La direction de l'archéologie est intervenue à l'emplacement du futur collège Bodel, sur le parking de l'Esplanade à Arras. Les archéologues ont mis au jour les remparts de la ville d'Arras construits au XVIIIe siècle, des aménagements de berges en bois de la « Vive Fontaine », ancien cours d'eau aujourd'hui disparu et des édifices militaires. Le centre de conservation et d'étude archéologique du Pas-de-Calais a accueilli, en 2023, 73 nouvelles collections provenant d'opérations archéologiques menées dans le département, soit 673 contenants d'objets et d'archives papiers.

Un nouveau stade nautique à Saint-Laurent Blangy, porte d'entrée des JOP

Le stade nautique du Grand Arras est le nouveau site d'entraînement pour le club sportif ASL canoë-kayak du Grand Arras. Reconnu centre de préparation aux jeux Paris 2024, cet équipement de très haut niveau, soutenu par le Département, est un lieu d'accueil des sportifs nationaux et internationaux dans le cadre de leur préparation aux futures échéances olympiques et paralympiques.

Histoires de femmes, histoires d'institutrices

Ce projet « un lieu, une histoire, un métier, des femmes » questionne l'histoire d'un lieu et la mémoire des femmes qui ont étudié à l'Ecole Normale de filles d'Arras, située 37 rue du Temple à Arras. Les normaliennes sollicitées ont ainsi participé au montage du projet, prêté des documents personnels et travaillé activement avec la section cinéma du collège François Mitterrand à Arras. A partir des récits et des documents d'archives, les collégiens réalisent des scénettes « comme à l'époque ». Cette démarche partenariale, à l'initiative du Département, est une opportunité pour réfléchir sur la question de l'égalité Femmes-Hommes dans de nombreuses matières et fait l'objet d'une présentation au public lors des journées portes ouvertes du site.

Les archives départementales et la transmission de la mémoire

En parallèle à la circulation des expositions itinérantes (14 en 39 étapes dans tout le département), les autres modes de diffusion du patrimoine archivistique ont été poursuivis en 2023, tels que la participation aux journées européennes du patrimoine (expositions, visite du bâtiment de Dainville, intervention d'un illustrateur, Laurent Libessart, autour des contes et légendes) ainsi qu'à l'opération conjointe « levez les yeux, » à destination des établissements scolaires du territoire. En outre, 44 ateliers pédagogiques à destination des scolaires ont été organisés au sein du centre Mahaut-Artois à Dainville et 54 sessions hors les murs pour un total de 2500 élèves. Par ailleurs, 17 activités culturelles et pédagogiques ont été mises en ligne à destination d'un public de plus en plus nombreux.

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Artois
- **Le territoire de l'Artois**
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois

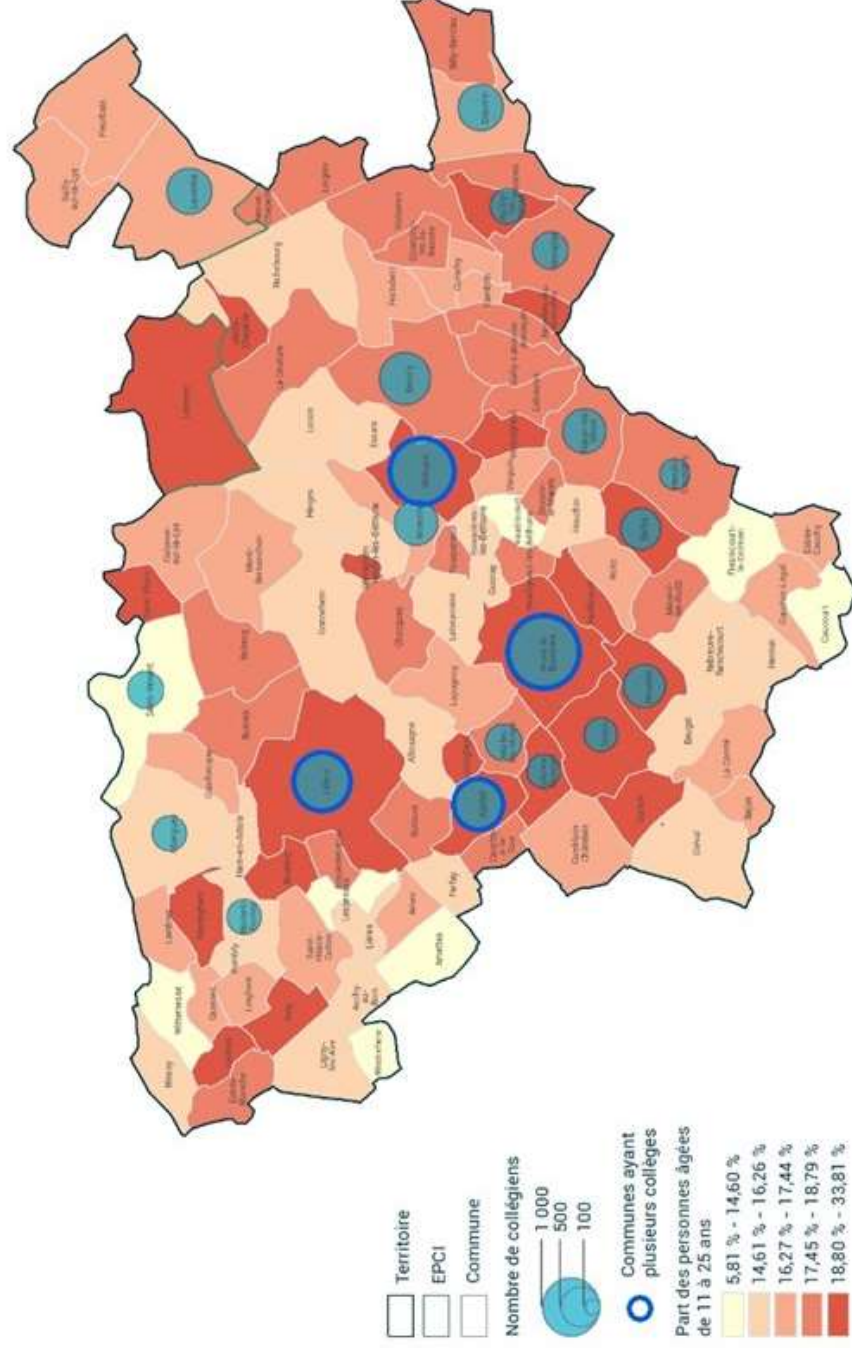
Le Département apporte son soutien :

Culture

- ◆ 5 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont un centre dramatique national avec la Comédie de Béthune.
- ◆ La Comédie de Béthune a renouvelé son public grâce à une nouvelle proposition programmatique, un travail de sensibilisation et de médiation repensé au plus proche des publics et un travail hors les murs important.
- ◆ 18 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- ◆ 20 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège de Noeux-les-Mines

Sport

- ◆ 7 clubs de haut niveau aidés dont un club structurant
- ◆ 24 équipements financés au cours de l'année
- ◆ 24 événements sportifs accompagnés
- ◆ 45 associations accompagnées dans le cadre de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500€



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Argeois
- **Le territoire de l'Artois**
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Le parc départemental d'Olhain accueillera une étape du relais de la flamme olympique

Le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques (COJOP) de Paris 2024 a dévoilé le tracé du relais de la flamme. Plus de 60 territoires français seront traversés, avant que la flamme ne gagne Paris où elle embrasera alors la vasque au soir de la cérémonie d'ouverture le 26 juillet 2024. Le Département a saisi l'opportunité d'accueillir la flamme olympique sur son territoire en signant une convention avec le COJOP qui a retenu sept sites: Arras, Berck-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer, Calais, Saint Omer, la communauté d'agglomération Lens Liévin et le parc départemental d'Olhain. Le passage de la flamme permettra de mettre en valeur des sites emblématiques du Département afin de valoriser son patrimoine culturel, historique, humain, associatif, sportif et touristique.

Le patrimoine départemental à l'honneur

La ferme Sénéchal de Vieille-Chapelle a ouvert ses portes et accueilli un large public dans le cadre de la saison culturelle départementale. Après une opération de sauvegarde, soutenue par le Département, conjuguant préservation de l'authenticité du lieu et aménagements contemporains, la ferme Sénéchal connaît une nouvelle vocation. En effet, depuis 2021, l'association « Sourire d'autistes » propose un accueil de jour et en semaine à des jeunes autistes dès 16 ans. Les visiteurs peuvent découvrir de manière ludique l'histoire et la vie actuelle de ce lieu, entre rallye photo et escape game théâtralisé, orchestrés par les jeunes du site. Le Département a accompagné cette découverte en proposant la mise en place des balades contées. Une autre façon de découvrir ce lieu atypique.

Scènes partagées, culture, solidarité et inclusion

La volonté du Département est d'inciter les différents publics à profiter de l'offre culturelle à leur disposition. Pour ce projet, le choix a été fait de renverser les rôles. Alors plutôt que d'emmener les participants au spectacle, les comédiens des « Scènes Appartagées » leur ont proposé de s'essayer chez eux à la lecture et la mise en scène d'un texte, avec pour public, leurs proches, leurs amis ou leurs voisins. Le projet a ainsi permis à huit familles du territoire et à un groupe de jeunes de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique de l'établissement public de santé mentale de Saint-Venant de transformer leur logement le temps d'une journée en salle de spectacle avec pour ambition de mettre en valeur les personnes et leurs talents, tout en facilitant la rencontre et les échanges avec les travailleurs sociaux de la collectivité. Une fois leurs textes choisis, les familles et les jeunes ont ainsi bénéficié des conseils des intervenants qui les ont guidés dans le travail de répétitions. Un travail qui a prouvé à l'ensemble des participants qu'en plus d'être accessible, la pratique de la lecture ou du théâtre leur a permis de réaliser à quel point ces activités pouvaient être plaisantes et synonymes de bons moments passés ensemble, tout en permettant à certains de se découvrir au passage des talents d'acteur ou de conteur. Pour les travailleurs sociaux de la Maison du Département Solidarité de l'Artois, ce projet fait de la culture un nouvel outil pour rencontrer leurs publics et leur permettre d'exercer leurs missions dans un cadre moins conventionnel.

La citoyenneté au plus proche des territoires

Le territoire de l'Arregeois

Le territoire de l'Artois

Le territoire de l'Audomarois

Le territoire du Boulonnais

Le territoire du Calaisis

Le territoire Lens-Hénin

Le territoire du Montreuillois - Ternois

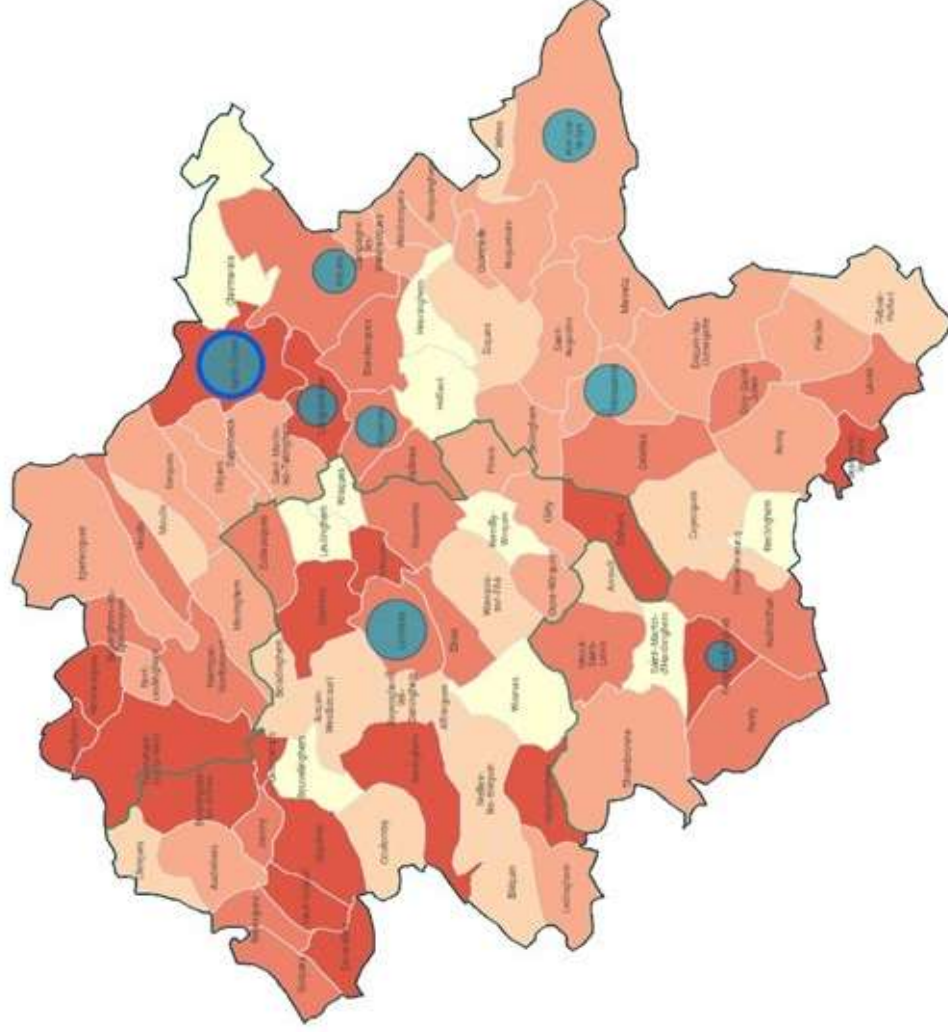
Le Département apporte son soutien :

Culture

- ◆ 4 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont un établissement public de coopération culturelle : La Barcarolle.
- ◆ La Barcarolle assume un rôle majeur pour le développement culturel du territoire et pour la filière artistique. La programmation, l'action de ses artistes associés et l'intense dynamique d'éducation artistique et culturelle, lui permettent de rayonner sur l'ensemble du territoire de l'Audomarois.
- ◆ 13 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- ◆ 2 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège de Arques

Sport

- ◆ 8 clubs de haut niveau aidés dont 2 clubs structurants
- ◆ 10 équipements financés au cours de l'année
- ◆ 15 événements sportifs accompagnés
- ◆ 18 associations accompagnées dans le cadre de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500€



Territoire

EPCI

Commune

Nombre de collèges

1 000

500

100

Communes ayant plusieurs collèges

Part des personnes âgées de 11 à 25 ans

5,81 % - 14,60 %

14,61 % - 16,26 %

16,27 % - 17,44 %

17,45 % - 18,79 %

18,80 % - 33,81 %

0 5 10 km

Source : IGN - Admin Express 2021, INSEE RP2019, Cd 52 Direction de l'Éducation et des Collèges - Réalisation : C&C2, SIGEO, avr. 2023 - © Tous droits réservés - Réproduction et diffusion interdites

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arageois
- Le territoire de l'Artois
- **Le territoire de l'Audomarois**
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Championnat d'Europe de badminton : un coup de projecteur sur le Pas-de-Calais

Les championnats d'Europe par équipe mixte de badminton ont été un événement majeur, organisé dans le Pas-de-Calais, en 2023. Le complexe sportif régional d'Aire-sur-la-Lys a accueilli l'élite du volant, en rassemblant les 8 meilleures équipes européennes, dont la France, devenue une référence dans l'organisation de cette discipline olympique. A l'occasion de ce championnat d'Europe, la communauté du badminton a eu les yeux braqués sur la ville d'Aire-sur-la-Lys, ce qui a peut-être contribué à inciter l'équipe de Malaisie à y venir préparer les jeux olympiques de Paris.

Les stations bébé mobile de Stéphanie Marin et d'Émilie Faiif

La station bébé mobile est un espace pour les tout-petits imaginé par l'artiste Emilie Faiif. Autour du corps humain, le dispositif permet d'explorer son propre corps dans ses aspects visibles et non visibles : la bouche, les yeux, le nez, le cerveau... Chacun d'entre eux est en grand format, pour que chaque élément devienne un sujet en soi. Ainsi, composées de feutres et de divers tissus, les différentes parties se transforment en pouf, en tente, en tuyau et en bien d'autres éléments graphiques et physiques pour une expérience visuelle mais aussi sensorielle. La direction des affaires culturelles impulse le déploiement des stations bébé mobile dans les bibliothèques, structures sociales et/ou culturelles du département.

Du Bronx aux jeux olympiques : les ateliers de pratiques artistiques au collège de Wizernes.

Afin d'accompagner la dynamique sportive portée par l'organisation des jeux olympiques et paralympiques à Paris, le Département associe culture et sport à travers des projets mêlant découverte de pratiques sportives et de champs artistiques. Au collège René Cassin de Wizernes les collégiens se sont immergés dans la pratique du break dance, en tant que nouvelle discipline olympique. Ce projet a insisté notamment sur l'adaptation de ces pratiques aux différents handicaps notamment physiques et a complété la réflexion autour du sport / handicap en ajoutant une dimension artistique par le biais de la danse hip hop.

Les ateliers de pratiques artistiques, à l'APEI Les Papillons Blancs de Saint-Martin-Lez-Tatinghem

Le public de l'APEI a participé à des ateliers de création plastique en compagnie de l'artiste Luc-Vincent Perche, à partir de son spectacle intitulé « Bibliotron ». En clôture, les œuvres créées ont été exposées et le spectacle « Bibliotron » a été proposé aux familles et aux proches ainsi qu'aux professionnels de la structure.

Le citoyeneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arregeois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarais
- **Le territoire du Boulonnais**
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois

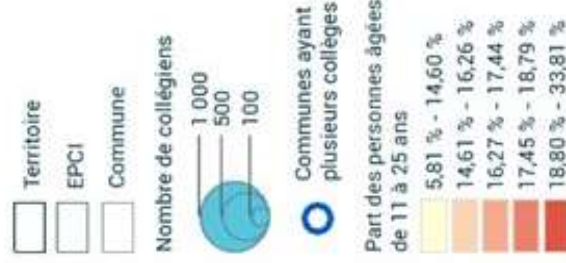
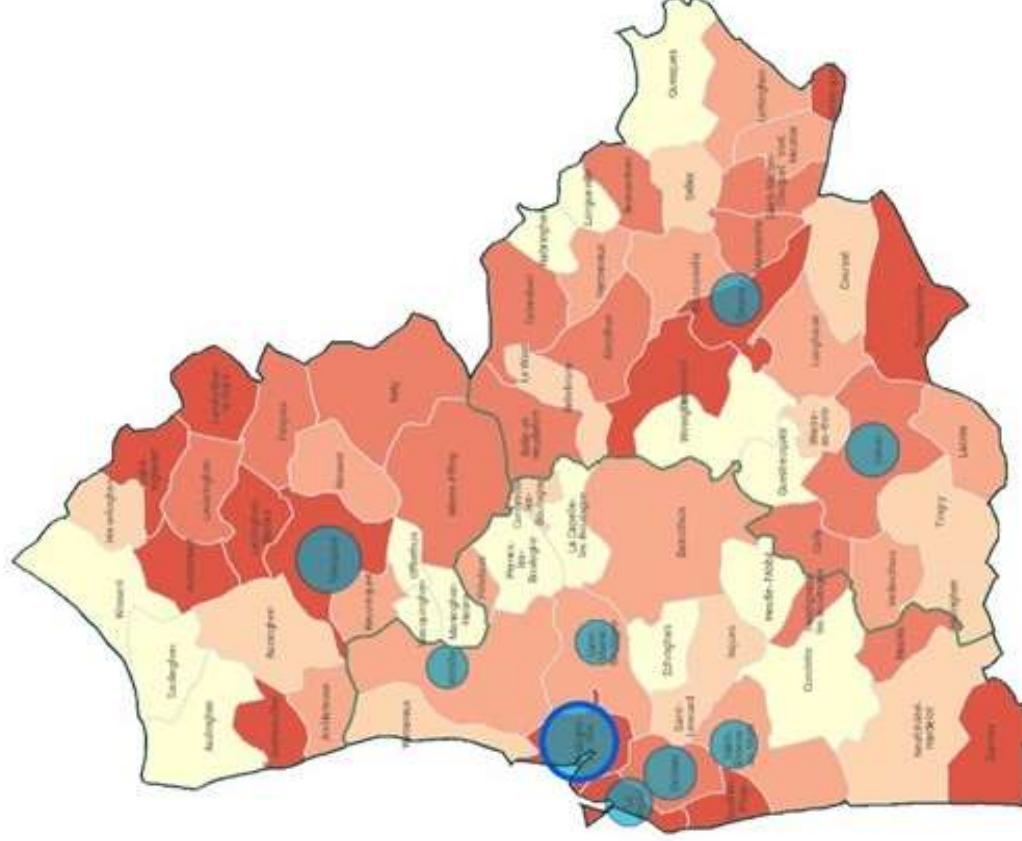
Le Département apporte son soutien :

Culture

- ◆ 2 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont le centre culturel Brassens.
- ◆ Le centre culturel Brassens propose une programmation pluri disciplinaire et un volet d'actions culturelles ouvert à un large public.
- ◆ 21 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- ◆ 6 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège de Saint-Etienne-au-Mont

Sport

- ◆ 10 clubs de haut niveau aidés dont deux clubs structurants
- ◆ 4 équipements financés au cours de l'année
- ◆ 17 événements sportifs accompagnés
- ◆ 24 associations accompagnées dans le cadre de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500€



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- **Le territoire du Boulonnais**
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Les Shakespeare Nights au château d'Hardelot !

Le château d'Hardelot propose, à travers un temps fort « les Shakespeare Nights », la découverte du comédien, dramaturge, poète et écrivain : William Shakespeare (1564-1616). S'appuyant sur cette programmation, environ 100 collégiens, issus des établissements du territoire, travaillent, durant plusieurs semaines, avec des compagnies de théâtres afin de préparer des scénettes du répertoire de William Shakespeare. Ces élèves acteurs réalisent ainsi deux représentations sur les planches du théâtre Elisabethain. Le Département encourage la création artistique, la participation des habitants, l'activité de production et de diffusion, notamment au travers d'un équipement culturel départemental unique dans sa conception, le château d'Hardelot.

Le Département, acteur de tous les sports

Dans le cadre de sa politique sportive le Département apporte son soutien aux manifestations sportives organisées sur les territoires. Pour l'année 2023, dans le Boulonnais, ce sont 22 manifestations qui ont été accompagnées. A titre d'exemple, le club de char à voile « les Drakkars » a organisé les finales du championnat de France de char à voile à Hardelot. Cette manifestation a été organisée dans le Pas-de-Calais grâce à la base de glisse, équipement structurant du territoire financé par le Département.

Osez la terre ! Journée de découvertes de la terre crue, dans le cadre des "rendez-vous aux jardins"

Le festival « osez la terre ! » co-organisé par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et le Département, en partenariat avec les différents membres du groupe « torchis terre crue du Nord-Pas-de-Calais » s'est déroulé à la maison du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. En amont de ce festival, le service du patrimoine et des biens culturels du Département, a proposé aux écoliers, une médiation axée sur le patrimoine et l'utilisation du torchis. Cette opération est également l'occasion de rappeler le rôle essentiel du Département dans la politique de préservation et de sauvegarde d'un patrimoine fragile.



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- **Le territoire du Calaisis**
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois

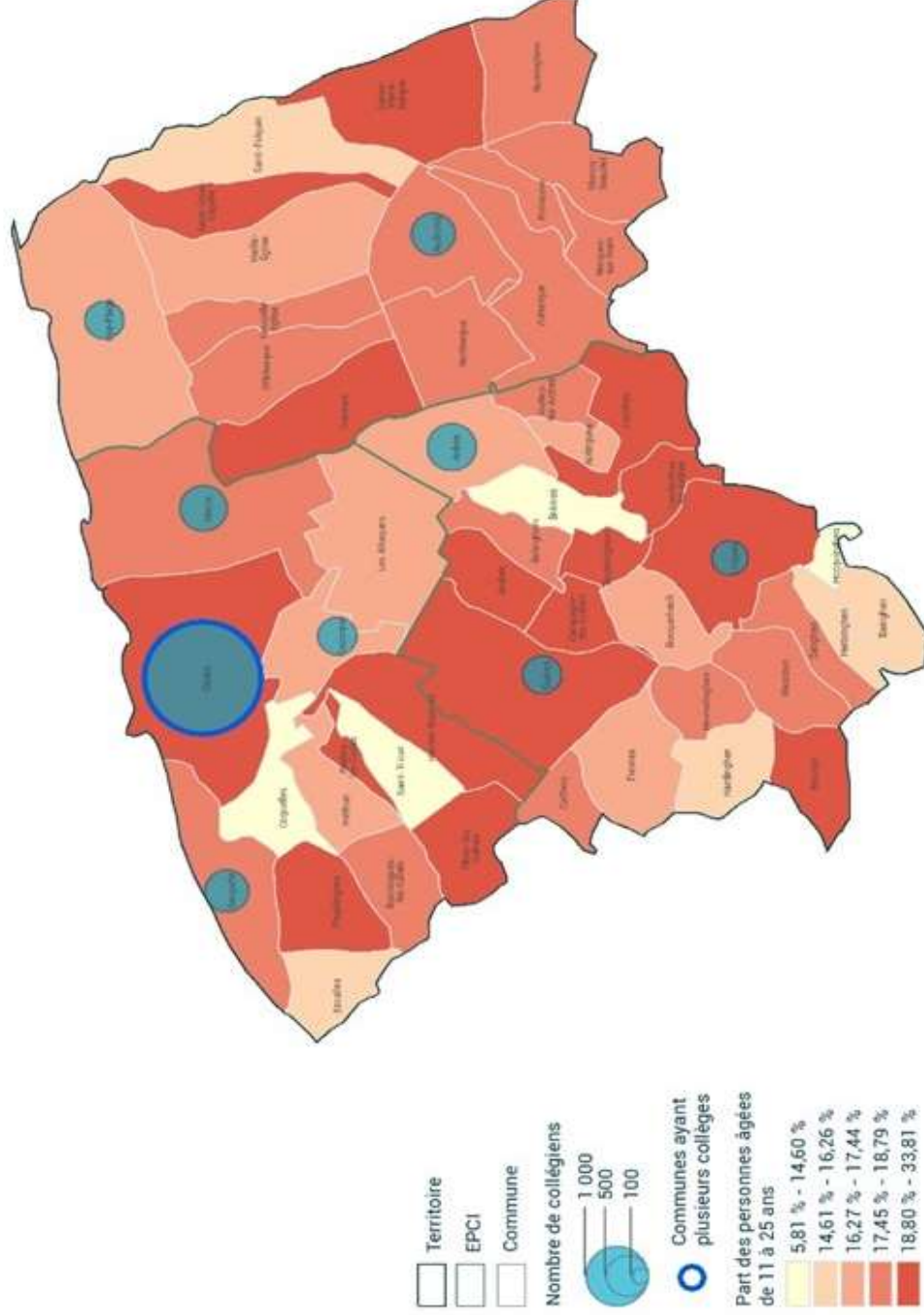
Le Département apporte son soutien :

Culture

- ◆ 2 structures culturelles en production, diffusion, médiation sont une scène nationale, le Channel à Calais.
- ◆ Le Channel, propose une programmation variée et accessible sur le site des anciens abattoirs de Calais. Son activité repose sur les trois axes d'un équipement labellisé scène nationale : production et diffusion dans les champs de la création artistique, développement culturel et actions auprès des publics et valorisation des pratiques amateurs.
- ◆ 13 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- ◆ 3 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental,
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège de Guînes

Sport

- ◆ 12 clubs de haut niveau aidés
- ◆ 5 équipements financés au cours de l'année
- ◆ 16 événements sportifs accompagnés
- ◆ 16 associations accompagnées dans le cadre de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500€



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- **Le territoire du Calaisis**
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Les archéologues départementaux retracent 2000 ans d'histoire à Nouvelle Eglise

Les archéologues départementaux ont réalisé une fouille en amont d'un projet de la communauté de communes de la région d'Audruicq à Nouvelle Eglise. Ils ont ainsi retracé 2 000 ans d'histoire du paysage local et mesuré l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Situé sur le littoral en limite de la plaine maritime flamande, le site a été régulièrement inondé et ensablé. Entre ces événements naturels, les hommes se sont installés et ont exploité les terres à partir de l'antiquité. Les occupants ont dû s'adapter à cette contrainte environnementale à l'aide notamment de fossés de drainage. L'étude des vestiges a établi que ces dispositifs ont été impuissants face à la montée des eaux. Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que, grâce aux watergangs, le site a limité les incursions maritimes.

Cross des collèges : une activité intemporelle

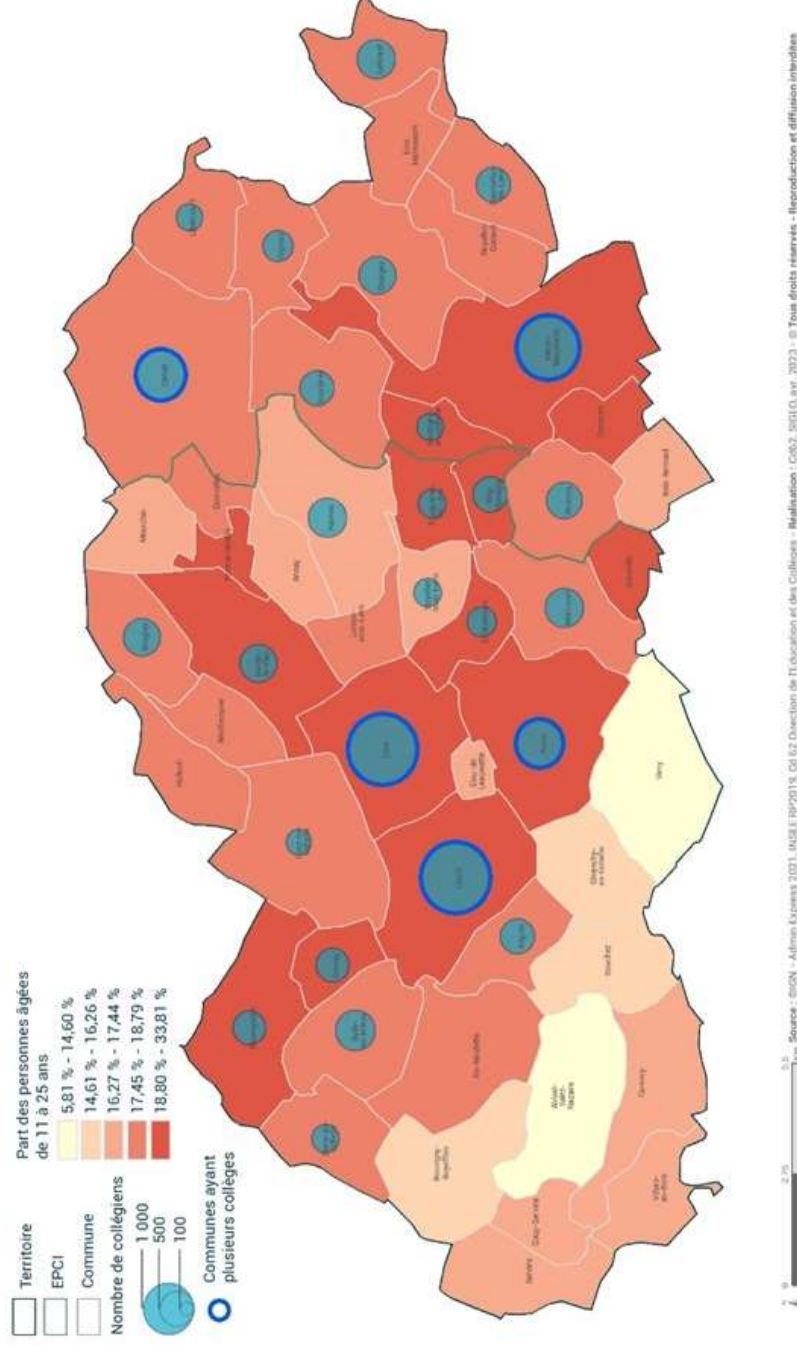
Le cross est un temps fort du premier trimestre dans l'ensemble des collèges publics du Pas-de-Calais. La pratique du cross au collège favorise le développement des facultés physiques et mentales et participe à la promotion de la santé des élèves. Après avoir passé les qualifications, plus de 2000 collégiens venus de l'ensemble du Pas-de-Calais ont couru au stade du Souvenir à Calais pour participer à la finale départementale. Cet événement a été encadré par des élèves engagés dans le dispositif jeunes officiels.

Pararaid à la base Tom Souville pour 130 personnes handicapées ... une réussite !

En parallèle de la formation club inclusif, le Département contribue à lutter contre les phénomènes d'autocensure en démontrant le champ des possibles en matière de sport et handicap et tout particulièrement dans le champ des sports nature qui peut sembler inaccessible pour les personnes en situation de handicap. Et pourtant, un pararaid, organisé en collaboration avec le comité handisport et le comité sport adapté, a rassemblé 130 personnes en situation d'handicap à la Base Tom Souville de Sangatte. Les participants ont eu l'occasion de tester des activités telles que la voile, des épreuves de triathlon, le fauteuil tout terrain, la randonnée pédestre, la course d'orientation, le disc golf.

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- **Le territoire Lens-Hénin**
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien :

Culture

- ◆ 12 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont Culture commune, scène nationale.
- ◆ Culture commune, scène nationale du bassin minier sans lieu de diffusion, propose une programmation éclectique et accessible à destination des publics du territoire. Son activité s'articule autour des trois axes d'un équipement labellisé scène nationale : production et diffusion dans les champs de la création artistique, développement culturel et actions auprès des publics et valorisation des pratiques amateurs.
- ◆ 17 projets culturels, fonctionnellement associatif, projets avec la population
- ◆ 23 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental,

Sport

- ◆ 23 clubs de haut niveau aidés dont deux clubs structurants
- ◆ 11 équipements financés au cours de l'année
- ◆ 18 événements sportifs accompagnés
- ◆ 59 associations accompagnées dans le cadre de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500€

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- **Le territoire Lens-Hénin**
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Sport ressources 62, plateforme digitale départementale pour accéder au matériel sportif et à la reprise d'une activité sportive !

Tous les joueurs du centre de formation du Racing Club de Lens ont collecté des équipements de football dans le but d'en faire don à un club amateur. Une remise officielle a eu lieu, à l'occasion d'un match de la Ligue des champions des U19, opposant Lens à Arsenal. Cette opération a été possible grâce au dispositif « Sport Ressources 62 », une plateforme digitale mise en place par le Département et le comité départemental olympique et sportif du Pas-de-Calais. Cette interface facilite l'accès au matériel sportif pour tous et à moindre coût. Elle contribue également à développer la pratique sportive notamment pour ceux qui en sont le plus éloignés et dont la reprise d'une activité constitue un réel enjeu de santé publique.

La Fraise : de la conception à la réalisation concrète d'un objet

La classe de SEGPA du collège David Marcelle de Billy Montigny a développé un projet avec la Fraise, une structure composée d'une remorque, équipée d'une machine à bois assistée par ordinateur, permettant de réaliser avec les collégiens des objets sur place. C'est un outil de sensibilisation au développement durable et la démocratisation d'une technologie numérique jusqu'alors réservée aux industriels. En partenariat avec les artistes du Collectif Faubourg 132, les élèves sont engagés dans la réappropriation des objets et leur réparation. Le projet permet de développer des recherches de solutions alternatives à la production de rebuts.

Quand l'écologie est traitée dans l'univers culturel au collège

Sous l'impulsion du Département dans le cadre de sa saison culturelle, les collégiens du collège Victor Hugo à Harnes et Langevin de Rouvroy, se sont engagés en faveur de la défense de l'écologie et la lutte contre le réchauffement climatique, en participant au spectacle très original et dans l'espace public, « PARKLAND » de la compagnie La lune qui gronde. En effet, le spectacle propose une déambulation au sein de l'établissement avec des élèves complices qui interprètent les chants et emmènent leurs camarades le long du parcours de la fausse manifestation. Il s'agit pour ces jeunes de comprendre et combattre les causes de la pollution. Les jeunes interprètes transforment l'espace de jeu au gré des situations : recueillement, manifestation, débat, action de désobéissance civile, procès.

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- **Le territoire du Montreuillois - Ternois**

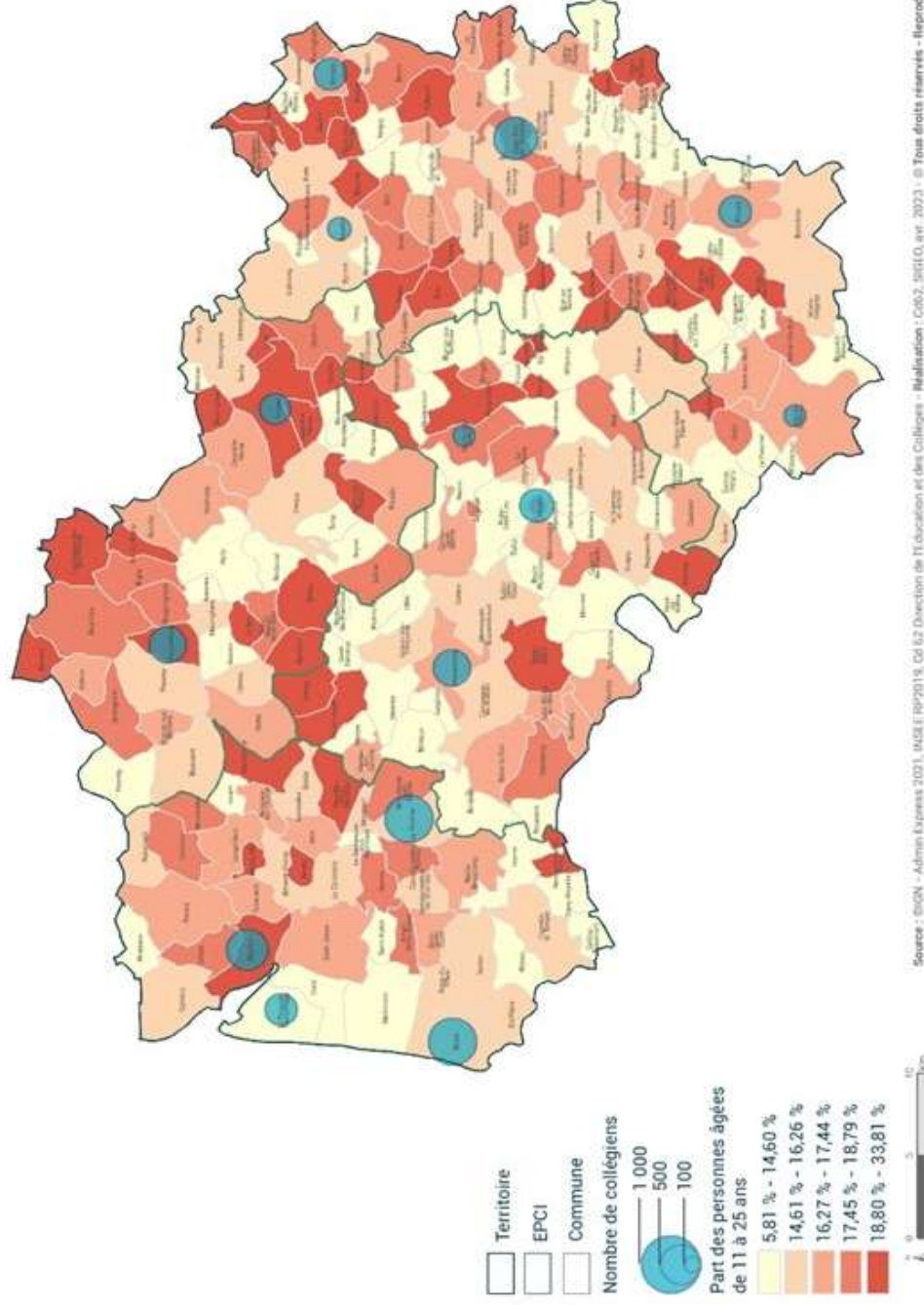
Le Département apporte son soutien :

Culture

- ◆ 4 structures culturelles en production, diffusion, médiation
- ◆ 17 projets culturels, fonctionnement associatif, projets avec la population
- ◆ 8 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège d'Hesdin

Sport

- ◆ 7 clubs de haut niveau aidés
- ◆ 11 équipements financés au cours de l'année
- ◆ 22 événements sportifs accompagnés
- ◆ 30 associations accompagnées dans le cadre de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500€



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- **Le territoire du Montreuillois - Ternois**



Les réalisations majeures

Médiation autour des fouilles et de l'extension de la MDS de Saint-Pol-sur-Ternoise

Suite à la démolition des bâtiments, les archéologues ont mis au jour des vestiges appartenant à plusieurs fonds de parcelles d'habitations construites entre le 16^{ème} et le 18^{ème} siècle. Il faut rappeler l'importance de la localisation du site dans l'ancienne artère principale de la ville de Saint-Pol-sur-Ternoise à l'époque médiévale. Grâce au service de la médiation archéologique, un projet a réuni personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants de l'aide sociale à l'enfance, familles, autour de l'histoire de la ville. Une occasion d'aborder l'histoire locale et sa propre histoire. Encadré par un studio professionnel, chacun a immortalisé des détails de l'architecture de sa ville et rédigé les légendes. L'exposition sera présentée dans les nouveaux bâtiments de la MDS.

Parasport sur la base nautique à Conchil-le-Temple, rendre accessibles les sports de pleine nature !

Parasport nature s'est tenu à Conchil-le-Temple sur le seul plan d'eau intérieur du territoire du Montreuillois. L'objectif de cet événement est de rendre accessible les sports de pleine nature pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Ce rendez-vous rassemble tous les amoureux des sports nature et propose des initiations aux personnes à mobilité réduite sur des supports adaptés : canoë, paddle, VTT, voile.

Olympiades benjamins à Berck-sur-Mer : 38 collèves au rendez-vous !

Les olympiades des benjamins qui se sont déroulées sur la plage de Berck-sur-Mer ont associé 38 collèves venus de tout le département. Ce grand rassemblement sportif a permis aux 700 collégiens de pratiquer des activités sportives sur le sable autour des valeurs olympiques de respect, d'excellence et d'amitié.

Résidence d'artistes à la maison d'enfant à caractère social : traiter des difficultés de la jeunesse en chanson !

Les artistes de la compagnie de marionnette La Mécanique du Fluide ont investi la maison d'enfant à caractère social de Cam-pagne-les-Hesdin, pour créer avec les enfants chansons et théâtre d'ombre en association avec la compagnie Les Petites Voix. Il s'agit, à travers un conte musical de traiter les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes, « ces voix intérieures qui nous accompagnent, nous encouragent ou nous freinent parfois, qu'on aimerait parfois réprimer vibrer... ».



LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Aménager au quotidien les espaces de vie

- 78 **SPECIAL** Les inondations dans les territoires
- 79 Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
- 81 Aménager le territoire et préserver l'environnement
- 83 Optimiser la gestion du patrimoine départemental
- 85 Grand Site de France Les Deux Caps
- 87 Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Servir les populations des territoires

- 89 Cartographie des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial
 - 90 Les MDADT dans les territoires
- Le Département partenaire du développement des territoires
- 104 Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations
 - 107 Le canal Seine-Nord-Europe
 - 109 Promouvoir l'économie sociale et solidaire
 - 111 Des EPOA partenaires de l'institution
 - 113 Le port d'Étapes-sur-Mer

Le Département est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. Il assure la mobilité de tous en entretenant un réseau routier de plus de 6000 km. Il contribue à préserver l'environnement en conduisant des politiques volontaristes dans le domaine. Le Département entretient un parc immobilier de près d'1 million de m² pour offrir des conditions d'accueil de qualité aux collégiens et usagers.

Acteur engagé auprès des territoires, le Département dispose de 7 Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT). C'est ainsi l'ensemble du département qui est maillé par ces structures et leurs centres d'exploitation routiers (CER), dont les agents assurent la sécurité de tous.

Le Grand Site de France Les Deux Caps, comme le port d'Étapes et la maison du port, constituent des valeurs sûres de l'attractivité du territoire. Le laboratoire départemental d'analyses, par sa qualification et son expertise est au service des populations. Il est un acteur de la vie économique du Paa-de-Calais.

Le Département est enfin un véritable partenaire pour accroître les services aux populations. Des contrats à passer avec les intercommunalités, les communes, les associations, aux partenariats avec l'Europe, au titre de l'économie sociale et solidaire (ESS) ou les établissements publics et organismes associés (EPOA), en passant par le canal Seine Nord, le Département négocie au mieux les intérêts des habitants des territoires.





CALAIS



ARDRES

GUINES



AUDOMAROIS



BLENDEQUES

OLIVE-WIRQUIN



BRIMEUX



ESTREE



BOULLONNAIS

ISQUES



LONGFOSSE



AUDEMBERT

Dès le début des événements climatiques exceptionnels de novembre 2023, les équipes techniques du Département ont procédé sans délai à la mise en sécurité du réseau, au nettoyage de chaussées et au confortement provisoire de talus... en mobilisant les moyens humains et matériels de la régie départementale (500 agents concernés). Un appel aux entreprises a quand même été nécessaire au plus fort de la crise pour un coût de 0,4 M€ pour du louage d'engins et des travaux de curage urgents.

Les équipes territoriales et du siège ont d'abord été mobilisées dans la gestion des conséquences des inondations, la préservation du réseau routier départemental et des conditions de sécurité des usagers. Elles sont également intervenues rapidement en appui aux nombreuses communes sinistrées.

Au Centre Opérationnel Départemental (COD) mis en place par le préfet, les agents se sont relayés en continu au plus fort des événements afin de mettre à disposition de l'Etat tous les éléments d'information en temps réel nécessaire au pilotage et à la prise de décision de gestion de crise.

Au plus fort de l'événement, 300 km de routes ont été barrées simultanément. Au total, 620 km de R.D. (10 % du réseau départemental) ont été impactés.

La solidarité territoriale a joué à plein lors de cet événement entre les équipes départementales.

Les dégâts considérables concernent principalement le patrimoine routier départemental : routes, dépendances et ouvrages d'art. Ils nécessiteront un effort majeur, long et continu pour leur reconstruction. Les équipes techniques des 5 MDADT concernées (Audomarois, Artois, Calaisis, Boulonnais et Montreuillois-Ternois) et de la DM2R ont engagé dès décembre 2023, le recensement de ces dégâts. Leur estimation a rapidement conduit à un premier chiffrage global de 50 M€

Lors de la commission permanente 11 décembre 2023, le Département a décidé d'exprimer sa solidarité avec les territoires, en mobilisant son dispositif d'aide à la voirie communale, inondation en subsidiarité des aides que les communes pourront obtenir de l'Etat et de l'Europe aux titres des solidarités nationales et européennes. A titre dérogatoire du cadre du FARDIA, il n'a pas été imposé de seuil de population maximal et le taux de subvention a été majoré à 50 % avec un plafond de subvention doublé à hauteur de 30000 €.



WITTERNESSE



SAINT-VENANT

ARTOIS

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses

Les chiffres-clés de la mobilité et du réseau routier

Les chiffres clés de la mobilité et du réseau routier :
Gestion patrimoniale sur l'ensemble du réseau routier départemental : **40,8 M€** dont :
◆ chaussées : 31,3 M€
◆ ouvrages d'art : 5,3 M€
◆ équipements de la route : 4,2 M€

En fonctionnement

- ◆ Gestion Patrimoniale chaussée : 4,1 M€
- ◆ Entretien matériel PADT = 3,5M€

Investissements pour la modernisation et la sécurisation du réseau routier : **22,4 M€** dont :

- ◆ voirie : 16,1 M€
- ◆ mobilité : 6,3 M€

Réalisation en régie :

- ◆ 4,5 km de glissières de sécurité
- ◆ 520 km de signalisation horizontale
- ◆ 63 km de pontage de fissures,
- ◆ 8900T d'enrobés appliqués en régie
- ◆ 208 000m² de gravillonnage localisé
- ◆ 1 567 600 m² d'enduits superficiels d'usure

Renouvellement du matériel de la régie routière : **2,8 M€**

Vente aux enchères de matériels : **257 000€**

Veille qualifiée : 2681 appels reçus pour des interventions d'urgence sur le réseau (accidents, intempéries...)

Assurer la maintenance, l'exploitation, l'adaptation et le développement raisonnés d'un réseau routier départemental de plus de 6000 kms constitue un enjeu stratégique pour le Département. Il s'agit de permettre aux habitants du Pas-de-Calais de se déplacer en sécurité, tout en adaptant les pratiques pour une meilleure préservation de l'environnement. Cet enjeu doit aujourd'hui prendre pleinement en compte les nouveaux défis en matière de qualité de l'air, de réduction des nuisances.

Intégrer la route à son environnement

Le pacte des solidarités territoriales a pour ambition dans son action 4 d'adapter le réseau routier aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers. L'objectif affiché est de réduire l'empreinte carbone de la route.

Cela passe par la prise en compte de la biodiversité, de la maîtrise de l'énergie et de la préservation des ressources (l'eau en particulier), dans les activités d'entretien et d'exploitation de la route et l'aménagement du réseau routier comme cyclable. Le département intègre pleinement ces démarches environnementales en partenariat avec les services de l'État compétents (transparence hydraulique, réelle inscription dans la démarche « éviter, réduire, compenser »).

Promouvoir un réseau routier performant, aux impacts environnementaux limités

Courant octobre, le pacte d'engagement de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) a été signé entre le Département et les organismes professionnels. Celui-ci traduit en engagements opérationnels les objectifs fixés nationalement, tendant à développer une infrastructure bas carbone, intégrer les infrastructures à leur environnement, améliorer les conditions d'acceptabilité des infrastructures, digitaliser les infrastructures et leurs métiers...

Les engagements consisteront à favoriser encore plus le recyclage des chaussées routières, l'ouverture des marchés publics aux variantes, limiter le recours aux matériaux de carrière, favoriser la communication avec les riverains lors des chantiers. A titre d'exemple, la diminution de l'empreinte carbone dans le cadre de la mise en œuvre des enrobés se décline par l'augmentation du taux d'agrégats recyclés dans les formulations (8,7 % en 2021 et 14 % en 2022, 25% en 2023 sur l'ensemble des enrobés mis en œuvre annuellement par le Département), la diminution des températures de fabrication pour une mise en œuvre d'enrobés tièdes et le déploiement de l'usage des techniques à froid pour l'entretien des routes.

Être à l'écoute des partenaires et usagers

Le projet de mandat de la collectivité a rappelé l'importance que le Département attache à la concertation avec les habitants dans la mise en œuvre des politiques publiques. En matière de construction des projets de voirie et de mobilité, cette démarche est devenue indispensable. La construction des projets de voirie et de mobilité passe donc par une concertation devenue indispensable. Celle-ci facilite d'une part, l'acceptation des projets, et d'autre part, permet de les enrichir. Cette concertation se fait à plusieurs niveaux avec les institutionnels (élus, organismes consulaires, EPOA, ...) mais aussi en associant le grand public. L'objectif est que la réponse en matière d'aménagement intègre le mieux possible les attentes des usagers de demain. Les projets de véloroutes qui se multiplient, pour favoriser la mobilité du quotidien et renforcer l'attractivité du Département sont particulièrement concernés. Le partenariat avec l'Association Droit Au Vélo continue de se développer. En outre, le bureau des politiques de mobilité participe chaque année à l'opération « Mai à vélo »

Moderniser les aires de co-voiturage pour mieux les intégrer à l'offre de mobilité

Le Département met en œuvre depuis 2014 le schéma interdépartemental de covoiturage (avec le Département du Nord) pour mailler le territoire. Le déploiement des aires contribue à la décarbonation de la mobilité du quotidien, au service des usagers, et à la préservation de l'environnement. L'évaluation de la première phase de déploiement est en cours pour renforcer l'offre de services que peuvent apporter ces aires aux usagers de la route du quotidien, et pour respecter les nouvelles normes concernant les espaces de stationnement.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

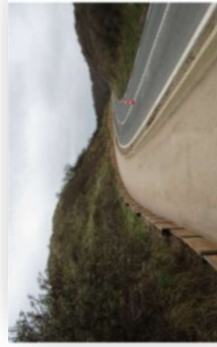
Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses



Gestion de crise - Inondations 2023

Centre opérationnel départemental



EV4 Wimereux-Ambletouse



EV4 à Nouvelle-Eglise



Déviations de Courrières

Les réalisations majeures

Gestion de crise – Inondations novembre 2023



Sur le plan routier, les mois de novembre et décembre 2023 ont mobilisé pleinement les équipes départementales pour gérer les urgences liées aux inondations exceptionnelles qu'a connu le Département, sur plus de la moitié de son territoire. Dès le début de l'événement, les équipes de la direction de la mobilité et du réseau routier ont été présentes en centre opérationnel départemental pour participer activement au soutien des actions menées par les services de secours. Leur rôle a été essentiel dans la remontée des informations des routes barrées, à partir des informations transmises par les équipes des MDADT, pleinement mobilisées sur le terrain. La solidarité territoriale a, à cette occasion, joué à plein, les équipes ayant également apporté un appui aux communes sinistrées. L'après-crise s'est traduit par le recensement des dégradations et la réalisation d'investigations complémentaires, menées conjointement avec les MDADT, pour affiner les études. Le programme des travaux qui en ressort totalise plus de 300 chantiers de voirie et 120 ouvrages d'art pour un montant total estimé de 55M€.

Les agents de la direction de la mobilité et du réseau routier ont également porté les dossiers de subvention et le suivi financier des opérations.

Des travaux sur voirie, ouvrages d'art et de sécurisation ...

Le Pacte des Solidarités Territoriales vise à favoriser la mobilité sous toutes ses formes, au travers notamment de ses ambitions 4 et 8. Ces ambitions se traduisent d'abord par les interventions réalisées par le Département sur son patrimoine routier pour le maintenir en bon état pour les usagers. Le Département a ainsi poursuivi ses efforts importants pour la maintenance de ses ouvrages, avec des chantiers importants à Méricourt, St-Laurent-Blangy, et Courrières. Il a également réalisé des chantiers d'envergure pour qualifier des itinéraires importants, tels que les RD 341 et 942 dans l'Audomarois, 301 et 947 dans l'Artois, en complément des interventions plus modestes sur les chaussées de l'ensemble du territoire départemental. Il a poursuivi la réalisation de la déviation de Courrières, pour contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants de la commune.

En matière de mobilité, de nouveaux itinéraires cyclables

Le Département vise également à travers le Pacte des Solidarités Territoriales à favoriser les mobilités décarbonées. L'approbation du Plan Vélo le 30 janvier 2023 s'est concrétisée par la réalisation de 25 kms d'aménagements cyclables sur la Véломari-time, l'EV5, une expérimentation en territoire rural. Le Département a poursuivi le croisement de ses politiques mobilité et jeu-nesse, avec la réalisation de 6 nouvelles études de sécurisation de desserte cyclable de collèges, et l'accompagnement de travaux sous maîtrise d'ouvrage du bloc communal. Le Plan Vélo a également permis le renforcement des actions de sensibilisation du grand public à la pratique cyclable, à l'occasion de Mai à Vélo et de la Semaine Européenne de la Mobilité

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses

Les chiffres-clés de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Partenariat air climat développement durable :

128 020 € de participations cumulées ATMO CERDD CD2E AGATE-CLI

1 feuillet climat départemental coproduit avec l'observatoire climat régional (CERDD)

38 opérations soutenues au titre du fonds biodiversité

Fond pêche, subventions accordées : **14 473 €**

Partenariats agricoles : **14** partenaires – **637 380 €** + **20 800 €** de soutien à la race « cheval boulonnais »

FARDA AMENAGEMENT : **304** projets – montant de travaux : **33M€** - subventions : **6,8 M€**

FARDA aide à la voirie communale : **195** dossiers – montant de travaux : **12,5 M€** - subventions : **2,6M€**

Fonds Alimentation Durable : **15** projets – subventions : **263 880 €**

URBANISME : **41** sollicitations du Département en tant que PPA sur l'évolution des documents d'urbanisme.

Appui au développement local et touristique :

Partenariats - programmes d'actions concertées avec 5 partenaires - **147 620 €**

Aménagement foncier et boisement

Aménagement foncier lié au Canal Seine Nord Europe (**45** communes et **23 400** hectares).

Aménagement foncier Haute Qualité Environnementale : **7** opérations sur **15** communes sont en cours

Réglementation des boisements : **1** opération en cours
Itinéraires de randonnée

Réalisation de passerelles à Boubers-sur-Canche :

34 370 €

Ambition transversale du projet de mandat, la lutte contre le dérèglement climatique et pour la préservation de l'environnement est au cœur de l'action départementale. Cet engagement se traduit notamment par des actions en matière de protection de la biodiversité, la gestion solidaire de l'eau ou la préservation des espaces naturels par exemple. Le Département soutient également des acteurs de la pêche, de l'agriculture et tourisme engagés dans des démarches de développement durable. Enfin, le Département entend rester un partenaire majeur des communes dans leur démarche d'aménagement grâce au dispositif FARDA.

Le Département préserve la biodiversité et l'environnement

Le Pas-de-Calais est aussi riche de sa biodiversité. Or, le dérèglement climatique et les activités humaines mettent en péril les grands équilibres de la faune et de la flore. C'est pourquoi le Département s'est doté d'une politique volontariste en la matière qui vise à répondre à ces enjeux. Celle-ci vise notamment à mieux intégrer ces questions dans tous les domaines d'intervention de la collectivité, renforcer des partenariats au travers des conventions d'objectifs et d'engager des démarches novatrices telles que le budget vert. Enfin, une assistance technique réglementaire est proposée par le Département auprès des communes et/ou groupements intercommunaux à caractère rural, éligibles pour la gestion et le suivi des ouvrages d'assainissement et d'eau potable.

Le Département valorise et préserve les espaces naturels

Depuis 1978, le Département conduit une politique en faveur des espaces naturels, des continuités écologiques et du paysage dans un double objectif de préservation de la biodiversité et d'ouverture au public. Cette action départementale est exercée en partenariat avec le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL). Depuis le 1er Janvier 2007, les priorités départementales sont mises à disposition du syndicat mixte Eden 62 véritable outil technique de valorisation de la politique des espaces naturels sensibles (ENS).

Le Département contribue au développement durable et l'évolution de l'agriculture et de la pêche comme filières d'excellence

En application d'une convention de partenariat avec la Région en matière d'intervention dans les domaines agricole et halieutique, le Département soutient les acteurs de l'agriculture et de la pêche engagés dans une démarche durable et d'excellence.

Le Département soutient les territoires ruraux

Le programme d'aide départementale en faveur des territoires ruraux (FARDA) constitue un levier majeur pour le développement de ces territoires. Le FARDA revu à l'aune du projet de mandat permet d'accompagner financièrement des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le schéma de défense contre l'incendie (DEC), ou des études stratégiques, en plus de nombreux travaux d'équipements éligibles. Ce soutien financier permet aux élus de mieux définir leurs projets et de préciser leurs besoins, dans un objectif de vision globale et qualitative de développement et d'aménagement

Le Département soutient le tourisme comme levier d'attractivité des territoires

Le développement touristique inscrit au sein du défi 3 « valoriser les atouts de notre territoire exceptionnel » et plus particulièrement au travers de l'ambition 11 du pacte des solidarités territoriales vise à « soutenir le tourisme comme levier d'attractivité des territoires ». Cela se traduit par le soutien au comité départemental du tourisme et le financement de projets et hébergements touristiques portés par les communes et intercommunalités.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

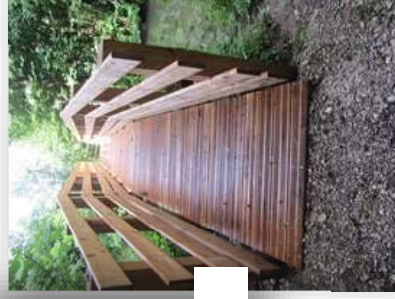
Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses



Port de plaisance de Boulogne-sur-Mer



Aménagements à Notre Dame de Lorette

Les réalisations majeures

Bilan des émissions de GES ...

Le Département a réalisé en 2023 son bilan des émissions des gaz à effet de serre (GES). Il débouchera en 2024 sur un plan de transition de décarbonation visant à diminuer les émissions de GES des activités du Département.

Déterminer les enjeux de l'alimentation durable

La promotion d'une alimentation durable constitue aussi une ambition du projet de mandat. L'année 2023 a donc été marquée par la réunion du comité de pilotage de la démarche, réunissant 10 Vice-présidents qui a permis d'établir les enjeux liés à l'alimentation durable (restauration collective, santé, contexte climatiques...) et les opportunités d'actions à développer.

La fresque du climat pour sensibiliser les agents

Afin de sensibiliser les agents aux origines et conséquences du changement climatique, la fresque du climat a été déployée à grande échelle (1 500 agents sensibilisés).

Aménager les délaissés routiers dans le cadre du schéma durable de la route

Des techniques végétales pour renforcer les berges en bord de route sur 3 sites (Montreuillois/Boulonnais/Calais) ont été déployées. Parallèlement une journée de retours d'expériences des techniciens en charge de ces travaux a été réalisée pour envisager de nouvelles opérations. Enfin des aménagements de délaissés routiers sur les territoires (Lens-Hénin et Montreuillois notamment) ont eu lieu.

Lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols

L'opération d'aménagement foncier des communes de Amplier, Famechon, Halloy, Mondicourt, Orville, Pas-en-Artois, Pommera et THIEVRES s'est achevée. Le programme de travaux connexes de plus de 3 millions d'euros, essentiellement orienté vers la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols a été validé.

Cession d'espaces naturels sensibles

Le Département a cédé 20 ha d'espaces naturels sensibles au conservatoire du littoral (Noires Mottes à Sangatte et Grand Bagard à Clairmarais...) pour en renforcer la préservation.

Soutenir le tourisme comme levier d'attractivité des territoires

La campagne d'attractivité "en vrai, c'est dans le Pas-de-Calais" a reçu le grand prix de la communication publique et territoriale Cap.Com. (27,5 millions de vues, 400 000 clics, 4 100 visiteurs). Un nouveau site web a été développé et l'animation des réseaux sociaux s'est renforcée (28 000 abonnés sur Instagram, 134 000 abonnés sur Facebook) 43 accueils de presse ont été organisés, 55 parutions en presse écrite/radio/télé ont eu lieu sur les 3 marchés prioritaires (France, UK, Benelux).

Deux projets majeurs d'équipements touristiques ont été accompagnés : Notre Dame de Lorette - parking paysager + construction d'un bâtiment d'accueil (220 000 €), amélioration des services aux plaisanciers et touristes du port de plaisance de Boulogne-sur-Mer (41 933,33 €). La convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2027 avec l'agence Pas-de-Calais Tourisme a été revue.

Assistance Technique Réglementaire

Conventionnés : 57 stations d'épuration, 48 forages.

Assainissement : 100 bilans 24h, 12 bilans métrologie, 18 visites simples

Eau potable : 11 visites, 6 passages caméra

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses

La gestion patrimoniale des bâtiments départementaux couvrant 1,2 million de mètres carrés de surface plancher est un enjeu majeur. L'objectif consiste à préserver et améliorer les conditions d'accueil des usagers, tout en s'adaptant au contexte, aux évolutions réglementaires et aux usages, visant à maîtriser les impacts environnementaux du fonctionnement des bâtiments, ou des opérations de construction.

Les chiffres clés de la gestion patrimoniale

- ◆ 1,2 M de m² de surface de plancher
- ◆ 55,9 M € de crédits d'investissement
- ◆ 29 opérations PPI collèges
- ◆ 15 opérations PPI bâtiments
- ◆ 4,6 M € dépensés pour l'énergie sur les bâtiments départementaux
- ◆ 20 M € d'achat énergétique pour les collèges
- ◆ 592 345 € de dépenses loyers
- ◆ 1 357 974 € de recettes loyers
- ◆ 3,4 M € de recettes en subventions (FEDER, DSID), revente d'électricité et CEE
- ◆ 6140 interventions CMB et atelier

Le Département modernise sa stratégie collèges

Le Département a adopté son « plan collège de demain pour l'égalité réelle des chances » fixant les orientations en matière de stratégie patrimoniale et de politique éducative. Définissant les besoins du collège de demain avec la volonté d'anticiper et de s'adapter aux exigences économiques, écologiques ou sociétales, il répond à des enjeux patrimoniaux liés à une baisse significative des effectifs et la nécessité de faire évoluer le maillage des collèges.

Le Département reconstruit les collèges métalliques

L'impératif de sécurité des élèves et des personnels a conduit le Département à engager un plan pluriannuel d'investissement important pour mener les reconstructions de 7 collèges métalliques. En cours d'études, ces opérations offrent l'opportunité de réinterroger la sectorisation des collèges.

Le Département mène des actions en faveur de la sobriété énergétique et de la transition environnementale

S'inscrivant dans une nécessaire sobriété énergétique, les actions déjà mises en œuvre ont permis de diminuer la consommation des bâtiments occupés par les agents départementaux de 16 %. Pour répondre à l'enjeu collectif de décarbonation, les chantiers développant les énergies renouvelables, dont celui du siège, se poursuivent. Les marchés publics globaux de performance, initiés sur le patrimoine et la reconstruction des archives départementales en cours de chantier, participent à cet enjeu.

Le Département expérimente le « flex bureau »

En tenant compte de l'occupation effective des locaux et de l'évolution des modes de travail, la direction de l'immobilier a procédé à l'aménagement flexible des espaces de travail de trois services. La direction du conseil et de la conduite du changement (D3C) et le secrétariat général du pôle ressources et accompagnement (SGPRA) ont optimisé les locaux occupés par 15 agents, par la direction générale, par les secrétariats généraux et a conduit l'emménagement de la direction des achats et de la commande publique au pôle logistique. Capitalisant ces différentes expériences, une réflexion prospective est engagée sur l'organisation future du patrimoine en adéquation avec l'activité des occupants et les métiers.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses



Calais, nouvelle entrée du
collège Lucien Vadez



Sallaumines, chantier
du collège

Vue aérienne collège
de Fruges



Perspective -
Entrée des archives
départementales

Les réalisations majeures

Achèvement de l'opération de restructuration avec extension du collège Lucien Vadez à Calais

24,3 millions d'euros ont été investis pour permettre la reconstruction de la cuisine centrale, de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des locaux de maintenance et rendre l'entrée plus fonctionnelle et sécurisée. Les travaux permettront de diminuer de 40 % la consommation énergétique en développant les énergies renouvelables et contribuant à la diminution de l'empreinte carbone. Le chantier s'achèvera en août 2024 avec la construction d'équipements sportifs.

De nouveaux équipements offerts aux collégiens et aux internes du collège de Fruges

L'internat de Fruges répondant aux besoins des élèves et des familles ancrés dans les territoires a été valorisé par une nouvelle cuisine centrale, une entrée requalifiée, la construction d'un pôle culturel mutualisé et l'aménagement des nouveaux locaux scolaires en cours de finalisation. Le montant de cette opération est de 12,2 millions d'euros.

Réaménagement des équipements sportifs de Bully-les-Mines

La reconstruction du collège Anita Conti issue de la fusion du collège métallique Jules Verne et celui d'Eugène Phalempin a permis de dégager une emprise foncière valorisable, en partie réaménagée pour de nouveaux équipements sportifs. Cette déconstruction participe aux objectifs de décarbonation et a été l'occasion de conduire une démarche vertueuse de gestion des déchets de chantier à la source et de réemploi. Le montant de l'opération est de 2,5 millions d'euros.

Poursuite du chantier de reconstruction du collège métallique de Sallaumines

Le gros œuvre du nouveau collège est achevé. La déconstruction de l'ancien collège, courant 2024-2025, laissera place à de nouveaux aménagements favorisant la biodiversité. Ce nouveau collège répond aux exigences de performance énergétique du Label BEPOS Effinergie dépassant les exigences réglementaires et développant les énergies renouvelables, avec notamment une chaudière bois et 74 panneaux photovoltaïques. Le montant de l'opération est de 26,7 millions d'euros.

Reconstruction des archives départementales à Dainville

Projet entrepris car les capacités de conservation des deux sites actuels étaient à saturation. Il vise à répondre aux besoins actuels et sur les 30 prochaines années en terme de volume de conservation, avec la réalisation de 34 magasins équipés pouvant accueillir 60 253 mètres linéaires. La proximité de la médiathèque départementale et de la maison de l'archéologie représentait une opportunité pour la réalisation d'un pôle culturel départemental. Le montant de l'opération est de 36 millions d'euros. Elle a débuté à l'été 2021 et se terminera début 2025.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses

Les chiffres clés du Grand Site de France Les Deux Caps

1,6 km aménagés sur la Vélomaritime entre le parking des Allemands à Wimereux et Ambleteuse. Ce projet a mobilisé le service étude et travaux et la direction Opération Grand Site de France, et a reçu le soutien du Conservatoire du Littoral, d'Eden 62, de l'Association Droit au Vélo (ADAV) et du CEREMA. Il se compose d'une voie douce partagée par les piétons et les cyclistes et d'un aménagement des accès à la plage des Dunes de la Slack et de celui du belvédère de la Pointe aux Oies. En outre, ce projet a permis la renaturation de plus de 4 500 m². L'aménagement comprend un volet de protection de la biodiversité avec la conception, en lien avec le CEREMA, d'un dispositif innovant sous-terrain de passage de la petite faune et des batraciens.

664 108, comme le nombre de visiteurs comptabilisés sur les écocompteurs à l'occasion des animations proposées dans le cadre de la seconde édition du "Deux-Caps photos festival" avec **21** expositions réparties dans les **8** communes du Grand Site de France Les Deux-Caps de Wimereux à Sangatte Blériot-Plage.

33 partenaires rassemblés autour du renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps pour la période 2024-2032.

De l'adoption de la révision du schéma d'accueil stratégique du Grand Site de France Les Deux-Caps... aux premières délibérations validant le dossier de renouvellement au label Grand Site de France

Le 22 juin 2023, sous la coprésidence du Préfet du Pas-de-Calais et du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, a été adoptée la révision du schéma d'accueil stratégique du Grand Site de France Les Deux-Caps. Initié en 2012, ce document cadre de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps a mobilisé les élus communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux, l'ensemble des élus et techniciens représentant les différents organismes partenaires, mais aussi les bénévoles d'associations et les habitants du territoire élargi aux dix-huit communes du projet de renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps. Chacun a pu s'exprimer et partager son attachement à ce site exceptionnel, son point de vigilance, ses questionnements et ses attentes à l'horizon 2032. Les résultats de ce travail collectif sont riches et denses. Ils illustrent la capacité des acteurs locaux à se projeter demain dans un périmètre élargi.

Ce schéma d'accueil stratégique se décline au travers de cinq schémas d'accueil locaux, Blanc-Nez, Gris-Nez, Baie de Wissant et Mont de Coupél, Dunes de la Slack et Pointe de la Crèche. Il confirme la nécessité d'améliorer la qualité d'accueil, tout en conciliant les usages multiples, une maîtrise de la fréquentation cohérente avec la fragilité des espaces naturels et la capacité des communes à recevoir les visiteurs. La mobilité douce et le travail autour d'une offre découverte sans voiture prendra une place centrale dans le futur projet de renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps. Cumulées au changement climatique et son impact sur l'érosion du trait de côte et le risque de submersion marine, les habitudes devront inmanquablement changer. Enfin, l'innovation et la mise en œuvre d'expériences continueront d'animer la démarche Grand Site de France en s'appuyant sur la palette unique des paysages et le lien fort qui unit les habitants à ce territoire des Deux-Caps.

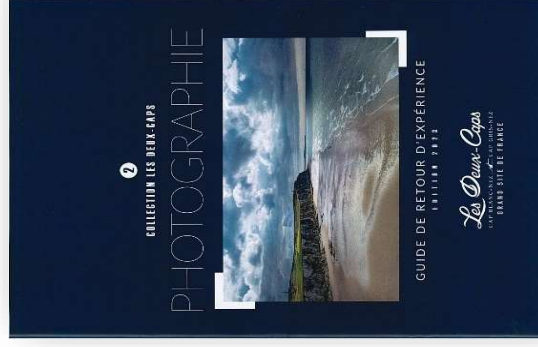
Obtenu en 2011, renouvelée en 2018 pour une période de six ans, la candidature pour le renouvellement du label pour la période 2024-2032 s'appuie sur un dossier solide et un triptyque de priorités :

- ◆ Préserver, gérer et valoriser les paysages emblématiques des Deux-Caps
- ◆ Concrétiser la révision du schéma d'accueil stratégique au sein du périmètre élargi du Grand Site de France Les Deux-Caps
- ◆ Innover et expérimenter

Début octobre 2023, les premières communes, intercommunalités et organismes associés ont débuté la séquence de délibération, légitimant la dynamique participative d'élaboration du nouveau dossier de candidature au renouvellement du label Grand Site de France Les Deux-Caps attribué au Département du Pas-de-Calais.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses

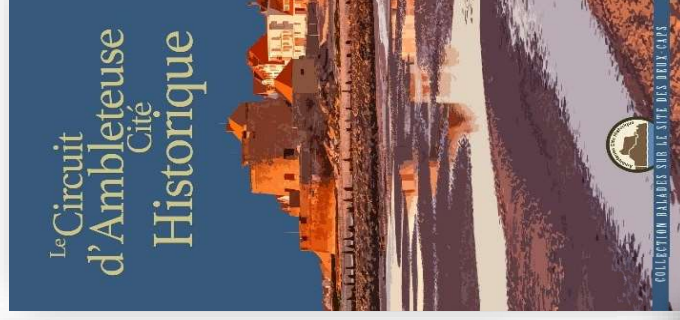


Nouvel itinéraire de découverte sur le Grand Site de France



Nouvelle aire d'accueil à Wimereux

Seconde édition du guide de retour d'expérience



Les réalisations majeures

Seconde édition du guide de retour d'expérience

Cette seconde édition a été l'occasion de proposer un nouvel opus des guides de retour d'expérience du Grand Site de France Les Deux-Caps consacré à l'utilisation de la photographie dans la démarche Grand Site de France. Un document richement illustré qui a fédéré de nombreux témoignages et contributions du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du réseau des Grands Sites de France, des Parc Naturels Régionaux des Caps et Marais d'Opale et Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, d'Eden 62 et du Département du Pas-de-Calais. L'occasion de profiter de l'observatoire-photographique.lesdeuxcaps.fr, initié en 2020, qui regroupe sur 17 sites un suivi photographique en drone, de Wimereux à Sangatte Blériot-Plage.

Nouvel itinéraire de découverte sur le Grand Site de France Les Deux-Caps...

Après le sentier des Peintres à Wissant, celui des Pêcheurs à Audresselles, un troisième itinéraire de découverte du patrimoine des communes du Grand Site de France Les Deux-Caps a été concrétisé à Ambleteuse. C'est une boucle de 3,5 km avec sept étapes pour découvrir ou redécouvrir cette cité historique avec son fort, témoin toujours vivant.

Ce projet réalisé et financé par le Département du Pas-de-Calais, a reçu le soutien de l'association des Amis du Fort d'Ambleteuse, par l'intermédiaire de son président Jean-Yves MÉREAU, la commune d'Ambleteuse, l'implication de Jean-François BLAREL, habitant d'Ambleteuse, des archives municipales de Boulogne-sur-Mer et des archives départementales du Pas-de-Calais.

Nouvelle aire d'accueil à Wimereux

L'aire d'accueil du Bon Air a été ouverte en juin dernier au nord de Wimereux en compensation de la suppression du parking des Allemands situés au cœur du site naturel des Dunes de la Slack. Elle peut accueillir 65 véhicules légers dont 2 emplacements réservés aux PMR ainsi qu'une zone spécifique au stationnement de vélos. Elle pourra, à terme, accueillir 4 bornes de recharge électrique.

Les connexions vers la vélomaritime, le GR 120 du littoral, la Pointe aux Oies, mais aussi le centre et la digue de Wimereux via l'arrêt de bus, ont été privilégiées. Cet aménagement a bénéficié d'un traitement paysager fin et attentionné.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses

Les chiffres clés du laboratoire départemental d'analyses

Budget de fonctionnement : 2 665 922 €
Budget d'investissement : 43 900 €
Effectif : 30 personnes

◆ Administratif : environ 6 500 clients, 65 500 dossiers, 500 bons de commande, près de 22 000 factures clients et 730 factures fournisseurs

Activités :

- ◆ Hygiène alimentaire : 10 300 analyses + 2 500 contrôles de surface + contrôles de l'équilibre alimentaire
- ◆ 184 audits hygiène + 196 visites de suivi
- ◆ Santé animale : 355 000 analyses + 126 autopsies
- ◆ Eau : 7 370 analyses chimiques – 3 500 analyses microbiologiques

Le laboratoire départemental d'analyses : un outil à compétences multiples au service d'une pluralité d'acteurs

- ◆ ... de la population : laboratoire de proximité, il est doté d'une équipe de 4 agents qui sillonne le territoire chaque jour ;
- ◆ ... de la qualité de la restauration collective : (demi-pensions des collèges du département + restauration à la charge des communes ou de type ESMS) : il réalise à intervalle régulier des prélèvements et analyses sur les aliments, des contrôles de surface, des formations, des audits et des visites de suivi pour conseiller sur les actions à mettre en place. Doté de la compétence diététique, il participe au contrôle de l'équilibre alimentaire des menus ;
- ◆ ... des politiques publiques du Département via un partenariat avec les directions comme la direction de l'éducation et des collèges sur le suivi de la qualité de la restauration des 115 demi-pensions, de la DRH pour réaliser la formation des personnels intervenant en restauration scolaire, de la direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement, en lien avec le service d'assistance technique de l'eau et celui dédié à l'agriculture et la pêche, des MDADT ou autres directions métiers pour des études ponctuelles ;
- ◆ ... des collectivités avec la réalisation de leurs analyses de contrôle des stations d'épuration ;
- ◆ ... de la profession agricole : il participe au service public de veille sanitaire en lien avec la Direction Départementale de Protection des Populations, les éleveurs, la Fédération des Chasseurs, le Groupement de Défense Sanitaire, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la profession vétérinaire, la Chambre d'Agriculture ;
- ◆ ... des acteurs économiques du territoire : Prélèvements, analyses et conseils auprès des TPE (bouchers-charcutiers, traiteurs) pour assurer la sécurité sanitaire de leur production alimentaire ;
- ◆ ... de l'Etat : il est un outil de veille sanitaire qui se doit d'être opérationnel pour faire face aux crises sanitaires (TIAC, grippe aviaire,...).

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses



Les réalisations majeures

Poursuite du travail d'optimisation budgétaire

Dans le cadre de l'amélioration de son fonctionnement et de l'optimisation des ressources humaines, un travail sur la gestion des bons de commande a été réalisé, aboutissant à la mise en place de commandes multicodees et multiser- vices pour un même fournisseur. En 2023, à activité équivalente, le nombre de bons de commande réalisés a ainsi chuté de 10%.

Depuis début 2017, le processus de mutualisation des fonctions supports (achat - qualité/métriologie - comptabilité analytique) s'est progressivement mis en place. En 2023, de nouveaux objectifs ont été fixés, comprenant la mutuali- sation des savoirs et compétences techniques et vétérinaires. Pour y répondre, des groupes de travail entre techni- ciens se sont progressivement mis en place.

Un laboratoire qui poursuit sa modernisation

- Poursuite des processus de dématérialisation avec la mise en place de la gestion électronique et documentaire de l'ensemble des procédures qualité du laboratoire permettant une gestion simplifiée et un accès facilité;
- dématérialisation de l'ensemble des actions d'amélioration menées au sein du laboratoire (audits, fiches d'écartis, suivi des réclamations, ...) afin de faciliter leur traçabilité.

Servir les population des territoires,

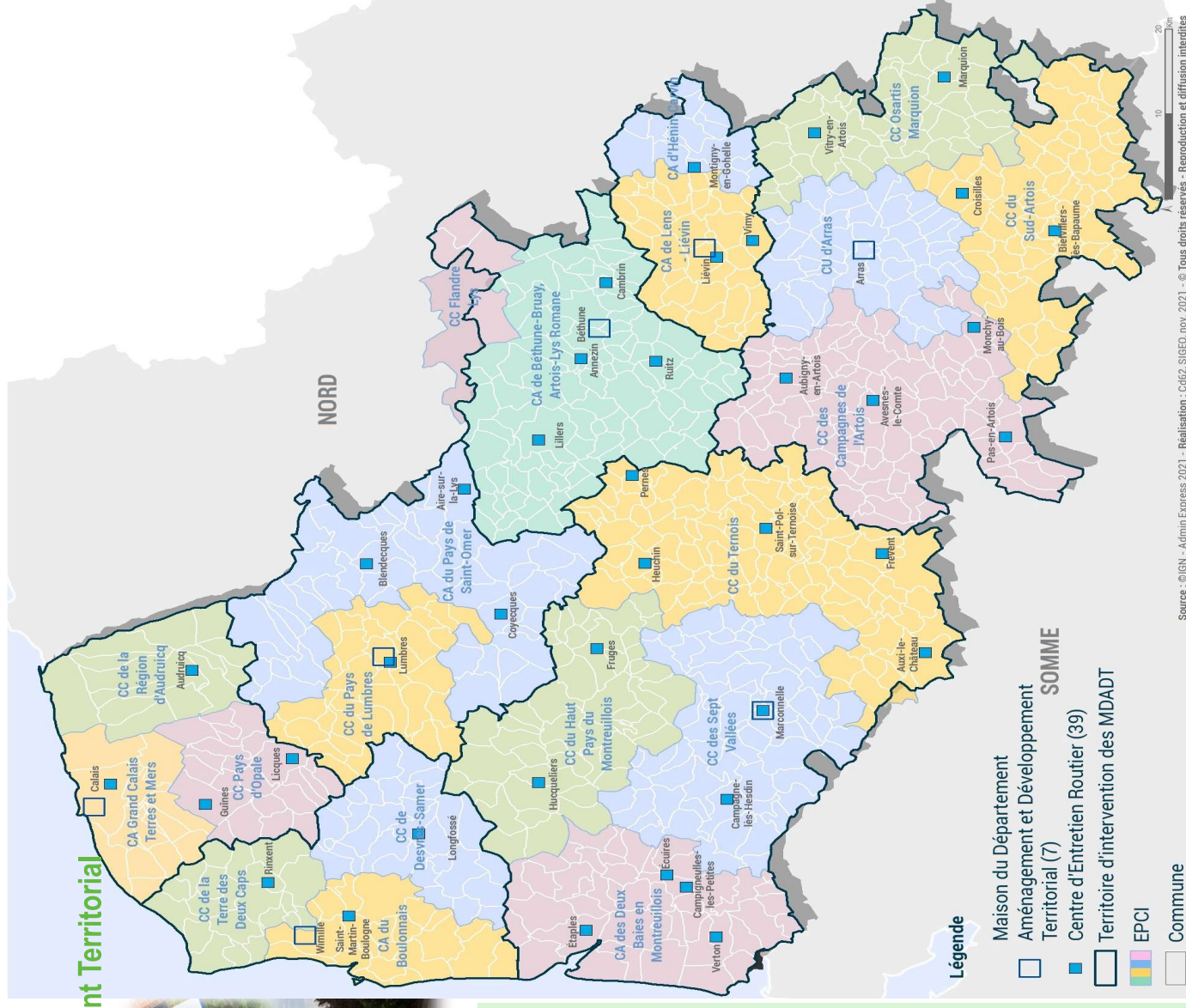
Les Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial



Les Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) font partie des services territorialisés du Département du Pas-de-Calais, aux côtés des Maisons du Département Solidarités (MDS).

Le territoire départemental est structuré par **7 MDADT** qui assurent les missions suivantes :

- ◆ élaborer le « cadre d'intervention territorial » et l'adaptation des politiques départementales au contexte territorial et aux partenariats locaux, et conduire la contractualisation dans les champs de compétence du pôle;
- ◆ conduire des opérations d'études et de travaux concernant le patrimoine bâti et le patrimoine routier du Département;
- ◆ conduire, sur le territoire, la politique d'exploitation et de maintenance du patrimoine routier, bâti et naturel du Département, et la gestion du domaine public routier;
- ◆ porter les enjeux départementaux d'aménagement et d'attractivité du territoire, incluant la préservation de l'environnement;
- ◆ accompagner les projets d'investissement des collectivités, en particulier les communes rurales, dans la prise en compte des politiques départementales, notamment par la gestion des subventions d'investissement relevant du pôle;
- ◆ animer le partenariat territorial dans l'esprit des délibérations relatives aux solidarités territoriales;
- ◆ conforter le rôle d'interlocuteur de proximité sur l'ensemble des champs de compétence du pôle et de « porte d'entrée » en matière d'ingénierie publique.



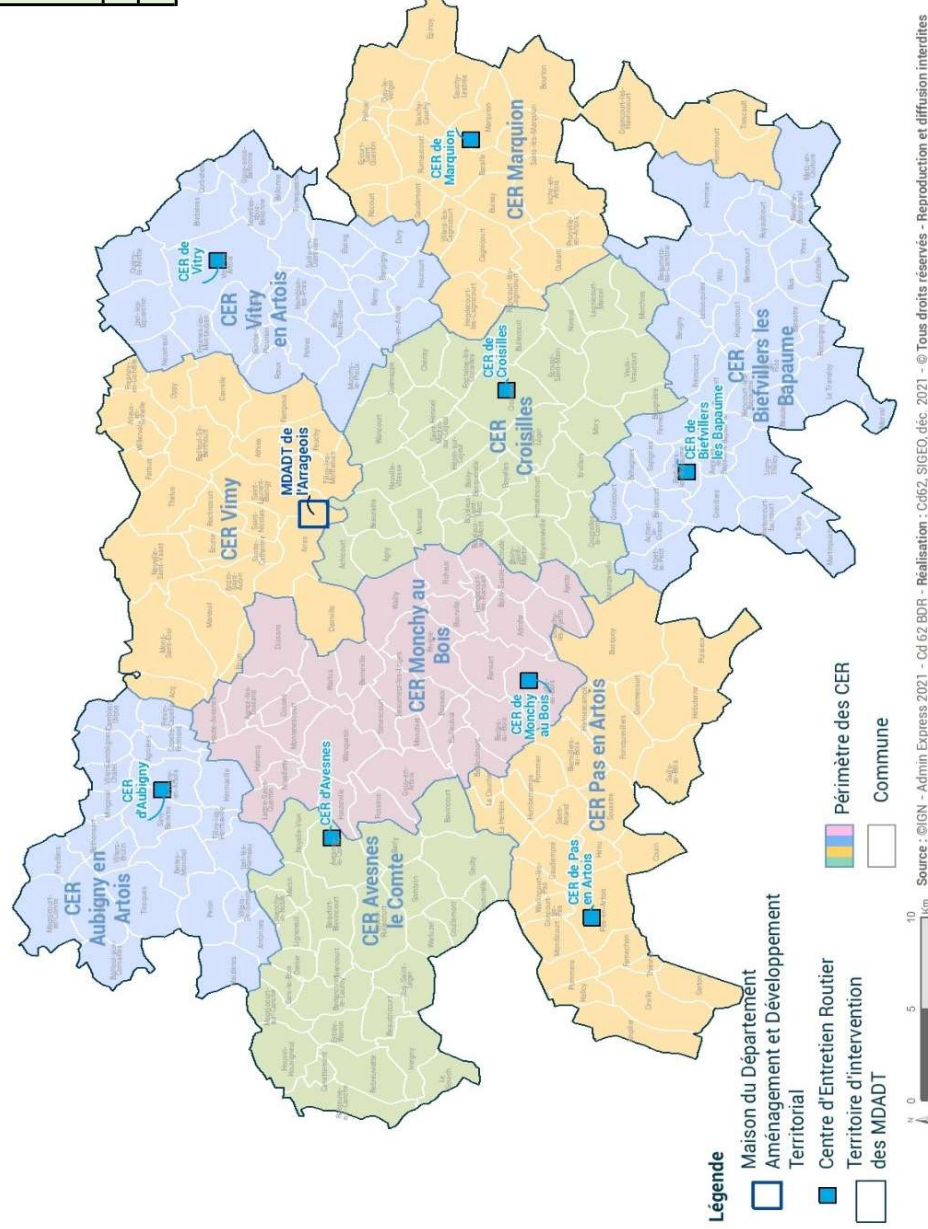
Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarais
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT de Lens/Hénin
- MDADT du Montreuillois/Ternois



Montant de subventions versées (AVC, FARDA, FAD)	2 740 913.18 €
Montant de participations versées (MMU et OSMOC)	614 068.58 €
Nombre d'équipes d'exploitation	15
Autorisations de voirie délivrées	246
Alignements délivrés	268

CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	6 655 622.00 €	826 987.00 €
Collèges et bâtiments	11 288 797.65 €	456 232.82 €

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	71
Bourg-centre/équipement structurant	0
Aide à la voirie communale (AVC)	35
AVC inondations	0
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	3
FARDA-Abribus	1
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	8

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrogeois

- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT de Lens/Hénin
- MDADT du Montreuillois/Ternois



RD 30 - mai 2023 - reprofilage mini finisseur

Warlencourt-Eaucourt et Ligny Thillooy
septembre 2023 Chaucidou



Dainville - Médiathèque - Mise en accessibilité du bâtiment administratif - Après



QUEANT - Septembre 2023 - Aménagement parc intergénérationnel

Les réalisations majeures

Une gestion immobilière dynamique ...

Au collège Pégué à Arras : Travaux de réfection de toiture avec mise en place de protection collective pour un montant de 210 700 € ttc.

Collège Val du Gy à Avesnes-le-Comte : Travaux de mise en conformité électrique avec mise en place double flux dans le bâtiment administration / externat pour un montant de 230 850 € ttc.
Médiathèque de Dainville : Travaux de mise en accessibilité du bâtiment administratif pour un montant de 709 069 € ttc.

Des subventions pour l'innovation : le parc intergénérationnel de Quéant : un aménagement ambitieux en milieu rural

Cette commune d'environ 700 habitants a souhaité réaliser un espace récréatif sur le site de l'ancien terrain de football situé en cœur de village, à proximité de la salle des fêtes. Un conseil CAUE a dans un premier temps été réalisé et a proposé différentes hypothèses d'aménagement. La commune a ensuite fait appel à un paysagiste-concepteur pour mener à bien son projet. Ce parc, qui longe l'Hirondelle, se veut à la fois un espace de loisirs avec un parcours santé, un pumptrack, des jeux pour enfants, un terrain multisports, des terrains de pétanque, mais aussi de nature avec la plantation d'essences locales, d'un verger, la création d'une mare, de noues et d'un refuge pour les chauve-souris. Au titre du FARDA, une subvention de 87 500 € a été accordée lors de la Commission Permanente du 13 juin 2022, ainsi qu'une subvention de 37 987 € au titre du FIEET. Le coût total des travaux s'élève à 873 000 €.

Gestion patrimoniale des routes départementales

En 2023, la régie routière de l'Arrogeois a réparé 100 km de routes départementales (réseau secondaire). Ces réparations indispensables ont permis à la fois la réalisation des enduits superficiels d'usure (ESU) et aussi l'utilisation d'un mini-finisher en reprofilage de rive avec l'application de 3000 tonnes d'enrobés dont 500 en matériaux 100% recyclés. 7000 tonnes de produits de rabotage ont été réutilisées, soit dans des formulations d'enrobés soit en retraitement hydrocarbonés. La MDADT dans cette action prouve que l'objectif de maintien des routes au moindre coût est atteignable.

L'économie circulaire : une décarbonation de l'investissement

Suite aux investigations menées sur la RD 38 entre Cherisy et Hendecourt-les-Cagnicourt, une technique innovante a été testée pour la maintenance de cette RD. Sur ce chantier, 3000 tonnes de produits de rabotage provenant d'un chantier à proximité ont été apportés pour réaliser un retraitement hydrocarboné en place. Cette technique a permis d'éviter l'évacuation de 1500T de produits pollués.

Développement des modes doux

Afin de développer les itinéraires cyclables dans le milieu rural, la MDADT de l'Arrogeois a réalisé un itinéraire cyclable sur le réseau de 3ème catégorie (route à faible trafic) en aménageant un « chaucidou » en agglomération et hors agglomération de plus de 5 km entre Warlencourt-Eaucourt et Bapaume. Cette initiative a permis de comprendre qu'il était possible de réutiliser le réseau existant en en changeant l'usage pour développer les modes actifs.

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

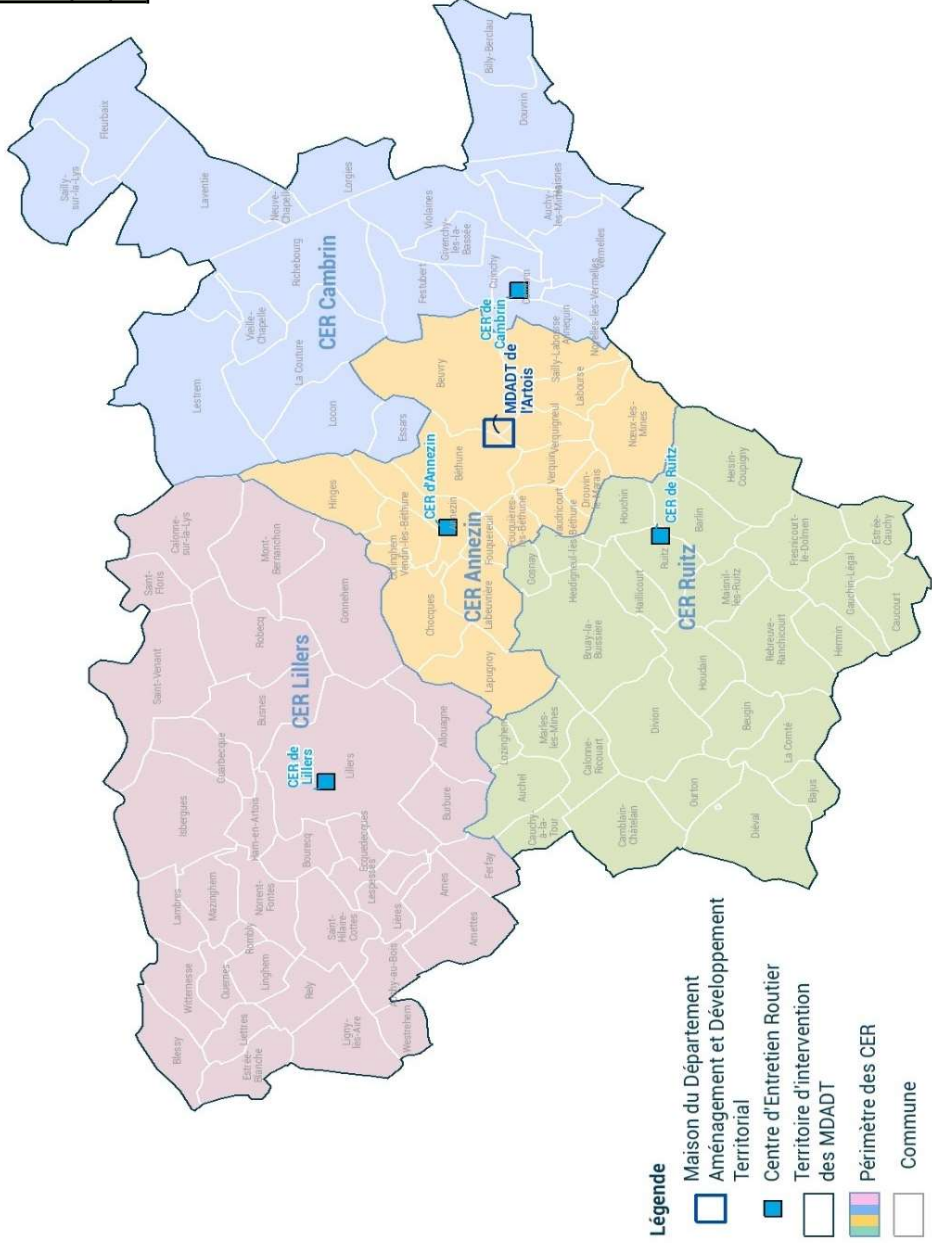
MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois

Montant de subventions versées	933 727 €		
Nombre d'équipes d'exploitation	4		
Autorisations de voirie délivrées	1 050		
Alignements délivrés	392		
CREDITS DE PAIEMENT DÉPENSES EN MAÎTRISE D'OUVRAGE			
Routes départementales	4 600 000 €	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Collèges et bâtiments	2 797 000 €		



Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	18
Bourg-centre/équipement structurant	/
Aide à la voirie communale (AVC)	12
AVC inondations	/
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	1
FARDA-Abribus	/
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	2

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires
La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Sécurisation des itinéraires cyclables des collégiens



Renaturation écologique - Burbure



Chantier participatif –
Chaussée Brunehaut

Les réalisations majeures

Études sur la sécurisation des itinéraires cyclables empruntés par les collégiens

En 2023, ce sont les collègues Liberté d'Annezin et Georges Brassens de Saint-Venant qui ont bénéficié de ces études. La démarche se veut participative et s'appuie sur l'expérience cycliste des collégiens afin de formuler des pistes d'amélioration, des propositions en termes d'aménagements. Cette année, la présentation des résultats de l'enquête menée auprès des jeunes aura également donné l'opportunité de promouvoir les activités de pleine nature et de découvrir le territoire via l'application Escapade 62.

Ouverture de l'intranet Artois à l'ensemble des agents départementaux

Intranet Artois permet de faciliter l'interconnaissance, renforcer la qualité et la transversalité des interventions, adopter une culture commune entre agents du territoire, quel que soit le pôle d'appartenance. Dans un premier temps, ce nouvel espace a été expérimenté auprès des agents de l'Artois (plus de 800!) pendant un semestre. Après évaluation, l'espace a été ouvert à l'ensemble des agents départementaux, dès janvier 2023.

Travaux de modernisation de deux sites départementaux : privilégier l'accueil du public et le confort de travail

Deux bâtiments départementaux ont fait l'objet d'importants travaux en 2023 : le CER d'Annezin et le site de Noeux-les-Mines de la MDS. Des travaux qui participent tant à l'amélioration du confort de travail des agents, qu'à la qualité d'accueil des publics. Ainsi, une partie de l'ancien bâtiment du CER a été entièrement déposée, avant la construction d'une extension au bâtiment principal, d'une surface de 150 m². C'est par cette extension qu'est désormais assurée l'entrée du site, qui distribue les bureaux du CER, le réfectoire, et un atelier de stockage. A Noeux-les-Mines, le site de la MDS a également bénéficié d'une extension qui a permis la création de trois bureaux et d'une petite salle de réunion. Les professionnels et publics profitent également d'un accueil renové et reaménagé, beaucoup plus convivial. Les travaux se sont achevés en avril.

Un chantier partenarial et participatif dans le cadre du schéma de la route durable en Artois !

Un chantier hors normes, mis en place par une soixantaine de participants, chasseurs et jeunes se destinant aux métiers de l'agriculture a vu le jour en décembre 2023. Avec des kits d'arbustes régionaux fournis par la fédération de chasse, ce sont 400 mètres de haies doubles qui ont été plantées en quinconce sur les emprises foncières du Département, sur la chaussée Brunehaut. Cette opération qui s'inscrit en déclinaison du schéma durable de la route a été également menée en partenariat avec la chambre régionale d'agriculture.

Renaturation, de la RD 916

Pour permettre une gestion « durable » de la route, il s'agit de prendre conscience de l'intérêt écologique de certains délaisés routiers tout d'abord, mais aussi de développer la fonctionnalité écologique et épuratrice des bassins et des différents espaces naturels. Forts de ces éléments, un chantier sur un délaissé de la RD 916 à Burbure a été mis en oeuvre, consistant en la plantation de 210 mètres linéaires de haies soit : - 310 arbustes d'essences régionales - l'aménagement d'un mini-verger, de haies sèches, de sursemis de jachères fleuries sur 1500 m², - la mise en place de 2 mâts à rapaces et également en la plantation de 3500 bulbes variés : jonquilles, crocus et perce-neige. Au final, une belle opération de renaturation en droite ligne de l'ambition 4 du pacte des solidarités territoriales privilégiant l'adaptation du réseau routier départemental aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers.

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

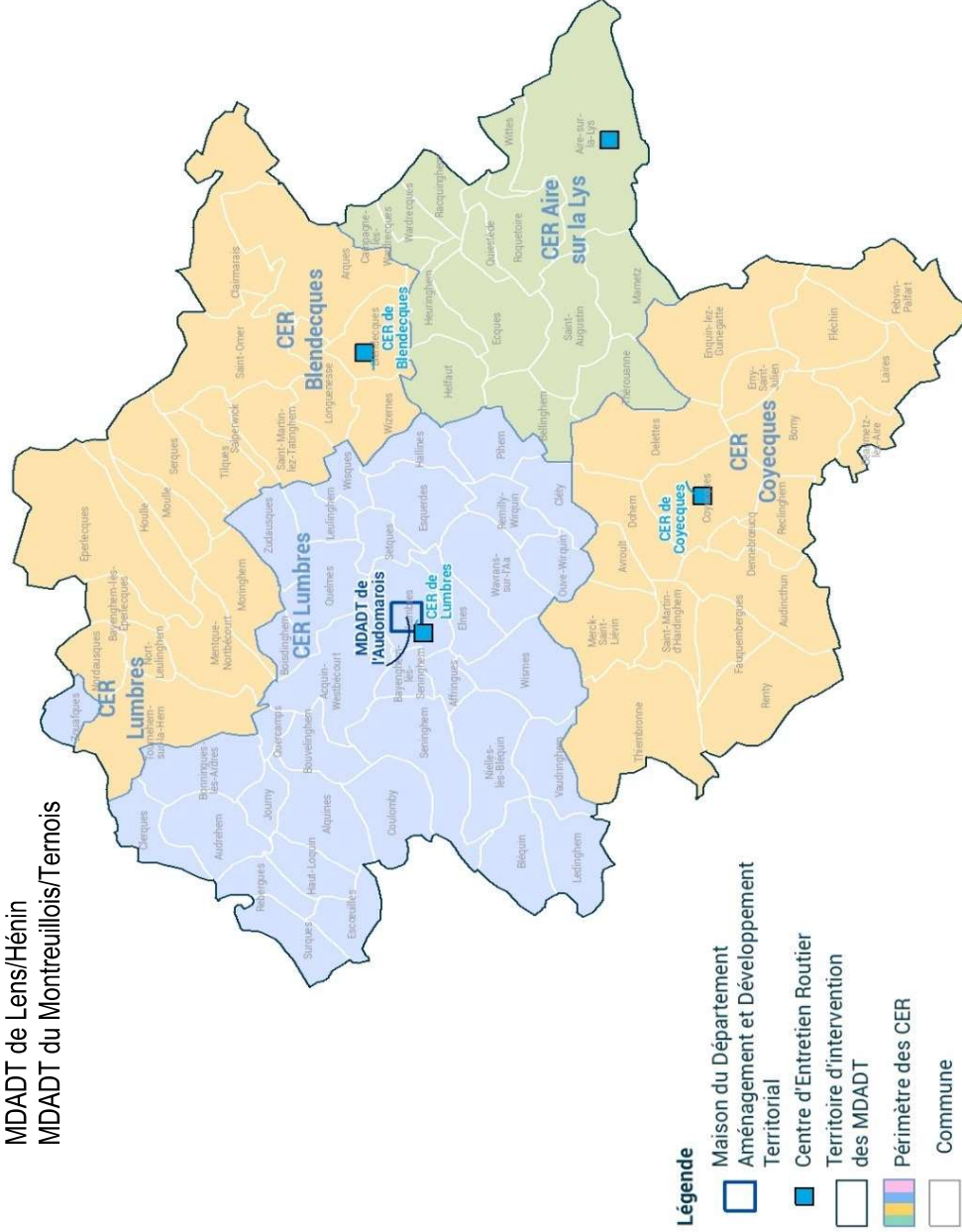
MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Montant de subventions versées	3 062 977,44 €
Nombre d'équipes d'exploitation Routier)	8 (4 Centres d'Entretien Routier)
Autorisations de voirie délivrées	347
Alignements délivrés	106
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT
Routes départementales	4 915 025,81 €
Collèges et bâtiments	2 099 267,44 €
	FONCTIONNEMENT
	398 600,68 €
	159 207,00 €

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	25
Bourg-centre	0
Aide à la voirie communale (AVC)	20
Modes doux – pistes cyclables	8
AVC ponts berges	3
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	2
FARDA-Abribus	1
Alimentation durable	1
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	4

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département
Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrogeois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois

Lumbres - octobre 2023 -
RD 131 Retraitement 3

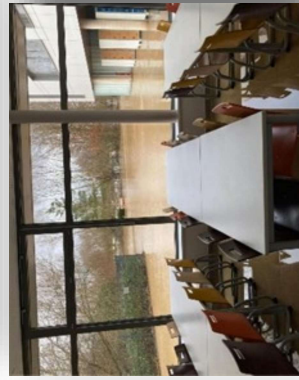


Bassin RD341 – printemps 2023 – pose
de clôtures – CER de Coyecques



Extension du foyer élèves au
collège « Albert Camus » à
Lumbres

Le collège de Thérrouanne lors
des inondations



Les réalisations majeures

Un territoire impacté par les inondations de novembre 2023

Le collège François Mitterrand de Thérrouanne s'est retrouvé sous les eaux. La crue de la Petite Lys a affecté l'administration, la demi-pension, tout le rez-de-chaussée de l'établissement et la salle de sport. Lorsque la dégrue s'est amorcée, c'est un véritable spectacle de désolation qui s'offrait à la vue : une couche de boue tenace recouvrait les sols, s'infiltrant même sous les revêtements plastiques. Avec force et volonté, les personnels et élèves ont pu retrouver leurs locaux. L'installation de déshumidificateurs a été nécessaire pendant une semaine. Le réseau départemental a été impacté également, 119 km de RD soit 15% du réseau audomarois a été fermé à la circulation. Aucune zone n'a été épargnée, avec un impact plus élevé en extrémité de bassin versant. L'intervention en régie a nécessité la mobilisation de 36 agents H24 avec 480h effectuées en dehors des heures de service afin de gérer l'épisode. Durant ces phénomènes, nous avons pu compter sur le renfort des collègues du Calaisis et de l'Artois. Les travaux de sécurisation, nettoyage, élagage, curage de fossés s'élève à 74 000 € de frais de fonctionnement.

Renaturation du bassin de Merck-Saint-Liévin

La revalorisation de cet espace de 3 hectares situé le long de la RD 341 vise à renforcer la biodiversité, le tout en appliquant un entretien simplifié du site par le pâturage de moutons et de chèvres. De nouvelles ouvertures paysagères sont créées par l'ouverture d'un layon central de 3 m de large permettant la libre circulation des chèvres ou moutons, mais encore d'augmenter les capacités d'accueil du site pour les chiroptères. De nombreux gestes écologiques ont pu avoir lieu : la plantation de haies et arbres fruitiers locaux, le semis prairie fleurie, le pose de portails du type boulonnais, de clôtures piquets châtagner sur 1400 ml. Enfin, le site est doté de gîtes à insectes, gîtes à rapaces, nichoirs, haies sèches, mare et d'un dispositif d'abreuvement. Le tout entièrement réalisé par les équipes du CER de Coyecques, en lien avec les agents de la MDADT pour la conception.

Extension du foyer élèves au collège « Albert Camus » à Lumbres

Depuis la mise en accessibilité de l'établissement, en 2021, et la création de nouvelles toilettes élèves, les collégiens ne disposaient plus de lieu de vie. Depuis le printemps 2022, les travaux du foyer du collège Albert Camus de Lumbres ont commencé afin d'offrir un nouvel espace d'accueil composé d'une surface largement éclairée par un mur rideau dominant sur la cour, mais aussi par de grandes fenêtres sur la façade opposée, qui peut être divisée en deux, grâce à une cloison amovible. On y retrouve aussi une salle indépendante de lecture ou « cinéma ». La coopérative n'est pas en reste puisqu'elle dispose d'un bel espace. Dans le cadre de ces travaux, de la vitrophanie a été posée non seulement pour décorer les fenêtres, mais aussi pour être conforme à la réglementation accessibilité, ces grandes surfaces vitrées ont besoin d'être visibles par les déficients visuels. Le coût de l'opération foyer et réfection de la laverie, votée en 2019, est de 540 000 € ttc.

Retraitement de la RD 131

La RD 131 est un axe d'intérêt territorial permettant la liaison entre la RD 341 (Chaussée Brunehaut), la RN 42, ainsi que la descente de la ville de Lumbres. Elle supporte un trafic de 3 400 véhicules par jour dont 279 PL. Le retraitement en place est un procédé qui permet de réduire l'empreinte environnementale des chantiers. Outre la régénération d'une ancienne assise pour un nouveau cycle de vie, il améliore sa résistance mécanique pour une augmentation de sa durée de vie. Cet atelier de régénération, supervisé par les équipes du CER de Lumbres, a été mené par Eiffage, à hauteur de 430 000 € ttc. Le recyclage des chaussées est une technique d'entretien du réseau routier économique. Elle réduit le coût global de la voirie : plus de 50 % la consommation d'énergie, plus de 70 % les émissions de gaz à effet de serre et réemploie à 100 % les matériaux des anciennes chaussées.

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

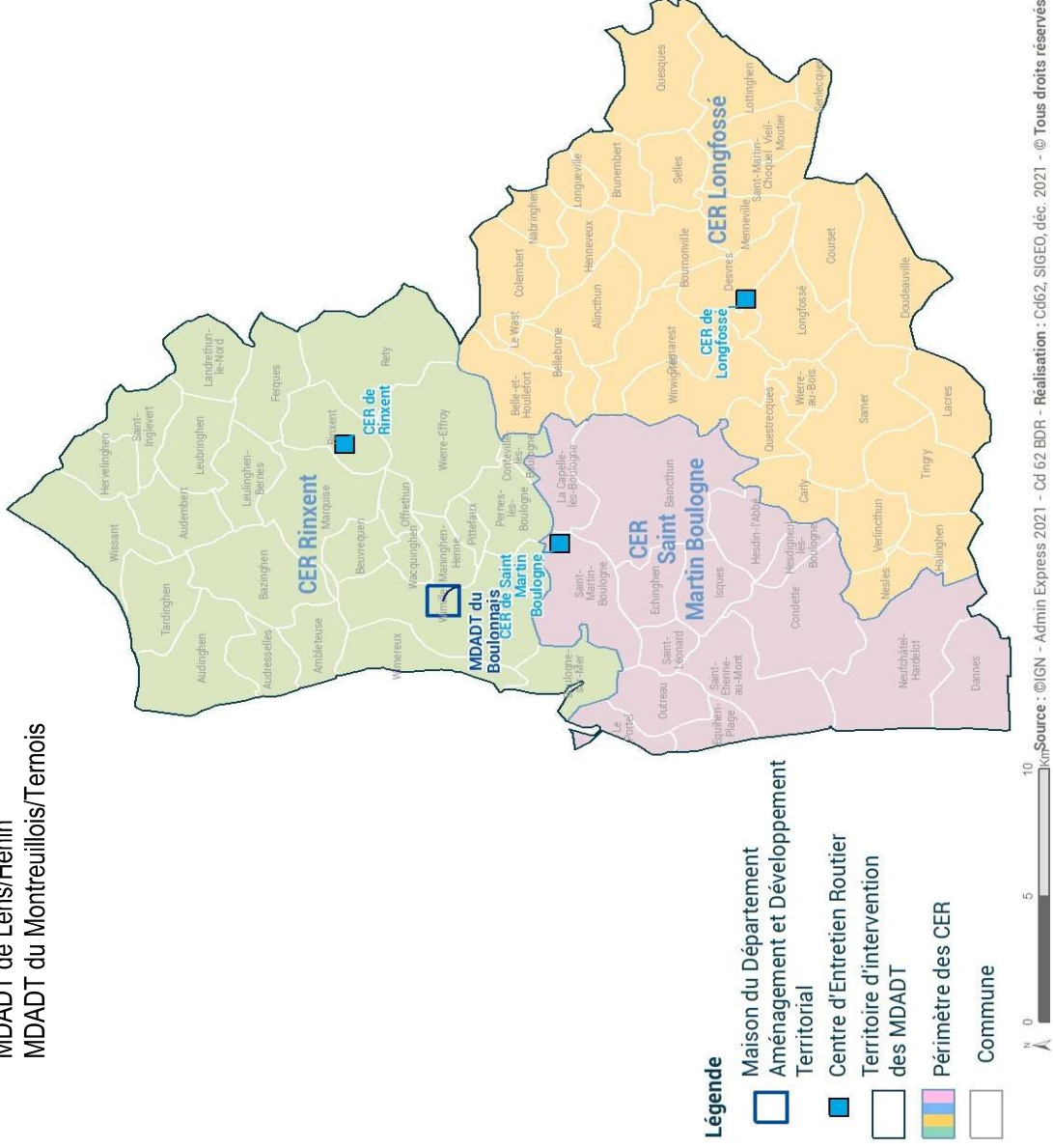
MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Montant de participations financières versées (MMU, OS-MOC, modes doux)		660 523 €
Montant de subventions versées FARDA + Appels à projets		1 302 896 €
Nombre d'équipes d'exploitation		6
Autorisations de voirie délivrées		109
Alignements délivrés		191
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	3 965 283 €	389 940 €
Collèges et bâtiments	1 357 280 €	461 337 €

Projets	Nombre de dossiers instruits
FARDA équipement et aménagement	87
Bourg-centre/équipement structurant	24
Aide à la voirie communale (AVC)	27
AVC inondations	5
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	5
FARDA-Abribus	2
Fonds Biodiversité- FIEET	11

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arregeois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Chantier Maintenance en Milieu Urbain - (MMU)- commune de Baincthun



Pose d'un « arbre à basket » - Collège du Caraquet- Desvres



Renaturation d'un site naturel – commune de St-Léonard

Les réalisations majeures

Le Département a réaffirmé en 2023 son rôle de chef de file des solidarités territoriales, en poursuivant son rôle de 1er partenaire du développement des territoires, de collectivité de proximité à l'égard des collectivités locales à travers des dispositifs de soutien financier adaptés aux besoins, avec notamment :

La contractualisation, un outil de développement au service des habitants

La contractualisation est un outil de développement au service des territoires et de ses habitants. Parmi les projets accompagnés et réalisés, on retiendra la requalification de l'ancienne poste en centre culturel de la commune de Neufchâtel-Hardelot - Projet accompagné à hauteur de 141 000 € pour un montant de travaux de 1 384 860 €. Objectifs visés : proposer de bonnes conditions d'accueil et de pratiques en matière de musique, danse, cirque, théâtre, photographie en mutualisant les espaces et en regroupant l'ensemble des activités des associations culturelles en un seul et même bâtiment.

Des infrastructures qui répondent aux enjeux de sécurité, de mobilité, en intégrant la route à son environnement et en promouvant un réseau routier performant aux impacts environnementaux limités

C'est le cas d'une opération de maintenance en milieu urbain (MMU), couplée à un chantier d'ouvrage d'art à Baincthun. Idée directrice du projet : sécuriser la traversée de la commune en séparant dans la mesure du possible les flux de véhicules, des flux piétonnier et cycliste, pour favoriser la mobilité douce. Ce projet s'est inscrit dans la continuité des travaux départementaux déjà réalisés ; ainsi, les espaces dédiés à la mobilité douce sont « séparés » de la RD 341, par des aménagements paysagers. Le Département a profité de ce projet pour renforcer la RD 341 sur l'ensemble de l'aménagement et a reconstitué une structure neuve entre l'ouvrage d'art (OA) et la départementale et, pour limiter les contraintes et la gêne à l'utilisateur, l'étalement de l'ouvrage a été réalisée en parallèle.

L'ingénierie technique, les subventions à travers le dispositif FARDA renouvelé pour la période 2023-2026, programme majeur pour la ruralité

Ce ne sont pas moins de 82 projets qui ont bénéficié de l'aide financière du Département. A titre d'exemple, le projet porté par la commune de Brunembert au titre du dispositif « ponts et berges » pour la réfection du pont de la rue du Château. La commune s'est inscrite au programme national Pontis, initié par l'Etat et piloté par le CEREMA, qui lui a permis d'obtenir un diagnostic de l'ensemble des ponts et ouvrages de la commune, financé à 100%. La commune a ensuite bénéficié de l'aide du Département dans un premier temps, pour la réalisation d'une étude complémentaire (pour le chiffrage des travaux) et dans un deuxième temps, pour la réalisation des travaux (environ 14 000 € d'aides cumulées). A noter que ce chantier a été valorisé par le CEREMA et SOS Pont lors du congrès des Maires, à Paris, en 2023.

Autre exemple de projet communal accompagné au titre du fonds biodiversité investissement: celui porté par la commune de St Léonard de renaturation d'un site naturel (avenue Croquelois). La rétrocession par l'EPF à la commune d'un terrain a fait l'objet d'une obligation de création d'un « cœur de nature »; la MDADT a accompagné le projet en co-construisant avec le PNR, le projet de renaturation du site : réalisation d'un éco-pâturage, réouverture et mise en sécurité de mares, création de vergers, taille sanitaire des arbres à risque et fruitiers existants, débroussaillage, création d'andins et de chandelies ... Montant de la subvention accordée: 11 856 €.

Des travaux dans les collèges pour garantir la sécurité, améliorer l'accueil et le confort de tous

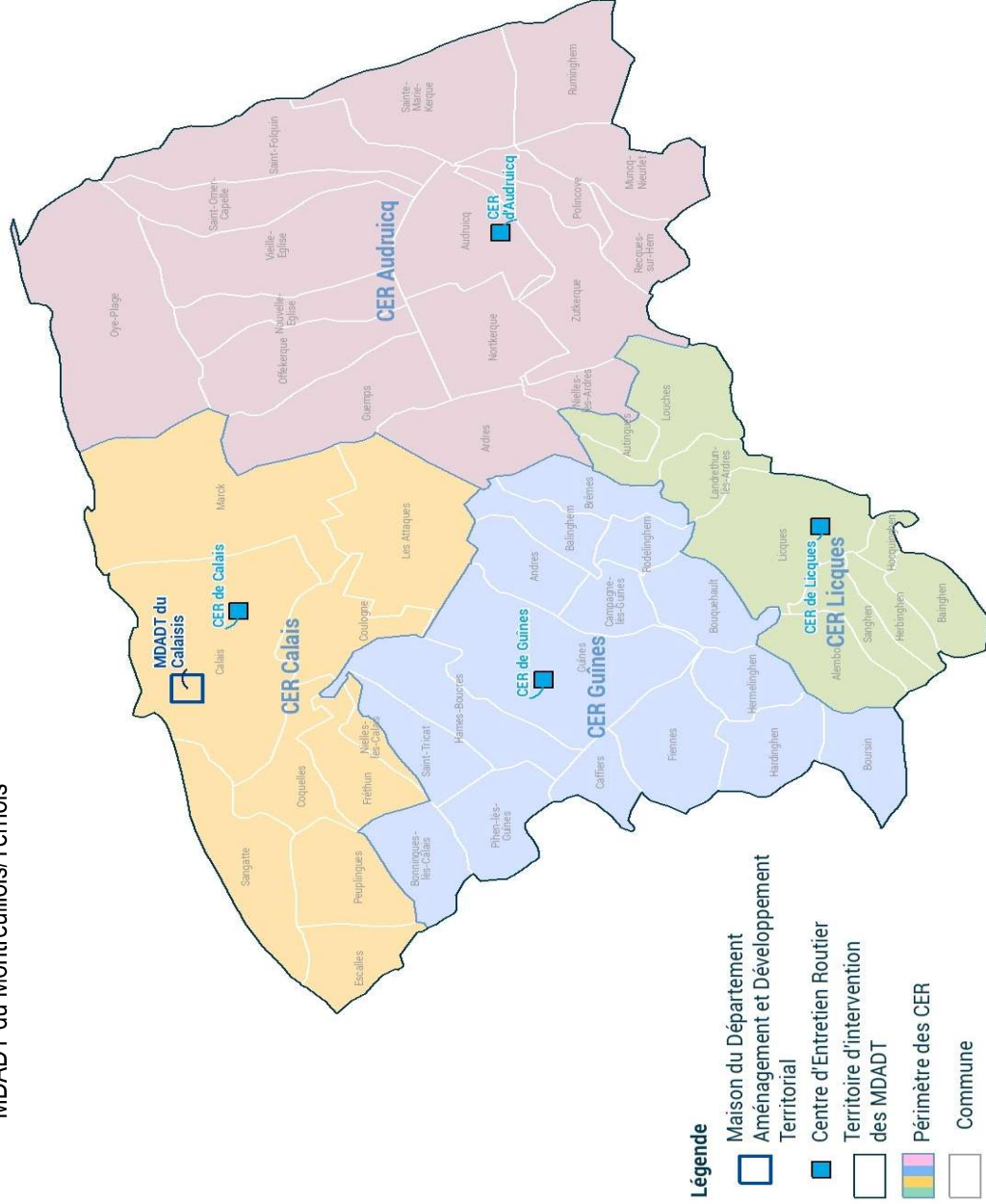
On retiendra les travaux de démolition de la salle polyvalente et le traitement de la cour de récréation au collège du Caraquet de Desvres : aménagement de la cour en béton drainant de couleur, installation d'assis-debout, de clôtures et pose d'un « arbre à basket », plantation d'arbres tiges et de graminées pour un montant de 120 000 €.

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis**
- MDADT de Lens/Hénin
- MDADT du Montreuillois/Ternois



Montant de subventions versées	2 000 000 €	
Nombre d'équipes d'exploitation	6	
Autorisations de voirie délivrées	443	
Alignements délivrés	173	
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	2 440 000 €	366 000 €
Collèges et bâtiments	641 200 €	313 000 €

Dispositifs	Nombre de dossiers
FARDA Accompagnement aux projets structurants et patrimoniaux communaux (PSP)	20
FARDA Travaux du quotidien	13
FARDA Aide à la voirie communale (AVC)	24
FARDA Ponts et Berges	3
FARDA AVC inondations	12
FARDA Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	3
FARDA-Abribus	3
Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET)	2
Fonds d'Intervention pour les Espaces Naturels (FIEN)	1
Appel à Projet Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)	1
Appel à Projet Fonds Alimentation Durable	2
CONTRACTUALISATION	2 contrats et 4 opérations

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Groupe scolaire de Fréthun



Salle de classe école St Exupéry -
Calais

Les réalisations majeures

La transition écologique et énergétique en œuvre ...

Déjà bien présente les années précédentes, la transition écologique et énergétique telle que fléchée au sein du pacte des solidarités territoriales, était dans cette première année d'application du pacte au cœur de l'activité de la MDADT du Calaisis. Elle s'est concrétisée de multiples manières.

Ainsi, les travaux d'amélioration du patrimoine des collèges, entrepris par la MDADT du Calaisis se sont concrétisés par le remplacement des menuiseries et la rénovation des sanitaires du collège Les Argousiers de Oye-Plage, pour un montant de 180 000 €. Ces travaux apportent de réelles améliorations en matière d'isolation du bâtiment et par conséquent des économies d'énergies, en matière de consommation d'eau pour les sanitaires et, surtout, en font un bâtiment entretenu et respectant les normes énergétiques.

En terme d'écomobilité et de changement de l'usage routier départemental, le développement des mobilités douces s'est concrétisé par la création d'une passerelle piétonne, avec la modification du tablier de l'ouvrage d'art de la RD247E1 à Hames-Boucres, pour un montant de 62 000€. Il en est de même pour l'aménagement des trottoirs de la RD248 à Andres, avec des travaux s'élevant à 670 000€.

Enfin, une particulière attention a été portée à l'environnement et à la préservation de la biodiversité dans le cadre du dispositif FIEET, lequel permet d'accompagner les communes du territoire dans leurs projets. A Landrethun-les-Andres, par exemple, l'aménagement d'un espace nature au city-stade a vu le jour, avec une participation financière du Département à hauteur de 14 544,33€ pour des travaux chiffrés à 18 180,41€.

Mise en œuvre du « nouveau » cadre du FARDA 2023-2026 !

Le dispositif « Equipement et Aménagement » fortement sollicité a bénéficié aux communes d'Andres, pour la création d'un bâtiment périscolaire à l'école "Les Sources bleues" (Budget : 388 620€ - Subvention : 87 500€) et de Fréthun, pour la rénovation et la réhabilitation du groupe scolaire (école et garderie) (Budget : 200 000€ - Subvention : 87 500€). La politique des quartiers prioritaires de la ville a également été mobilisée à Calais, avec le désamiantage des sols et la pose d'un nouveau revêtement dans les écoles Eve Curie, Saint-Exupéry et Mouchotte (Budget : 122 381 €-Subvention : 85 069€).

L'accessibilité des collèges, axe toujours prioritaire de nos travaux dans les collèges

Le plan de déplacement des collèges repose sur un diagnostic de la mobilité des collégiens et de l'accessibilité du collège. C'est suite à ce plan que le collège du Brédenarde d'Audruicq a réhabilité sa cour de collège et son entrée, en créant des pentes d'accès pour les personnes handicapées, ainsi qu'une place de stationnement PMR. Le tout pour un montant de 130 000€.

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arregeois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

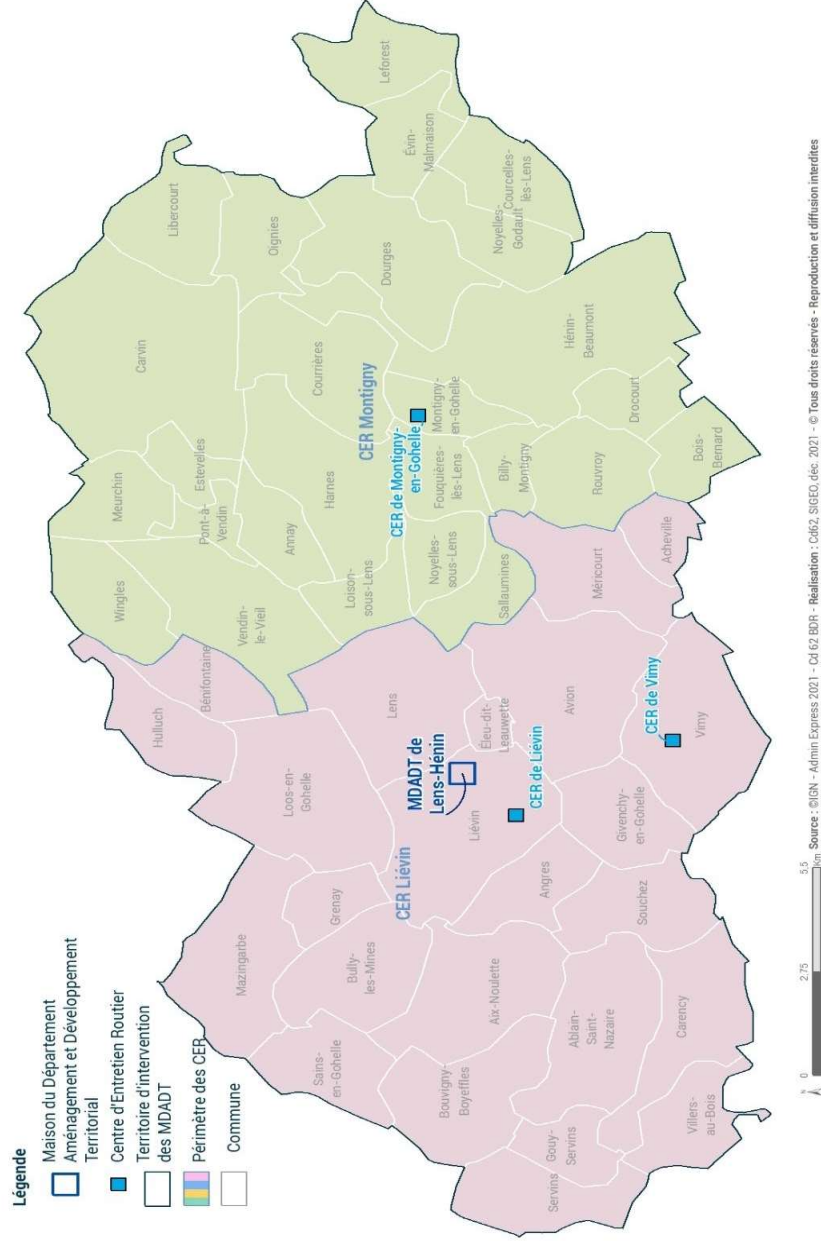
MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois

Montant de <u>subventions</u> versées	1 862 028 €
Nombre d'équipes d'exploitation	4
Autorisations de voirie délivrées	Permis de voirie : 28 Accord techniques Préalables : 461 dossiers GDP : 648
Alignements délivrés	93

CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	4 537 541.78 €	370 000 €
Collèges et bâtiments	5 905 681.74 €	1 127 500 €

Projets	Nombre
FARDA	6
Farda équipement et aménagement	4
Farda études	2
Modes Doux	4
OSMOC	4
MMU	1
FIET Fonds d'Intervention Enjeux Ecologiques Territoriaux	1
FIEN Fonds d'Initiative pour l'Environnement	1
BIODiversité Investissement et Associations	2
FAD (Fonds Alimentation Durable)	3
Fonds ERBM équipement	1
Contractualisation G4 FIT	4
26 communes Quartiers Politique Ville AAP	26



Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arregeois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Les réalisations majeures

Des aménagements cyclables pour les collégiens

La mobilité durable est un enjeu majeur. 4 études en 2023 ont été menées pour identifier avec les collégiens, les aménagements cyclables sécurisés : Wingles, Oignies, Hénin-Beaumont, et Billy-Montigny, ou cofinancement d'aménagements cyclables à Carvin, Courcelles-les-Lens, Harnes et Montigny-en-Gohelle...

Des financements départementaux au titre du FARDA

Le FARDA a contribué à Ablain-Saint-Nazaire à la construction d'une annexe à la garderie, ou encore, l'étude thermique de l'école à Bois-Bernard, ainsi que l'extension d'une salle polyvalente à Gouy-Servins.

Des réalisations dans le cadre de la politique de la ville

La politique de la ville a notamment accompagné la construction d'un pôle social à Rouvroy, ou la mise aux normes sanitaires PMR d'un groupe scolaire à Lens.

La contractualisation pour aménager les espaces collectifs

La contractualisation aura participé, à Souchez, à la construction d'un espace d'accueil de groupes à vocation touristique et sportive, ou encore à l'extension du dépôt de stockage de denrées alimentaires au siège de la Banque Alimentaire du 62, à Carvin.

Utiliser les fonds départementaux écologiques pour préserver la biodiversité

La préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement sont des enjeux majeurs, en particulier en tissu urbain. Aussi le Département accompagne des projets via le fonds écologique (FIET FIEN, Fonds BIODIV) tels que la réfection des berges de la Souchez à Loison-sous-Lens, ou encore, des opérations de boisements et de plantations à Liévin, Méricourt et Wingles.

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arageois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

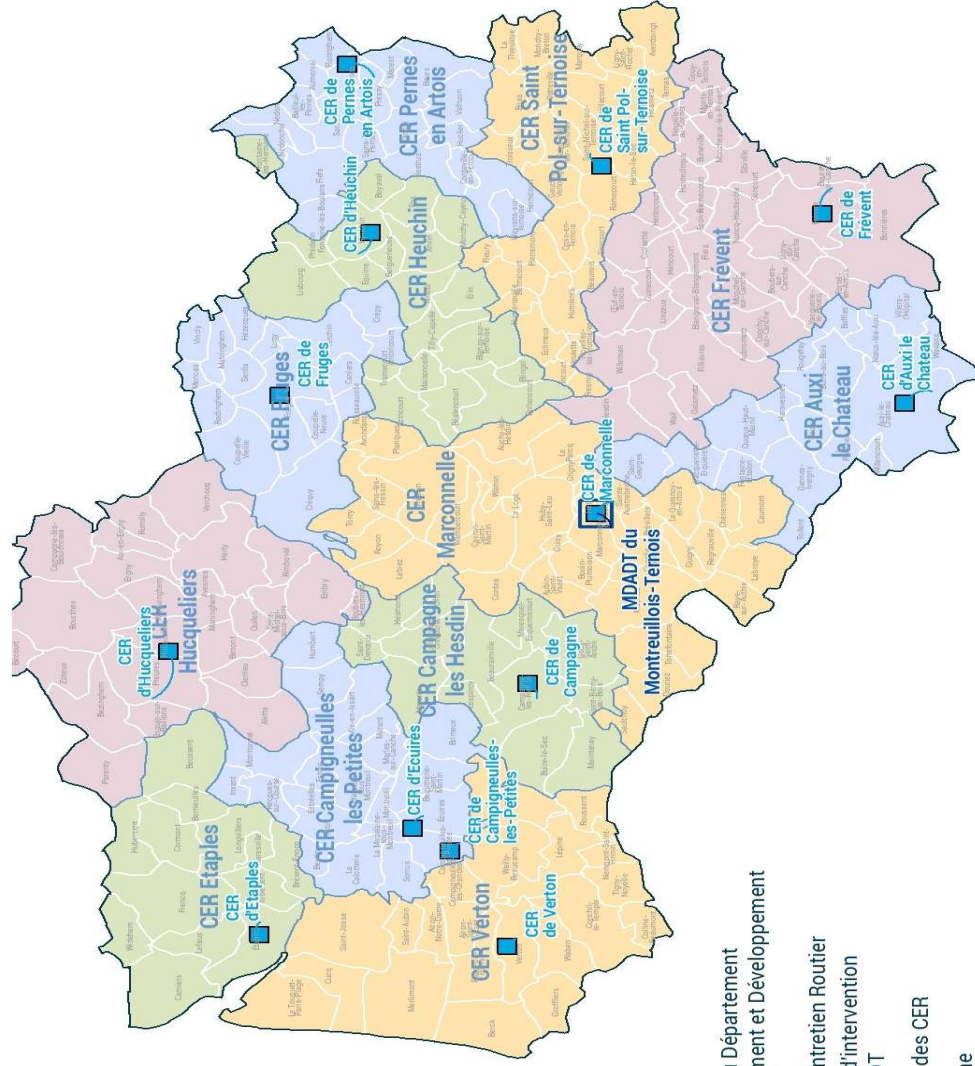
MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois

Montant de subventions versées	2 654 834 €
Nombre d'équipes d'exploitation	20 (12 CER)
Autorisations de voirie délivrées	467
Alignements délivrés	453
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	
Routes départementales	6 557 065 €
Collèges et bâtiments	681 130 €
	FONCTIONNEMENT
	842 192 €
	205 500 €



Légende

Maison du Département Aménagement et Développement Territorial

Centre d'Entretien Routier

Territoire d'intervention des MDADT

Périmètre des CER

Commune



Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cf 62 BDR - Réalisation : Cd62, SIGEO, déc. 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Projets	Nombre
FARDA Volet Travaux	121
Dont AVC	47
Dont AVC Ponts et berges	1
Dont AVC Inondations	1
Dont Abrisbus	6
Dont DECI	2
Dont accompagnement de projets d'aménagement	64
FARDA Volet Etudes	9
FARDA Volet Bourg-centre	0
Fonds Biodiversité / FIEET / FIEN	6

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arageois

MDADT de l'Artois

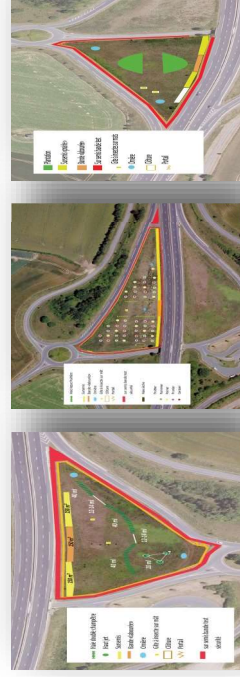
MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

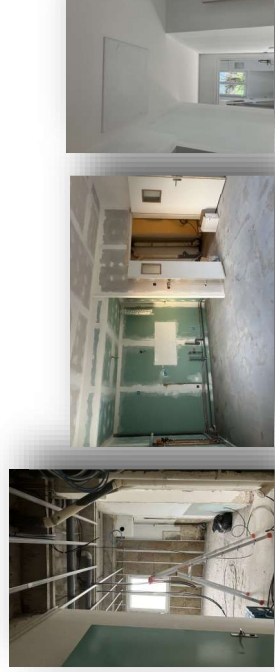
MDADT du Montreuillois/Ternois



Aménagement des 3 parcelles du délaissé de Gouy-Saint-André



Renaturation du bassin de Ramecourt



Désamiantage et rénovation complète du logement de fonction du futur gardien au collège Jean Rostand à Auchy-les-Hesdin

Les réalisations majeures

Renaturation de bassins et de délaissés routiers le long de la RD 939

À Gouy-Saint-André, sur près de 3ha, 3 des 4 parcelles autour de l'échangeur ont fait l'objet d'aménagements écologiques distincts, créant des habitats naturels favorables aux insectes pollinisateurs, intégrant l'ophrys abeille, orchidée protégée révélée après un inventaire mené par le Département (Haie serpentine au centre permettant d'abriter des moutons du Boulonnais sur la 1^{ère} photo; pré-verger composé de variétés rustiques locales sur la 2^{ème}, et bosquet central apportant baies et fleurs sur la 3^{ème}).

À Sainte-Austreberthe, sur 2ha, des dépressions humides, pelouses rases, prairie, bandes fleuries et micro-vergers ponctueront le paysage.

À Ramecourt, un bassin accueille des radeaux végétalisés propices aux amphibiens et à la ponte de libellules.

Dans le domaine de l'immobilier

- Désamiantage et rénovation complète du logement de fonction du futur gardien au collège Jean Rostand à Auchy-les-Hesdin;
- mise en conformité des systèmes de sécurité incendie aux collèges d'Auxi-le-Château et Heuchin;
- mise en place de films de protection solaire au collège d'Étaples;
- installation d'alarme intrusion dans les CER;
- poursuite de la mise en sûreté des collèges;
- coordination des contrats d'exploitation-maintenance chauffage-ventilation pour les collèges d'Auxi-le-Château, Beaurainville, Berck, Étaples, Hesdin, Le Touquet, St-Pol-sur-Ternoise et le CER de Campigneulles-les-Petites;
- gestion de 1 106 demandes d'interventions sur le patrimoine immobilier.

Mise en œuvre du FARDA rénové

Le FarDA, dispositif phare pour les communes rurales, permet d'accompagner les projets profitant au plus grand nombre.

- Rénovation thermique du complexe scolaire de Filièvres (phase 1) ;
- extension de l'école de Coupelle-Veille ;
- installation d'équipements sportifs et de loisirs à Beaurainville ;
- aménagement d'une cour d'école végétalisée à Fressin ;
- création d'une maison d'assistantes maternelles à Montcavrel ;
- restructuration du centre-bourg de Parenty ;
- assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) amenant à l'appui en matière de définition de schéma de défense extérieure contre l'incendie (DECI), d'aménagement d'espaces naturels, d'espaces sportifs ou encore de réhabilitation de friches.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Le port d'Étaples-sur-Mer

Le Pas-de-Calais est, comme de nombreux territoires, en pleine mutation. Sa situation géographique, au carrefour de l'Europe, son histoire ou sa topologie rurale, urbaine et maritime, constituent cependant des particularités que le Département intègre dans son action au service de tous les acteurs des territoires.

Les chiffres clés

Ingénierie 62

- 373 sollicitations enregistrées en 2023
- 97% sont formulées par une commune
- La moitié des communes qui font appel à Ingénierie 62 ont moins de 540 habitants.
- 65% des sollicitations portent sur des questions de fonctionnement des services et de réglementation
- 35 communes accompagnées par la centrale d'achat,
- 147 sollicitations ont fait l'objet d'un ou plusieurs rendez-vous sur le terrain : réunions techniques, visites ou ateliers thématiques.

Contractualisation

82% de l'enveloppe globale dédiée à la contractualisation 2019-2022 a été consommée (19,75 millions d'euros pour 110 opérations)
Nouvelle contractualisation 2023-2026 : 5,77 millions d'euros votés en 2023 (29 opérations).

Pas-de-Calais Coopération Mobilité Internationale (62 CMI)

86 214 € au titre de l'appel à projets Pas-de-Calais, coopération, mobilité internationale pour 8 projets,
17 156 € au titre de l'appel à manifestation d'intérêt Jumelages Innovants, pour 8 projets

Programmation FSE 2014-2020

660 opérations
36 800 participants
37M€ d'aide FSE validée et certifiée
4,7M€ au titre des crédits REACT
19 Appels à projets publiés en 23 avec un engagement de 36,3 M€ de soutien européen prévisionnel (23,4 M€ FSE+ et 12,9 M€ FTJ).

Le Département accompagne les communes

La plateforme ingénierie 62 portée par le Département est un véritable outil d'accompagnement aux services de toutes les communes du Pas-de-Calais. Au travers de l'expertise des agents départementaux qui la composent, mais également du réseau de partenaires (CAUE, FDE, agences de développement ...) cette plateforme offre un accompagnement de proximité et de qualité dans la mise en place des projets portés par les collectivités.

Le Département accompagne le renouvellement du bassin minier

Le Département participe activement aux travaux consécutifs à l'engagement pour le renouvellement du bassin minier signé en 2017. A ce titre, les services du Département participent aux comités de cités partenaires pour accompagner les communes à mobiliser les dispositifs de droit commun départementaux et à travailler en amont ces projets d'équipements favorisant le lien social: crèches, centres sociaux, écoles...tout en accompagnant spécifiquement les projets sélectionnés par le comité de pilotage multi partenarial.

Le Département contractualise avec les acteurs des territoires

En application du projet de mandat, une 4ème génération de contrats de territoire a vu le jour en 2023. Cette démarche ouverte aux EPCI, communes et associations, permet de croiser les priorités départementales avec celles portées par les partenaires. Ce travail permet d'identifier les projets communs et pour lesquels un financement départemental constituera un levier majeur de développement.

Le Département s'ouvre aux partenariats internationaux

Développer l'ouverture du Département et des territoires vers l'Europe et l'international est une ambition du pacte des solidarités territoriales du projet de mandat. Ainsi, la collectivité s'investit dans de nombreuses démarches de coopération transfrontalière telles que les programmes Interreg, le Comité du Déroit qui réunit les collectivités bordant le détroit du Pas-de-Calais ou des initiatives visant à encourager la participation citoyenne dans le cadre de projets européens et internationaux. Il s'agit, à travers ses mobilisations et la gestion de crédits européens que le Département assure également, de permettre aux habitants du Pas-de-Calais de profiter pleinement des opportunités de développement qu'offrent ces partenariats. Ces actions permettent également de renforcer la solidarité internationale, vecteur de paix.

Les solidarités territoriales

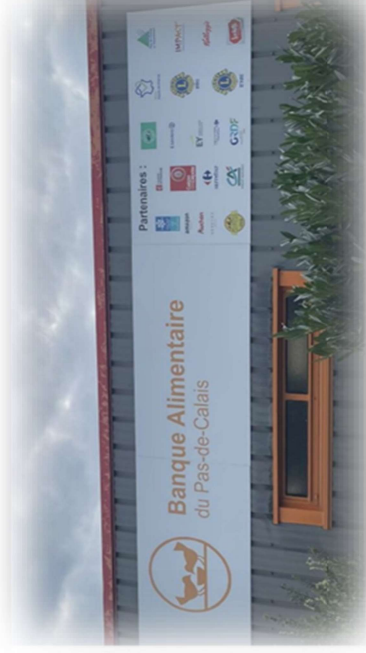
Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Le port d'Étaples-sur-Mer



Les réalisations majeures

Des partenariats territoriaux

De nouveaux accompagnements pour Ingénierie 62

En complément des accompagnements individuels, les partenaires de la plateforme mènent des visites-atelier permettant aux équipes municipales qui ont des projets de rénovation, de construction et d'aménagement des espaces publics de découvrir une réalisation et d'échanger avec leurs homologues. En avril, organisé conjointement par les MDADT, I62 et le CAUE62, les maires de Vieille Église et Bellinghem ont accueilli ceux de Maresquel-Ecquemicourt, Zutkerque et Hames-Boucres pour un retour d'expérience et une visite de leur nouvelle école. En juin, atelier-visite « De l'idée au projet » initié par le CAUE62 avec l'AMF et, avec l'appui d'Ingénierie 62 à Cagnicourt. Les maires de Cagnicourt (430 habitants) et de Saudemont (437 habitants), ont présenté leurs projets et partagé leur expérience avec une trentaine d'élus et techniciens. En septembre, rencontres de l'éco-transition du CD2E : participation à l'atelier « Outils et financements de l'éco-transition, comment mobiliser et agir à la hauteur des enjeux ? » devant une cinquantaine d'élus et techniciens des Hauts-de-France. En décembre, intervention lors du Comité de coordination d'urbanisme durable devant des élus du PNRCMO.

Adoption des premières opérations de la quatrième génération de contrats de territoire 2023-2026

La mise en œuvre de la quatrième génération de contractualisation a débuté en juin 2023 avec l'adoption des premiers contrats et opérations. Parmi les premiers contrats, le Département a accordé son soutien à la communauté de communes de la région d'Audruicq pour l'aménagement d'un espace culturel de l'écopôle alimentaire. Le Département a également soutenu l'action de la Banque Alimentaire du Pas-de-Calais, acteur central de la lutte contre la précarité alimentaire et la réduction des fractures sociales et territoriales. En complément des 30 000 € du fonds alimentation durable, le Département a attribué 25 416 € au titre du FIT, portant l'aide départementale à hauteur de 10% du montant de ce projet de 612 598 €.

Agir pour les enfants des quartiers classés en politique de la ville

49 projets ont été financés en 2023 pour des établissements scolaires et des établissements d'accueil de la petite enfance situés en quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, pour un montant total de 929 228,57 € de subvention aux communes. Les travaux concernaient essentiellement l'embellissement et l'aménagement de salles de classes et de crèches, l'achat de mobilier pédagogique et l'aménagement d'espaces de jeux. Les établissements d'accueil de la petite enfance ont été inclus en 2023 dans les projets susceptibles d'être accompagnés au titre de cet appel à projet. Cinq projets ont ainsi pu concerner ces établissements.

À titre d'exemple, l'accompagnement auprès de la commune d'Outreau a permis de rénover les sols et la peinture de la crèche Suzanne Lacore. Ce projet d'un montant de 30 819 € a été accompagné à hauteur de 6 607 €.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Le port d'Etaples-sur-Mer



Les réalisations majeures

Accueil des structures

En novembre 2023, la mission coopération européenne et internationale (MCEI) a accueilli à l'Hôtel du Département une dizaine de structures ayant bénéficié d'un soutien financier du Département dans le cadre des appels à projets « 62 coopération mobilité internationale » et « Jumelages ». La rencontre, en partenariat avec Lianes Coopérations, a permis aux acteurs de se rencontrer et de partager leurs expériences, afin de préparer leur bilan de fin de projet.

Évènement annuel du Comité du Détroit « La force de l'eau »

Sous le titre « La force de l'eau », le Comité du Détroit a consacré son événement annuel 2023 aux défis liés à l'eau qui résultent du changement climatique, tels que l'élévation du niveau de la mer, la sécheresse, la salinisation et les inondations. Des experts de toutes les régions du Détroit ont été invités à participer à un programme de trois ateliers, organisés au cours de l'année :

Une introduction aux défis liés à l'eau et aux acteurs clés dans chaque région, Zélande (NL), janvier 2023.

Exploration des possibilités d'apprentissage et de coopération sur les défis communs identifiés, Kent (RU), juillet 2023.

Préparation des futures activités communes en réponse aux défis du changement climatique liés à l'eau, Hollande Méridionale (NL), novembre 2023.

Un réseau de 30 experts issus de toutes les régions du Détroit a été créé. Ce réseau a joué un rôle crucial en facilitant les échanges lors des ateliers, tout en favorisant des collaborations indépendantes entre les experts et les régions, mettant en avant l'importance de cette structure.

Signature de l'accord cadre État/Département/Terrimouv Inclusion

Le Département a un rôle d'animation des fonds européens en lien étroit avec les services de l'État (Direction régionale et départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DREETS et DDETS) mais aussi les plans locaux pour l'insertion et l'emploi-PLIEs regroupés au sein de l'association Terrimouv Inclusion qui assure la gestion des fonds européens délégués aux PLIEs.

L'année 2023 a permis de finaliser la signature d'un accord-cadre tripartite État/Département/Terrimouv Inclusion fixant le socle commun de partenariat dans la mise en œuvre des interventions du FSE+ et du FTJ pour la période 2021-2027, en direction des personnes en situation de précarité économique et sociale.

Cet accord a aussi pour objectif de favoriser la lisibilité des interventions croisées, particulièrement celles relevant des fonds européens et celles relevant de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Cet accord-cadre a été entériné lors de la Commission Permanente du 18 septembre 2023.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Le port d'Étapes-sur-Mer

Les chiffres clés

Du canal Seine-Nord Europe

5,12 milliards d'euros HT : coût estimatif du projet à terminaison (estimation 2019).

141 millions d'euros HT : contribution du Département soit 12,9% du financement total des collectivités territoriales.

11,5 millions d'euros HT : montant de la participation départementale à fin 2023.

2 délibérations adoptées par l'assemblée départementale relatives au projet.

4 réunions du conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe.

4 réunions du comité des engagements et des risques.

2 réunions du comité de suivi de la convention de financement.

4 réunions du comité de stratégie des achats technique (dit comité technique allotissement).

Une soixantaine de réunions dans le cadre de la « démarche grand chantier » du projet.

Le bilan cumulé du dispositif « Canal Solidaire » à fin 2023 :

plus de **50%** des marchés analysés intègrent une clause d'insertion par l'activité économique (CIAE), **149** personnes bénéficiaires au total, + de 110 000 heures d'insertion cumulées. **80 %** des heures réalisées en emploi durable.

Plus de **200** personnes rencontrées lors de la tenue de **11** permanences en mairie et des 3 réunions publiques organisées sur les territoires dans le cadre de la concertation « grand public ».

2 randonnées découvertes « Marchons sur le canal » organisées courant été 2023 à Hermies et Havrincourt-Moeuvres avec **72** participants.

Le Département accompagne le grand projet « canal Seine-Nord Europe »

Le canal Seine-Nord Europe est un projet majeur d'investissement. Il constitue notamment une opportunité importante d'emploi et d'insertion professionnelle pour les publics cibles.

Afin d'assurer une expertise transversale globale et une gestion des interfaces nécessaires entre le réseau d'acteurs concernés (Société du Canal Seine Nord Europe et partenaires extérieurs impliqués) et le Département du Pas-de-Calais, la mission dédiée assure une représentation technique au sein de toutes les instances mises en place pour la conduite du projet.

À travers son pacte des solidarités territoriales, le Département a affiché son ambition d'être le premier partenaire du développement des territoires en mobilisant son ingénierie et celle de ses partenaires.

Une collaboration spécifique entre le CAUE du Pas-de-Calais et le Département a ainsi été définie en 2023 au bénéfice des deux territoires traversés par le CSNE (la communauté de communes Sud-Artois et la communauté de communes Osartis-Marquion), pour une mise en œuvre fixée en 2024.

Au titre des compétences en aménagement du Département, on peut souligner la poursuite des opérations d'aménagement foncier sur une superficie d'environ 23 400 hectares et 49 communes du Nord et du Pas-de-Calais, avec des modalités permettant de couvrir globalement les besoins d'emprise évalués à 750 hectares.

Une attention particulière s'exerce aussi sur le volet mobilité et infrastructures, afin d'assurer des liaisons viaires pertinentes qui s'inscrivent dans les nouvelles pratiques de mobilité.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

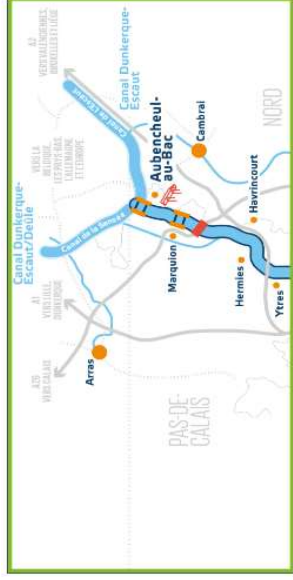
Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Le port d'Étapes-sur-Mer

Zoom sur le secteur 4 (Artois-Cambrésis)



28 kilomètres de linéaire entre Ytres et le débouché dans le canal de la Sensée.

11 communes et **2** intercommunalités (communauté de communes Osartis-Marquion et communauté de commune Sud Artois) traversées dans le Pas-de-Calais, ainsi que **2** communes dans le Nord.

2 écluses, l'une à Marquion-Bourlon et l'autre à Oisy-le-Verger (hauteur de chute de 25 mètres), un pont canal au-dessus de l'A26 et un passage grande et petite faune à Hermies.

Le port intérieur « Marquion-Cambrai » de 156 hectares (le plus vaste des 4 ports intérieurs du projet).

2 quais, l'un pour le futur port intérieur de "Marquion-Cambrai" (1 000 mètres) et l'autre à Graincourt-les-Havrincourt (300 mètres).

11 rétablissements de voiries départementales.

1 voie accessible aux cyclistes et aux piétons en rive Ouest.

Démarrage des travaux fin 2024 après autorisation environnementale – Echelonnement des travaux principaux de 2025 à 2029 – Mise en service du canal 2030.

Les réalisations majeures

Le projet se concrétise ... des premiers travaux préalables

Des travaux préparatoires se sont déroulés sur le territoire Artois-Cambrésis notamment en terme d'opérations d'archéologie préventive et de travaux environnementaux (mesures compensatoires).

Le suivi des procédures réglementaires

Le dossier d'autorisation environnementale pour le secteur Artois-Cambrésis a été déposé au 1er trimestre 2022. L'enquête publique environnementale se tient de mars à avril 2024, pour une autorisation attendue dans le courant de l'été 2024, ce qui doit permettre d'engager les grands travaux du canal sur le territoire.

Le canal à la rencontre et à l'écoute des habitants

Dans la continuité des phases de concertation lancées en 2021 et 2022, les actions de communication et d'appropriation en direction du grand public se sont poursuivies en 2023 (réunions publiques et permanences en mairie, poursuite des balades découverte-informative « Marchons sur le Canal, production de supports et de vidéos). Par ailleurs, les services concernés du Département ont eu l'occasion de collaborer avec la Société du canal Seine-Nord Europe à l'élaboration d'un panneau sur le projet dans le cadre de l'exposition « Le Pas-de-Calais, terre d'innovations ».

Un projet de développement pour les territoires et leurs habitants

La démarche « projets des territoires » qui vise à apporter une plus-value au canal, est réalisée en lien avec les politiques publiques départementales. Un travail de synergie se met en œuvre sur l'ensemble du tracé avec les territoires et partenaires du tourisme concernés afin d'en valoriser les atouts (écluses visitables, mise en tourisme de la véloroute voie verte). Le devenir du canal du Nord, est, quant à lui, un enjeu majeur pour les territoires concernés.

La mise en œuvre des différents volets de la démarche grand chantier a nécessité la mise en place de groupes de travail thématiques afin de garantir l'insertion territoriale du projet et d'en faire un levier de développement et d'attractivité. Les services du Département sont étroitement associés aux travaux de ces différents groupes qui conduiront à la définition des axes du contrat territorial de développement en 2024.

Le port intérieur de Marquion-Cambrai

Le Département participe au suivi technique et assure la nécessaire coordination dans le cadre de la réalisation future du port intérieur de Marquion-Cambrai (opérations d'aménagement foncier, connexions de dessertes routières, attractivité...). La gouvernance des quatre ports intérieurs a été finalisée par la publication en août 2023 de l'arrêté préfectoral portant création du « syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe ». Le suivi du projet s'inscrit en cohérence avec la proximité du site d'activités logistiques e-Valley (à 60% dans le département du Pas-de-Calais).

Un accompagnement autour des projets d'aménagement et de développement

Une attention particulière est également portée sur tous les projets d'aménagement et de développement en lien avec le CSNE, qu'ils soient du domaine fluvial, portuaire ou logistique. Le Département est adhérent de « Norlink fluvial » et d'« Alliance Seine-Escaut », ce qui lui permet de participer aux réflexions stratégiques en la matière.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations
Le Canal Seine-Nord-Europe
Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Des EPOA partenaires de l'institution
Le port d'Étapes-sur-Mer

Les chiffres clés de l'économie sociale et solidaire :

Budget consacré à la politique ESS : 1 494 623 €

6^{ème} budget citoyen proposé par le Département
179 participants
8 comitours à initiatives citoyennes organisés dans les territoires
16 956 votants

59 lauréats, répartis par catégories :

- 30 « Pratiques ESS »
- 4 « Coopération »
- 15 « Innovation sociale »
- 2 « Coopération et Innovation sociale »
- 8 « Transformation économique, environnementale et sociétale »

Conscient du rôle que peut jouer l'économie sociale et solidaire dans le développement de modèles économiques inclusifs et durables conduisant à une transformation écologique, économique et sociale plus équitable, le Département porte depuis 2012 une politique volontariste de promotion de l'ESS.

Le Département développe l'économie sociale et solidaire pour répondre à des enjeux d'intérêt général

L'objet principal de la politique du Département en matière d'économie sociale et solidaire (ESS), est d'accompagner les acteurs de l'ESS, à faire connaître et reconnaître l'ESS, de soutenir et d'accompagner les structures de l'ESS et de les fédérer pour favoriser leur développement. Il s'agit d'impulser de nouvelles actions d'intérêt départemental, apportant une réponse aux besoins exprimés par les acteurs du CDESS, dans le but de répondre à des besoins communs et des enjeux d'intérêt général.

Le Département développe l'économie sociale et solidaire et fait participer la population

Le budget citoyen du Département permet aux habitants du Pas-de-Calais, par leur vote, de flécher l'affectation d'une partie du budget de fonctionnement de la collectivité dédié à l'économie sociale et solidaire vers des projets proposés par des citoyens du Pas-de-Calais. L'objectif est de soutenir les projets relevant des compétences de la collectivité et dont la finalité est de mettre en œuvre des initiatives économiques, sociale et environnementales innovantes, afin d'accompagner la transformation économique, environnementale et sociétale du département. Par ailleurs, le Département a développé et mis en œuvre des partenariats formalisés avec une diversité d'acteurs, ainsi que plusieurs fondations, dans le cadre de l'accompagnement des projets du budget citoyen.

Le Département fédère les acteurs

Le Conseil Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire (CDESS), est une instance créée par le Département qui permet de fédérer les acteurs de l'ESS. Ce lieu d'expression, d'échanges, d'information et de propositions pour co-construire avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire, se réunit plusieurs fois par an et constitue une réelle force de dynamique.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution
Le port d'Étaples-sur-Mer

Les réalisations majeures

Un budget citoyen au succès grandissant !

Cette 6ème édition du budget citoyen a permis à près de 179 porteurs de projets de participer aux 8 comptoirs à initiales citoyennes, temps de rencontres et d'ateliers organisés en mars et avril 2023.

Le budget citoyen 2023 a été marqué par un nombre croissant de dossiers déposés : 89 dossiers ont ainsi été étudiés et analysés par la mission ESS et ses partenaires lors des comités de labellisation. En septembre, près de 17 000 habitants du Pas-de-Calais ont voté pour leurs projets préférés et 59 lauréats ont été récompensés et mis à l'honneur lors du Conseil Départemental de l'ESS du 23 novembre 2023.

Un partenariat renforcé avec le CD2E

En lien avec la direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement, la mission ESS a renforcé son partenariat avec le Centre de Déploiement de l'Éco-transition dans les Entreprises et les Territoires (CD2E), pour faire bénéficier les porteurs de projet d'éco-transition du budget citoyen d'un accompagnement avec proposition d'ateliers spécifiques.

En 2023, des structures telles que l'association Château d'Acquembronne, Noeux-environnement et l'association Utopia ont été accueillies, orientées et accompagnées par le CD2E.

Valorisation de l'action départementale auprès de la Commission européenne

Le Département adhère au réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES). Dans ce cadre, il a participé au voyage apprenant sur le thème « Europe et ESS » organisé à Bruxelles les 18 et 19 octobre 2023. Les objectifs de ce déplacement étaient les suivants :

- Découvrir différents réseaux et institutions qui travaillent sur l'ESS à l'échelle européenne.
 - Appréhender ce que représente l'ESS en Europe et dans les autres pays européens.
- Découvrir les opportunités que représentent les politiques européennes pour les collectivités et l'ESS : actualités du plan d'action européen pour l'ESS, transition de l'écosystème économie de proximité et ESS, programmes associés... Cette rencontre a permis au Département de mettre en valeur sa politique ESS auprès des instances européennes, de nouer des partenariats avec d'autres collectivités et de préciser les leviers financiers destinés à accompagner les acteurs de l'ESS.

62 Pas-de-Calais
Nouv Département

**Votez pour vos projets
d'Économie Sociale et Solidaire**

du 1^{er} au 30
septembre

EJM 62

Rendez-vous sur
budgetcitoyen.fr

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations
Le Canal Seine-Nord-Europe
Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Des EPOA partenaires de l'institution
Le port d'Étaples-sur-Mer

Les chiffres clés des principaux partenaires

Le SDIS 62

Les pompiers du Pas-de-Calais ont réalisé environ 137 000 interventions en 2023, dont plus de 3 000 suite aux inondations



Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Son territoire est composé de 10 intercommunalités regroupant 154 communes. Il est étendu sur 132 507 hectares d'une grande diversité et abrite 80% de la biodiversité régionale.



Des établissements publics et organismes associés (EPOA), véritables partenaires du Département

Les établissements publics et organismes associés (EPOA) accompagnent le Département dans la mise en œuvre de l'action publique au bénéfice des usagers, dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Les liens partenariaux sont multiples et s'inscrivent dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat « construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Concrètement cela s'est traduit par la conclusion de nouveaux partenariats en 2023 :

- ◆ La mise en place d'une convention entre le Département du Pas-de-Calais et de le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) (applicable au 1er janvier 2023) ;
- ◆ La mise en place de la nouvelle convention de gestion avec l'agence départementale de réservation touristique (ADRT) renforçant les relations avec le Département.

Des EPOA au cœur du service aux populations du Département

L'action départementale se décline au travers des trois pactes (agir avec vous dans le Pas-de-Calais) : Le pacte des solidarités territoriales (pour bien vivre), le pacte des réussites citoyennes (pour se réaliser), et le pacte des solidarités humaines (pour l'épanouissement de tous). Les services offerts à la population, via les EPOA, sont variés :

- Les solidarités humaines par l'aide à la personne vulnérable ou en souffrance (la MDPH et l'EPDAHAA sur le champ du handicap, l'EPDEF pour l'aide sociale à l'enfance) ;
- L'aide et le secours à la personne menés par nos sapeurs-pompiers (SDIS 62) ;
- L'amélioration et le développement de l'habitat social avec des bailleurs clés tels que Pas-de-Calais-habitat et Maisons et Cités ; des aides pour l'accès et le maintien dans le logement avec le Fonds de Solidarité Logement ;
- La mise en valeur de nos territoires, en matière touristique avec l'Agence Départementale de Réservation Touristique (ADRT / Pas-de-Calais-Tourisme), et environnementale avec EDEN62, ou encore le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, chacun offrant aux citoyens la possibilité de se promener au sein de sites exceptionnels ;
- L'accueil du public sur des lieux de loisirs de proximité et d'activités de pleine nature (parc d'Olhain), de culture (Le musée du Louvre-Lens), de mémoire (La Coupole d'Helfaut), ou encore des lieux dédiés à la pratique sportive (l'Arena Stade Couvert de Liévin) ;
- L'aménagement et la préservation de nos territoires (le CAUE, la Fibre Numérique 59/62, Territoires 62, ou encore la Mission bassin minier).

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Des EPOA partenaires de l'institution

Le port d'Etaples-sur-Mer



Le parc d'Olhain

Sur la période estivale, le parc a enregistré près de 120 000 tickets d'activités vendus : la luge fait 58 000 entrées, les filets suspendus 34 000 et la piscine 12 000. Pour sa première année, la tyrolienne enregistre 5 800 entrées.



EDEN62

Au début Eden 62 gérait environ 2000 hectares, aujourd'hui, il préserve et aménage plus de 6 200 hectares

Les réalisations majeures

Au titre des partenariats et opérations menées en 2023 il s'agit de retenir les points saillants suivants :

- ◆ La Coupole d'Helfaut a accueilli près de 131 500 visiteurs en 2023, soit une hausse de 10% par rapport à 2022. Une journée historique a même été enregistrée le 27 juillet avec plus de 2 000 entrées. 80 000 entrées ont été enregistrées au planétarium en 2023 ; 50 000 billets jumelés (centre d'histoire et planétarium) ont été vendus.
- ◆ L'Arena stade couvert a reçu le 24 février 2023, la ministre des sports, Amélie Oudéa-Castéra où des athlètes ukrainiens ont été hébergés dès le début du conflit jusqu'au mois d'avril. En mars 2023, ils étaient encore sept Ukrainiens hébergés à l'Arena stade couvert de Liévin pour fuir la guerre. Cela a permis à ces jeunes athlètes d'évoluer dans un cadre calme et serein, entre compétitions, reprises d'études et d'entraînements. Le 10 juin, plus de 2 500 enfants des Hauts-de-France en situation de vulnérabilité ont découvert des disciplines olympiques en compagnie des sportifs de nos ligues régionales : ligue d'athlétisme, ligue de football, ligue de rugby...
- ◆ L'EPDEF, en 2023, poursuit sa dynamique de développement de son offre de service et de modernisation de son fonctionnement. En février 2023, un service Ulysse a été créé dans la commune de Le Portel pour accueillir des enfants et jeunes en situation de répit. En avril 2023, un service d'accueil d'observation et d'orientation (SAOO) a été mis en place à St-Nicolas-lez-Arras de 20 places permettant l'évaluation disciplinaire des enfants confiés à l'ASE. Enfin, en juillet 2023, un accueil de journée expérimental « Carpe Diem » a été ouvert à Arras, destiné aux enfants confiés à l'ASE se trouvant en attente de solution de placement au sein des MDS.
- ◆ Le parc départemental d'Olhain a poursuivi son développement avec le passage à un effectif de plus de 50 ETP et le renouvellement de l'écolabel européen (2023-2025). Le parc départemental a accueilli en août 2023 son premier festival bivouac qui a pour objectif de mêler concerts, activités ludiques et vie familiales/amicales. En octobre 2023, le Département a financé pour un montant de 100 K€ HT le revêtement de la salle polyvalente. Enfin, le parcours de filets suspendus a été de nouveau accessible à partir du 11 novembre, après une dizaine de jours de fermeture, en raison de la tempête Ciaran.
- ◆ EDEN 62 assure un entretien et une présence quotidienne sur les sites : les gardes nature départementaux effectuent de nombreux travaux récurrents sur les sites avec 248 kilomètres de sentiers à entretenir : fauche, débroussaillage indispensable au maintien de la biodiversité... Eden 62 a fêté ses 30 ans en 2023, occasion de célébrer cet événement avec les habitants et usagers des sites autour de 4 temps forts organisés sur la réserve naturelle du Romelaère, au mont Pelé/mont Hulin, au domaine de Bellenville et dans les dunes de Slack.
- ◆ Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a connu une très forte explosion de son activité opérationnelle lors des événements climatiques de l'automne et des inondations qui ont touché de nombreuses communes du Pas-de-Calais dès le début novembre. Les sapeurs professionnels ou volontaires ont ainsi mené plus de 3000 opérations de secours ou de sécurisation lors de ces phénomènes d'inondation (sur les 137 000 réalisées au total).

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations
Le Canal Seine-Nord-Europe
Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Des EPOA partenaires de l'institution
Le port d'Etaples-sur-Mer

Les chiffres clés du port d'Etaples

Entretien et maintenance

10 600 m³ : volume de sédiments extrait lors de l'opération de curage de la Canche. Montant des travaux : 395 000 €
76 116 € : somme consacrée à l'aide à la navigation maritime et qui permet l'entretien de 23 espars, 10 bouées et 2 feux.

Le port, pôle d'animation dans la ville

108 000 : nombre de visiteurs estimé lors des 15 manifestations récréatives et fêtes maritimes organisées sur le port.

Le port, un espace d'art et de culture

7 525 : nombre de visiteurs accueillis à la Maison du Port pour l'exposition « Eugène Chigot, peintre de la Côte d'Opale qui s'est déroulée du 24 juin au 31 décembre 2023.

Le port, des recettes pour le Département

273 500 € : recettes produites par les activités portuaires au titre des redevances d'occupation domaniale et de la concession de service public concédée à la commune d'Etaples.

Le port d'Etaples, un port au cœur de la ville ...

Symbolisant à lui seul l'image maritime d'Etaples, il est depuis 2009 la propriété du Département du Pas-de-Calais, et également seul port sous gestion départementale sur notre territoire. Le Département réalise depuis un peu plus de 10 ans ce qui constitue une véritable modernisation du port à hauteur de 18 000 000€. Situé au cœur de la ville, le port départemental constitue l'âme de la cité et à vocation à redevenir un lieu de vie pour la population, un site touristique de renom, mais aussi un poumon économique pour le territoire.

Nos missions et notre raison d'être

Selon le code maritime et le code des transports, le Département est responsable de l'organisation de l'ensemble des activités qui sont développées sur le port et notamment :

- ◆ L'exploitation du port ;
- ◆ Les travaux d'extension, d'aménagement et de modernisation des infrastructures portuaires et du chenal d'accès ;
- ◆ Les concessions d'exploitation ;
- ◆ Les tarifs et conditions d'usage des outillages publics.

La gouvernance

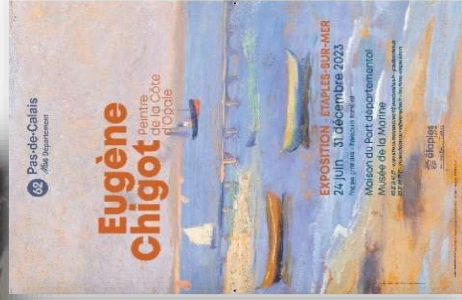
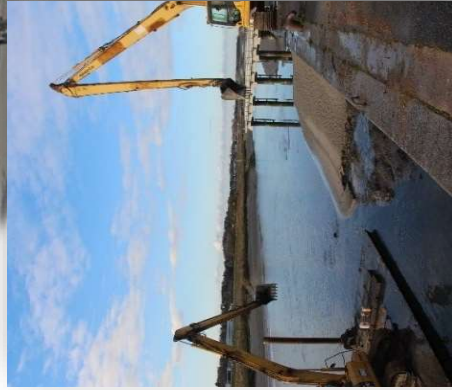
La gouvernance du port s'articule autour du conseil portuaire, instance privilégiée de gouvernance et de concertation du port, présidée par la 1^{ère} Vice-présidente du Département, madame Mireille Hingrez-Cereda.

De nouveaux défis à relever, et des enjeux qui font lien

En lien avec ses acteurs économiques et sociaux, le port doit poursuivre sa mutation et s'adapter aux enjeux environnementaux, de développement économique et d'aménagement urbain en liaison avec les projets menés par la commune et le territoire. La stratégie d'attractivité à élaborer doit s'inscrire dans le cadre d'un partenariat et d'une mutualisation des ressources pour répondre aux différents enjeux que sont : la gestion du port, ses projets et sa gouvernance ; le développement économique ; les défis environnementaux.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations
Le Canal Seine-Nord-Europe
Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Des EPOA partenaires de l'institution
Le port d'Étaples-sur-Mer



Les réalisations majeures

Le port d'Étaples au rythme des événements

Le port départemental d'Étaples accueille des événements et manifestations tout au long de l'année avec quelques temps forts qui ont attiré, en 2023, plus de 108 000 visiteurs. Ainsi, le port est tour à tour le théâtre de fêtes traditionnelles où le patrimoine culturel et maritime est mis en valeur (fête du Hareng Roi - qui célèbre, en 2023, ses 30 ans - Ducasse de la Saint Michel, Joutes à Canotes, fête de la Coquille), de manifestations musicales et artistiques (Renc'Art du port, Rock en Stock) et lieu de rencontres sportives (Trail nature de la Passe-Pierre).

Les missions de curage et d'entretien

En tant que propriétaire du port, le Département est responsable de son entretien et de sa maintenance. Soumis aux mouvements des marées et à l'ensablement, le lit de la Canche, entre l'aire de carénage et le pont rose, est curé en moyenne tous les 3 ou 4 ans. Ces travaux de curage et de mise en sécurité du port ont donné lieu, en 2023, à l'extraction de 10 600 m³ de sédiments et ont coûté 395 000€.

Les expositions de la maison du port

Du 24 juin au 31 décembre 2023, l'exposition « Eugène Chigot, peintre de la Côte d'Opale » s'est déroulée à la maison du port. Réalisée par le Département et la ville d'Étaples-sur-mer et présentée sur deux lieux - la maison du port départemental et le musée de la Marine – elle invitait à redécouvrir (ou simplement découvrir) l'œuvre de ce peintre à l'occasion du centenaire de son décès. Celle-ci a connu un beau succès en attirant plus de 7 500 personnes.



UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

116 **Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics**

Des ressources au service des publics et pour accompagner les directions

117 **Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents**

123 **Communiquer pour rendre lisible l'action départementale**



L'administration départementale s'appuie sur des directions et fonctions supports en charge d'accompagner les transformations et les directions, mais également de sécuriser l'action des services au regard des obligations réglementaires, administratives et financières qui s'appliquent au fonctionnement de la collectivité. Ces missions sont essentielles à l'exécution d'un service public adapté et de qualité. Enfin, la communication portée par les services de la collectivité permet d'assurer, auprès de tous, la bonne lisibilité de l'action départementale favorisant ainsi l'accès au droit et la citoyenneté.



Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics
Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents
Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés de l'accompagnement à la conduite du changement
17 directions accompagnées dans le cadre de la mise en œuvre des projets de transformation et de modernisation (sécurisation et optimisation des process, ajustements structurels, simplification administrative...)
L'intranet : 160 espaces collaboratifs, dont 34 espaces projet et 50 espaces réseau professionnel
404 formations individuelles à l'intranet (hors auto-formations en ligne et accompagnements spécifiques)
Réalisation et diffusion de 10 numéros du "6.2 Cœur numérique", lettre d'information mensuelle des agents du Département
Réalisation et diffusion de 10 numéros de la "Lettre du projet collectif"

L'administration départementale joue un rôle primordial dans le bon fonctionnement des instances départementales, elle agit au quotidien pour optimiser le service auprès de tous les publics. Elle sécurise les actes et procédures, aide au pilotage des politiques publiques et accompagne des agents qui mettent le projet politique. L'administration communique aux usagers, partenaires, institutions, son action au travers d'une communication essentielle pour rendre lisible ses interventions, dans tous les domaines objets de ses compétences.

Les réalisations majeures

Faire évoluer les pratiques à l'interne de notre organisation et décliner un nouveau projet collectif de l'administration

L'ambition affirmée à l'occasion du projet de mandat et sa déclinaison traduite au sein des 3 pactes induisent un travail d'alignement des pratiques et conditions d'exercice des missions, en particulier celles adressées à l'usager.

Cette nécessité d'alignement en lien avec les enjeux managériaux associés ainsi que ceux liés à l'exigence d'une plus grande sécurisation administrative, financières et juridique de l'ensemble des décisions prises et des actes produits au sein de l'administration, a guidé l'élaboration et la déclinaison d'un nouveau projet collectif de l'administration, et ce dans la continuité des travaux engagés depuis quelques années.

Pour ce faire les directions et services ont travaillé sur la traduction concrète de ce projet par le biais de contrats d'objectifs reprenant les différents engagements des collectifs de travail sur l'année à venir et répondant aux différents enjeux ainsi partagés.

Un travail d'animation et de communication du collectif des agents dans le cadre de l'élaboration, mais aussi de la mise en œuvre de ces contrats d'objectifs, a été réalisé à travers :

- ◆ L'organisation de séances de sensibilisation, de réflexion et de co-production en particulier au sein du comité des directeurs, avec l'appui ponctuel d'experts sur les domaines concernés.
- ◆ L'animation d'ateliers réunissant les collectifs de cadres au sein de chacune des directions pour proposer les pistes d'engagement à inscrire au sein des contrats d'objectifs
- ◆ La mobilisation des compétences et outils au titre de la communication interne, afin de renforcer la visibilité des premières mises en œuvre du projet de mandat, mais aussi accompagner la relance du projet collectif de l'administration :
 - Une gouvernance collective de l'intranet qui a vu notamment le renforcement du nombre de formations ainsi que la formalisation des stratégies intranet de chacun des pôles.
 - L'essor d'une communication interne « sectorielle » permettant de sélectionner chaque jour certains de ces articles en page d'accueil pour en assurer une promotion plus globale au niveau de la collectivité.
 - Une ligne éditoriale centrée sur la valorisation de la transversalité, la coopération, le sentiment d'appartenance, la convivialité "team building", l'engagement, l'innovation et le savoir-faire, ainsi que sur la pédagogie sur les politiques publiques départementales. Dans les nouveautés 2023, le 6.2 Cœur numérique accueille 3 fois par an un "Zoom" consacré à un territoire.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les réalisations majeures

Les chiffres clés

des directions ressources

- 567** consultations juridiques tous pôles confondus
- 104** avis sollicités au titre de la RGDP
- 2 669** marchés notifiés par le Département
- 262 M€** de masse salariale hors assistants familiaux, **381 M€** au total
- 6 735** agents dont **1 781** assistants familiaux
- 2 270** télétravailleurs
- 42 295** sollicitations annuelles pour l'assistante technique informatique
- 231** agents ont réalisé le parcours PIX
- 79 000** sollicitations téléphoniques
- 4 511** usagers accueillis à l'accueil
- 110 000** courriers reçus
- 412 345** courriers expédiés
- 542** véhicules dont 56 électriques et 19 hybrides
- 1 467** élèves en situation de handicap transportés par 9 transporteurs vers 320 établissements scolaires
- 5** réunions du Conseil départemental
- 10** réunions de la Commission Permanente
- 65** réunions de commissions thématiques
- 605** délibérations votées
- 2131** actes administratifs publiés (délibérations, arrêtés ...)

Les fonctions supports au service de sécurisation juridique

La sécurisation du fonctionnement de la collectivité est un enjeu stratégique. Ce processus de sécurisation accompagne tout le cycle de mise en œuvre des politiques publiques. En effet, il passe par la mobilisation des directions support afin de veiller au strict respect du cadre réglementaire du fonctionnement des instances délibératives (assemblée départementale, commissions permanentes); à l'accompagnement juridique des directions opérationnelles; à la construction, l'exécution et le suivi du budget départemental; au respect du code de la commande publique.... La sécurisation du fonctionnement de la collectivité passe également par la protection de son système informatique face au risque de cybercriminalité.

L'accompagnement des directions opérationnelles et des agents, un enjeu fort

Au-delà du travail de sécurisation des actes et des procédures de la collectivité, les fonctions supports se doivent également de jouer un rôle d'accompagnement des directions opérationnelles. Elles apportent leur expertise afin de les aider à lever les difficultés administratives, juridiques et financières qu'elles peuvent rencontrer dans l'exécution de leurs missions de service public. L'accompagnement des agents dans le développement de leurs compétences professionnelles, dans leur connaissance de l'action départementale et dans leur adaptation à un environnement évolutif est également un enjeu fort pour une grande collectivité comme le Département. Les directions supports, en portant les dispositifs de formation, en constituant et animant des réseaux professionnels autour de leur thématique, ou en animant l'Intranet, œuvrent à y répondre.

Aider au pilotage stratégique et opérationnel

Une collectivité de près de 7000 agents, affichant un budget proche des 2 milliards d'euros et disposant de compétences aussi larges doit se doter d'outils de pilotage stratégiques et opérationnels efficaces. Ces outils permettent de produire une image en temps réel de l'activité des services et de l'environnement dans lequel ils agissent. Grâce aux données financières, ou en matière de ressources humaines, dont elles disposent, ou de leur expertise en matière de cartographie et de veille documentaire, les directions supports de la collectivité œuvrent à produire régulièrement - à l'attention des élus, de la direction générale ou des services - des tableaux de bord, des études permettant ce pilotage.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les réalisations majeures

Des fonctions supports alignées sur les engagements du projet de mandat

La politique RH de la collectivité s'inscrit pleinement dans les orientations de « l'engagement handicap » et de la politique jeunesse du Département, deux thématiques majeures du projet de mandat

Ainsi, en 2023, le taux d'emploi des personnels en situation de handicap est de 7,59 %. 22 recrutements de personnes en situation de handicap dont 10 apprentis ont eu lieu sur cette période. Par ailleurs, lors de la journée nationale Duoday, le Département a accueilli 12 personnes en situation de handicap extérieure à la collectivité afin de lui faire découvrir un métier. De même, le Département a poursuivi en 2023 son action et son engagement auprès des jeunes du Pas-de-Calais en accueillant 100 contrats d'apprentissage, 340 stagiaires école et 21 jeunes en mission de service civique.

Les services en charge des fonctions supports de la collectivité se sont pleinement mobilisés pour contribuer aux engagements en faveur de l'environnement pris par le projet de mandat

Par exemple, le restaurant administratif (113 068 convives sur 251 jours ouverts, soit une moyenne de 450 repas servis par jour en 2023) a poursuivi ses actions en matière de réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction de l'usage plastique, etc. Il s'inscrit donc pleinement dans la démarche portée par la collectivité en matière d'alimentation durable afin notamment d'atteindre les objectifs de la loi climat et résilience qui fixe l'objectif de 60% de produits durables et de qualité pour les viandes et poissons au 1er janvier 2024. Dans la même logique, les services départementaux ont été accompagnés en 2023 par le Cd2e, pôle d'excellence régionale en matière d'éco transition, en vue de la construction d'un budget vert de la collectivité.

Le projet de mandat a rappelé la volonté de la collectivité de renforcer la participation des citoyens à la définition des politiques publiques

Dans ce domaine, les différentes directions en charge des fonctions supports ont porté ou accompagné des initiatives. Ainsi et afin de redéfinir la stratégie numérique de la collectivité, une concertation partenariale a été lancée fin 2023. Au cours d'une réunion de lancement et de 4 rencontres territoriales, 250 participants ont pu apporter leurs contributions lors des ateliers proposés. Dans la même logique, la tournée des territoires 2023, 70 agents se sont mobilisés pour aller à la rencontre des habitants du Pas-de-Calais lors de 10 événements. Cette démarche a permis de recueillir les besoins et les attentes des usagers.

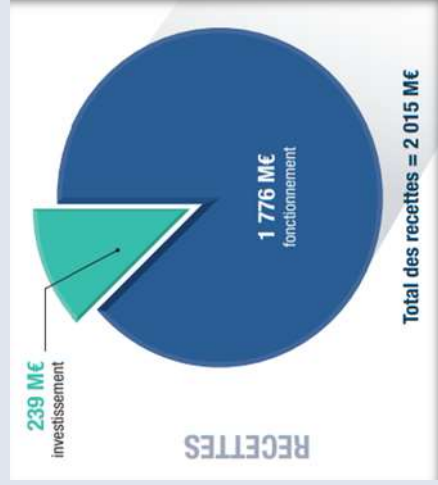
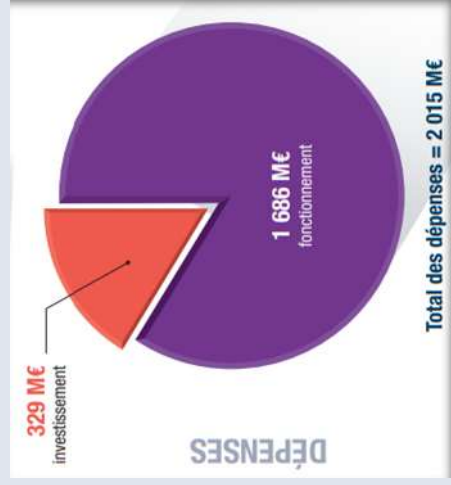


Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics
Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents
Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les réalisations majeures

Les chiffres clés du budget départemental



Une administration qui sécurise

Le règlement budgétaire financier est un document formalisant les règles internes relatives à la gestion budgétaire et comptable d'une collectivité

Il porte donc une importance majeure pour assurer le bon fonctionnement des procédures financières. Dans le souci de moderniser ce document et l'adapter notamment à la nouvelle nomenclature budgétaire (M57) qui s'applique au budget principal et aux budgets annexes du Département, un travail collaboratif a été mené au cours de l'année 2023 afin d'écrire le nouveau Règlement Budgétaire et Financier (RBF). Il est donc pleinement applicable depuis le 1er janvier 2024, apportant quelques changements et nouveautés, notamment la procédure applicable en matière de fongibilité des crédits.

La sécurisation du fonctionnement administratif et financier de la collectivité passe par la structuration d'un processus de contrôle interne

Ce processus est nécessaire afin de prévenir et réduire les risques auxquels la collectivité est exposée. Un travail collectif a été engagé autour de 8 processus à documenter afin de disposer de procédures harmonisées au sein des services : l'exécution des marchés publics, l'exécution des marchés travaux, l'ordonnancement de la paie (hors AF), le suivi de l'inventaire, la sortie de l'agent (hors AF), la création du dossier agent (hors AF), les achats inférieurs à 40 000 €, les subventions de fonctionnement. Pour ce faire, 56 agents ont participé à l'élaboration de 8 procédures qui ont été soumises à une analyse des risques. 30 agents ont également été identifiés comme pouvant être mobilisés dans la réalisation de contrôles. 12 nouvelles procédures ont été identifiées comme prioritaires et font l'objet du même travail.

Afin de garantir l'intégrité et la probité de l'action départementale, l'administration départementale s'est dotée d'un collège de déontologie

Ce collège est composé de 14 agents nommés par arrêté du président du Conseil départemental. Ce collège assure les fonctions de référent déontologue des agents, réfèrent laïcité et réfèrent lanceur d'alerte. En 2023, le collège s'est réuni 3 fois en formation plénière. Se sont également tenues 19 réunions en formation restreinte. Ainsi le collège a rendu 16 avis en 2023. Des fiches ont également été publiées qui rappellent et expliquent les obligations déontologiques des agents et formulent des recommandations et bonnes pratiques. Dans le même temps, ont été développées des actions de sensibilisation dont les temps forts ont notamment été le point sur les obligations déontologiques des agents, les deux jours de formation des membres du collège, la formation sur l'espace intranet.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics
Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents
Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les réalisations majeures

SPÉCIAL INONDATIONS



62 Pas-de-Calais
Aide Départementale

HABITANTS SINISTRÉS
Aidés aux
Prise en charge de
la franchise d'assurance

URGENCE INONDATIONS

Votre demande en ligne : <https://urgence.inondations.pasdecalais.fr>

**Une administration au service des publics...
Pour répondre aux conséquences des inondations qu'a connu le Pas-de-Calais à l'automne 2023, le Département a porté des initiatives visant à accompagner les victimes**

En application des décisions prises par la commission permanente du 20 novembre 2023, une permanence avec un numéro de téléphone et une boîte mail uniques a été installée pour faciliter les démarches des habitants sinistrés auprès du Département. Près de 900 appels ont ainsi été traités en 2023. Parallèlement, les services départementaux ont organisé et géré le dispositif de prise en charge des franchises d'assurance des habitations inondées co financé par le Département et la Région. Ce sont ainsi 3923 dossiers qui ont été reçus en 2023 dans le cadre de ce dispositif.

Une démarche d'amélioration de l'accueil des usagers au sein des services départementaux a également été initiée au cours de l'année 2023

Tous les sites du Conseil départemental ont ainsi été dotés d'un kit d'accueil uniformisé. Il s'agit à travers cette dotation d'améliorer le cadre dans lequel les usagers sont accueillis. Il a été complété d'une charte d'accueil. Enfin, l'équipement en wifi a également été élargi sur tous les sites, afin, là encore d'améliorer les conditions de fonctionnement des sites et le confort des usagers

...et des agents

L'année 2023 a été marquée par plusieurs mesures prises pour accompagner la qualité de vie au travail des agents de la collectivité

Les modalités d'organisation du télétravail ont été rénovées afin notamment de les adapter aux besoins des agents et des services. Effectif depuis le 1^{er} janvier 2023, le nouveau règlement permet plus de souplesse dans la gestion du travail lié à la modulation des jours de télétravail. Par ailleurs, pour accompagner les agents face aux conséquences de l'inflation, le Département s'est engagé à verser la prime pouvoir d'achat. Près de 5000 agents éligibles ont ainsi reçu une aide de 300 € bruts fin 2023. Enfin, le Département a mis en place un dispositif de signalement d'acte de harcèlement (moral ou sexuel), discriminations et violences (physiques, sexistes ou sexuelles) pour les agents de la collectivité, qu'ils soient victimes ou témoins. Le dispositif HDV compte en 2023 une prise en charge de 28 saisines. Le passage aux 1 607 heures du temps de travail des agents de propreté a également permis de lutter contre le temps partiel, très largement présent et subi par les agents en charge de l'entretien des bâtiments départementaux.

62 Pas-de-Calais
Aide Départementale

Bienvenue

Vous avez assuré le meilleur accueil à nos agents, à l'extérieur ?

- Vous accueillez avec bienveillance
- Vous écoutez avec attention
- Vous donnez une réponse de qualité
- Vous gardez la confidentialité des échanges

En remerciement, nous vous remercions de :

- Respecter le personnel et les usagers
- Communiquer les informations utiles à votre demande
- Transmettre les documents nécessaires pour traiter votre dossier

Préparer pour le futur vos « 100 idées »

Avec un sourire, c'est tout de suite plus facile !

Il suffit d'avoir le bon sourire (même par mail) et voilà !

Qui reste polie, est toujours bien accueillie !

Il suffit d'être polie (même par mail) et voilà !

Le respect, c'est comme le sourire, ça ne coûte rien et c'est agréable !

Il suffit d'être respectueux (même par mail) et voilà !



Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics
Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents
Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés des directions ressources

Information et ingénierie documentaire

- ◆ **3580** personnes accueillies en salle de lecture et au cyberspace
- ◆ **1200** usagers formés et accompagnés au numérique et aux ressources (personnes, agents de la collectivité et usagers externes accompagnés dans l'appropriation des outils et ressources à leur disposition)
- ◆ **18721** demandes de recherches et analyses documentaires.
- ◆ **33** expositions prêtées auprès d'établissements scolaires, bibliothèques, EPCI

Observatoire départemental et SIG

- ◆ **360** cartes réalisées en 2023
- ◆ **7** agents formés aux outils SIG
- ◆ **20** réponses à des sollicitations émanant de différents services départementaux : fourniture de données à façon (recherche, traitement), analyse et conseil

Les réalisations majeures

Accompagner les usagers, partenaires, mais aussi les agents de la collectivité dans la gouvernance de l'information métier, opérationnelle et stratégique

Les usagers, les partenaires (collectivités territoriales, collèges, associations, etc...), les élus et les agents de la collectivité, tous les publics, peuvent disposer de ressources documentaires, des informations métier, opérationnelles et stratégiques dans les différents espaces dédiés de l'hôtel des services, comme la salle de lecture, la bibliothèque pluridisciplinaire, le fonds pédagogique, le cyberspace, gérés par une équipe de professionnels en sciences de l'information.

Offrir aux services, des indicateurs, des outils cartographiques, d'analyse et d'observation des territoires

En 2023, l'observatoire départemental a notamment réalisé les travaux suivants :

- ◆ actualisation des données de diagnostic du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) ;
- ◆ développement de l'application de cartographie statistique Géodip ;
- ◆ portrait social du département à la maille des maisons départementales des solidarités (MDS) et des EPCI ;
- ◆ accompagnement de l'observatoire des aménagements cyclables ;
- ◆ appui au Grand Site de France Les Deux Caps dans le cadre de l'extension du périmètre du label...

Évaluation des politiques publiques et prospectives

La mission évaluation peut être sollicitée pour rendre évaluable à terme un schéma, un dispositif, pour bénéficier d'un benchmark sur la mise en œuvre d'une compétence ou l'évaluation d'une politique. En 2023, elle a notamment contribué aux démarches suivantes :

- ◆ évaluation des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM), entre le Département et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire ;
- ◆ évaluation de la démarche égalité femmes hommes ;
- ◆ co-organisation et co-animation de l'atelier évaluation des 27èmes assises de l'AFIGESE (Association Finances, Gestion Évaluation) du 27 au 29 septembre 2023 à Troyes, sur le thème « soutenabilité de l'action publique locale : le verre à moitié plein ?

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics
Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents
Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les réalisations majeures

Les chiffres clés de la communication

- 90** projets vidéos menés
- 10** numéros de l'Echo du Pas-de-Calais diffusés (700 000 exemplaires par édition)
- Facebook : **6 029** abonnés en plus (92 007 à 98 036)
- X : **3 042** abonnés en plus (16 976 à 20 018)
- Instagram : **2 169** abonnés en plus (16 394 à 18 563)
- 193** articles publiés sur Pasdecalais.fr
- 92** plans médias menés
- 37** campagnes sur le réseau d'affichage départemental
- 440** reportages photos
- Budget : optimisation budgétaire consatée grâce à des productions et réalisations internalisées (- 45 000 € sur les impressions et - 35 000 € sur les prestations audiovisuelles)

Les chiffres clés de l'évènementiel

- 782** prestations évènementielles proposées
- 43** sorties du car podium du Département
- 440** contrats de recrutement gérés (Guso) pour les intermittents , techniciens et artistes

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale auprès des habitants

En 2023, le Département s'est attaché à proposer une communication très directe et en phase avec les besoins et les préoccupations des usagers et habitants du Pas-de-Calais.

Un projet d'aménagement des espaces d'accueil des bâtiments départementaux recevant du public a été mené. Les MDS, dans un premier temps, ont reçu un roll-up permettant de visualiser le Département dès l'entrée dans le bâtiment. Une charte de bonne conduite à destination des usagers a été formalisée sur une affiche pour rappeler les droits et devoirs vis-à-vis des agents de la collectivité. Enfin, des photos de lieux emblématiques du Pas-de-Calais, rendent les espaces d'accueils plus conviviaux.

Un Kit communication numérique, destiné aux clubs de haut-niveau a été créé pour leur permettre de signaler le partenariat soutenu du Département.

Lors des événements d'envergure régionale et nationale, comme les rencontres internationales de cerfs-volants à Berck-sur-Mer, un stand dédié au marketing territorial a été réalisé, avec les principaux EPOA (Etablissements Publics et Organismes Associés) à vocation touristique, comme Eden 62, Pas-de-Calais Tourisme, le Parc départemental d'Olhain, en plus des structures administrées par le Département comme le Centre culturel de l'Entente cordiale et le Grand site de France Les Deux-Caps.

La communication départementale s'est efforcée de présenter les trois pactes du projet de mandat adopté par le Département en 2022, avec notamment plusieurs dossiers spéciaux détaillés dans l'Echo du Pas-de-Calais, dédiés par exemple au budget et au plan vélo, à l'accessibilité aux pratiques artistiques, au retour à l'emploi des personnes en difficulté, à la réussite des collégiens, ou encore à la priorité donnée à la biodiversité en octobre.

Les sujets vidéos réalisés en interne, publiés sur la chaîne YouTube du Département et relayés sur les comptes Twitter, Instagram et Facebook du Département ont eu davantage de succès, notamment ceux destinés à apporter des informations concrètes à l'utilisateur.

La série documentaire lancée en partenariat avec Wéo s'impose désormais dans la ligne éditoriale, véritable complément éditorial au profit de la valorisation de politiques publiques départementales (thématiques du bien vieillir et des politiques éducatives abordées notamment en 2023).

Une forme de sobriété éditoriale sur le digital

« Publier moins pour publier mieux », pour répondre à une tendance réelle sur les réseaux sociaux. Douze posts publiés chaque semaine sur Facebook, au lieu de 14, afin d'améliorer l'impact de notre communication, les publications trop fréquentes étant « sanctionnées » par le 1^{er} réseau social mondial. Ceci n'a pas engendré de pertes d'abonnés, bien au contraire.

Des campagnes de communication départementales largement relayées !

Les campagnes comme celles des mesures jeunesse « Coup de pouce », du plan vélo, des priorités soulignées lors de la rentrée scolaire, de la politique sportive en prévision des J.O. de Paris 2024 ont été largement relayées sur les comptes réseaux sociaux du Département, mais aussi via les autres médias de la collectivité comme l'Echo du Pas-de-Calais, Pasdecalais.fr ou la newsletter l'Essentiel62. Un certain nombre de plans médias dédiés ont également permis une diffusion sur les médias locaux et régionaux (radios, presse quotidienne et hebdomadaire, digital). A noter le succès de la publication relative à la nouvelle formule des Mercredis de l'été 2023 » : 400 partages en moyenne sur facebook pour annoncer au public l'élargissement du dispositif à 3 mois, dès le mois de juin.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics
Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents
Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les réalisations majeures



Du nouveau en 2023 !

Naissance de nouveaux médias : *l'Essentiel 62* et la *lettre d'info aux partenaires*

L'Essentiel 62 est une newsletter dont les objectifs sont d'apporter chaque mois une information très diverse et éclectique, utile aux usagers par des textes assez courts, relevés en général par la parole d'élus départementaux et un ton volontairement journalistique, avec en moyenne, 30 articles par édition.

La naissance de la rubrique « 1 question/1 réponse » a été imaginée pour apporter des réponses très directes et concrètes sur les services rendus aux usagers par le Département, dans la newsletter, mais aussi en format vidéo.

La lettre d'info aux partenaires est également une newsletter, mensuelle, destinée à l'ensemble des partenaires (institutions, associations, organismes divers...) qui sont informés des actualités dans tous les domaines objets des compétences départementales. Cette newsletter donne à voir la présence départementale sur l'ensemble des territoires du Pas-de-Calais, mais met également en valeur ces partenaires, qui peuvent ainsi expliciter leurs missions, ou des actions spécifiques. Il s'agit par ailleurs de montrer la complémentarité de nos actions.

Des événements phares, à destination des habitants et des agents départementaux ...

La diversité des initiatives et des dynamiques sur le territoire constitue une richesse remarquable qui contribue à faire vivre les villes et villages du département, tout en permettant l'épanouissement individuel et le renforcement du vivre ensemble. Le Département du Pas-de-Calais soutient certains événements qui contribuent à développer le rayonnement et l'attractivité de ses territoires. L'année 2023 a permis de retrouver les habitants sur des événements phares, ancrés sur les territoires. Les services du Département étaient à la manœuvre pour garantir la réussite de ces événements.

Des arbres de Noël pour tous les agents départementaux et leurs enfants !

La formule des arbres de Noël a été renouvelée, permettant l'accueil des assistants familiaux, de leurs enfants et de ceux qui leur sont confiés.

De nouveaux sites internet pratiques ont été proposés au public

Trois sites ont été développés rapidement et mis en ligne en 2023

Hardelot <https://www.chateau-hardelot.fr/>

Deux caps <https://www.lesdeuxcaps.fr/>

Usine à formulaires <https://formulaires.pasdecalais.fr/>

L'usine à formulaire a permis de répondre rapidement au besoin d'un formulaire pour l'urgence inondation et la prise en charge des franchises d'assurance, avec plus de 6 000 dossiers déposés et une facilité d'administration et d'efficacité soulignée par les habitants concernés.

Des visuels explicites pour les usagers !



62 **Pas-de-Calais**
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas·de·Calais
Le Département

RAPPORT FINANCIER 2023

Table des matières

A.	PRESENTATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	4
B.	EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023	6
C.	ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7
1.	Les recettes de fonctionnement	7
a.	<i>La fiscalité directe</i>	7
b.	<i>La fiscalité indirecte</i>	7
c.	<i>Les dotations et participations de l'Etat</i>	8
d.	<i>Les compensations et les attributions de péréquation</i>	8
e.	<i>Autres recettes</i>	8
2.	Les dépenses de fonctionnement	9
D.	LE ROLE CENTRAL DE L'EPARGNE BRUTE	11
E.	ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12
1.	Les dépenses d'investissement	12
2.	Les recettes d'investissement	14
F.	ÉTAT DE LA DETTE PROPRE ET DE LA DETTE GARANTIE	14
1.	La dette départementale	14
a.	<i>Répartition de l'encours</i>	15
b.	<i>Les frais financiers</i>	17
c.	<i>Les ratios d'analyse de la dette</i>	17
2.	La dette garantie	18
	ANNEXE : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AGREGATS BUDGETAIRES (EN M€)	20
	LEXIQUE D'ANALYSE FINANCIERE	21

Comme nombre de ses homologues, le Département du Pas-de-Calais constate en 2023 une dégradation sensible de ses fondamentaux budgétaires.

La collectivité subit en effet un effet de ciseau redoutable entre des dépenses de fonctionnement extrêmement dynamiques (+ 8 % en 2023), en particulier sur le champ social, et des recettes de fonctionnement atones (+ 0,9 %).

Il convient de préciser que les recettes de fonctionnement de l'exercice 2023 intègrent la reprise, à hauteur de 29,4 M€, d'une partie des droits de mutation affectés en réserves au cours de l'exercice 2022. A défaut, elles auraient accusé une diminution de - 0,7 %.

Côté dépenses, le Département supporte le coût de mesures de portée nationale sur lesquelles il n'a aucune prise : majoration des rémunérations des agents, des assistants familiaux et des personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux, revalorisation des allocations de solidarité, alors que l'action sociale monopolise déjà 73 % de la section de fonctionnement. Lorsqu'elles sont prévues, les compensations allouées par l'Etat sont loin de couvrir les charges supplémentaires assumées par le Département.

En ce qui concerne les recettes, la plupart des départements sont frappés de plein fouet par la chute des droits de mutation qu'ils perçoivent sur les transactions immobilières. Pour le Département du Pas-de-Calais, le repli s'établit à - 21 % en 2023, soit une perte de produit de 45,6 M€. Quant aux recettes de TVA, censées compenser la fiscalité directe perdue par les départements ces dernières années, elles affichent en définitive une dynamique très inférieure aux prévisions optimistes de Bercy.

Au terme de l'exercice 2023, il en résulte une dégradation significative des ratios de solvabilité de la collectivité, dont la plupart excèdent aujourd'hui les ratios prudentiels. Si elle devait perdurer, cette situation exceptionnelle pourrait hypothéquer la capacité du Département à emprunter pour le financement de son programme d'investissements.

2023 EN QUELQUES CHIFFRES-CLES :

Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement du capital de la dette) : 214 M€

Recettes réelles de fonctionnement : 1 790,2 M€

Dépenses réelles de fonctionnement : 1 730,6 M€

Epargne brute : 59,6 M€

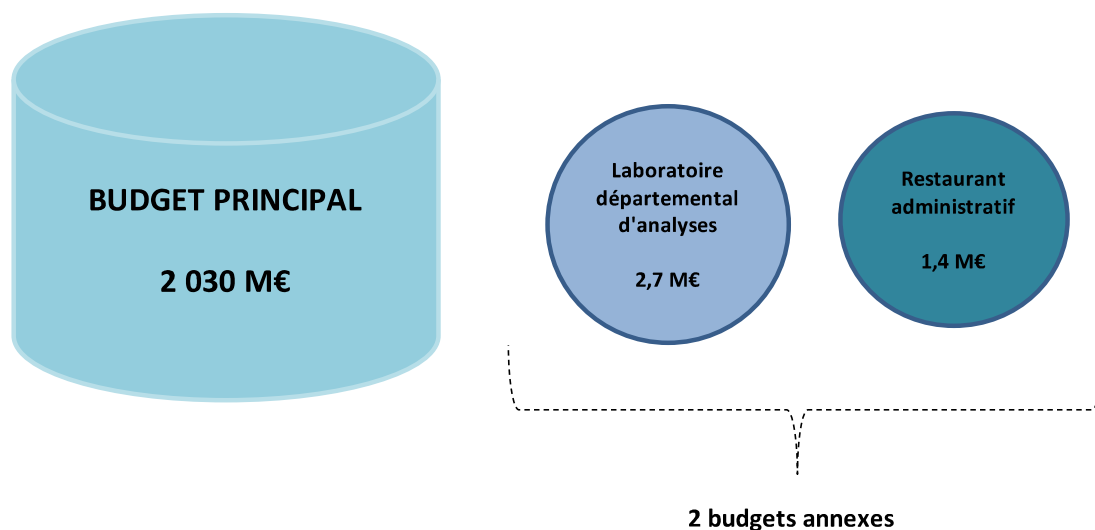
Taux d'épargne brute : 3,3 % (ratio prudentiel : 7 %)

Epargne nette : - 25,5 M€

Capacité de désendettement : 12,2 ans (ratio prudentiel : 10 ans)

La structure budgétaire du Département est organisée autour d'un budget principal et de deux budgets annexes. Le schéma ci-dessous illustre le montant cumulé des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement de chacun des budgets de la collectivité.

DEPENSES REELLES 2023



Le présent rapport financier porte sur l'analyse des réalisations du seul budget principal de la collectivité. Ce dernier intègre les contributions à l'équilibre des budgets annexes, qui constituent une dépense de fonctionnement.

En outre, pour assurer une plus grande lisibilité, dans l'ensemble de ce document, les opérations relatives aux mouvements sur crédits revolving sont neutralisées. Ces opérations, équilibrées en dépenses et en recettes, ressortent à 23,40 M€ pour l'exercice 2023.

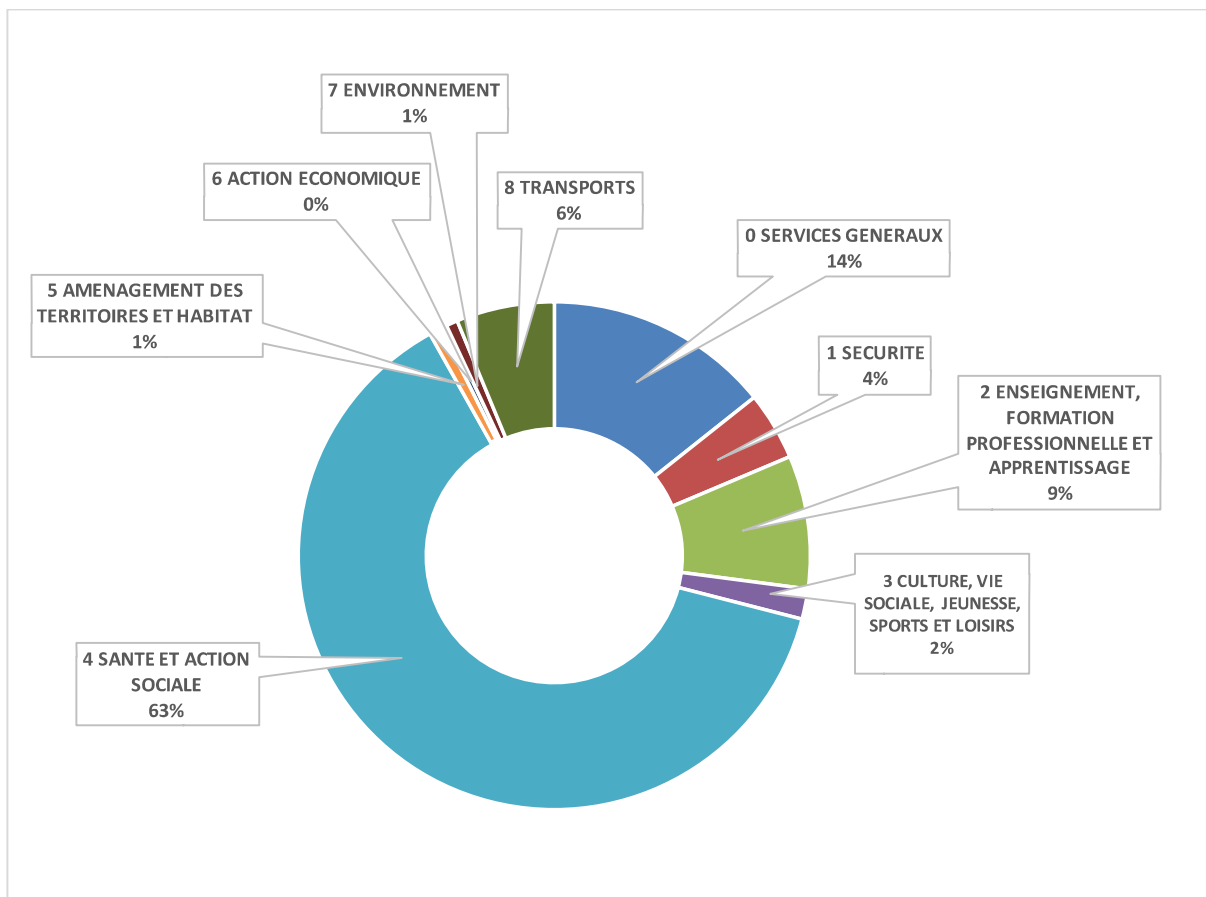
A. PRESENTATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT [hors mouvements sur crédits revolving]

Les dépenses totales de l'exercice 2023 ressortent à 2 030 M€, en augmentation de 159 M€ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation en volume des dépenses se concentre essentiellement et à 80 % sur la section de fonctionnement.

Dépenses	CA 2022 (en M€)	CA 2023 (en M€)	Variation (en M€)
Fonctionnement	1603	1731	128
Investissement	268	299	31
TOTAL	1871	2030	159

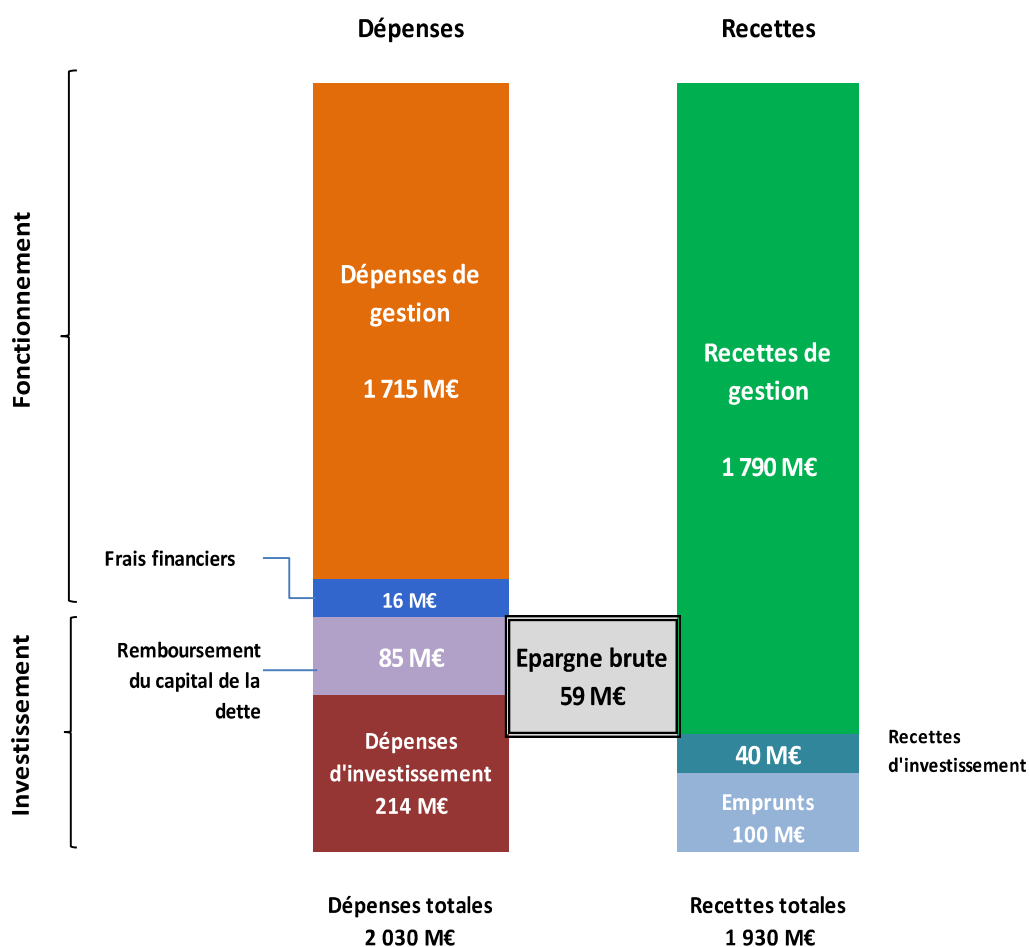
En effet, les dépenses de fonctionnement enregistrent une hausse de 128 M€ (+ 8 %) d'un exercice à l'autre, alors qu'en section d'investissement le niveau des dépenses progresse de 31 M€ (+ 11,6 %).

Le graphique suivant détaille la ventilation par fonction M.57 des dépenses cumulées en investissement et en fonctionnement au cours de l'exercice 2023 :



Le poids déjà prépondérant des politiques de solidarité (fonction 4 Santé et action sociale) dans le budget départemental continue de se renforcer, comme l'illustre cette représentation. Les politiques sociales représentent en 2023 63 % du total des moyens alloués aux politiques publiques départementales. En 2023, 1,28 Md€ auront ainsi été consacrés aux politiques publiques de solidarité. L'évolution des moyens alloués à ces politiques s'explique en partie par des besoins croissants, notamment en matière d'APA et de PCH.

B. EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023



En 2023, les dépenses de fonctionnement constatées au compte administratif s'établissent à 1 731 M€, tandis que les recettes de fonctionnement atteignent 1 790 M€. Le Département dégage donc une épargne brute de 59 M€, en chute de 65 % par rapport à 2022 (171 M€). Après déduction des 85 M€ de remboursement du capital de la dette, l'épargne nette est négative à hauteur de - 26 M€.

Le Département a financé la section d'investissement en utilisant :

- 100 M€ de ressources liées à l'emprunt ;
- 40 M€ de recettes d'investissement propres, dont une part importante relève du FCTVA.

Le fonds de roulement a dû être fortement mis à contribution, à hauteur de 101 M€ ; il s'établit à 49 M€ au terme de l'exercice 2023.

C. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement

En 2023, le Département a perçu 1 790 M€ de recettes de fonctionnement, en très faible augmentation de 16 M€ (+ 0,9 %) par rapport à 2022.

Dans le détail, les évolutions des principales recettes sont les suivantes.

a. La fiscalité directe

Depuis la suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) par la loi de finances pour 2023, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) constitue l'unique recette de fiscalité directe perçue par les départements.

Son produit, qui provient majoritairement des éoliennes terrestres et des stations radioélectriques, est en nette progression en 2023 à 5,70 M€ (+ 16 %).

b. La fiscalité indirecte

Depuis 2021, en compensation de la perte de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les départements se sont vu attribuer une fraction du produit net national de TVA. Le produit perçu par le Département en 2023 s'est établi à 338,65 M€ (+ 2,7 %).

Toujours depuis 2021, les départements perçoivent une fraction complémentaire de TVA d'un montant de 250 M€ répartie en fonction de critères de ressources et de charges. Le Département a perçu à ce titre un montant de 13,11 M€.

La suppression de la CVAE en 2023 a été compensée aux collectivités territoriales par l'affectation d'une nouvelle fraction de TVA nationale, qui a représenté pour le Département un produit de 69,54 M€ en 2023.

L'évolution des autres recettes de fiscalité indirecte a été très contrastée.

D'une part, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) constituent une ressource historiquement volatile car corrélée au dynamisme du marché immobilier. Après plusieurs années de croissance continue (214,80 M€ en 2022), l'effondrement des transactions a provoqué une chute brutale du produit, lequel s'est établi en 2023 à 169,20 M€, en baisse de 45,6 M€ (- 21 %) par rapport à l'exercice précédent.

En revanche, la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA), qui représente par son poids une recette très importante pour le Département, a fait preuve de dynamisme. Son rendement a atteint 270 M€ en 2023, en progression de 17 M€ (+ 6,8 %) par rapport à 2022.

Enfin, une évolution atone a été constatée pour la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), qui est censée compenser le financement des allocations de RMI (devenu RSA) et représente 198 M€, pour l'accise sur l'électricité à hauteur de 16,2 M€ et pour la taxe d'aménagement dont le rendement s'est élevé à 12 M€ en 2023.

c. Les dotations et participations de l'Etat

Le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) perçu par le Département en 2023 s'établit à 266 M€, en baisse de 1 M€ par rapport à 2022. En effet, depuis plusieurs années, le Département subit un écrêtement sur sa dotation forfaitaire, en raison d'un potentiel financier par habitant légèrement supérieur à 95 % du potentiel financier moyen des départements.

Par ailleurs, les dotations versées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) enregistrent en 2023 une progression de 14,3 M€ (+ 13 %). A côté des concours classiques destinés à compenser la charge des allocations APA et PCH, la CNSA a également versé des participations au financement des revalorisations salariales accordées aux personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile (avenant 43 de la branche aide à domicile, Ségur de la santé), ainsi qu'un soutien au dispositif d'habitat inclusif. Les dotations versées par la CNSA au Département ont ainsi représenté un montant global de 124,2 M€ en 2023.

d. Les compensations et les attributions de péréquation

Attribués en compensation de la suppression de la taxe professionnelle intervenue en 2010, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) sont stables à hauteur de 90 M€.

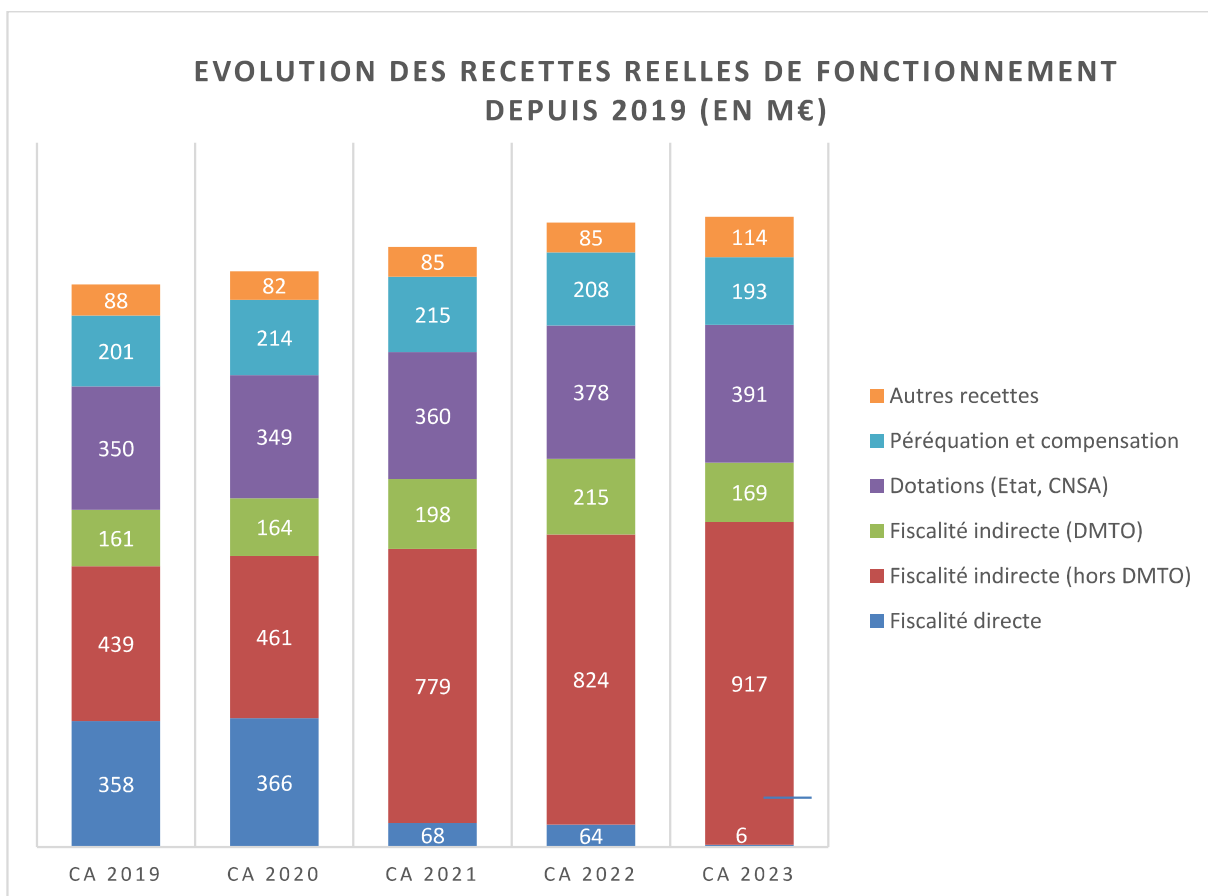
Au titre du fonds national de péréquation des DMTO, le Département a perçu en 2023 une attribution nette de 47,5 M€, en baisse de 5,8 M€ par rapport à 2022.

Le produit encaissé au titre des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties ressort à 27 M€ en 2023, en diminution de 2,6 M€ par rapport à 2022. Quant à la dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale, elle s'établit à 9,2 M€, en repli de 0,2 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, le Département a perçu l'attribution de compensation financière de 4,5 M€ due annuellement par la Région depuis 2018, à la suite du transfert de la compétence transports intervenu en 2017.

e. Autres recettes

Les autres recettes, d'un montant global de 114 M€, progressent de 29 M€ en 2023, montant qui correspond à la reprise, décidée lors de l'étape du budget primitif 2023, d'une partie des DMTO affectés en réserves au cours de l'exercice 2022.



Le graphique ci-dessus, qui détaille la typologie des recettes, illustre la part désormais majoritaire de la fiscalité indirecte, qui représente aujourd’hui plus de 1 Md€, et dont les postes les plus importants sont la TVA (421 M€ en 2023), la TSCA (270 M€), la TICPE (198 M€) et les DMTO (169 M€).

Le Département dispose de marges de manœuvre de plus en plus limitées sur ses recettes de fonctionnement, d’autant plus que l’évolution de ces dernières dépendra étroitement du contexte économique national, sans aucun lien avec le territoire.

2. Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement du budget principal s’établit à 1 731 M€ fin 2023, en hausse de 128 M€ par rapport à l’exercice précédent, comme l’indique le tableau suivant ventilé par fonction :

FONCTION	CA 2022 (en M€)	CA 2023 (en M€)	Variation (en M€)
0 SERVICES GENERAUX	163	178	15
1 SECURITE	78	86	8
2 ENSEIGNEMENT	93	114	21
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	19	21	1
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	1183	1263	79
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	2	3	1
6 ACTION ECONOMIQUE	6	6	
7 ENVIRONNEMENT	7	8	
8 TRANSPORT	52	53	1
TOTAL	1603	1731	128

En ce qui concerne la fonction 4 Santé et action sociale, les dépenses augmentent de 79 M€. Il convient de retenir particulièrement les points suivants :

- Les allocations individuelles de solidarité (AIS) enregistrent une augmentation nette de 29 M€.

Tandis que la charge des allocations de RSA a modérément progressé (+ 5 M€ par rapport à 2022) dans un contexte favorable de retour à l'emploi, le coût de la PCH et de l'APA a significativement augmenté : + 17 M€ pour l'APA et + 7 M€ pour la PCH, sous l'effet conjugué de l'accroissement du nombre de bénéficiaires et du renforcement des plans d'aide. Il convient également de rappeler que ces deux allocations ont été largement impactées par les revalorisations salariales intervenues dans les services d'aide à domicile, portant effet pour 2023 en année pleine.

AIS	CA 2022 (en M€)	CA 2023 (en M€)	Variation (en M€)	Variation (en %)
APA	213	230	17	7,98%
PCH	55	62	7	12,73%
RSA	311	316	5	1,61%
TOTAL	579	608	29	5,01%

- La protection de l'enfance enregistre une progression de 34 M€, dont 19 M€ pour l'accueil en établissement et 10 M€ pour l'accueil familial, conséquence de la revalorisation de la rémunération et des indemnités versées aux assistants familiaux employés par le Département.
- A noter également l'impact en 2023, en année pleine, des mesures Ségur-Laforcade destinées à la revalorisation salariale des métiers de la filière socio-éducative, qui ont largement impacté les champs du handicap et de la protection de l'enfance.

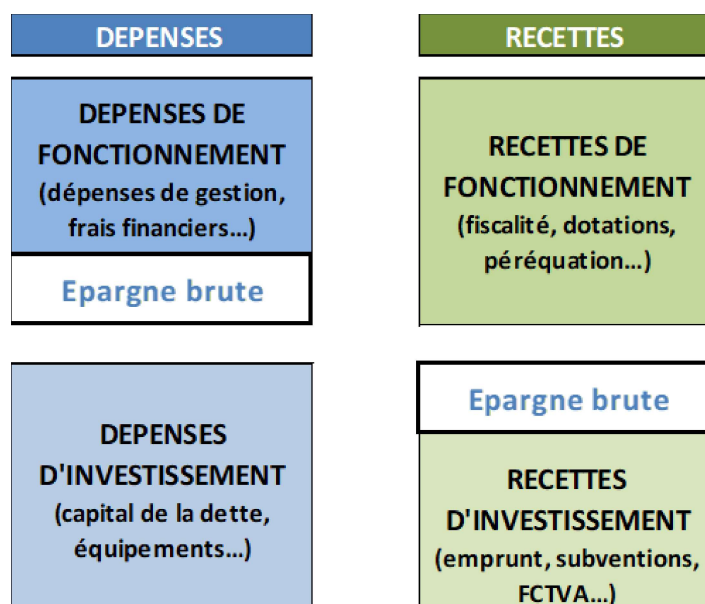
Hors bloc social, sont à retenir :

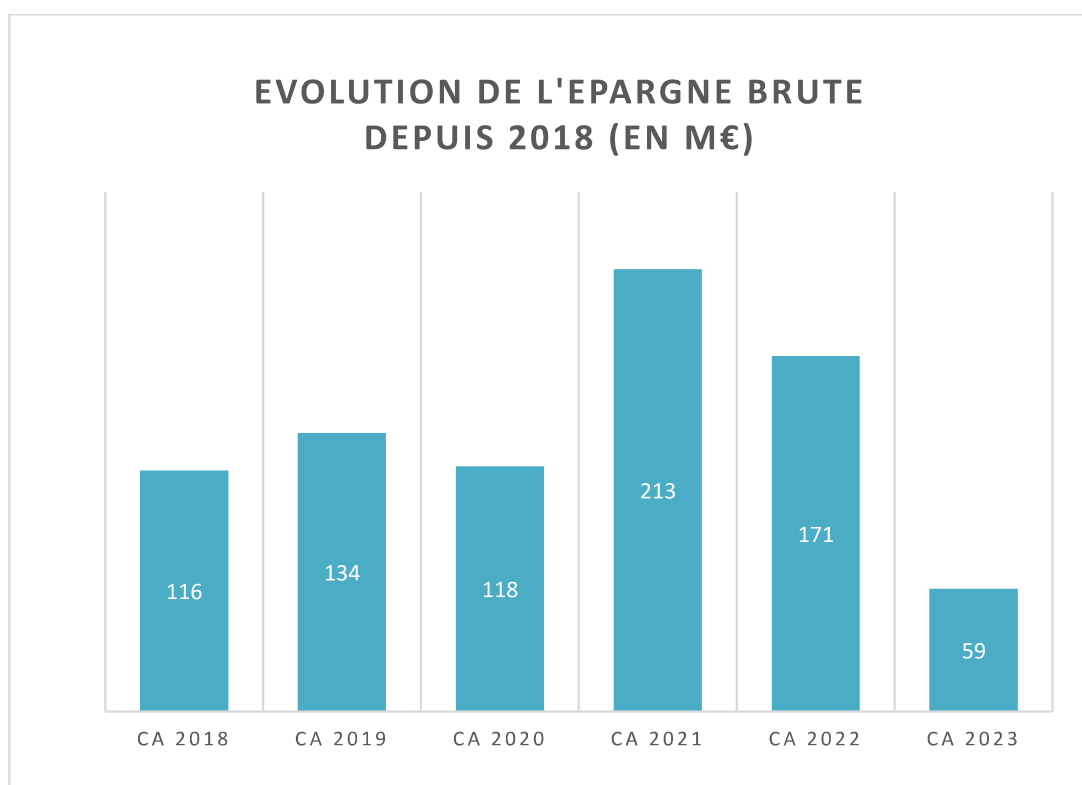
- En fonction 0 Services généraux, la forte progression des frais financiers (+ 7 M€) consécutive à la hausse des taux d'intérêt bancaires.
- En fonction 1 Sécurité, l'augmentation de 8 M€ de la participation au fonctionnement du SDIS, qui s'établit à 85,7 M€ en 2023.
- En fonction 2 Enseignement, une majoration de 17 M€ des dotations de fonctionnement des collèges, due à l'inflation des coûts énergétiques.

En outre, les dépenses de personnel sont en progression de 12 M€. Cette évolution s'explique principalement par des mesures nationales qui s'imposent au Département, dont l'augmentation du point d'indice (+ 3,5 % au 1^{er} juillet 2022 et + 1,5 % au 1^{er} juillet 2023) et l'effet des mesures Ségur applicables au personnel social et médico-social de la collectivité.

D. LE ROLE CENTRAL DE L'ÉPARGNE BRUTE

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Ce ratio est la clé de voûte de l'équilibre financier de la collectivité. Il reflète sa capacité à dégager des ressources suffisantes pour rembourser le capital de la dette, mais également à assurer l'autofinancement partiel de ses investissements. En 2023, le Département a dégagé une épargne brute de 59,6 M€.





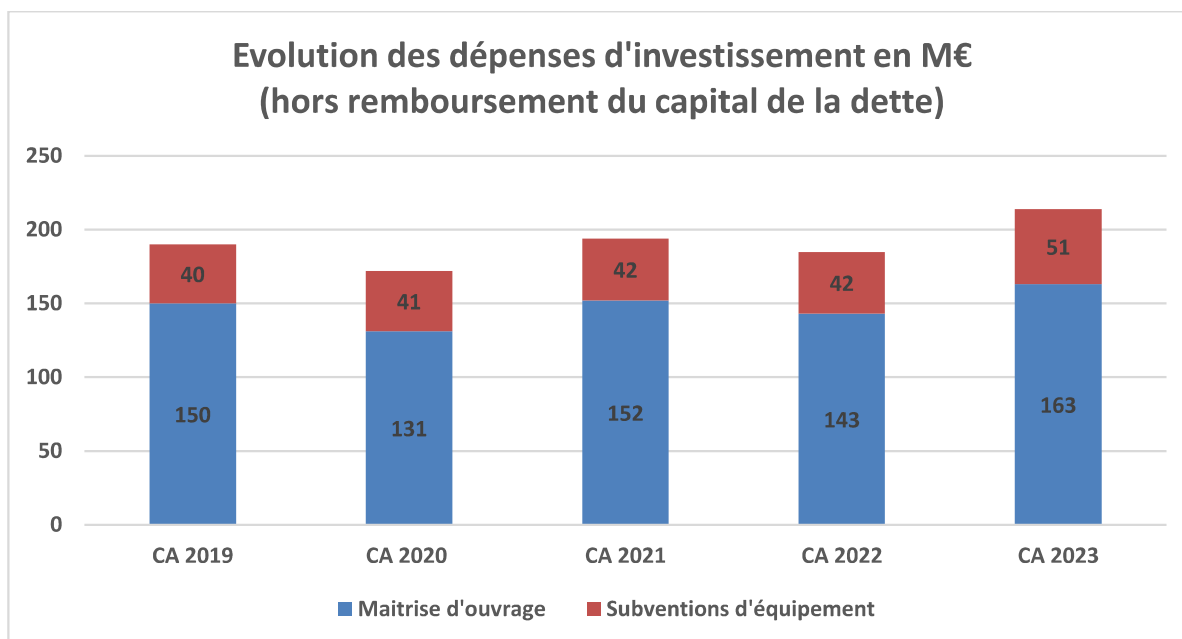
En 2023, l'autofinancement ressort à 59 M€, en chute de - 112 M€ et de - 65 % par rapport à 2022. Le taux d'épargne brute représente alors 3,3 % du total des recettes de fonctionnement. Quant à l'épargne nette, elle est négative et s'établit à - 25,5 M€.

E. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement

NATURE DES INVESTISSEMENTS	CA 2022 (en M€)	CA 2023 (en M€)	Variation (en M€)
Maîtrise d'ouvrage	143	163	20
Subventions d'équipement	42	51	9
Remboursement du capital de la dette	82	85	3
TOTAL	267	299	32

L'intervention du Département en 2023 repose, comme traditionnellement, sur la conduite d'opérations en maîtrise d'ouvrage (163 M€) et sur l'attribution de subventions d'équipement (51 M€), en hausse respectivement de 20 et de 9 M€.



Hors remboursement du capital de la dette, la répartition des dépenses d'investissement par fonction est la suivante :

FONCTION	CA 2022 (en M€)	CA 2023 (en M€)	Variation (en M€)
0 SERVICES GENERAUX	13 M€	27 M€	14 M€
1 SECURITE	3 M€	2 M€	-1 M€
2 ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	50 M€	58 M€	8 M€
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	16 M€	18 M€	2 M€
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	9 M€	14 M€	5 M€
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	12 M€	13 M€	1 M€
6 ACTION ECONOMIQUE	3 M€	2 M€	-1 M€
7 ENVIRONNEMENT	6 M€	7 M€	1 M€
8 TRANSPORTS	74 M€	73 M€	-1 M€
TOTAL	186 M€	214 M€	29 M€

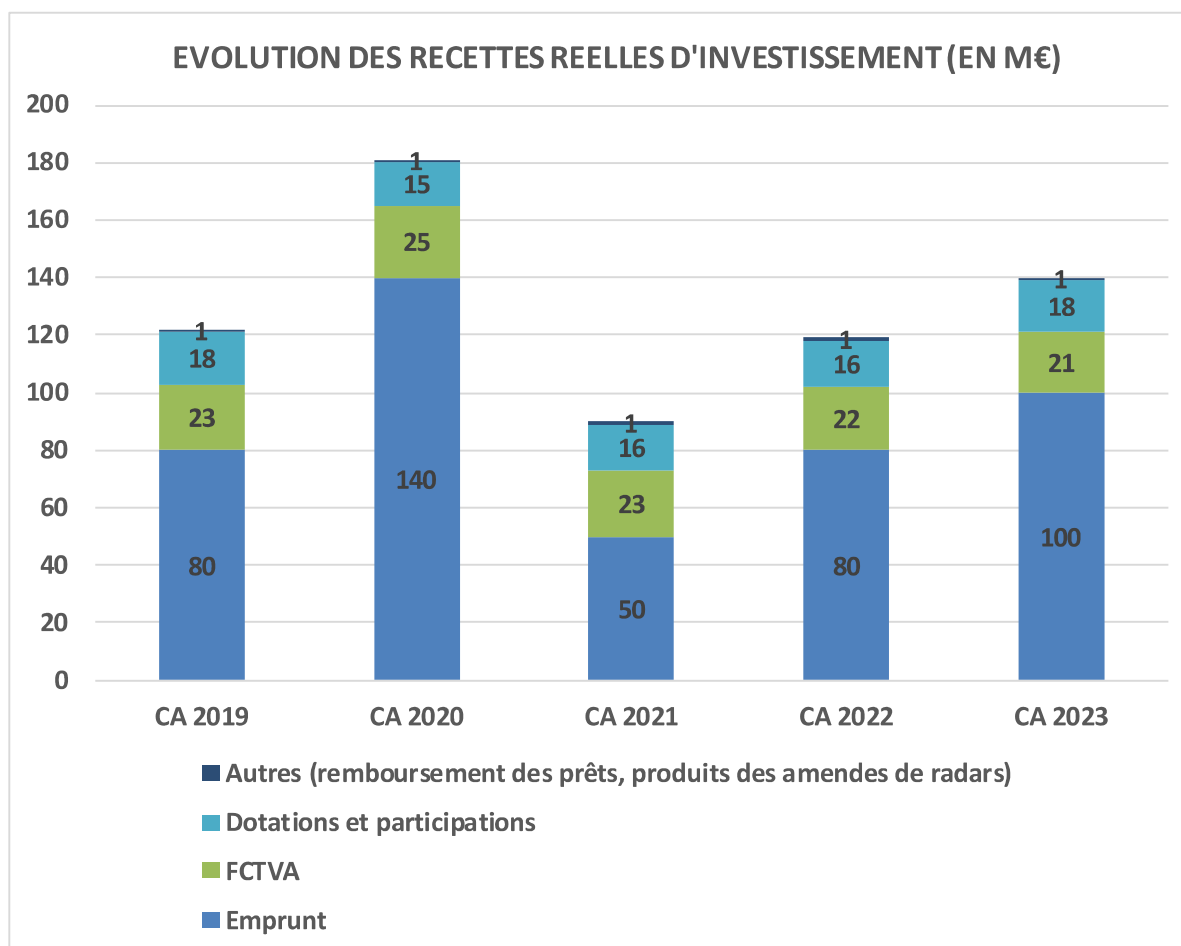
Les principales évolutions sont les suivantes :

- En fonction 0 Services généraux, l'augmentation des dépenses de + 14 M€ résulte de la montée en charge des travaux de construction du bâtiment des Archives départementales.
- En fonction 2 Enseignement, les dépenses de travaux de construction-restructuration-maintenance dans les collèges enregistrent une hausse de + 8 M€.
- En fonction 4 Santé et action sociale, la progression des dépenses de + 5 M€ concerne pour l'essentiel les subventions d'équipement octroyées aux établissements d'accueil dans les champs de la protection de l'enfance et du handicap, et pour le solde les travaux de maintenance dans les MDS.

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement ont crû de 21 M€ entre 2022 et 2023 pour atteindre 140 M€, essentiellement sous l'effet d'un recours à l'emprunt plus important : le Département a mobilisé des financements bancaires à hauteur de 100 M€ en 2023, contre 80 M€ en 2022.

A titre subsidiaire, une subvention de 1,6 M€ a été versée en 2023 par les services de l'Etat au titre des opérations de voirie structurantes.



F. ETAT DE LA DETTE PROPRE ET DE LA DETTE GARANTIE

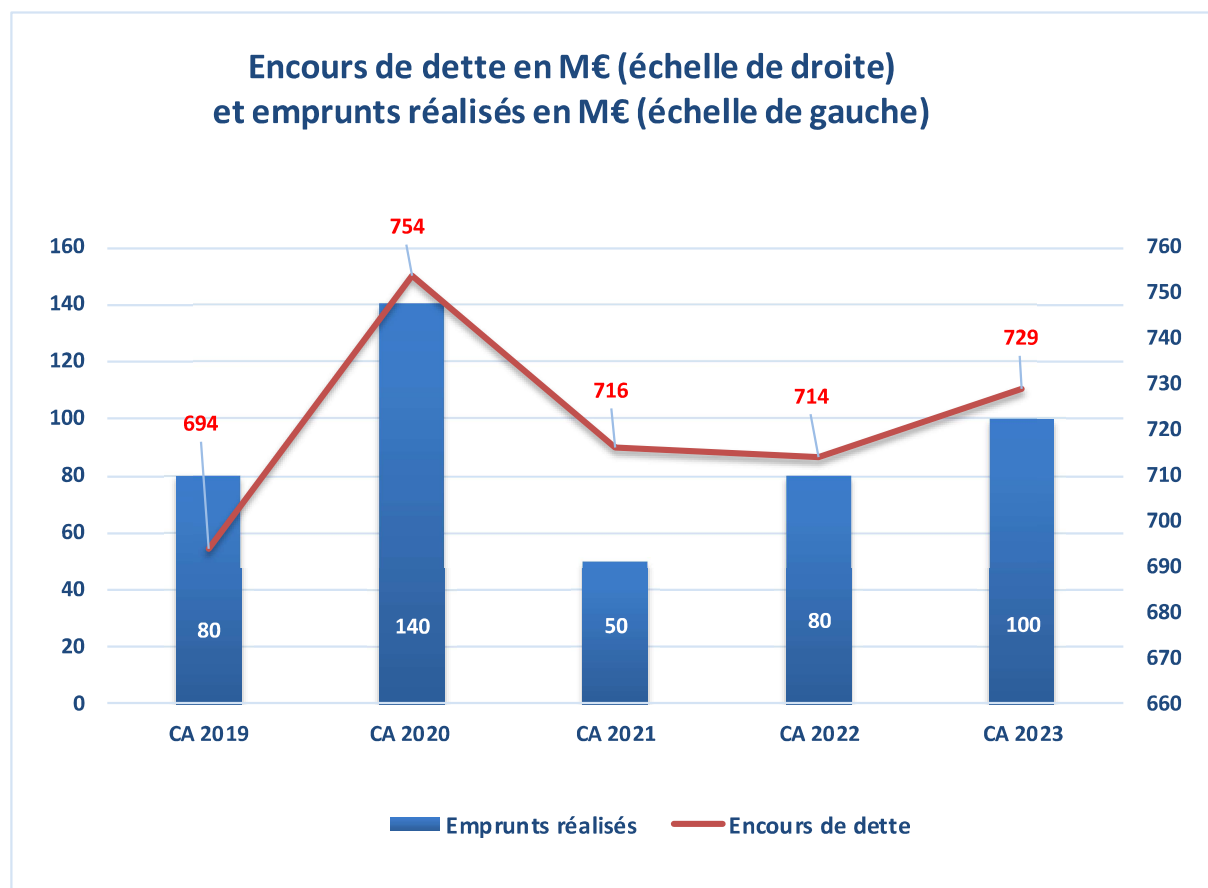
1. La dette départementale

Resté fidèle à une stratégie de gestion prudente de son encours, le Département du Pas-de-Calais continue de rechercher une optimisation de la charge des intérêts induits. La totalité de l'encours de la collectivité est catégorisée 1A selon la classification de la charte Gissler issue de la circulaire du 25 juin 2010, soit la moins risquée de toutes. Le Département ne dispose d'aucun emprunt structuré.

Dans le cadre d'une stratégie active d'optimisation des frais financiers, le Département dispose encore d'un encours de 23,4 M€ d'emprunts revolving.

Le financement du programme d'investissement de l'exercice 2023 a conduit à la souscription de 100 M€ d'emprunts nouveaux, selon la répartition suivante : 60 M€ souscrits auprès de la Société Générale et 40 M€ auprès de La Banque Postale.

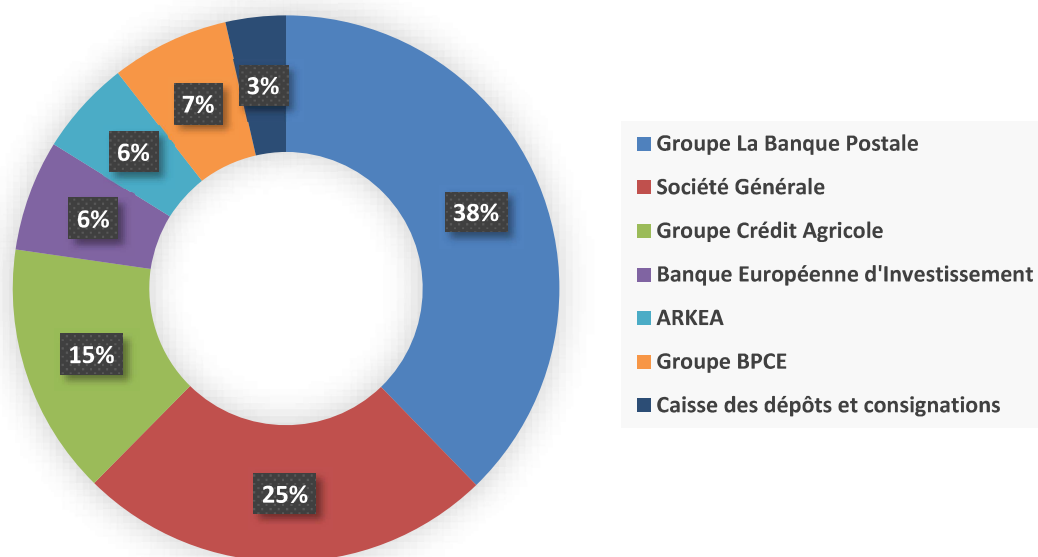
Au 31 décembre 2023, l'encours de dette de la collectivité enregistre une hausse de 15 M€ et ressort à 729 M€.



a. Répartition de l'encours

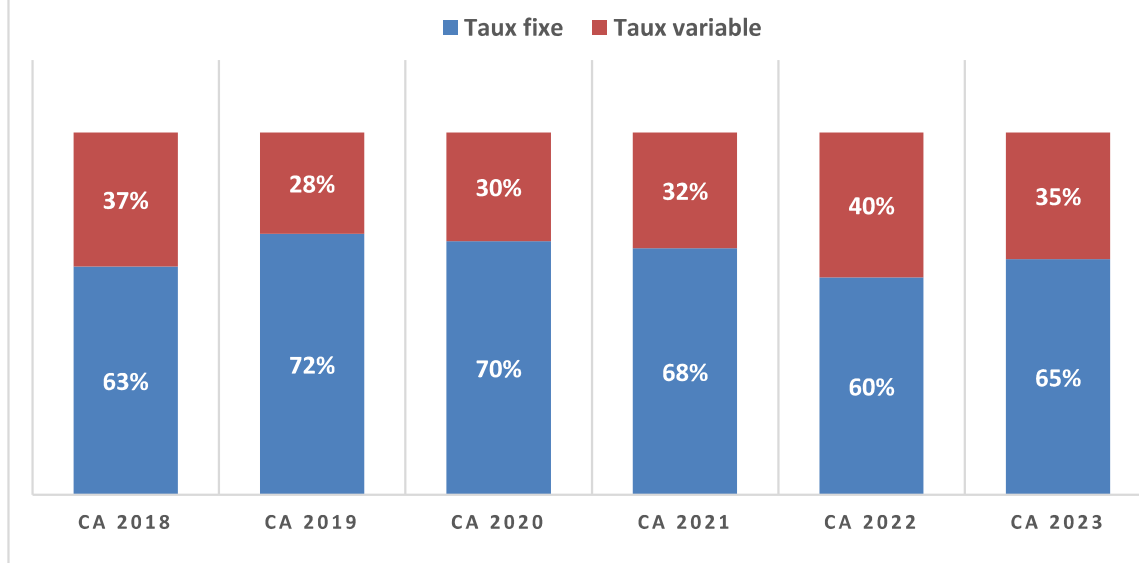
Sept acteurs principaux constituent les partenaires traditionnels du Département, selon la répartition suivante :

Répartition de l'encours de dette au 01/01/2024



Au terme de l'exercice 2023, les emprunts à taux fixe représentent 65 % de l'encours de la dette départementale. Cette dernière présente toujours une maturité courte, avec une durée de vie résiduelle moyenne de 10 ans à fin 2023.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS (HORS CREDITS REVOLVING) SELON LE TAUX



b. Les frais financiers

Les taux d'intérêt bancaires sont en forte hausse depuis mars 2022. Le Département a consacré en 2023 une somme de 15,55 M€ aux charges financières, en hausse de 79 % par rapport à 2022. Ces frais sont composés essentiellement des intérêts de la dette, avec un coût moyen (frais financiers/encours de la dette) de 2,13 % à fin 2023.

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Frais financiers	9 948 708,04 €	9 654 071,47 €	9 173 412,31 €	8 489 853,29 €	8 691 172,34 €	15 548 171,00 €
Coût moyen	1,43%	1,39%	1,40%	1,19%	1,22%	2,13%

c. Les ratios d'analyse de la dette

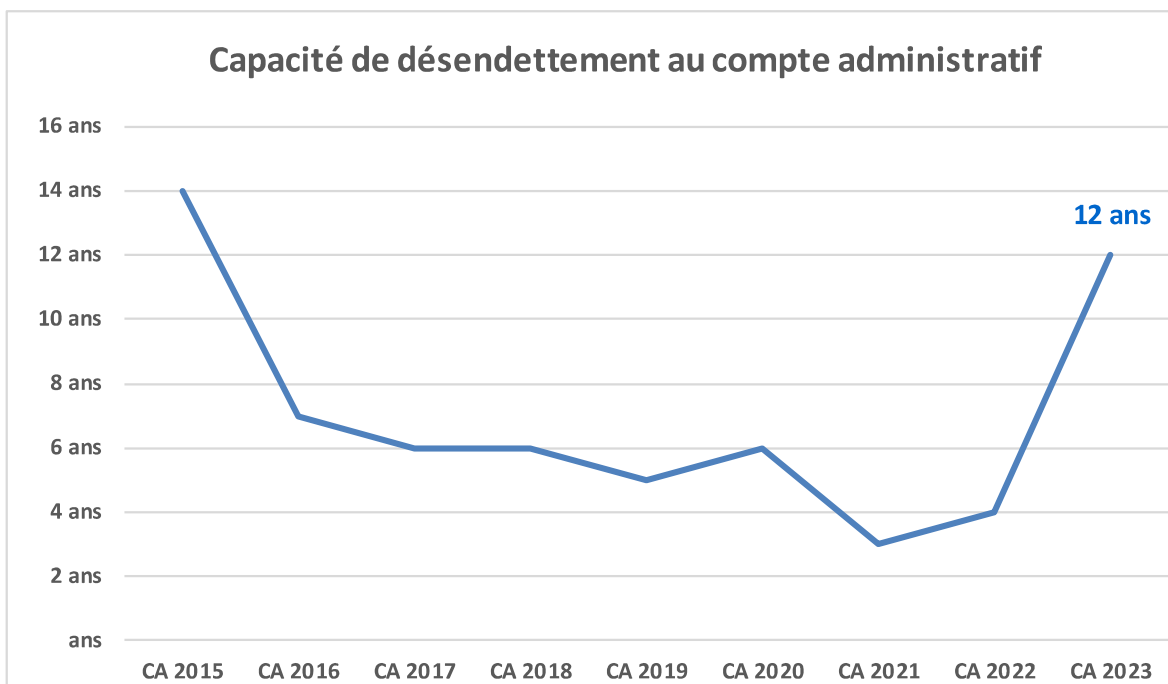
Le niveau d'endettement de la collectivité s'apprécie à travers trois ratios principaux :

- le ratio d'endettement ;
- la charge de la dette ;
- la capacité de désendettement.

Le ratio d'endettement correspond au rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de s'assurer que l'endettement de la collectivité n'est pas disproportionné, et que la dette du Département n'est pas excessive au regard de ses ressources propres. A fin 2023, ce ratio s'établit à 40,7 %.

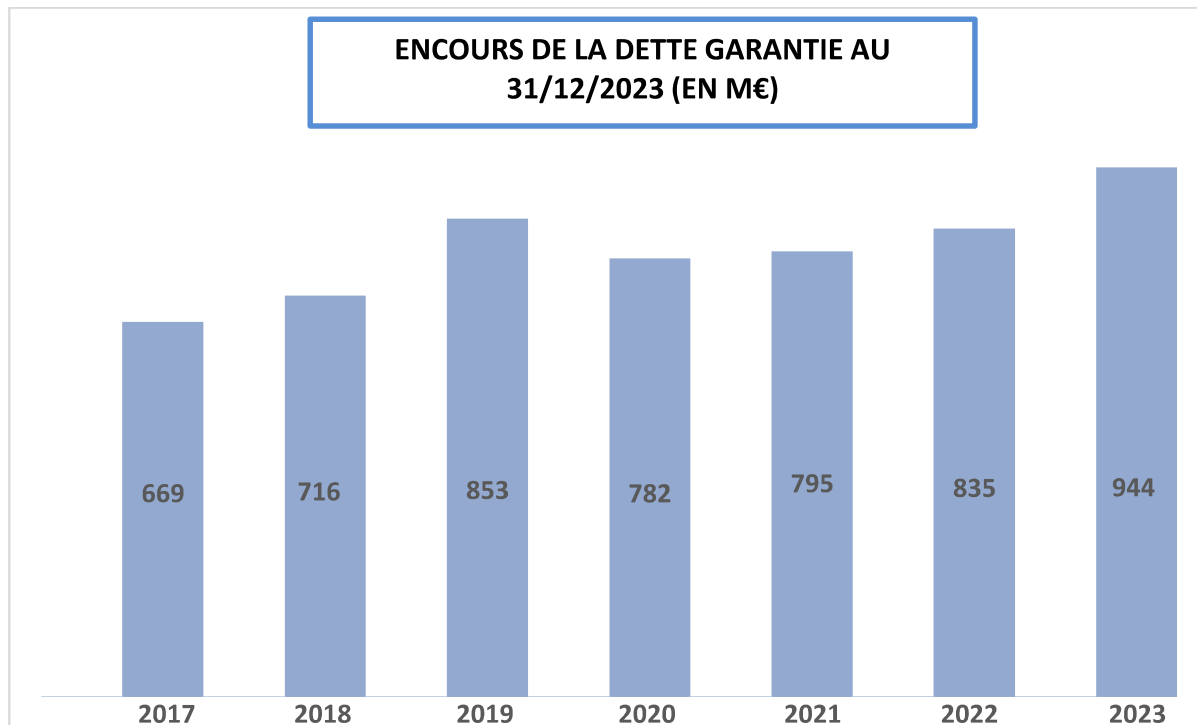
La charge de la dette se mesure en rapportant l'annuité de la dette (capital et intérêts) aux recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Pour 2023, ce ratio est de 5,62 %. Il est à interpréter avec prudence en comparatif, car il ne prend pas en compte la durée effective de la dette des collectivités. Le Département du Pas-de-Calais se caractérise par une dette dont la durée de vie est courte, ce qui vient augmenter le remboursement en capital et dégrade le ratio.

La capacité de désendettement est obtenue en rapportant l'encours de dette à l'épargne brute dégagée. Ce ratio traduit le nombre d'années d'épargne nécessaires au remboursement de la totalité du stock de dette. Plus il est faible, plus la collectivité dispose de marges d'endettement importantes. A fin 2023, ce ratio ressort à 12 ans.

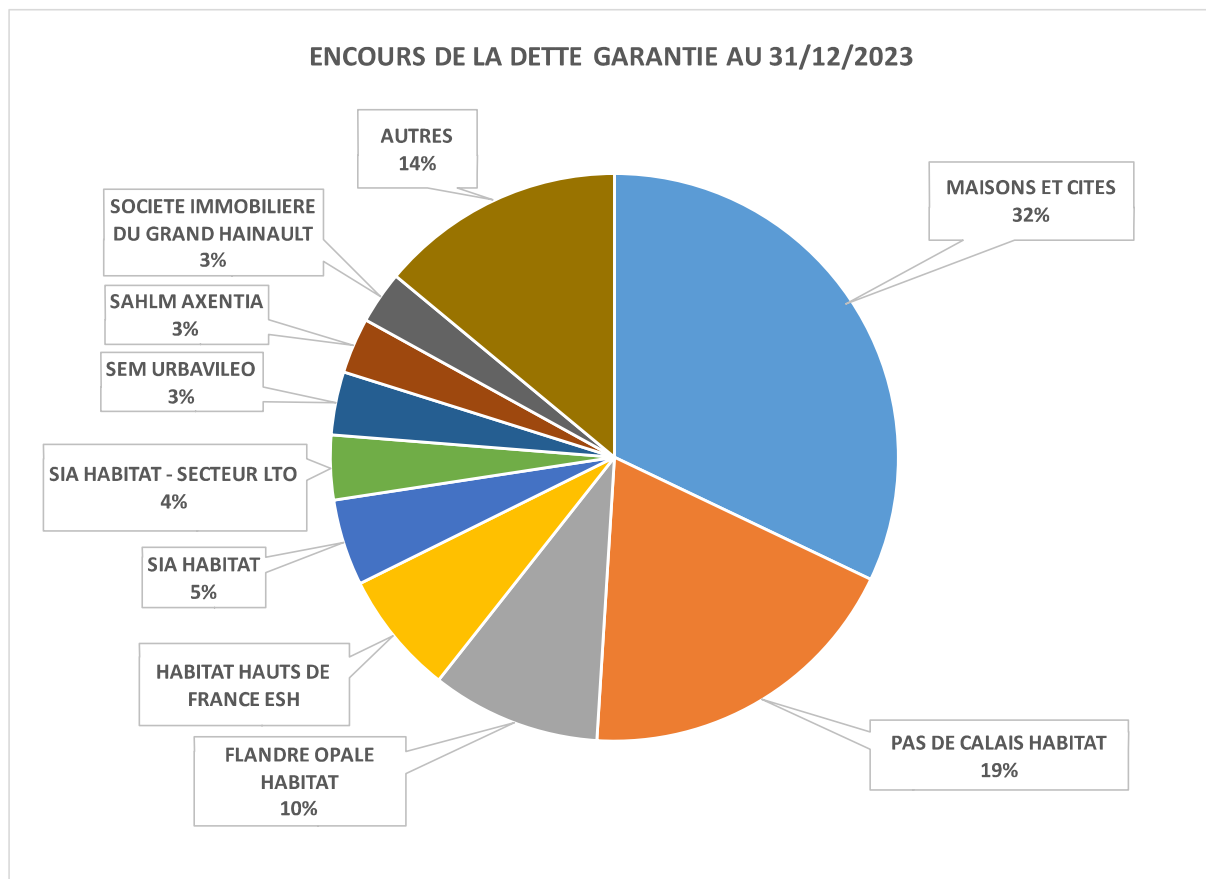


2. La dette garantie

L'encours de dette garantie s'élève à 944 M€ au 31 décembre 2023, essentiellement orienté vers les bailleurs sociaux.



L'encours garanti concerne à 86 % des opérations de logement social et à 14 % des opérations portées par des établissements sociaux et médico-sociaux, comme l'indique le graphique suivant :



Si ces engagements ne génèrent pas de charges financières directes pour l'institution, ils constituent toutefois un risque à suivre et à évaluer, dans la mesure où la collectivité pourrait être amenée à se substituer à l'emprunteur en cas de défaut de ce dernier. Le Département du Pas-de-Calais n'a pas fait l'objet de mise en jeu de garantie depuis plus de 20 ans.

ANNEXE : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AGREGATS BUDGETAIRES (EN M€)

		CA 2019	Evolution	CA 2020	Evolution	CA 2021	Evolution	CA 2022	Evolution	CA 2023	Evolution
Recettes de fonctionnement	A	1 596	2,97%	1 636	2,51%	1 705	4,22%	1 774	4,05%	1 790	0,90%
Fiscalité directe (1)		358	2,87%	366	2,23%	68	-81,42%	64	-5,88%	6	-91%
Fiscalité indirecte (2)		599	5,27%	625	4,34%	977	56,32%	1039	6,35%	1086	4,52%
<i>dont DMTO</i>		160		164	2,50%	198	20,73%	215	8,59%	169	-21,40%
Dotations de l'Etat (3)		350	-2,51%	349	-0,29%	360	3,15%	378	5,00%	391	3,44%
<i>dont DGF</i>		272	-0,73%	271	-0,37%	268	-1,11%	267	-0,37%	266	-0,37%
<i>dont dotations CNSA</i>		78	-8,24%	78	0,00%	92	17,95%	111	20,65%	98	-11,71%
Attributions de péréquation et compensations fiscales (4)		201	11,05%	214	6,47%	215	0,47%	208	-3,26%	193	-7,21%
Autres recettes		88	54,39%	82	-6,82%	85	3,66%	85	0,00%	114	34,12%
Dépenses de gestion (hors frais financiers)	B	1 451	1,9%	1 509	4,0%	1 483	-1,7%	1 594	7,5%	1 715	7,59%
Epargne de gestion	C = A - B	145	0	127	0	222	0	180	0	75	-58%
Frais financiers	D	10	0,00%	9	-10,00%	9	0,00%	9	0,00%	16	77,78%
Epargne brute	E = C - D	135		118	0	213	0	171	0	59	-65,50%
Remboursement du capital de la dette	F	78	8,33%	80	2,56%	97	21,25%	82	-15,46%	85	3,66%
Epargne nette	G = E - F	57		38		116		89		-26	
Recettes d'investissement (hors emprunt)	H	42	0,00%	41	-2,38%	40	-2,44%	39	-2,50%	40	2,56%
<i>dont FCTVA</i>		23	4,55%	25	8,70%	22	-12,00%	22	0,00%	21	-4,55%
<i>dont dotations (DSID, DDEC)</i>		18	-5,26%	15	-16,67%	17	13,33%	16	-5,88%	18	12,50%
<i>dont autres recettes</i>		1	0,00%	1	0,00%	1	0,00%	1	0,00%	1	0,00%
Dépenses d'investissement (hors remboursement du capital de la dette)	I	190	2,70%	172	-9,47%	194	12,79%	186	-4,12%	214	15,05%
Besoin de financement	J = I - H	148	3,50%	131	-11,49%	154	15%	147	-2%	174	18%
Emprunts mobilisés	K	80	-20,00%	140	75,00%	50	-64,29%	80	60,00%	100	25,00%
Solde de l'exercice	L = G - J + K	-11		47		12		22		-100	

(1) TFPB (jusqu'en 2020), CVAE (jusqu'en 2022), IFER.

(2) TICPE, TDCFE, TSCA, DMTO, taxes additionnelles aux DMTO, taxe d'aménagement et autres impôts locaux, TVA (à partir de 2021).

(3) DGF, DGD, FMDI, concours CNSA.

(4) Fonds de péréquation de la CVAE (jusqu'en 2022), fonds de péréquation des DMTO, frais de gestion de la TFPB, DCRTP, FNGIR, dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité locale, autres compensations

LEXIQUE D'ANALYSE FINANCIERE

Classification Gissler : destinée à favoriser une meilleure compréhension des produits proposés aux collectivités, elle permet de les classer selon une matrice à double entrée, dont le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt et la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts. Par extension, la circulaire du 25 juin 2010 définit une catégorie « Hors Charte » (F6) qui regroupe tous les produits déconseillés par la Charte et que les établissements signataires se sont engagés à ne plus commercialiser.

Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC) : concours de l'Etat perçu en investissement destiné à financer le transfert de la compétence d'équipement des collèges.

Dotation générale de décentralisation (DGD) : dotation annuelle égale à la différence entre les charges et les impôts transférés aux départements lors de la décentralisation. Elle est depuis 2004 intégrée, pour 95 % de son montant, à la DGF de chaque département.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités. Pour les départements, elle se compose de la dotation forfaitaire, de la dotation de compensation et de la dotation de péréquation urbaine accordée selon des critères de richesse et de charge.

Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) : destinée à soutenir l'effort d'investissement des départements.

Droits de mutation à titre onéreux sur les transactions immobilières (DMTO) : taxe assise sur le volume des transactions immobilières. Depuis 2014, les conseils départementaux peuvent relever le taux des droits de mutation de 3,8 % à 4,5 %. Les départements perçoivent plus de 82 % des DMTO affectés aux collectivités locales, le reste revenant au secteur communal.

Épargne brute : différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, il s'agit de la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Épargne de gestion : différence entre les recettes réelles de fonctionnement hors produits financiers et les dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers.

Épargne nette : épargne brute après déduction des remboursements de dette.

Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) : prélèvement sur les recettes de l'Etat, qui assure une compensation à un taux forfaitaire de la charge de TVA que les collectivités territoriales supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.

Fonds de roulement : excédent global de clôture, ainsi on peut comprendre la variation du fonds de roulement comme la variation de la trésorerie. Il s'agit de la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) : ressources versées en compensation des pertes de recettes liées à la suppression de la taxe professionnelle en 2010, afin de répondre au principe de neutralité financière.

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) : dernier impôt économique. Le département perçoit 50 % du montant sur les éoliennes terrestres, 50 % sur les centrales électriques et 33 % sur les stations radioélectriques.

Recettes réelles, dépenses réelles : montants effectivement encaissés, décaissés, par opposition aux recettes et dépenses d'ordre.

Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) : perçue en 2004 au titre de la compensation financière du transfert des allocations de RMI aux départements. Depuis 2009, elle finance le transfert des allocations de RSA majoré. La TICPE intervient par ailleurs en complément de la TSCA, dont le rendement au plan national est insuffisant, pour financer les transferts de compétences.

Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) : transférée en partie aux départements en 2005 pour compenser les transferts de compétences et financer le SDIS. Depuis 2011, la totalité de la taxe est transférée pour compenser la perte de recettes engendrée par la réforme de la fiscalité locale.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Direction Générale des Services
Mission audit et contrôle internes

RAPPORT N°12

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX - ANNÉE 2023

Le rapport d'activité, présenté annuellement par le président du Conseil départemental à l'assemblée délibérante, est prescrit par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce dernier dispose que « chaque année, le Président rend compte au Conseil départemental, par un rapport spécial, de la situation du Département, de l'activité et du financement des différents services du Département et des organismes qui dépendent de celui-ci. Le rapport précise également l'état d'exécution des délibérations du Conseil départemental et la situation financière du Département ».

Le rapport d'activité annexé présente ainsi les missions et les actions principales mises en œuvre par les services départementaux durant l'année 2023.

Ce rapport d'activité est accompagné du rapport financier correspondant à cet exercice.

Il convient de me donner acte de la présentation du rapport d'activité des services départementaux pour l'exercice 2023, ainsi que du rapport financier, et de l'organisation du débat prévu par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY